



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

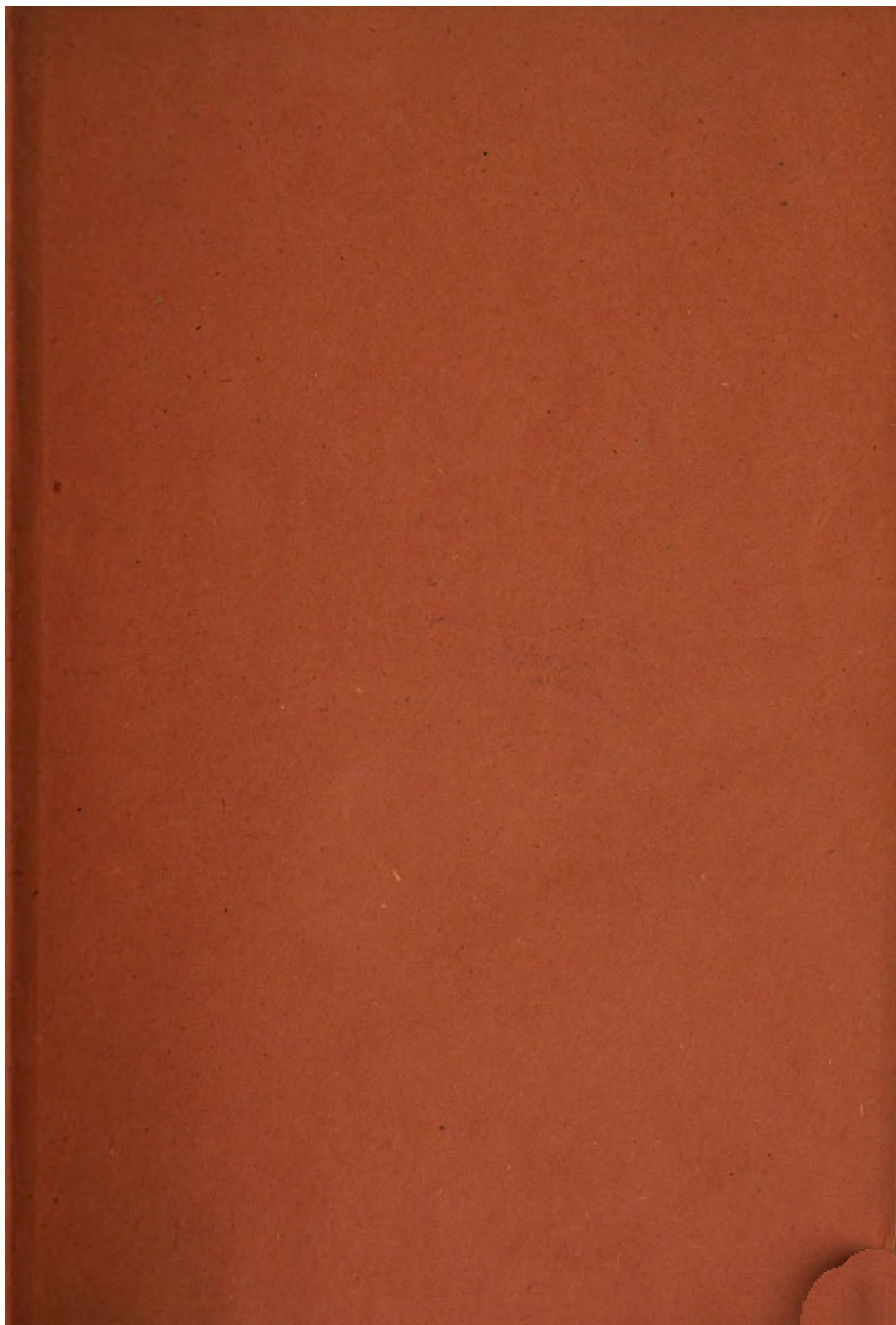


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



27. f. 2c







DÉPÊCHES INÉDITES

DU

CHEVALIER DE GENTZ

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en septembre 1876.

DÉPÊCHES INÉDITES
DU
CHEVALIER DE GENTZ
AUX HOSPODARS DE VALACHIE

POUR SERVIR A
L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE
(1813 A 1828)

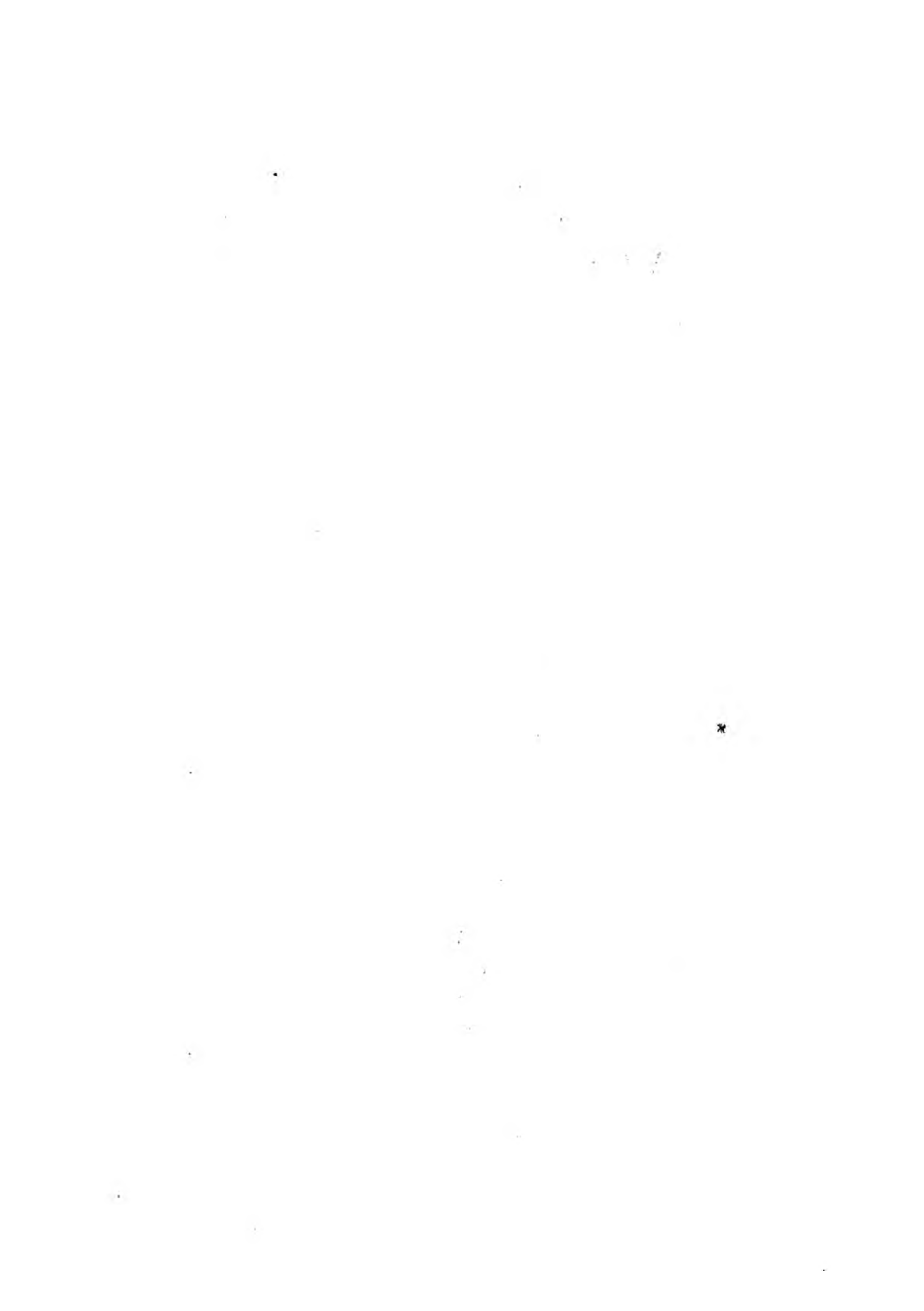
PUBLIÉES
PAR LE COMTE PROKESCH-OSTEN FILS

TOME DEUXIÈME



PARIS
E. PLON ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 40

1877
Tous droits réservés



TOME DEUXIÈME

DÉPÊCHES

ADRESSÉES

AU PRINCE ALEXANDRE SOUTZO

JANVIER 1820 — JANVIER 1821

ET

AU PRINCE GRÉGOIRE GHKA

DÉCEMBRE 1822 — JUIN 1825

DEUXIÈME PARTIE

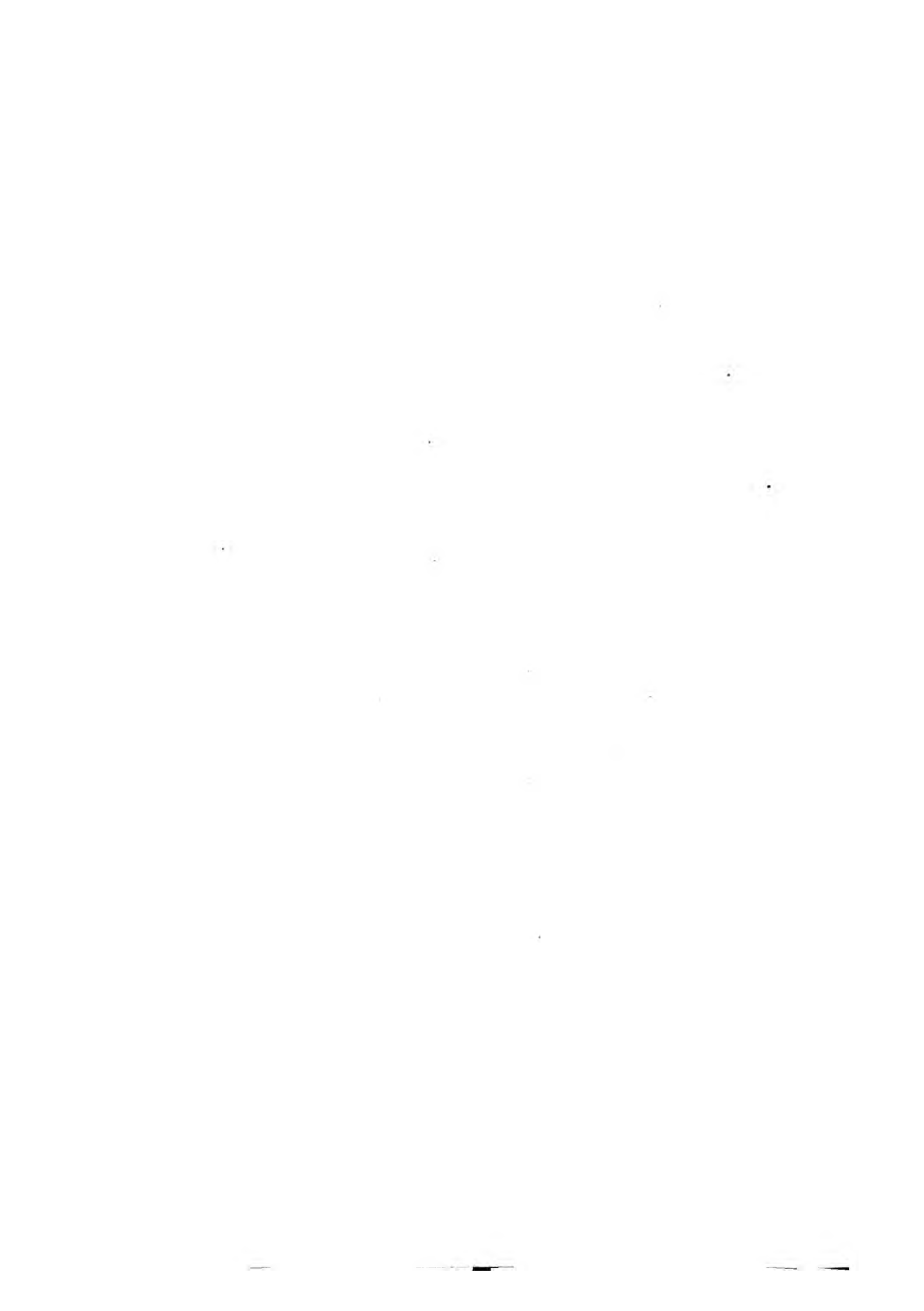
(SUITE)

DÉPÊCHES

ADRESSÉES

AU PRINCE ALEXANDRE SOUTZO

JANVIER 1820 — JANVIER 1821



DÉPÊCHES INÉDITES
DU
CHEVALIER DE GENTZ
AU PRINCE ALEXANDRE SOUTZO

I

Vienne, 4 janvier 1820.

Le comte Thurn, attaché à la mission autrichienne à Saint-Pétersbourg, est parti de cette capitale le 18 décembre, et arrivé ici le 30. Le contenu de ses dépêches se rapporte presque exclusivement à la manière dont les affaires allemandes sont envisagées à Saint-Pétersbourg et aux communications fréquentes qui ont eu lieu à ce sujet entre le comte Capo d'Istria et M. de Lebzelttern. La dépêche ci-jointe ¹, adressée aux ministres de l'Empereur en Allemagne, fait connaître

¹ Publiée par FRIEDR. WEECH, *Correspondenzen und Aktenstücke zur Geschichte der Ministerconferenzen von Carlsband und Wien*, p. 20. (Leipzig, 1865.)

l'état de la question au moment du départ des dernières nouvelles.

Ce document prouve d'abord que les dispositions personnelles annoncées par l'Empereur sur les résultats des conférences de Carlsbad dès le premier moment qu'il les a connus sont officiellement restées les mêmes, et qu'il est loin de vouloir entraver la marche que les deux premières Cours de l'Allemagne ont suivie jusqu'à présent.

Mais la circulaire confirme en même temps ce que j'ai déjà mandé dans mon dernier rapport, que le comte Capo d'Istria, auteur de cette pièce, est rempli de doutes et d'inquiétudes sur l'issue de cette affaire, et que c'est sous l'influence de ces doutes et de ces inquiétudes qu'il fait tenir à l'Empereur un langage incertain, quelquefois obscur, et d'une apparence même un peu ambiguë.

Il est évident, et plus que jamais évident par cette pièce officielle, que le comte Capo d'Istria, en jugeant ce qui s'est passé et ce qui va se passer en Allemagne, est parti d'une base absolument fausse. Quelques rapports, qui doivent dater des premières semaines du mois de novembre, lui ont fait croire que l'unanimité qui a régné à Carlsbad a été remplacée par une désunion complète, que plusieurs des princes allemands ont *désavoué* les résolutions du 20 septembre, que les opinions sont plus que

jamais partagées, et que par conséquent les conférences établies à Vienne ne feront qu'augmenter le mécontentement et la confusion.

Toutes ces hypothèses sont entièrement erronées. Les résolutions de Francfort n'ont été désavouées par aucune Cour; un moment d'hésitation et d'incertitude, sur la conduite *ultérieure* à tenir, a eu lieu à Munich et à Stuttgart; mais les explications que ces Cours ont reçues avaient fait cesser toute nuance d'opposition plusieurs semaines *avant* l'ouverture des conférences actuelles. Enfin, s'il avait pu rester un doute à cet égard, ce qui est arrivé à Vienne *depuis* l'ouverture de ces conférences, ce qui s'y passe sous mes yeux chaque jour, suffirait pour le faire disparaître.

Ainsi, la circulaire russe, au moment où elle parviendra aux ministres de cette Puissance, a perdu toute espèce d'application. Les suppositions sur lesquelles elle porte étant démenties par des faits incontestables, elle ne peut produire d'autre effet que celui de mettre ceux de ces ministres qui ont exagéré et dénaturé dans leurs rapports quelques symptômes passagers de mécontentement, dans le cas de rectifier leurs premières données. Et comme, en attendant, des notions plus exactes et plus solides seront arrivées à Saint-Pétersbourg *de tous les côtés*, il est à prévoir que l'esprit éclairé et

le caractère de M. de Capo d'Istria l'auront ramené à des idées plus justes sur des objets que, à la grande distance où se trouve le cabinet de Saint-Pétersbourg, il n'avait pas pu saisir à temps, et qui s'étaient présentées à ses yeux dans un jour totalement faux.

Il faut observer encore que cette dépêche-circulaire paraît principalement dirigée contre une pièce¹ que le comte Bernstorff avait adressée aux ministres de Prusse aux Cours étrangères dans les premiers jours d'octobre, et dont plusieurs passages sont cités dans la circulaire russe, même avec un peu d'humeur et d'amertume. C'est un exposé justificatif des résolutions de Carlsbad et de Francfort, rédigé avec une certaine chaleur, et auquel, sans méconnaître les excellents principes et les nobles intentions du rédacteur, on peut, par-ci par-là, reprocher un ton trop décidé et presque tranchant. La phrase qui paraît le plus avoir choqué le comte Capo d'Istria est celle où l'on dit que « les souverains de l'Europe doivent applaudir à ce que l'Allemagne vient de faire, et marcher dans le même sens ». Mais n'en déplaise au comte Capo d'Istria, M. de Bernstorff avait pourtant raison, de *droit* et de *fait*; car les souverains *ont* applaudi au

¹ Publiée dans le *Journal de Francfort*, octobre 1819.

système adopté par les princes allemands; et la France et l'Angleterre (la fière Angleterre) *ont* marché et *marchent encore dans le même sens.*

L'Empereur Alexandre, comme il est dit à la fin de la circulaire, a consulté sur les affaires allemandes l'opinion du cabinet de Londres. Cette opinion nous est connue ici depuis longtemps, et nous n'avons rien à craindre de ce côté-là. Du reste, la meilleure réponse à tous les raisonnements, vrais ou faux, anglais, français et russes, sur cette matière, sera le travail que produiront les conférences de Vienne, si les résultats de ces conférences répondent aux attentes qu'a fait naître leur commencement.

II

Vienne, 18 janvier 18

.
Nous sommes très-curieux d'apprendre quel effet auront produit à Saint-Pétersbourg les nouvelles qu'on doit y avoir reçues d'Allemagne dans le courant du mois de décembre. A l'heure qu'il est, les idées de M. Capo d'Istria sur l'état des affaires dans la Confédération Germanique doivent

être sensiblement rectifiées; chaque courrier de Vienne, chaque courrier de toute autre Cour d'Allemagne, doit lui avoir confirmé qu'aucune trace de désunion ne s'est manifestée entre les cabinets, que les conférences ministérielles établies ici s'avancent vers leur but de la manière la plus régulière et la plus harmonieuse, et que l'ouvrage qui se prépare obtiendra *encore* les suffrages de l'Europe éclairée. Les deux ou trois ministres russes qui ont eu le malheur de contribuer par leurs rapports aux erreurs dans lesquelles le comte Capo d'Istria est tombé sont déjà dans les plus grands embarras. D'après nos renseignements de Munich et Stuttgart, le comte de Pahlen et le prince Koselowsky ne savent plus quel langage tenir. La fameuse circulaire, loin de les mettre à leur aise, n'a fait qu'augmenter leur perplexité. Celle du comte Pahlen doit être d'autant plus grande, que M. Lamb, ministre d'Angleterre à Munich, qui vient d'y arriver après une absence d'un an, a tout de suite déclaré, et même avec un certain enthousiasme, « que son Gouvernement *applaudissait* sincèrement à tout ce qui avait été conclu à Carlsbad et à Francfort, et attendait des conférences de Vienne les résultats les plus heureux pour l'Allemagne et pour la paix de l'Europe ». Il est clair et certain que l'on s'expliquera

à Londres dans le même sens vis-à-vis du comte Lieven ¹. Tous ces faits n'ont pas besoin de commentaire. Je laisse à la pénétration de Votre Altesse de former elle-même son opinion sur la singulière attitude dans laquelle le cabinet de Russie, malgré les bonnes intentions de l'Empereur; se trouve placé dans cette affaire.

III

Vienne, 1^{er} février 1820.

.

La démarche que la Cour de Saint-Pétersbourg a fait faire à Londres pour concerter avec le cabinet d'Angleterre la conduite à tenir relativement aux affaires d'Allemagne n'a eu d'autre effet que celui que j'avais prévu. Le Gouvernement britannique a répondu qu'il ne voyait aucun motif d'intervenir, ni directement, ni indirectement, ou d'énoncer seulement une opinion sur ce qui se passait en Allemagne, que les conférences de Vienne regardaient des objets de politique intérieure que chaque

¹ Ambassadeur de Russie.

État pouvait régler d'après ses propres lumières, et qu'au surplus tout annonçait que ces transactions procédaient aussi régulièrement et aussi pacifiquement que possible. Après cette déclaration du cabinet de Londres, les alarmes gratuites de celui de Pétersbourg vont probablement se calmer; et l'Empereur ayant donné ordre à ses ministres de conformer partout leur conduite et leur langage à celui des ministres d'Angleterre, rien n'arrêtera le développement complet de notre nouveau système.

IV

Vienna, 14 février 1820.

La lettre que Votre Altesse a daigné m'adresser en date du 25 janvier m'a été infiniment agréable. Elle me prouve l'intérêt que Votre Altesse prend aux questions que j'ai eu l'honneur de traiter dans mes dernières dépêches, et elle me fournit une nouvelle occasion de lui offrir des éclaircissements sur plusieurs points importants de la politique du jour. Je m'étais flatté, à la vérité, Monseigneur, d'avoir clairement indiqué dans mes rapports pré-

cédents la cause des contradictions apparentes dans la conduite du cabinet de Saint-Pétersbourg relativement aux affaires d'Allemagne, et d'avoir dépouillé cette conduite de tout ce qu'elle pouvait présenter de dangereux, je ne dis pas pour la tranquillité générale, mais même pour l'harmonie intime entre les grandes Cours. Mais je conçois, d'un autre côté, qu'à la distance où Votre Altesse se trouve placée, une marche aussi singulière que celle de la Russie ait pu, après toutes les explications données, conserver encore quelque chose de mystérieux, et que, notamment, la dépêche-circulaire, qui n'est à mes yeux qu'une pièce insignifiante, ait pu faire soupçonner à Votre Altesse des desseins secrets et des combinaisons alarmantes. Je reprends donc avec plaisir le fil de mes observations.

Quel peut être l'objet que le cabinet de Saint-Pétersbourg se propose par ses oscillations dans les affaires allemandes?

Ces oscillations se réduisent toutes à une seule et même cause, qui est la différence de principes et de vues subsistant par rapport à l'affaire en question entre l'Empereur Alexandre et le comte Capo d'Istria.

L'Empereur, pénétré depuis plusieurs années des dangers incalculables dont le système pré-

tendu libéral menace le repos et l'existence même des États européens, est ami sincère et prononcé de toute mesure propre à maintenir l'ordre établi, quelque forte et quelque sévère qu'elle soit. Les principes qui ont guidé les ministres d'Allemagne à Carlsbad sont les siens. Il adore en outre la Quadruple-Alliance; il la regarde comme son ouvrage; il y voit la pierre angulaire de l'édifice politique construit en 1813, 14 et 15, cimenté à Aix-la-Chapelle en 1818. La conservation intacte de cet édifice est l'objet constant de ses vœux et de ses sollicitudes; il a en horreur tout ce qui pourrait la compromettre. Il veut de cœur et d'âme la paix générale et la tranquillité de l'Allemagne, qui en est une des bases principales. Son attachement pour l'Empereur d'Autriche est un fait également incontestable; persuadé de la pureté des intentions et de la sagesse des vues de ce souverain, *il ne peut pas supporter* l'idée d'être en opposition avec lui, sur quelque point que ce soit, et il ferait les plus grands sacrifices plutôt que d'admettre qu'il ne règne pas entre l'Empereur François et lui, en tout et partout, l'union la plus complète, la plus intime, la plus cordiale. Voilà, Monseigneur, de ces données fondamentales qu'il ne faut pas perdre de vue en jugeant les rapports politiques de nos jours. Tout ce que je viens de dire est fondé sur

des preuves innombrables, qui ne permettent pas à celui qui les connaît de nourrir la moindre incertitude à cet égard.

Si telles sont les dispositions de l'Empereur, il est évident que ce souverain a dû sincèrement applaudir aux actes de Carlsbad et de Francfort, et qu'il doit voir d'un œil de bienveillance et d'intérêt ce qui se fait aujourd'hui à Vienne pour consolider le système germanique. Aussi depuis le moment de son arrivée à Varsovie jusqu'à celui des dernières nouvelles de Saint-Pétersbourg, sa conduite et son langage ne se sont pas démentis une seule fois ; parmi tant de commérages qui courent le monde, personne n'a encore osé dire que l'Empereur avait proféré une seule parole de mécontentement ou de blâme sur ce qui s'est passé en Allemagne.

M. de Capo d'Istria est sur une ligne bien différente. Ce ministre, avec infiniment d'esprit, des principes respectables et l'amour du bien dans toute la force du terme, a donné depuis longtemps dans l'erreur funeste que les deux systèmes opposés, dont la lutte a produit tous les malheurs du temps, pourraient se concilier dans je ne sais quel milieu chimérique, et que le maintien de l'ordre est compatible avec l'ascendant des idées libérales. Première cause du malaise que lui ont inspiré les résolutions de Carlsbad.

Avec un cœur honnête et aimant, ce ministre est sujet aux faiblesses que de longues souffrances physiques entraînent presque toujours à leur suite. Il est susceptible, ombrageux, enclin à fixer ses yeux sur le mauvais côté de chaque objet, d'une humeur chagrine qui le porte souvent jusqu'à la misanthropie. Il n'aime pas le cabinet de Vienne; il n'aime pas surtout le prince Metternich; il n'aime pas non plus la Prusse; il s'est un peu réconcilié depuis son dernier séjour à Londres avec les ministres anglais, qui étaient encore à Aix-la-Chapelle les objets de son exécration. — Il ne fait pas grand cas des hommes d'État de France; bref, sans vouloir du mal à personne (car ni la haine ni le ressentiment n'ont jamais accès à son âme), il est en opposition avec tout le monde.

Il n'a pas une ambition démesurée, mais l'habitude de jouer un rôle distingué dans les premières affaires et d'être consulté dans toutes les grandes questions, l'a familiarisé avec l'idée que rien d'important ne peut se passer en Europe sans sa coopération; or, comme il n'a eu aucune part aux dernières transactions allemandes, la réflexion que des mesures aussi fortes, aussi brillantes, aussi hardies, aient pu être entreprises et même achevées à son insu lui a donné de l'humeur contre ceux qui y ont attaché leurs noms; c'est là peut-

être la cause principale de son dégoût pour les résolutions de Carlsbad et pour tout ce qui s'en est suivi.

Pour comble de fatalité, il est étranger à la politique intérieure de l'Allemagne, au point d'en ignorer les premiers éléments. Il a vu pendant plusieurs années le système fédératif établi en Allemagne flotter dans les incertitudes, dans les contradictions, dans une espèce de paralysie; et il en a inféré (comme tant d'autres) que la faiblesse et l'anarchie seraient pour longtemps les attributs de ce système. Tout à coup il le voit prendre forme et consistance; tous les Princes sont d'accord à lui donner une organisation régulière; on parvient dans six mois, et sous la direction de l'Autriche, à des résultats qu'après six années d'inaction tout le monde aurait cru impossibles. Il est trop loyal et trop éclairé pour s'en affliger réellement; mais pour le moment il est dérouté, dépaysé, et surtout piqué de ce que personne ne lui demande conseil dans une affaire dans laquelle il est absolument hors d'état d'en donner.

Veillez comparer, Monseigneur, ces deux tableaux, dont je garantis l'exactitude et la fidélité, et vous n'aurez plus de peine à expliquer les *oscillations* qui vous frappent.

Quoi qu'il en soit, je suis intimement persuadé

que toutes ces petites tracasseries ne conduiront à aucun résultat fâcheux. Le comte Capo d'Istria, lorsqu'il verra ses calculs erronés s'écrouler avec l'hypothèse qui les portait, fera sa retraite tant bien que mal. L'Empereur, dont les intentions ont constamment été excellentes, aura la complaisance d'oublier ce que son ministre lui a fait écrire dans des moments d'humeur et d'inquiétude. Pas la moindre opposition ne s'élèvera du côté de la Russie contre aucune des mesures dont nous nous occupons pour consolider le système fédératif de l'Allemagne. Au contraire, l'Empereur se fera le protecteur et l'apôtre de ces mesures. Il verra bientôt qu'il n'y aurait qu'une seule objection à mettre en avant : *celle* que l'Allemagne, au lieu de languir dans un état d'impuissance et de déchirement, deviendrait, par l'effet de nos délibérations, aussi forte qu'une puissance fédérative *peut* l'être, aussi forte qu'elle *doit* l'être, pour former le noyau central de l'Europe, et une barrière impénétrable entre tous ceux qui voudraient en troubler le repos. Mais *cette* objection, qui pourrait bien se présenter à l'esprit d'un ambitieux d'une trempe commune, est tellement au-dessous des principes connus et de la grandeur d'âme de l'Empereur, qu'il la repousserait avec dédain. Je n'aime pas les assertions téméraires sur des événements futurs ;

une longue expérience m'a appris combien il est facile de se tromper dans les calculs les mieux combinés. Mais dans cette affaire, je n'hésite pas à me prononcer; la Russie ne fera rien à notre détriment, et tout s'arrangera de la manière la plus amicale.

V

Vienne, 30 mars 1820.

.
Votrè Altèsse est déjà instruite par mes rapports précédents de l'issue des démarches que la Cour de Russie a fait faire à Londres. Le ministère anglais a non-seulement décliné dans des termes positifs toute espèce d'intervention dans les affaires d'Allemagne, mais il a en même temps énoncé ses vues sur la question avec la plus grande déférence, il est vrai, pour celles de l'Empereur de Russie, et la plus haute admiration de ses principes et de ses intentions, cependant d'une manière claire et prononcée, qui n'était pas susceptible de plus d'une interprétation. Il a déclaré :

1° Que le Prince Régent, aujourd'hui Roi, avait pleinement et hautement approuvé les *principes* et les *résultats* des conférences de Carlsbad, et

qu'il s'intéressait vivement au succès de celles de Vienne;

2° Que d'après tout ce qu'on avait appris à Londres par les sources les plus authentiques et notamment par les rapports du comte de Münster, premier ministre du royaume de Hanovre et maintenant plénipotentiaire aux conférences de Vienne, ces conférences avaient procédé jusqu'à présent dans un esprit de concorde, de sagesse, de modération réciproque, et sur un plan si parfaitement bien conçu, que l'on ne pouvait en attendre que les plus heureuses conséquences; que d'ailleurs le cabinet de Londres, n'ayant eu aucune donnée sur la prétendue *désunion* des Princes d'Allemagne, croyait pouvoir admettre que l'Empereur avait été sur cet article induit en erreur par des rapports inexacts ou exagérés;

3° Que si, contre toute attente, l'union des souverains allemands devait essuyer quelque choc tôt ou tard, l'intervention des Puissances étrangères ne serait pas le remède convenable pour faire cesser leurs différends.

Cette réponse est arrivée à Saint-Pétersbourg dans les premiers jours de ce mois. On a pris le parti de ne pas en parler, et l'on n'a plus donné suite à cette correspondance. Ceci est donc une affaire finie.

VI

Vienne, 31 mars 1820.

L'événement qui a frappé le plus, et qui occupera longtemps l'attention du public, est celui de la révolution d'Espagne.

Comme événement politique proprement dit, cette révolution, à moins d'amener des incidents hors de tous les calculs, ne compromettra pas la tranquillité générale de l'Europe. L'Espagne est un pays trop séquestré pour agir directement sur les autres. Aucune des grandes Puissances ne prendra la moindre part à ses désastres. La France et l'Angleterre, seules à portée de la secourir, s'envelopperont l'une et l'autre de la plus stricte neutralité; elles garderont un silence mort sur des événements qui font également trembler les deux ministères. Il serait possible que l'Empereur Alexandre élevât une voix généreuse en faveur d'un souverain auquel il accordait il y a quelques années une protection toute particulière, et auquel, non pas l'Empereur, mais ses ministres, ont fait un mal infini en l'empêchant (par de très-mauvaises raisons) d'accepter en 1817 les sages propositions du Gouvernement anglais pour la conciliation des

colonies américaines. Quoi qu'il en soit, la Russie est beaucoup trop éloignée pour donner une impulsion quelconque à l'avantage du Roi d'Espagne; et chaque Puissance intermédiaire est tellement occupée de ses propres intérêts et dangers ou de ceux de ses proches voisins, que la révolution espagnole ne produira pas plus de mouvement dans le reste de l'Europe que si elle avait eu lieu au cœur de l'Afrique.

Quant à l'effet *moral* de cette révolution, quant aux encouragements qu'elle offre au parti révolutionnaire de tous les pays, quant à l'exemple funeste d'une rébellion militaire, couronnée d'un succès complet, — les réflexions naissent en foule, mais il serait aussi inutile qu'affligeant de les articuler. Notre Empereur, qui voit et juge les événements déplorables de ces malheureux temps avec une rectitude de principes et de vues, avec un calme et une dignité admirables, a été extrêmement ému des nouvelles de Madrid; je dirais presque que c'est de toutes les révolutions des dernières années celle qui l'a le plus affecté.

Il y a encore une question fort intéressante à traiter dans cet événement. Quel effet aura-t-il sur les possessions espagnoles en Amérique? Mon opinion est qu'il décidera finalement l'indépendance des colonies. Les nouveaux Gouvernements établis

en Amérique répugneront autant, et je crois plus encore, à se soumettre au pouvoir des Cortès qu'à celui du Roi; et dans les provinces où l'autorité de la métropole n'était pas encore entièrement subvertie, le parti royal, voyant quel appui il peut espérer d'un souverain incapable de se soutenir lui-même, et pensant peut-être que, — république contre république ou anarchie contre anarchie, — autant vaut être gouverné par un Directoire américain que par une Convention nationale européenne, abandonnera une cause désespérée.

Le temps ne me permet plus que d'ajouter quelques mots sur la *France*.

Après la mort de M. le duc de Berry¹, rien n'aurait pu causer au Roi un plus profond chagrin que la nécessité de se séparer de M. *Decazes*. Son attachement à ce ministre est tel, qu'il a pleuré en signant sa démission. Le jour où M. *Decazes* a quitté Paris, dans l'intention de poursuivre son voyage jusqu'à Chartres, le Roi a donné pour parole au château : « *Élie et Chartres* » (*Élie* est le nom de baptême de M. *Decazes*). Enfin, malgré la bonhomie qui caractérise ce Prince, il gardera toujours rancune à ceux (de quelque parti qu'ils

¹ 13 février.

soient) qui ont le plus directement contribué à sa chute.

Les moyens dont on s'est servi pour culbuter M. Decazes étaient certainement très-répréhensibles, et la conduite que les royalistes ardents ont tenue en cette occasion, ni belle, ni correcte. Cependant, il faut en convenir, la retraite de M. Decazes a sensiblement *amélioré* l'état des choses, et quoique l'on soit encore bien loin du port (et que peut-être on n'y arrivera jamais), il y a beaucoup plus de chances en faveur du Gouvernement et du maintien de la tranquillité publique, qu'il n'y en avait auparavant. Tandis que dans les derniers temps de M. Decazes, ce ministre était continuellement en butte aux attaques simultanées des deux partis opposés, et que par conséquent le Gouvernement avait perdu tout moyen de diriger les délibérations des Chambres, les royalistes sont actuellement (même malgré eux) engagés en honneur et conscience à ne plus s'opposer à un ministère qu'ils n'aiment pas, mais qu'ils n'ont aucun prétexte d'accuser. Les lois qui ont été jugées nécessaires pour fortifier le bras du Gouvernement, et pour prévenir les abus de la presse, ont été adoptées, et il en sera de même, au moins pour les dispositions principales, de la nouvelle loi des élections. De l'autre côté, on est sûr que le ministère n'abusera

pas de ses avantages et ne provoquera pas trop le ressentiment de l'opposition; car tous les membres de ce ministère ont des principes modérés, et M. de Richelieu, qui se trouve à sa tête sans département, sanctionnera la marche de ses collègues par l'autorité de son nom et de sa réputation, que les royalistes les plus exaltés n'oseront flétrir. . . .

(Les dépêches du mois d'avril, que j'ai omises, ont pour objet principal la révolution d'Espagne.)

VII

Vienne, 2 mai 1820.

Depuis que je suis informé du prix que Votre Altesse daigne attacher à mon opinion sur les négociations réentamées entre la Porte et la Russie, je me suis beaucoup et sérieusement occupé de cet objet. . . .

Les questions qui regardent les Principautés, la Servie et les indemnités de guerre n'ont été de tout temps et ne sont encore que des *hors-d'œuvre*, adroitement mis en avant pour compliquer la discussion; le seul et véritable objet de la négocia-

tion a toujours été l'exécution de l'article VI du traité de Bukarest relatif au *littoral d'Asie*¹. Je sais que des difficultés de toute espèce, que même des principes religieux s'opposeront avec une force peut-être invincible à toute idée de concession sur ce point; je sais de plus qu'il est extrêmement dur et pénible de proposer une marche rétrograde dans une affaire où, d'après ma conviction la plus intime, le bon droit est absolument du côté de la Porte. Et malgré cela, il m'est impossible de ne pas voter dans le sens de la modération, de la résignation, de la condescendance; je serais un vil hypocrite, si je parlais autrement. Je vois les choses trop en grand, je connais trop l'esprit et la tendance générale de la politique européenne, je sais trop bien de quels dangers réels l'Empire turc est sans cesse menacé, pour m'arrêter à des dangers imaginaires ou à des inconvénients subalternes. Cet Empire peut durer encore des siècles sans avoir la frontière du Phase, ou tel autre point insignifiant de la côte d'Asie; mais il prépare sa perte inévitable en ne se hâtant pas de terminer définitivement ses querelles avec la Russie; le jour que l'on signera à l'amiable l'arrangement de la dernière question ouverte avec

¹ Voir le rapport du 2 juin 1820.

cette Puissance, je regarderai l'existence de la Porte comme consolidée pour longtemps. . . .

J'ai suffisamment suivi et étudié le caractère de ces tristes pourparlers pour savoir à quoi m'en tenir. Il y aura encore bien des conférences, bien des mémoires et contre-mémoires avant que l'on arrive à un dénoûment quelconque. La Russie, quels que puissent être ses torts dans le fond, et souvent aussi dans les formes de la négociation, répugne à une rupture formelle; elle est en possession de l'objet de la dispute, et elle ne veut pas, elle ne peut pas vouloir la guerre. Voilà un point dont je répons sur ma tête, quand même des milliers de rapports diraient le contraire à Votre Altesse. La seule chance pernicieuse *pour le moment* serait un aveuglement inconcevable, qui engagerait la Porte à la provoquer; et rien ne m'autorise à croire à la probabilité d'un malheur pareil.

Nous avons des nouvelles de Saint-Pétersbourg jusqu'au 15 et 16 d'avril. Personne ne s'occupait, à ce qui me paraît, de la reprise des négociations de Constantinople. On est tellement accoutumé depuis quatre ans à cette guerre diplomatique, qui heureusement n'a rien produit de sérieux jusqu'ici, qu'on s'est lassé d'y faire attention.

Les discussions sur les affaires d'Allemagne

étaient absolument suspendues à Saint-Pétersbourg, et M. de Lebzeltern les croit terminées pour toujours. D'après tout ce que j'ai eu l'honneur de dire à ce sujet dans mes rapports précédents, je dois partager son avis. Néanmoins je suis très-curieux de la réception que l'on fera à la communication formelle des résultats des conférences de Vienne, qui aura lieu dans peu, et du langage que tiendra le cabinet de Russie dans cette occasion. En attendant, les ministres russes en Allemagne ont eu l'ordre rigoureux de ne plus se mêler en rien de ces affaires, et de n'en parler même à personne. Quelques-uns semblent avoir été assez vivement réprimandés; le prince Kosewsky, à Stuttgart, ne sait plus à quel saint se vouer après les bruyantes démarches auxquelles il s'était porté il y a quelques mois. Le Roi de Wurtemberg est revenu lui-même de son système inconsidéré de demi-opposition et de boutades; il reconnaît enfin qu'il ne peut pas se séparer de la cause générale, et il accédera sans restriction à tout ce qui a été arrêté à Vienne.

Les nouvelles de la révolution d'Espagne ont causé à Saint-Pétersbourg une grande consternation. Il est faux que l'Empereur, comme l'insinuent des feuilles mensongères, ait proposé sur-le-champ aux Cours alliées des mesures actives

pour réprimer ce nouveau danger ; mais il est vrai qu'il a fait demander avec beaucoup d'empressement l'avis des cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin, sur la ligne de conduite à tenir vis-à-vis de l'Espagne. La réponse ne sera pas douteuse. Aucune de ces Puissances n'exercera sur les événements d'Espagne la moindre influence directe ; Ferdinand VII ne la demande pas, et ce serait une entreprise peu raisonnable que de servir malgré lui un souverain qui n'a jamais voulu écouter les conseils de l'amitié et de la sagesse, qui lui ont été tant de fois offerts par les cabinets alliés. . . .

M. le duc de Richelieu a écrit à l'Empereur de Russie une lettre confidentielle, pour lui renouveler l'hommage de son ancien dévouement, et pour exprimer combien il serait heureux de pouvoir suivre en toute occasion les vues sages et les conseils salutaires de Sa Majesté. L'Empereur a fait à cette lettre une réponse admirable, digne de son caractère et de ses principes, et par laquelle, tout en acceptant et reconnaissant les sentiments personnels de M. de Richelieu, il écarte tout ce qui pourrait supposer une intervention quelconque de la Russie dans les affaires intérieures de la France. La seule chose que l'Empereur désire et qu'il recommande fortement au duc de Richelieu, c'est

que ce ministre ne consulte dorénavant que les intérêts réels de la France, et que, mettant de côté toute autre considération, il prenne pour règle constante de sa conduite les principes les plus propres à maintenir l'ordre et le repos dans le royaume confié à ses soins.

.

VIII

Vienne, 16 mai 1820.

.

L'acte final des conférences de Vienne¹ a été signé aujourd'hui à une heure par les plénipotentiaires de toutes les Cours allemandes.

La signature a été suivie de deux déclarations verbales de M. le prince Metternich, l'une et l'autre sur des objets généralement et hautement intéressants.

Il a d'abord annoncé aux plénipotentiaires réunis qu'il venait de recevoir de Saint-Pétersbourg, dans les termes les plus satisfaisants et les plus flatteurs, l'hommage rendu par l'Empereur de

¹ MARTENS, *Nouveau Recueil*, etc., t. V, p. 467.

Russie aux résultats des conférences de Vienne, en tant qu'ils lui étaient connus, et l'expression de l'empressement avec lequel Sa Majesté attendait la rédaction définitive d'un ouvrage qu'elle regardait comme un bienfait, non-seulement pour l'Allemagne, mais pour la totalité de l'Europe, et comme infiniment glorieux pour ceux qui l'avaient dirigé et consommé.

M. le prince Metternich a adressé ensuite une seconde déclaration aux ministres d'Allemagne pour les inviter solennellement à porter chacun à sa Cour l'assurance formelle et positive *qu'il n'existe entre les souverains de l'Europe aucune espèce de complication politique, mais au contraire la résolution unanime et inviolable de maintenir la paix à tout prix, et de marcher de concert, sans déviation, pour conserver l'état actuel des choses, et pour repousser tout ce qui pourrait le déranger ou le compromettre.*

La première de ces déclarations repose sur un fait qui me paraît d'un très-bon augure pour l'avenir. Le comte Goloffkin ¹ a reçu hier le courrier qui lui portait l'ordre de lire à M. de Metternich la pièce qui a servi de texte à sa déclaration. L'à-propos de l'arrivée de ce courrier à la veille de la

¹ Ministre de Russie à Vienne.

séance où l'on devait signer le traité est certainement une circonstance curieuse.

Votre Altesse n'aura pas oublié tout ce que j'ai eu l'honneur de lui dire sur les dispositions personnelles de l'Empereur Alexandre dans cette affaire importante. Elle rendra justice à mes aperçus. Mais la satisfaction que j'éprouve ne tient nullement à un sentiment d'amour-propre. C'est pour le bonheur du monde que je me félicite d'avoir bien jugé la question.

Quant à la *seconde* déclaration de M. de Metternich, elle est d'une vérité exacte et incontestable pour tout ce qui regarde la position, les principes et le système des premiers cabinets européens, et rien, absolument rien n'est à craindre pour la tranquillité générale, si des événements *qui ne partiraient pas d'eux, et dont ils ne seraient pas les maîtres*, ne viennent pas déjouer leurs intentions tout à fait loyales et pacifiques. Ce n'est pas sans une douleur sincère que je m'en vais appliquer cette dernière observation aux circonstances dans lesquelles *l'Empire ottoman* me semble malheureusement placé.

Les négociations de Constantinople ne m'effrayent pas. Elles offrent sans doute un grand problème politique; mais aucun danger imminent, je dirai même aucun danger réel, ne s'attache à ce pro-

blème. Je réussirai, j'en suis presque sûr, à prouver cette thèse par des arguments qui convaincront entièrement Votre Altesse.

Mais des événements tout autrement graves et tout autrement sinistres sont ceux qui se préparent du côté de l'*Albanie*.

Nous connaissions depuis plusieurs semaines la tentative d'assassinat qu'Ali-Pacha avait dirigée contre un des ministres de la Porte; nous connaissions aussi la sentence sévère que la Porte avait prononcée contre lui et sa famille. Je n'oublierai jamais qu'au premier mot de ces nouvelles M. de Metternich, dont l'*instinct* politique (indépendamment de la profondeur de ses *calculs*) a souvent été l'objet de mon admiration, me disait sur-le-champ : « Prenez bien garde à cela; voilà le commencement d'une révolution immense. »

.

(Suivent des nouvelles sur les armements d'Ali-Pacha de Janina.)

IX

Vienne, 2 juin 1820.

OBSERVATIONS SUR LES NÉGOCIATIONS ENTRE LA PORTE
ET LA RUSSIE.

Les observations suivantes sont prises d'un point de vue purement politique, et pour ainsi dire européen. La question que nous examinons offre des couleurs et un caractère différents, selon qu'elle est placée dans ce point de vue ou dans celui du système *national* et *religieux*, qui dirige ordinairement les résolutions de la Porte dans des matières pareilles, et qu'elle a peut-être raison de suivre invariablement, pourvu que ce soit avec les restrictions commandées par le bon sens et par la nécessité. Les meilleurs arguments politiques perdent leur force, lorsqu'on les combat par l'impossibilité de faire, de souffrir, d'accorder, de signer telle ou telle chose, puisqu'elle est contraire à la loi du Prophète ou à l'honneur du nom musulman. Tout en respectant des objections pareilles, on peut dire qu'elles doivent être ou abandonnées ou modifiées, lorsque des circonstances impérieuses ne permettent plus de les écouter exclusivement.

Les rapports dans lesquels l'Empire turc se trouve aujourd'hui vis-à-vis de la Russie sont d'une nature si grave, et tiennent de si près à l'existence même de cet Empire, qu'un attachement aveugle aux anciennes maximes doit infailliblement devenir une source de dangers et d'infortunes. Cet attachement est en lui-même un principe salulaire et conservateur, et la Porte agit sagement en le nourrissant autant qu'il peut se concilier avec l'état présent des choses; mais dès que l'on prétend que, dans certains cas, ce principe n'admet point d'exception, qu'il vaut mieux s'exposer à tout que sacrifier une virgule des anciennes traditions, on sort de la sphère du raisonnement et il n'y a plus lieu à aucun calcul politique.

Un étranger qui se permet de juger des questions de ce genre doit toujours commencer par reconnaître la difficulté extrême de la solution de certains problèmes dans les circonstances très-particulières qui influent sur la conduite d'un Gouvernement turc. Un homme d'État se gardera bien de crier à la superstition et à la barbarie lorsqu'il rencontre ces barrières toujours respectables que les mœurs, les habitudes et les croyances d'une nation tout à fait différente de celles de l'Europe opposent à ses conseils. Cependant il y a des cas où il devient absolument nécessaire de choisir entre

les inconvénients d'une sévérité inflexible et ceux d'une résignation momentanée. L'embarras d'un musulman placé dans un dilemme pareil doit certainement être pénible ; il faut en convenir, il faut le sentir et ne point prétendre le surmonter par quelques phrases tranchantes. Mais un étranger, placé sur un terrain plus libre, dès qu'il se mêle de la discussion, ne peut consulter que la vérité abstraite et la force des choses ; et sans accuser d'aveuglement ou d'obstination ceux qui résisteraient à ses arguments, il doit les développer, comme si aucune autre considération ne l'arrêtait.

C'est dans cet esprit de justice et de sincérité que je m'en vais présenter quelques aperçus sur les négociations qui ont eu lieu depuis quatre ans entre la Porte et la Russie.

Il serait inutile de s'occuper de ce que je regarde comme la partie accessoire, je dirais presque comme la partie postiche de ces négociations. Les articles qui regardent la frontière sur le Danube, la Servie, les deux Principautés, les indemnités pécuniaires réciproques, etc., sont coulés à fond ; si l'on y revient encore de temps à autre, c'est pour compliquer les discussions, pour inquiéter et pour harceler la Porte, pour éluder enfin la seule question essentielle. La restitution des places sur la mer

Noire, voilà le point capital dont il s'agit, voilà le pivot de la négociation.

Examinons d'abord l'origine et l'état actuel de cette question.

D'après l'article VI du traité signé à Bukarest le 12 mai 1812, « les frontières du côté de l'Asie sont « rétablies entièrement comme elles étaient avant « la guerre; en conséquence, la Cour impériale de « Russie rend et restitue à la Sublime Porte, en « l'état où ils se trouvent actuellement, les forte- « resses et châteaux situés dans l'intérieur de cette « frontière, ainsi que les villes, bourgs, villages, « habitations, et tout ce que contient ce pays ». — Et d'après l'article XI, l'évacuation desdits territoires doit avoir lieu « dans le terme de trois mois, depuis le jour de l'échange des ratifications ».

Par un article séparé et secret, on a voulu ajouter à ces stipulations : « Que la côte maritime située « à deux heures de la rive droite du Phase et à « quatre heures d'Anacra, et où il n'existe ni forte- « resse ni palanque, sera destinée à l'usage de la « Cour de Russie, pour assurer et faciliter le trans- « port des munitions de guerre et autres objets né- « cessaires, et qu'elle conservera la possession des « magasins fortifiés qu'elle avait fait construire sur « ce territoire avant la guerre, mais que la pro- « priété de ce littoral appartiendra à la Sublime

« Porte, et qu'il n'y sera point élevé de part et d'autre de nouvelles fortifications. »

La Porte ayant refusé sa ratification à cet article additionnel, les stipulations principales du traité sont restées dans leur intégrité.

La Russie, de l'autre côté, n'a rempli aucune des stipulations des articles VI et XI, et elle est restée en possession de toutes les places qu'elle aurait dû restituer, nonobstant les réclamations et les protestations réitérées de la Porte.

Dès l'année 1816, la Russie a proposé une négociation pour terminer tous les différends qui subsistaient encore entre les deux Puissances. Je m'abstiens de toute conjecture sur les vues secrètes qui peuvent avoir motivé cette proposition. Le but ostensible, et je crois bien aussi le but principal du cabinet de Saint-Pétersbourg, était celui d'obtenir de la Porte la cession expresse et formelle du littoral d'Asie.

Pendant la première époque de cette négociation, M. de Strogonoff adressa confidentiellement à un de ses collègues, à Constantinople, un *précis* des raisons qui déterminaient l'Empereur son maître à insister sur la cession définitive de ces places. Cet aperçu rapide contient la substance et le texte de tout ce que la Russie a mis en avant jusqu'à ce jour pour justifier ses prétentions.

Les arguments de M. de Strogonoff ne convaincront certainement aucun homme impartial. Il est clair que les prétentions de la Russie sont directement contraires au traité, injustes et gratuites. Un de leurs ministres les plus distingués, M. d'Italinsky, fit, il y a quelques années, dans un entretien confidentiel avec l'ambassadeur d'Angleterre, M. Liston, un aveu remarquable à ce sujet. Il lui dit : « Notre cause est mauvaise, nous avons le bon droit contre nous ; mais l'objet que nous demandons est tel que nous ne *pouvons* pas l'abandonner. »

Voyant bien qu'il ne serait pas possible de heurter de front la répugnance de la Porte pour lui arracher une concession aussi incompatible avec les stipulations précédentes qu'avec ses intérêts et avec ses scrupules politiques et religieux, la Cour de Russie se flattait d'amollir peu à peu sa résistance en confondant le seul point auquel on visait avec une foule de griefs tantôt imaginaires, tantôt exagérés, et de réclamations propres à impatienter et à fatiguer le Divan, accompagnant cette marche savante de quelques démonstrations périodiques par lesquelles on comptait décourager et effrayer la Porte. — C'est là le système que M. de Strogonoff a invariablement suivi depuis quatre ans ; nous savons qu'au moins jusqu'à présent il a manqué son effet.

Les ministres de la Porte et le Grand Seigneur lui-même paraissent avoir été beaucoup moins frappés des déclarations quelquefois insidieuses, quelquefois menaçantes de M. de Strogonoff, que de l'injustice des demandes de la Russie. Le Reis-Effendi s'en est souvent expliqué envers les autres ministres étrangers, et notamment envers celui d'Autriche, dans les termes les plus amers. « Que veut donc la Russie, — disait-il il y a six semaines à M. de Lützow ¹, — que prétend donc son envoyé? Nous n'avons pas besoin de ses conférences ni de ses notes; nous ne l'y avons jamais invité; nous ne demandons que le traité de Bukarest. Mais la Russie veut ouvertement éluder l'exécution des stipulations signées à la face de l'Europe; elle prétend pouvoir conserver les places fortes en Asie, et le baron de Strogonoff, ne pouvant opposer à nos prétentions trop fondées un raisonnement valable, s'efforce à nous reprocher constamment que la Sublime Porte, de son côté, n'avait pas exécuté en entier les articles du traité. Quel effet produira une conduite pareille sur les autres Cours européennes? etc., etc. »

Les ministres de la Porte ont constamment tenu le même langage pendant tout le cours des négoc-

¹ Internonce d'Autriche à Constantinople.

ciations, et la réponse que le Grand Seigneur a adressée à S. M. l'Empereur de Russie au mois de mai 1819, et dans laquelle il est expressément dit que « la Porte se croit autorisée, par le texte et la teneur du traité de Bukarest, à ne point consentir à la cession des places fortes en Asie, que Sa Hautesse, en qualité de Calife, ne peut pas séparer de ses États », ne peut guère laisser de doute sur la résolution bien prononcée de la Porte de résister avec persévérance à toute proposition de ce genre.

On ne s'explique pas facilement ce qui, après une déclaration aussi positive, a pu déterminer le cabinet de Saint-Pétersbourg à entamer de nouveau une négociation aussi ingrate. On ne peut presque lui prêter que l'un des deux motifs suivants : ou bien qu'il espère lasser enfin la ténacité de la Porte, et obtenir un nouvel arrangement qui lui assurerait la possession du littoral d'Asie par un acte formel de droit public, ou bien qu'il ait le dessein de tenir la Porte dans un état perpétuel d'inquiétudes et d'alarmes pour lui faire constamment sentir le poids de sa supériorité. Cette dernière conjecture n'est pas, je l'avoue, justifiée par le caractère personnel de l'Empereur Alexandre ni par celui de ses ministres confidentiels; et je suis bien plutôt tenté de croire que M. de Strogonoff, par des raisons que je ne puis pas démêler, entre-

tient sa Cour dans l'espoir d'un succès final. Si tel est le cas, il a certainement fait un mauvais calcul.

Mais quel que soit le but de la Russie dans cette affaire, la Porte n'a nullement à craindre qu'elle ne le poursuive jusqu'à la fin par des moyens violents. L'Empereur ne lui forcera jamais la main ; il ne fera jamais de la cession des places d'Asie une condition absolue du maintien de la paix ; il n'aura pas recours aux armes ni à aucune autre voie de fait pour extorquer à la Porte une signature dont après tout il peut très-bien se passer, étant en pleine possession de l'objet de la dispute. Je ne sais pas quelles chances et quels événements l'avenir peut amener ; mais dans les rapports qui subsistent aujourd'hui entre la Russie et ses alliés, ce ne sera pas la Russie qui tirera l'épée la première. L'Empereur est lié à cet égard par des engagements plus forts que les traités les plus solennels. Il est lié par sa parole personnelle. Pendant le congrès d'Aix-la-Chapelle, il s'est expliqué plusieurs fois de la manière la plus remarquable sur son système relativement à la Turquie ; il a eu entre autres, avec lord Castlereagh, un entretien confidentiel dans lequel il a développé à ce ministre l'ensemble de ses idées politiques ; il a hautement protesté contre tous les projets, contre toutes les arrière-pensées qu'on lui supposait par rapport à la Turquie ; il a donné de ses

dispositions pacifiques des garanties morales et personnelles tellement explicites, que l'on ne pourrait plus, sans se rendre coupable, se livrer au moindre doute sur la sincérité de ses déclarations. Aussi peut-on dire que, depuis cette époque, l'opinion que dans les circonstances actuelles la Porte n'est menacée d'aucun danger imminent du côté de la Russie est devenue une espèce *d'article de foi* parmi les grands cabinets de l'Europe. C'est là qu'il faut chercher la clef de l'indifférence apparente avec laquelle, par exemple, le cabinet de Vienne a toujours envisagé la négociation de Constantinople! — Il est vrai que l'Empereur est homme comme un autre; qu'il est de plus mortel comme un autre; et Dieu me garde de prétendre que dans une situation foncièrement périlleuse et précaire, comme celle de l'Empire turc, on puisse s'endormir sur les paroles mêmes les plus sacrées; mais de grands changements, des changements énormes, doivent s'opérer en Europe avant que l'Empereur Alexandre, sortant du système dans lequel il a cherché sa gloire jusqu'ici, donne le démenti à tous ses engagements pour attaquer gratuitement la Porte; et les négociations actuelles dureraient dix ans encore, que jamais il n'en résulterait la guerre, si elle n'est amenée par d'autres incidents imprévus, ou par des fautes graves, heureusement peu vraisem-

blables, du Gouvernement turc lui-même. — Voilà au moins mon opinion, et celle de quelques personnes au jugement desquelles je me fie bien plus qu'au mien propre ; *et malo errare cum Platone quam sapere cum aliis.*

Cette première vérité nous conduit à une observation essentielle. Telle que la question est maintenant placée entre la Russie et la Porte, c'est à cette dernière qu'appartient exclusivement la direction de la marche ultérieure de la négociation. Aussitôt que le Divan jugera convenable de lui mettre un terme, elle cessera ; c'est à lui à la prolonger ou à la finir. Il serait sans doute sage et salutaire de soumettre dès à présent cette question à un examen approfondi. Il est contre les intérêts et même contre la dignité du Gouvernement ottoman de s'exposer aux sommations et aux vexations toujours renouvelées d'un ministre étranger dans une affaire qu'il ne tient qu'à ce même Gouvernement de terminer une fois pour toutes.

C'est ici cependant que se présente le grand problème à résoudre. La Porte a le choix entre trois systèmes de conduite, dont chacun a ses inconvénients, et parmi lesquels il s'agit d'embrasser celui dont les inconvénients sont les plus supportables :

1° De persévérer dans cette attitude passive qu'elle a observée jusqu'à présent dans tout le cours

de la négociation; de voir avec patience les démarches et les tentatives de la Russie se renouveler périodiquement, et de les repousser chaque fois par le même langage qu'on leur a opposé jusqu'ici.

2° De consentir à un arrangement définitif, en cédant à la Russie le terrain dont elle est en possession à des conditions aussi avantageuses qu'il serait possible d'en obtenir.

3° De terminer la négociation par un acte définitif *sans* en venir à une cession formelle.

Il y aurait encore, à la rigueur, un *quatrième* parti à prendre, celui d'employer la force des armes pour assurer l'exécution du traité; mais il serait trop incompatible avec les circonstances dans lesquelles on se trouve, et trop extravagant sous tous les rapports pour qu'il vaille la peine de s'en occuper sérieusement; il ne s'agit donc que de discuter les trois autres :

1° *Prolongation indéfinie de l'état actuel des choses.*

D'après ce qui a été observé plus haut, aucun danger imminent n'est attaché pour la Porte à la durée, quelque longue qu'elle puisse être, des négociations présentes. Elles ne conduiront pas à une rupture directe; elles se borneront toujours à de

stériles pourparlers et à de vaines démonstrations ; mais cela n'empêche pas qu'elles ne puissent avoir des inconvénients très-graves, et préparer même de fâcheuses complications qui de loin en loin amèneraient des dangers réels.

Sans mettre en ligne de compte les embarras et l'agitation que chaque reprise de cette malheureuse négociation produit dans les conseils de la Porte, il y a quelque chose d'indécent pour une grande Puissance dans l'idée qu'elle se trouve constamment, pour ainsi dire, sous le glaive d'un procès désagréable qu'une autre Puissance peut lui intenter impunément et gratuitement tous les trois mois. La considération politique de la Porte doit nécessairement souffrir d'une situation pareille ; les étrangers, qui d'ailleurs presque tous, ne connaissant pas le fond des choses, se trompent sur les véritables intentions de la Russie, croient la Porte beaucoup plus menacée qu'elle ne l'est en effet ; et ceux de ses propres sujets qui méditent contre elle des projets hostiles sont entraînés par la même erreur, et par conséquent plus disposés qu'ils ne le seraient sans cela à se jeter dans des entreprises funestes. S'il n'y avait que ce seul inconvénient, je regarderais toujours la négociation russe comme un vrai fléau pour la Porte.

Mais les rapports directs entre les deux Puis-

sances ne peuvent que s'en ressentir de même. La mauvaise humeur, le dépit réciproque, les explications déplaisantes, les récriminations, les prétentions inadmissibles, — tout cela doit à la longue aigrir et envenimer les esprits, et quelque ferme que soit aujourd'hui la résolution de l'Empereur Alexandre de ne pas troubler la paix, les années peuvent faire naître des conjonctures où, avec un grand fond d'amertume mutuelle et avec un prétexte de rupture toujours présent, on serait tenté de se porter à des mesures auxquelles on répugnerait beaucoup plus s'il fallait y procéder sans préambule, et en détruisant brusquement des rapports pacifiques définitivement consolidés. Nous ne pouvons pas oublier non plus qu'il y a eu des moments dans cette négociation où les ministres de la Porte, irrités à l'excès et se livrant à un sentiment de dépit fort excusable, ont parlé de leur côté dans un sens très-fier et presque menaçant, et que le souverain lui-même, s'il n'avait pas été retenu par des hommes plus timides ou plus modérés, se serait peut-être embarqué dans une route que la sagesse n'eût pas pu approuver. Des moments pareils suffiraient, dans une époque différente de celle d'aujourd'hui, pour allumer un incendie général.

Ajoutons encore à tout ceci qu'il y a très-peu de Russes qui ne verraient pas avec le plus grand

plaisir une nouvelle guerre contre la Porte ; que, par conséquent, quels que soient les principes et les vues du cabinet de Saint-Pétersbourg, les agents qu'il emploie dans ces affaires, à commencer par ceux du premier rang, sont pour la plupart (car je connais *quelques* exceptions notables) disposés à attiser le feu et à empoisonner toutes les discussions, et que l'on ne saurait trop soigneusement éviter de fournir à tous ces ennemis secrets ou avoués les moyens et les occasions qu'ils attendent avec impatience.

Je regarde donc la négociation avec la Russie comme *une plaie ouverte* que le Gouvernement le plus sain et le plus robuste ne négligerait pas impunément, mais qui, sur un corps déjà malade (je m'exprime ici sans détour), peut donner lieu à des accidents sinistres, et que la prudence et la bonne politique ordonnent *de fermer le plus tôt possible*.

2° *Arrangement définitif par la cession formelle du littoral de la mer Noire.*

Je mets de côté les objections religieuses, nationales, personnelles, d'autant plus que les considérations politiques nous conduiront au même résultat.

Il faut d'abord reconnaître que cette mesure aurait des avantages *momentanés* d'un assez grand

poids ; elle terminerait la négociation sur-le-champ ; elle constaterait aux yeux du monde que la Porte veut la paix avec la Russie , au prix même des plus pénibles sacrifices ; elle mettrait la Russie dans tout son tort , si après un pareil acte de modération elle songeait de nouveau à inquiéter ou à menacer un voisin qui ne lui demande que l'exécution des traités et le repos.

Mais malgré ces avantages momentanés , je n'opinerais point en faveur de cette mesure.

Ce n'est pas que je mette un prix exagéré à l'objet que les deux Puissances se disputent. Je sais bien que la Russie a convoité depuis longtemps la totalité du territoire entre la mer Noire et la mer Caspienne , et que la possession entière de ce plateau élevé , dont elle a successivement acquis la partie la plus considérable , lui assurerait de nouvelles facilités d'inquiéter les provinces ottomanes , tant en Asie qu'en Europe. Mais quand on se rappelle , d'un côté , quels territoires importants la Russie possède déjà sur la mer Noire , et quel faible surcroît de puissance elle obtiendrait par trois ou quatre bicoques sur le Phase , et , de l'autre côté , à quelle distance ces dernières acquisitions se trouvent du centre de son Empire , l'importance matérielle des points contestés diminue beaucoup. Nous savons bien que ce ne sera pas par le rivage oriental

de la mer Noire que la Russie portera des coups redoutables à l'Empire turc, et que si jamais elle se décide à l'attaquer, elle ne dirigera pas ses opérations sur les provinces d'Asie.

Mais donner une sanction solennelle à un acte évidemment injuste et arbitraire, que la Porte a cent fois proclamé tel, qu'elle a peint dans les couleurs les plus odieuses, qu'elle a déclaré incompatible avec son honneur et avec ses devoirs les plus sacrés, — ce serait là une des démarches les plus humiliantes qu'une grande Puissance ait jamais pu s'imposer. Si encore elle avait cédé dès l'ouverture des négociations, cette démarche aurait pu être colorée par quelque prétexte décent; maintenant elle paraîtrait dans toute sa nudité, et comme elle ne serait pas même provoquée par des embarras sans remède ou par un danger imminent, elle ferait la plus mauvaise impression sur les étrangers comme sur les sujets de la Porte. Il y a un terme à tout. Poussée au delà de ce terme, la condescendance devient pernicieuse et, au lieu de sauver un État, ne fait qu'accélérer sa perte. C'est ainsi au moins que, sans être musulman, je raisonnerais sur cette question tant que des considérations majeures, tant que des dangers urgents (tels que je n'en vois pas dans ce moment) ne m'engageraient à fléchir purement et simplement sous la loi du plus fort, et

à compromettre jusqu'aux intérêts de l'honneur pour sauver les débris de mon existence.

Si donc la prolongation indéfinie des négociations est un grand mal, si d'un autre côté la Porte ne veut pas, et d'après mon avis ne peut pas consentir à la cession formelle de l'objet en litige, il reste encore un expédient qui réunirait l'avantage de finir avec celui d'un sacrifice comparativement faible, et qui ne serait désavoué ni par l'honneur ni par la religion.

3° *Arrangement définitif sans cession formelle.*

Si j'avais une voix dans les conseils de la Porte, je proposerais d'adresser au ministre de Russie une déclaration solennelle dans laquelle il serait dit :

Que le Grand Seigneur ne consentirait jamais à ce que la Russie possédât, à titre de propriété, les places sur la mer Noire qui, d'après le traité de Bukarest, devaient être restituées à la Porte ; que des obstacles insurmontables rendaient la cession de ces places impossible, et que le *principe* établi par ledit traité doit être invariablement maintenu ;

Que cependant la Porte, animée du plus vif désir de terminer ses différends avec la Russie, et de vivre désormais avec cette Puissance dans des relations d'amitié inaltérables, proposait de sus-

pendre la question du littoral d'Asie, à condition que toute autre question tenant au traité de Bukarest serait dès ce moment considérée comme définitivement arrêtée, soit d'après le texte littéral du traité, soit d'après les stipulations convenues et signées de part et d'autre depuis l'ouverture des négociations ;

Que si cette proposition était acceptée, la Russie resterait en possession des places sur la mer Noire pendant l'espace de vingt ans, sauf à examiner amicalement au bout de ce terme par quels moyens la disposition primitive des articles VI et XI du traité de Bukarest pourrait être convenablement exécutée ;

Que si la Russie adoptait cette marche, on fixerait provisoirement la ligne des frontières sur la mer Noire d'après le *statu quo* de l'année 1812 (ou 1816), et qu'en même temps on signerait un acte solennel déclarant la négociation finie ; les articles VI et XI du traité de Bukarest remplacés par le susdit arrangement provisoire ; tout autre article de ce traité définitivement confirmé, et toute prétention de part et d'autre réciproquement compensée et définitivement abandonnée.

Si cette déclaration était rédigée avec le soin, avec l'art et avec la dignité qu'exigerait une telle pièce, la Porte en retirerait les avantages suivants :

1° De mettre un terme à une négociation qui ne peut se prolonger qu'à son détriment, comme il a été prouvé ci-dessus ;

2° De sauver ses principes religieux, son honneur et sa considération, en ne sanctionnant pas une occupation contre laquelle elle a constamment protesté jusqu'ici ;

3° De laisser ouverte la question de la propriété définitive des places d'Asie, sauf à la reprendre un jour, et à la reprendre légalement, si les circonstances tournaient en sa faveur, ou à la faire oublier s'il en était autrement ;

4° D'avoir fait une démarche noble et correcte, et en même temps généreuse et pacifique, qui, dans le cas même que la Russie s'y refusât, réunirait les suffrages de tout le monde.

Quant à l'effet que cette déclaration produirait à Saint-Pétersbourg, il serait sans doute téméraire de le préjuger ; mais il y a de fortes raisons pour croire qu'elle ne rencontrerait pas de grandes difficultés. L'année dernière, M. de Strogonoff a notifié lui-même aux ministres de la Porte que si l'on voulait suspendre la négociation, l'Empereur son maître y consentirait. On n'a vu qu'une ruse dans cette proposition ; il est possible qu'au moment où elle a été faite, elle ne fût pas absolument sérieuse ; mais il ne s'ensuit pas que l'Empereur demeurerait sourd

à la même proposition, si elle lui était adressée par la Porte. En partant toujours du fait que l'Empereur n'en veut pas à cette Puissance, qu'il a l'intention sincère de ne pas entamer de nouvelles disputes avec elle, qu'il serait peut-être bien aise, sous plusieurs rapports, de pouvoir annoncer à l'Europe que tout est pacifié, que tout est tranquille et content autour de lui, on ne voit pas ce qui pourrait l'empêcher (je parle toujours de son auguste personne) d'accepter un arrangement qui ne l'obligerait à aucun sacrifice réel. La Russie ne perdrait rien pour le moment, et elle peut bien se flatter d'être aussi puissante dans vingt ans qu'elle l'est aujourd'hui.

Si cependant, contre toute probabilité, la déclaration de la Porte manquait son effet en Russie, ce serait alors le cas de demander l'intervention amicale des autres Puissances.

Les Puissances du centre de l'Europe, c'est-à-dire les Puissances allemandes et l'Angleterre, redoutent si fort tout ce qui pourrait compromettre la paix et conduire à de nouvelles complications, qu'elles n'hésiteront pas à s'expliquer vis-à-vis de la Russie dans une affaire aussi importante pour l'affermissement du système pacifique en général.

.
Si enfin le Gouvernement ottoman répugnait

même à cette mesure suspensive; s'il croyait se rendre responsable en consentant seulement en termes explicites à l'aliénation *temporaire* des places d'Asie, — mon avis serait encore qu'il devrait chercher un prétexte quelconque pour faire mourir la négociation, ne fût-ce qu'en opposant un silence honnête ou des excuses polies à toutes les instances ultérieures. Rien ne déterminera la Russie à la restitution de ces places; si la Porte est également déterminée à ne jamais s'en désister, pas même temporairement, les discussions ne produiront aucun bien; leur prolongation indéfinie ne fera aucun mal à la Russie, mais elle en fera beaucoup à la Porte. Il me semble que, dans une situation pareille, toute résolution quelconque vaut mieux que l'incertitude et le délai.

X

Vienne, 15 juin 1820.

VUES DES PRINCIPAUX CABINETS SUR LES AFFAIRES D'ESPAGNE

Il est bien reconnu que les événements qui se passent et qui se passeront encore en Espagne

sont moins importants pour le reste de l'Europe que les questions immenses qui dans ce moment même sont agitées en France, et dont la solution finale précipitera ou retardera la chute de l'ancien ordre social dans tous les pays civilisés. Mais les Gouvernements étrangers sont réduits au rôle de spectateurs de ces discussions; ils ne *peuvent*, ni ne *veulent* y prendre une part quelconque; leur intervention d'ailleurs ne ferait que renforcer les effets sinistres que l'on redoute et, au lieu de désarmer le parti turbulent, lui fournir de nouveaux prétextes et par conséquent de nouvelles forces.

La révolution d'Espagne, au contraire, est un champ absolument neuf, richement ensemencé, il est vrai, de tout ce que les principes de la nouvelle école ont de plus empoisonné et de plus corrosif, mais qui cependant n'a pas encore porté ses fruits. Cette révolution s'est opérée d'une manière si brusque, il y a tant de violence, tant de férocité, et en même temps si peu d'ensemble, si peu de raison dans sa marche, que les conjectures les plus opposées sur son développement ultérieur sont à peu près également admissibles. Il n'est donc pas étonnant que les différents cabinets, selon le point de vue qu'ils choisissent et surtout selon leur propre situation, jugent très-différemment le système à adopter par rapport à cette nouvelle calamité.

L'Empereur de Russie croit les grandes Puissances appelées par leur intérêt et par leur devoir à arrêter le torrent qui dévaste l'Espagne. Il croit qu'il serait temps encore de lui opposer des digues et qu'il serait au moins juste et honorable de le tenter; il croit de plus que c'est une obligation sacrée imposée par la Quadruple-Alliance aux souverains qui ont signé cet acte. Il ne demande pas des voies de fait et des mesures actives; il n'a proposé jusqu'ici que des représentations sérieuses, concertées entre les quatre Puissances sur la base du maintien de l'ordre public en Europe. Il a témoigné le désir que les ministres de ces Puissances résidant à Paris soient chargés de se réunir pour examiner cette grande question, à moins qu'une entrevue personnelle des souverains, que l'Empereur préférerait à ces conférences ministérielles, ne puisse s'établir quelque part et aborder directement le problème.

D'un autre côté, tout en rendant hommage aux principes et aux raisonnements du cabinet de Russie, on s'effraye des conséquences auxquelles ils pourraient conduire. On soutient que des représentations, que le Roi d'Espagne ne *peut* pas écouter dans l'état où il se trouve, et que les autorités révolutionnaires, seules puissances qui existent aujourd'hui dans ce pays, repousseraient avec

horreur ou avec dédain, ne tendraient qu'à compromettre la dignité des Cours alliées; que l'intervention, une fois entamée par la voie des paroles, ne pourrait être continuée avec honneur que par celle des armes; et que dans la situation actuelle de l'Europe une croisade contre la révolution d'Espagne serait la plus dangereuse comme la plus désespérée des entreprises.

Ces arguments ont été amplement développés dans un mémoire très-volumineux que lord Castlereagh a adressé dans les premiers jours de mai aux cabinets de Vienne, de Berlin et de Saint-Petersbourg¹. Une première dépêche russe², datée du 3 mars, dans laquelle l'Empereur Alexandre avait déjà manifesté ses idées sur les affaires d'Espagne (quoique avec beaucoup moins de force que lorsqu'il eut appris les événements de Madrid des 7 et 8 mars), donna lieu à ce mémoire par lequel le Gouvernement britannique semble avoir voulu prévenir toute proposition ultérieure dans le sens des premières ouvertures de la Russie. Il est clair qu'en composant son mémoire, lord Castlereagh, depuis longtemps décidé sur la marche à tenir par l'Angleterre dans ces événements, a eu pour but

¹ HANSARD, *Parl. debates*, t. VIII, p. 1136.

² Adressée au comte Lieven.

d'éloigner une fois pour toutes des projets et des instances qui ne pouvaient plus qu'embarrasser et inquiéter le ministère anglais. Par là s'explique aussi le ton de ce mémoire moins ambigu, moins réservé et moins respectueux que celui qui règne ordinairement dans ses communications diplomatiques avec la Russie.

Quoi qu'il en soit, le mémoire confidentiel de lord Castlereagh est une pièce très-importante, non-seulement par rapport à l'Espagne, mais comme exposé général des maximes sur lesquelles le Gouvernement anglais paraît avoir invariablement réglé sa conduite pour tout ce qui regarde les mouvements révolutionnaires dans les différents pays de l'Europe. Et comme je ne suis pas encore en état de communiquer l'ensemble de ce mémoire à Votre Altesse, je vais en tracer ici un précis exact.

Lord Castlereagh proteste d'abord fortement contre l'idée de charger les ministres des quatre Puissances à Paris d'une délibération commune sur les questions relatives à l'Espagne. Il se prononce également contre tout projet de réunion des souverains. Selon lui, toute démarche de ce genre ne ferait que sonner le tocsin en Europe et ajouter de nouvelles alarmes à celles dont l'esprit public est déjà frappé dans tous les pays.

Il convient que l'on ne saurait assez déplorer les événements qui se sont passés en Espagne, que l'autorité royale et toute autorité légale quelconque sont complètement anéanties dans ce malheureux pays, qu'il est livré à des fléaux dont personne ne peut calculer le terme. Mais il est persuadé que toute tentative de la part des Puissances étrangères serait non-seulement tout à fait inutile, mais augmenterait le danger qu'elle tendrait à affaiblir, qu'elle exposerait la personne du Roi au péril le plus imminent, et qu'en offrant un prétexte spécieux aux chefs de la révolution, elle rendrait les Cours alliées responsables aux yeux du monde des nouveaux malheurs qui en résulteraient infailliblement. Il se flatte que ces observations auront d'autant plus de poids à Saint-Pétersbourg, qu'en faisant écrire la dépêche du 3 mars, l'Empereur Alexandre ignorait encore l'accession pure et simple de Ferdinand VII à la constitution des Cortès, incident funeste qui achevait l'impossibilité de venir à son secours.

Il en appelle à l'autorité du duc de Wellington, un des juges les plus compétents, sans doute, de l'Europe, pour tout ce qui regarde le caractère des Espagnols et les moyens d'entreprendre quelque chose dans leur pays. Le duc, dans un mémoire séparé rédigé exprès pour cette occasion, déclare

qu'aucune nation est moins susceptible de supporter l'intervention ou d'écouter les conseils des étrangers ; qu'il en a fait la triste expérience dans les guerres qui leur ont rendu leur indépendance, et où, pourtant, ni l'intérêt évident de leur cause, ni l'infériorité manifeste de leurs forces, ni la reconnaissance qu'ils devaient à l'Angleterre, n'ont jamais pu vaincre leur aversion pour leurs alliés ; que leur orgueil national est tel, que plutôt que de se soumettre à une direction étrangère, ils aimeraient mieux périr jusqu'au dernier individu. Lord Wellington parle ensuite en militaire, et prouve par des arguments sans réplique que ce serait une entreprise insensée (dans un moment surtout où la France est condamnée à une inaction absolue) de vouloir donner des lois à l'Espagne par la force des armes, et que ce pays, pour peu qu'il soit défendu, est géographiquement, militairement et politiquement aussi inattaquable et aussi indomptable que la Russie.

Lord Castlereagh conclut de ces données que le projet d'intervenir, en quelque forme que ce soit, dans les affaires intérieures de l'Espagne, est une chimère à laquelle il faut à jamais renoncer. Il croit d'ailleurs qu'en mettant de côté les suites possibles de l'exemple pernicieux que ce pays vient de donner à tous les artisans des troubles en Eu-

rope, — malheur irréparable par sa nature, et que la résistance de dehors rendrait encore plus dangereux, — l'Espagne est trop isolée et trop faible pour donner des inquiétudes sérieuses à d'autres États; que le parti le plus sage est d'attendre tranquillement les chances de l'avenir, d'autant plus que tous leurs renseignements les portaient à croire que, les Cortès une fois réunis, le parti modéré, comprimé aujourd'hui par l'excès de la tyrannie populaire, serait beaucoup plus puissant qu'il ne le paraissait dans ce moment.

Passant de ces observations particulières à des réflexions plus élevées, lord Castlereagh dit : « Il n'y a pas de doute sur le danger général dont la stabilité de tous les Gouvernements est menacée par les principes maintenant en vogue, et par les mesures de plusieurs États pour changer leur régime politique d'après le système représentatif. » Mais son avis est qu'il n'y a plus de remède contre ce danger dans les mesures énergiques ou violentes, qu'il n'y a plus d'autre ressource que de laisser passer l'orage et de sauver ce qui peut encore résister à la destruction. Des coalitions contre les progrès du mal seraient d'autant plus déplacées que dans les pays mêmes auxquels on voudrait les appliquer, tout se réunirait pour les repousser. Il cite l'exemple de la France et s'en réfère à l'opi-

nion du duc de Richelieu, qui regarderait toute intervention des étrangers comme désastreuse et mortelle pour son pays, quelle que soit la situation où il puisse se trouver. Je puis attester que le duc de Richelieu a déclaré dans plusieurs occasions envers les ministres de Russie et d'Autriche, et même dans des lettres confidentielles, « qu'il était décidé à ne plus quitter son poste, à moins que le Roi ne l'y forçât; qu'il tiendrait bon jusqu'au dernier moment, et qu'il espérait obtenir par sa conduite le suffrage des souverains éclairés qui l'honoraient de leur bienveillance, mais *qu'il les conjurait de ne jamais songer à aucune démarche relativement aux affaires intérieures de la France, et d'éviter même soigneusement tout ce qui pourrait en faire naître le soupçon* ».

Lord Castlereagh présente le continent comme formant aujourd'hui deux grandes divisions, dont l'une, la division occidentale, composée de la *France, de l'Espagne, des Pays-Bas, etc.*, se débat dans les mouvements convulsifs des nouveaux systèmes politiques, tandis que l'autre, composée de l'*Allemagne* et de la *Russie*, repose encore sur les bases antiques de la monarchie régulière. Il croit que si cette dernière division veut sagement disposer des ressources immenses qu'elle possède, elle n'échappera pas seulement au danger d'être

entraînée par l'autre, mais finira encore par rendre à celle-ci des services réels lorsque le calme succédera enfin aux tempêtes. Selon lui, aucun projet offensif n'est pour longtemps à craindre du côté de la division occidentale. Elle est trop occupée de ses propres dangers pour troubler le repos des voisins. Ses armées sont réduites au strict nécessaire, à peine suffisantes pour protéger l'ordre dans les pays, tandis que celles des Puissances allemandes et de la Russie se trouvent sur le pied le plus formidable.

Enfin, une des parties les plus intéressantes de ce mémoire de lord Castlereagh est celle où il examine la nature de la Quadruple-Alliance, et la position respective des quatre Gouvernements qui y ont part. L'objet, dit-il, est sans doute le même, et l'Angleterre sent tout le prix de ce pacte, auquel elle restera toujours invariablement attachée. Mais chaque Puissance doit consulter aussi sa propre position, et il serait injuste de méconnaître la différence extrême qui existe, par exemple, entre la Russie et l'Angleterre dans plus d'une des grandes questions du jour. Si l'Empereur de Russie jugeait à propos de se jeter dans les affaires d'Espagne, il n'aurait qu'à calculer les difficultés *matérielles* de l'entreprise. Il en serait bien autrement pour le Gouvernement anglais, qui doit compte de sa con-

duite au Parlement, et à une nation qui ne se contente pas d'un ordre du jour dans les gazettes, qui veut savoir le pourquoi du pourquoi, et chez laquelle d'ailleurs la cause du Roi d'Espagne est généralement en horreur. L'Angleterre ne pouvant pas marcher sur la même ligne avec les Puissances continentales ses alliées, il paraît plus juste et plus sage que celles-ci se rapprochent du système de l'Angleterre, et s'en tiennent à une stricte neutralité que le ministère anglais recommande avec d'autant plus de zèle, qu'il le regarde comme le seul moyen de salut pour l'Europe.

Ces considérations et le mémoire finissent par le passage très-remarquable que voici :

« L'Angleterre possède peut-être autant de force que tel autre État que ce soit pour s'opposer à un danger *matériel et sensible*, lorsque ce danger est reconnu par la nation. Si *l'équilibre territorial* de l'Europe était dérangé, elle agirait certainement avec vigueur; mais le Gouvernement anglais est le dernier dont on puisse exiger ou qui puisse entreprendre de s'engager dans une *question abstraite*.

» Ces observations ont paru nécessaires pour abattre les fausses espérances, auxquelles on pourrait se livrer dans un cas quelconque de troubles domestiques en Europe, relativement au secours de l'Angleterre. Si, par exemple, cette contagion mo-

rale, que nous redoutons aussi sincèrement que d'autres anciens Gouvernements, gagnait une partie de l'Allemagne, et que la révolte éclatât dans l'un ou l'autre de ses États, celui-ci, malgré le profond regret que nous causerait un malheur pareil, aurait tort de compter sur notre assistance. La constitution politique de notre pays nous rendrait incapable d'intervenir dans une affaire de ce genre. Heureusement que chaque Gouvernement de l'Allemagne est placé aujourd'hui sous la protection des forces communes, et que les lois qui viennent d'être si sagement établies obligent la Confédération tout entière à employer ses moyens réunis contre toute insurrection qui aurait lieu dans un État particulier ; ressource précieuse qui doit inspirer au *pays central* de l'Europe un sentiment de sécurité qu'on ne pouvait guère nourrir avant les dernières conférences de Vienne. Nous félicitons l'Allemagne, nous nous félicitons nous-mêmes de ce changement salutaire ; mais nous déclarons aussi avec franchise que de tels remèdes n'auraient jamais pu se trouver chez nous. L'Angleterre est une Puissance, — et vos alliés doivent être assez justes pour le reconnaître, — qui dans ses principes d'action et dans ses résolutions positives ne peut pas se déterminer uniquement d'après le mérite ou l'utilité intrinsèque des mesures qu'on lui propose, mais qui doit toujours

consulter en même temps la direction que lui prescrit une forme de gouvernement très-populaire. *On nous trouvera à notre place* chaque fois que des dangers réels menaceront le système de l'Europe; mais l'Angleterre ne peut pas agir et n'agira jamais d'après un principe de pure précaution contre des dangers possibles. Tel n'était pas non plus le but de la Quadruple-Alliance lors de sa formation; ce n'est pas ainsi qu'elle a été représentée à notre Parlement, qui autrement ne l'aurait pas sanctionnée; et les ministres s'attireraient le reproche de duplicité s'ils voulaient prendre part à des mesures incompatibles avec le sens qu'ils ont eux-mêmes, dans leurs déclarations parlementaires comme dans leurs communications diplomatiques, invariablement attaché à cette alliance. »

Telle n'était pas, il faut bien l'avouer, telle n'était pas absolument dans d'autres temps l'attitude politique de l'Angleterre; tels n'étaient pas le système et le langage de lord *Chatham*, de *M. Pitt* et de *M. Burke*. Mais les circonstances ont changé, et dans celles où l'on se trouve maintenant, les principes proclamés ici par le Gouvernement anglais sont peut-être les seuls conformes à sa situation et à celle de l'Europe. L'Angleterre doit ménager ses finances, son crédit, l'opinion publique, le mécontentement d'une partie trop nombreuse de sa popu-

lation, les embarras de tout genre qui la menacent. S'il se trouvait à la tête de ce pays un homme d'un génie très-supérieur, il est possible qu'il suivrait, et qu'il suivrait avec succès une route différente. Dans les malheurs mêmes de l'Espagne, il y aurait de vastes chances à courir; l'Amérique, perdue à jamais pour cette Puissance, offrirait peut-être à l'Angleterre des compensations magnifiques. — Mais les hommes qui gouvernent la nation sont tels que Dieu les donne; et il serait injuste de prétendre que les ministres anglais ne fussent pas seulement (comme ils le sont sans doute) des hommes éclairés et sages, mais encore des génies transcendants.

Le cabinet de Vienne n'a pas pu balancer longtemps entre les avis opposés de ceux de Saint-Petersbourg et de Londres. Il lui suffisait de juger que toute démarche active, par rapport à l'Espagne, serait vaine et impuissante sans la participation de l'Angleterre. D'ailleurs la situation de l'Allemagne, quoique infiniment améliorée depuis un an, commande toujours les plus grands ménagements, et nous n'avons certainement pas de forces de trop pour les employer à des entreprises hasardées. En rendant la justice qui leur est due au noble dévouement de l'Empereur Alexandre et aux principes qui l'ont guidé dans ses dernières communications, on lui a franchement avoué qu'on regardait comme

inutile et compromettante toute demi-mesure, soit qu'elle regardât l'Espagne, soit qu'elle se rapportât aussi à la France (que l'Empereur avait également en vue), et comme infiniment dangereux tout plan d'intervention réelle dont les moyens d'exécution ne seraient pas complètement assurés.

La Cour de Berlin, invariablement d'accord avec celle de Vienne dans sa marche et dans son langage, s'est expliquée dans le même sens; et comme l'Empereur Alexandre ne voudra pas s'embarquer tout seul dans une entreprise que toute sa puissance ne conduirait jamais à bon port, j'ai tout lieu de croire que l'Espagne sera abandonnée à son sort.

XI

Vienne, 17 juillet 1820.

.
Le courrier a porté la nouvelle d'une révolution qui a éclaté à Naples dans les premiers jours du mois.

Les données très-imparfaites que renfermaient sur cet événement les lettres de Rome et de Florence (car la communication directe avec Naples était interceptée) sont d'une nature si extraordi-

naire qu'on prendrait le tout pour un mauvais rêve ou pour une fable maladroitement conçue, si le résultat ne paraissait pas constaté au delà du doute, et prouvé même par une pièce officielle

Je dois ajouter qu'aucune lettre ou dépêche arrivée de Naples depuis un an ne contenait le moindre indice qui aurait pu nous préparer à une catastrophe pareille ; que le prince *Ruffo*, ambassadeur de Naples à notre Cour, n'en a eu, comme il me l'a solennellement juré, aucun pressentiment, et que le prince *Jablonowsky*, ministre d'Autriche à Naples, homme de beaucoup de sagacité et très-en état d'en juger, qui est parti de cette ville au commencement de juin pour traiter ici ses affaires particulières, nous certifie que, lors de son départ de Naples, la nouvelle d'une révolution dans la lune lui aurait paru plus vraisemblable que celle d'une révolution dans ce royaume. Il semble que la facilité de bouleverser les pays par des révolutions et des constitutions augmente tellement que, d'après l'observation ingénieuse du prince Metternich, il ne faudra bientôt qu'un tambour, se promenant dans les rues, pour proclamer des constitutions dans toutes les capitales de l'Europe.

L'incroyable succès des chefs militaires de la révolution d'Espagne a été, selon toutes les appa-

rences, la première cause des événements de Naples. Il est même plus que probable que des communications secrètes avec l'Espagne auront aplani les voies à cette nouvelle explosion. La secte dangereuse des *carbonari* (les *jacobins de l'Italie*) attendait depuis longtemps des circonstances favorables pour éclater; répandus dans toutes les classes, ils auront trouvé le moyen de corrompre et d'entraîner une partie de l'armée. Il faut cependant, de toute nécessité, que d'autres complots aient concouru avec l'insurrection militaire, et que l'on ait employé des moyens secrets très-persuasifs, pour engager le Roi à une démarche qu'aucun danger imminent ne semblait lui arracher, et que la faiblesse seule de ce souverain n'explique aucunement; car le prince *Ruffo* assure que, tel qu'il l'avait toujours connu, le mot *Constitution* suffisait pour lui donner des crispations de nerfs; et ce qui est tout aussi certain, c'est que le royaume de Naples était depuis 1815, sous l'administration sage et éclairée de M. de *Medici*, un des mieux gouvernés et un des plus contents et tranquilles de l'Europe.

Quoi qu'il en soit, cet événement est terrible pour l'Italie tout entière et très-dangereux pour l'Autriche. Le cardinal Consalvi s'exprime dans les termes les plus alarmants sur les suites qu'il aura d'abord pour les États du Pape. Là tout est mûr

pour un changement, et point de force pour l'empêcher. Il est à prévoir que le mouvement commencera par les *Légations*, qui se détacheront de l'État ecclésiastique pour se constituer en État indépendant. De ce moment la contagion touche à nos frontières. Nous avons dans la Lombardie et dans le Vénitien environ quarante mille hommes de troupes, et heureusement des troupes étrangères à l'Italie; et l'on ne se révolte pas, sans doute, aussi aisément contre la Puissance autrichienne que contre le Roi de Naples et le Pape. Cependant la situation est toujours extrêmement critique, et vu la disposition générale des peuples, il est impossible de se dissimuler que nous sommes arrivés à une de ces époques funestes où l'on ne peut plus compter sur rien, et où l'homme sage doit s'attendre, d'un jour à l'autre, à voir crouler sous ses pieds le terrain qu'il croyait le plus solide et le mieux affermi.

M. le prince Metternich s'est rendu chez l'Empereur pour le mettre au fait de ces tristes circonstances. Depuis que je le connais, je ne l'ai jamais vu aussi frappé d'aucun événement qu'il l'était hier avant son départ. Il reviendra probablement après-demain. L'Empereur avait le projet de rester dans ses terres jusqu'au 24. C'est une question immense que celle du parti à prendre de la

part de l'Autriche dans des conjonctures aussi périlleuses. Il faudra avant tout connaître plus à fond ce qui s'est passé et ce qui va se passer en Italie, pour former un plan raisonnable.

.

(La correspondance est interrompue par le départ de M. de Gentz pour les eaux de Gastein.)

XII

Vienne, 30 août 1820.

Je suis de retour à Vienne depuis deux jours.

.

L'Empereur est décidé à ne reconnaître ni la révolution qui s'est opérée à Naples, ni la prétendue constitution qui doit en être le fruit. Trois motifs également clairs et également incontestables justifient cette résolution : 1° L'illégalité évidente de l'origine de la révolution de Naples, et le danger dont tous les Gouvernements seraient menacés, si l'on admettait le principe qu'une poignée d'officiers et de soldats, mis en avant par une société de conspirateurs, peut déplacer et renverser impunément tous les pouvoirs publics, et disposer à

son gré du trône et de l'État. — 2° L'obligation stricte et sacrée de l'Autriche de veiller à la tranquillité de l'Italie, obligation qui lui est dictée autant par l'intérêt de sa propre sûreté que par la position dans laquelle les transactions des années 1814 et 1815 l'ont expressément placée par rapport au reste de l'Italie. — 3° Les stipulations positives du traité signé en 1815 entre l'Autriche et le Roi de Naples ¹, rétabli sur son trône par les armées autrichiennes; un article secret de ce traité statuant explicitement que le Roi de Naples ne procéderait à aucun changement dans le régime politique de ses États sans en avoir préalablement averti la Cour de Vienne.

C'est par des motifs aussi puissants que l'Empereur a pris le parti de rompre toutes les relations diplomatiques avec la Cour de Naples, de ne pas recevoir de ministre de sa part, et de regarder comme nul et non avenue tout ce qui s'est passé dans ce pays depuis le 6 juillet. Le prince *Cariati* ² est parti de Vienne sans avoir vu l'Empereur et sans avoir pu remettre sa lettre de créance. Le Gouvernement provisoire établi à Naples, craignant l'effet que l'aveu de cet affront produirait dans le public, a tâché de le dissimuler en nommant le

¹ NEUMANN, *Recueil des traités*, etc., t. II, p. 561.

² Envoyé par le Gouvernement provisoire.

vieux duc de *Gallo* (assez connu par la part qu'il a eue au traité de Campo-Formio, en 1797, et ensuite à une infinité de vilaines intrigues) ambassadeur à la Cour impériale, à la place du prince *Ruffo* qui avait donné sa démission dès la première nouvelle d'une révolution. Le duc de *Gallo*, quoiqu'on le dise déjà à Rome, sera tout aussi peu reçu que le prince *Cariati*. Le prince *Jablonowsky*, jusqu'ici ministre d'Autriche à Naples, a eu son rappel sans être remplacé, et toute communication est dorénavant suspendue.

Si le rétablissement de l'ordre en Italie exige des opérations militaires, l'Empereur ne s'y portera qu'avec l'aveu formel et bien prononcé de ses alliés. L'affaire de Naples est traitée comme une affaire européenne; l'Autriche n'y entreprendra rien qui ne soit sanctionné par les autres Puissances. Il faut donc établir un *concert*. Dans le fait ce concert existe; et Votre Altesse verra bientôt, par la suite de ce rapport, que nous connaissons déjà à l'heure qu'il est les vues et les dispositions des principales Cours de l'Europe, et qu'elles sont pleinement d'accord avec les nôtres; mais il s'agit de donner à cet accord une forme précise et solennelle. C'est là le point sur lequel roule aujourd'hui toute la correspondance diplomatique, et je ne puis pas mieux éclaircir l'état actuel des choses qu'en indiquant

sommairement ce qui se passe à cet égard entre les grandes Cours. Je commencerai par celle de Russie.

Votre Altesse se rappellera, par une dépêche du mois de juin, qu'à propos des événements d'Espagne l'Empereur Alexandre avait énoncé le désir d'une *réunion des cabinets*, pour délibérer en commun sur les moyens de mettre des barrières aux progrès des révolutions. Le Gouvernement anglais, par des raisons que j'ai souvent développées, repoussa ce projet entièrement; l'Autriche et la Prusse, y voyant aussi quelques inconvénients, ne se mirent pas en avant pour le soutenir. Comme cependant l'Empereur Alexandre avait témoigné un empressement particulier de s'aboucher au moins avec l'Empereur d'Autriche sur les grands objets du jour, celui-ci, avant de quitter Prague, proposa à l'Empereur de Russie de se rendre au camp de Pesth. Quinze jours plus tard, et avant que l'on pût connaître l'effet de cette invitation, éclata la révolution de Naples. L'Empereur écrivit alors une seconde fois à l'Empereur Alexandre, pour lui faire observer que l'entrevue qu'il n'avait proposée d'abord que pour répondre à des sentiments d'amitié et pour jouir d'un entretien auquel il attachait toujours le plus grand prix, lui paraissait maintenant l'objet d'un intérêt supérieur, puis-

que rien ne serait plus salulaire que le concert le plus intime des deux souverains sur la marche à adopter dans un moment aussi singulièrement critique. Pendant que cette *seconde* lettre était en route, on reçut à Vienne la réponse à la *première*. L'Empereur y annonçait que, comme le camp de Pesth était fixé au 18 septembre, il se voyait frustré du plaisir d'y assister, attendu que la diète de Varsovie devait avoir lieu au mois de septembre et ne finirait que vers la mi-octobre; toute entrevue postérieure, à quelque endroit que l'on pourrait indiquer à cet effet, serait toujours dans les vœux de l'Empereur.

La seconde lettre n'arriva en Russie qu'après le départ de l'Empereur Alexandre de Saint-Pétersbourg; il la reçut à Pultawa, et c'est de là qu'il expédia le 3-15 août un courrier pour Vienne, porteur d'une nouvelle réponse. Dans celle-ci, après avoir déclaré, dans les termes les plus précis et les plus forts, « qu'il approuvait entièrement la manière de voir du Gouvernement autrichien et toutes ses démarches relativement à la révolution de Naples, — qu'il était prêt à se joindre *sans restriction ni réserve à toutes les mesures énergiques* que l'Empereur son frère jugerait à propos de prendre — et qu'il abandonnait avec une pleine confiance l'initiative de ces mesures à l'Autriche comme à la

Puissance la plus directement intéressée aux affaires d'Italie, et la plus à portée d'en juger », — après cette déclaration bien remarquable — l'Empereur ajoute que, animé toujours du même désir de conférer avec son ami, il acceptera avec empressement tout rendez-vous quelconque qu'on lui donnera après la diète de Varsovie, soit sur les frontières des deux Empires, soit ailleurs.

Cette lettre de Pultawa était accompagnée d'une dépêche du comte Capo d'Istria adressée au comte Goloffkin, dans laquelle il expose au nom de l'Empereur que, sans méconnaître les avantages d'une entrevue personnelle des deux Empereurs, une réunion des cinq grands cabinets, à l'instar de celle d'Aix-la-Chapelle, lui semblerait cependant plus efficace encore, et plus conforme aux graves conjonctures où se trouvait l'Europe. Il charge le comte Goloffkin de discuter cette idée avec M. le prince Metternich, et de prier celui-ci, dans le cas qu'il le crût utile et praticable, de rédiger un plan pour cette réunion et de la proposer sans le moindre délai aux Cours de Londres, de Paris et de Berlin.

Le prince a répondu à cette dépêche qu'une réunion formelle des cabinets, pour prendre en considération les affaires de Naples, présentait des difficultés qu'on aurait de la peine à surmonter. Le

Gouvernement français en avait, à la vérité, exprimé aussi le vœu ; l'Autriche et la Russie, sans en reconnaître la nécessité, n'y seraient pas contraires en principe. Mais comment obtenir l'accession du Gouvernement britannique qui s'était hautement prononcé contre tout projet pareil, et qui, dans l'état actuel de ses affaires domestiques, n'y consentirait certainement pas ? A quoi bon d'ailleurs encourir les longueurs d'un congrès proprement dit, pour un objet sur lequel déjà les Cours alliées ont fait connaître l'opinion la plus uniforme, qui se réduit à un petit nombre de questions, et qui n'exige de la part des Puissances qu'une déclaration commune de leurs principes et de leurs vues ? Au lieu de perdre un temps précieux par les préparatifs d'un congrès, il suffira que les Cours alliées chargent leurs ministres à Vienne de concerter avec l'Autriche la marche à suivre, et les paroles à rendre publiques dans cette occasion. De cette manière le but réel sera rempli promptement, simplement, sans fournir un texte à mille conjectures et à mille alarmes qu'un congrès en forme provoquerait partout en Europe.

En séparant entièrement cette question de celle de l'entrevue personnelle, S. M. l'Empereur a écrit en même temps à l'Empereur Alexandre, et lui a proposé l'entrevue à *Troppau* après la diète

de Varsovie. Si, comme je n'en doute pas, cette proposition est acceptée, elle se réalisera vers le 15 octobre. On n'a pas encore fait d'ouverture au Roi de Prusse; mais comme l'Empereur Alexandre n'aurait, sans doute, aucune objection contre sa présence, je présume que notre Empereur l'invitera.

Voilà donc où nous en sommes avec la Russie. La seule question qui nous divise encore est celle de la réunion formelle en congrès, que le cabinet de Russie paraît désirer, que nous croyons inutile et même impraticable, et qui, dans quelque sens qu'elle se décide, ne peut rien changer à l'unanimité fondamentale des Puissances.

Le Gouvernement *français* s'est expliqué sur la révolution de Naples avec une force et une franchise auxquelles, malgré ce que nous savions de la pureté de ses principes, nous ne nous serions guère attendus. J'aurai l'honneur de communiquer à Votre Altesse le mémoire qu'il a fait remettre ici quelques jours avant mon arrivée. Il n'était pas possible d'en faire prendre copie pour le départ du présent courrier. Le ministère de France regarde comme celui de Vienne la révolution de Naples comme un attentat criminel, réprouvé par tous les principes du droit et de la morale publique, et de l'exemple le plus funeste pour la

sûreté de tous les États, quelle que soit la forme de leur Gouvernement. Il approuve, sans restriction, l'ensemble des mesures adoptées par la Cour de Vienne; il est d'avis qu'en vertu des engagements pris à Aix-la-Chapelle, les cinq Puissances signataires de ces actes doivent procéder à une déclaration commune et concerter toutes les démarches qui y auront rapport. Il propose même (comme j'ai eu déjà l'honneur de l'observer à propos de l'opinion de M. de Metternich) une réunion en forme de congrès, pour donner plus de solennité aux conclusions des Puissances.

Le Gouvernement *anglais* ne l'a pas cédé aux autres dans le jugement sévère qu'il a porté sur les événements d'Italie. Je n'ai pas encore pu lire toutes les dépêches de Londres, mais j'ai été frappé de plusieurs passages d'un mémoire de lord Castlereagh, où, en parlant avec horreur de ces complots tramés dans les ténèbres, et exécutés par des militaires sans foi et sans honneur, il applaudit à toutes les résolutions de la Cour de Vienne, déclare que l'Angleterre se placera exactement sur la même ligne, ne recevra aucun ministre de Naples, suspendra les communications diplomatiques, etc. Le cabinet de Londres n'hésitera pas à approuver et à sanctionner même publiquement et formellement tout ce que l'Autriche

jugera nécessaire pour rétablir l'ordre à Naples, et pour préserver le reste de l'Italie de l'infection de la fièvre révolutionnaire. — Jusque-là tout est admirable dans ces dépêches. Mais l'Angleterre ne peut pas aller plus loin. Sa position intérieure ne le lui permet pas. Elle prêtera à ses alliés tout le secours *moral* qu'ils lui demanderont; mais elle ne s'engage à aucune coopération *matérielle*; c'est le système qu'elle a distinctement annoncé dans ses mémoires sur la révolution de l'Espagne; et il est clair qu'elle ne s'en écartera pas. C'est par les mêmes raisons et pour ménager autant que possible l'opinion publique dans son pays, déjà trop agitée et trop peu favorable au Gouvernement, que les ministres anglais préfèrent les négociations particulières à l'appareil d'un congrès, auquel d'ailleurs, vu ce qui se passe en Angleterre, lord *Castlereagh* ne pourrait jamais prendre part en personne.

Il est inutile de dire que la *Prusse*, fidèle à la ligne de conduite qu'elle a invariablement suivie depuis quelques années, a montré, par rapport aux événements d'Italie, la même confiance dans les conseils, le même attachement aux intérêts de l'Autriche, qui font aujourd'hui la base de son système politique.

XIII

Vienne, 20 septembre 1820.

Nous avons reçu hier, par un courrier expédié de Varsovie le 13, les réponses aux communications dont j'ai eu l'honneur d'informer Votre Altesse par mes dernières dépêches. C'est d'abord une lettre de S. M. l'Empereur Alexandre à notre Empereur, par laquelle il accepte avec empressement la proposition d'une entrevue après la diète de Varsovie, en annonçant qu'il arrivera à Troppau le 20 octobre. On ne peut rien imaginer de plus satisfaisant, de plus honorable pour l'Empereur d'Autriche que les termes de cette lettre. J'en ai été vivement frappé. Elle contient en outre quelques réflexions aussi justes que profondes sur l'état actuel des choses et sur la nécessité urgente d'arrêter le torrent des révolutions. Toute la lettre est un chef-d'œuvre.

La réponse du comte Capo d'Istria à M. de Metternich a principalement pour objet de discuter la forme à donner au concert des Puissances alliées. L'Empereur de Russie tient toujours à l'idée d'un congrès tel que celui d'Aix-la-Chapelle, qu'il regarde comme le meilleur, sinon

comme le seul moyen d'assurer aux résolutions des Puissances tout le poids et toute la solennité dont elles ont besoin. Il ne veut pas non plus séparer la question de l'Espagne de celle de Naples; et en revenant sur les ouvertures faites par la Russie à propos de la révolution de Madrid, M. de Capo d'Istria ajoute que « si l'on avait alors voulu prêter l'oreille aux avis de l'Empereur, peut-être la révolution de Naples n'aurait jamais eu lieu ».

L'Autriche ne s'opposera certainement pas, pour son propre compte, à une réunion des cinq cabinets, qui ne pourrait avoir pour elle que des avantages, sans aucun inconvénient. Elle est convaincue d'avance que sa marche n'en sera ni gênée, ni ralentie; et le comte Capo d'Istria observe lui-même « que toutes les Cours étant d'accord à déférer à l'Autriche l'exécution des mesures actives à prendre en Italie pour le salut commun, rien ne l'empêcherait de poursuivre ces mesures ». — Les objections de la Cour de Vienne contre un congrès formel ne sont fondées que sur la difficulté évidente d'engager l'Angleterre à y prendre part.

Cette différence de vues ne portant que sur la *forme* du concert, — car il ne paraît en exister aucune sur le fond des questions, — s'aplanira probablement par des explications ultérieures; et si

elle n'est pas levée plus tôt, elle le sera au moins dans l'entrevue de Troppau. Si à cette époque, et après que l'on se sera prononcé sur les mesures les plus urgentes, l'Angleterre se réunit aux autres Puissances en faveur d'un congrès, il n'y a pas de raison pour que l'Autriche y mette le moindre obstacle.

P. S. Annonce de la révolution en Portugal¹.

XIV

Vienne, 14 octobre 1820.

.
 Votre Altesse a vu par mes dernières dépêches que le Gouvernement anglais répugne à une réunion formelle de cabinets, qui le mettrait dans le cas de se prononcer devant l'Europe. Après les premières déclarations de la France, déclarations dans lesquelles un congrès était articulé comme nécessaire, avant même que l'on ait connu à Paris les intentions analogues de la Russie, Votre Altesse sera étonnée d'apprendre que les scrupules du cabinet de Londres ont gagné jusqu'à un certain

Note de la main de M. de Gentz.

point celui de Paris. Tel est cependant le fait. Le Gouvernement français craint maintenant de trop s'éloigner du Gouvernement britannique et d'en courir des reproches et des critiques chez lui, en se plaçant sur une ligne que son aîné en fait de constitution trouve trop hasardée. C'est par cette raison que M. le duc de Richelieu a abandonné son projet de se rendre lui-même à la réunion des souverains, et qu'il a donné ses instructions à M. de Caraman, auquel le comte de la Ferronnays, ministre de France à Saint-Pétersbourg, sera adjoint. Cette espèce de mouvement rétrograde (quoique dans le fond rien n'ait changé dans les dispositions de la France) déplaira excessivement à l'Empereur de Russie.

Quant à l'Angleterre, nous n'avons jamais pu espérer un instant de voir ni lord Castlereagh, ni le duc de Wellington (les deux seuls ministres dont la présence nous eût été essentiellement utile) assister aux conférences. Ni l'un ni l'autre ne peuvent s'absenter de Londres tant que l'affreux procès de la Reine ne sera pas terminé. Il n'y aura donc que lord Stewart, et peut-être quelque diplomate en second, qu'on lui enverrait au secours.

Ces pruderies politiques, — je ne trouve pas de meilleur terme pour exprimer l'allure de la France et de l'Angleterre, — sont sans doute fâcheuses.

Je ne crois cependant pas que le fond des choses en souffrira beaucoup. Les principes et la manière de voir de ces deux Gouvernements n'ont éprouvé aucun changement; ils ont seulement peur de se compromettre avec leurs parlements, leurs partis d'opposition, en adoptant trop hardiment la marche et le langage des Cours continentales. La Russie, l'Autriche et la Prusse, heureusement libres encore dans tous leurs mouvements, et assez puissantes pour soutenir ce qu'elles arrêtent, pourraient adopter, *sans* le concours de l'Angleterre et de la France, un système tel que les besoins et les dangers du moment le demandent; il est même permis de croire que ce système en serait plus compacte et plus vigoureux; mais toute mesure qui ne serait pas sanctionnée par les cinq Cours ferait naître l'idée d'une scission dans la Grande-Alliance. C'est cette considération seule qui a engagé et qui engagera encore les trois souverains à admettre des modifications et des tempéraments dans leur marche, plutôt que de séparer leurs conseils de ceux de leurs alliés *constitutionnels*.

.

XV

Troppau, 30 octobre 1820.

.

Les souverains et les ministres sont certainement venus ici avec les intentions les plus respectables. Un esprit de bienveillance, de confiance, et l'on peut même dire de cordialité réciproque, les anime tous, comme cela devait être dans une occasion où personne ne vise à des intérêts particuliers, et où par conséquent les vues de l'un ne peuvent ni heurter ni blesser les vues de l'autre. L'Empereur de Russie s'entretient souvent avec celui d'Autriche. Il a eu le lendemain de son arrivée une conversation de trois heures avec M. le prince Metternich, dans laquelle il lui a parlé avec une franchise sans bornes, non-seulement sur l'affaire du moment, mais sur la situation générale du monde et sur la manière dont il voit aujourd'hui une quantité d'objets qui, dans des époques antérieures, s'étaient présentés à son esprit sous des formes et des couleurs différentes. Des centaines de rapports officiels ne jetteraient pas sur l'attitude présente du plus puissant souverain de l'Europe les lumières que le prince a pu recueillir dans cette mémorable conversation.

L'Empereur Alexandre a longtemps nourri l'idée si flatteuse pour un souverain magnanime que des changements et des améliorations sensibles pouvaient avoir lieu dans le système de gouvernement des États de nos jours, sans que pour cela l'autorité suprême fût dérangée dans l'exercice de ses hautes fonctions, et sans que les droits existants fussent sacrifiés à des innovations téméraires. Cette opinion, qui a valu à l'Empereur assez gratuitement la réputation de protecteur juré de ce qu'on nomme aujourd'hui *les idées libérales*, l'Empereur y tient peut-être encore jusqu'à un certain point; mais une cruelle expérience, prouvant que le dernier but de tous ces apôtres de liberté, d'égalité et de droits populaires n'était que la licence, l'anarchie et des bouleversements affreux, l'a refroidi depuis quelques années sur ses anciennes espérances, et ne lui a plus laissé voir que l'énorme danger dont tout l'édifice social était menacé d'un bout de l'Europe à l'autre.

Ce qui vient d'arriver à Varsovie a dû le confirmer dans ses justes appréhensions. La diète n'a présenté qu'un spectacle continu d'opposition, d'hostilités et de tumulte. Les lois proposées par le Gouvernement ont été rejetées par d'immenses majorités; les ministres, les fonctionnaires publics, tant civils que militaires, ont été accusés tour à

tour, traités même avec beaucoup d'indécence; des séances de douze, seize heures ont été employées à lire des pétitions remplies de plaintes, de déclamations et d'invectives. Enfin, Votre Altesse a vu le discours de clôture de l'Empereur. Il dit tout; et qui ne serait pas frappé et surpris de ce qu'une nation naguère sans nom et sans patrie, qui ne doit sa nouvelle existence qu'aux bienfaits de l'Empereur, une nation qui, faute de reconnaissance, devrait au moins être retenue par la crainte d'offenser un aussi puissant souverain, se permette de pareilles extravagances?

On assure qu'outre le scandale donné par les Polonais, des symptômes de cet esprit turbulent et de cette fermentation contagieuse qui tourmentent l'Europe se sont manifestés jusque dans l'intérieur de la Russie et assez près même du centre de l'Empire.

L'Empereur est arrivé ici pénétré de la nécessité de mettre des bornes à un torrent que les démarcations géographiques ne semblent plus pouvoir arrêter. Cette pensée l'occupe jour et nuit; tout autre intérêt lui paraît subalterne et presque chétif. Il a toujours eu beaucoup d'attachement et une estime profonde pour l'Empereur d'Autriche. Il lui voue ces sentiments plus que jamais; il dit « que c'est le seul homme qui ne se soit jamais

trompé ». Jugeant l'extrême difficulté de combattre un mal que l'incurie et l'aveuglement des Gouvernements ont trop longtemps laissé sans frein et sans contre-poids, et sur les progrès duquel peut-être les congrès mêmes de 1814 et 1818 ont quelque chose à se reprocher, jugeant, appréciant, sentant la difficulté de toute mesure efficace, l'Empereur est prêt à embrasser avec chaleur tout plan raisonnable qui peut lui être présenté. Voilà la cause de l'empressement avec lequel il s'est rendu à cette réunion ; tout le reste lui est indifférent.

Le comte *Capo d'Istria*, dont je vous ai souvent tracé le caractère, homme d'honneur, d'une intégrité à toute épreuve, ami sincère de tout ce qui est beau et bon dans la nature humaine, âme noble et désintéressée, esprit élevé, — mais malheureusement pas toujours esprit juste, a partagé avec l'Empereur, depuis qu'il possède sa confiance, le rêve d'un meilleur ordre de choses exécuté sur une génération totalement pervertie. Il n'en est pas peut-être revenu encore aussi complètement que son auguste maître ; mais il a fait beaucoup de chemin aussi, et d'ailleurs l'ascendant de l'Empereur doit naturellement l'emporter dans une question de cette importance. Le comte *Nesselrode*, plus simple, plus timide, mais connaissant mieux peut-être que son collègue l'allure du monde

et des hommes, n'est pas dans le cas de modifier ses opinions; il a été de tout temps sur la même ligne.

Le Gouvernement français a été, comme Votre Altesse se rappellera, le premier à élever la voix ou, pour mieux dire, à sonner le tocsin sur la révolution de Naples. Plus tard, et quand il s'est aperçu qu'on n'irait pas le même train en Angleterre, il a commencé à faire des réflexions; il a adouci son langage; il a eu l'air même de vouloir revenir sur ses pas. Ces vacillations, que les circonstances peuvent excuser, mais qu'elles ne peuvent pas justifier (car pourquoi prendre dès le premier moment un ton qu'on n'est pas sûr de pouvoir soutenir?), ont fait tort au cabinet de France dans l'opinion des autres cabinets; et le jugement sévère que la Russie surtout en a porté n'est ni gratuit, ni injuste. Cependant, MM. de Caramau et de la Ferronnays sont venus ici; ils assistent aux conférences, mais je suis loin de croire qu'ils y joueront un rôle fort actif.

Il en sera de même de l'ambassadeur d'Angleterre; mais ceci était prévu. Le Gouvernement anglais s'était déjà prononcé à Aix-la-Chapelle sur l'interprétation très-resserrée qu'il donnait au *casus fœderis* de la Quadruple-Alliance. A l'époque

de la révolution d'Espagne, il avait fait connaître ses principes sur l'intervention dans les troubles intérieurs des autres pays. Si, au mois d'avril et avant le commencement de ses vexations domestiques, le ministère anglais s'était déjà refusé à toute coopération dans des mesures qui regardaient le régime politique des autres États, comment aurait-on pu espérer qu'il changerait de système au milieu de ces secousses violentes qui rendent son existence même précaire, et dont personne ne peut encore calculer le dernier terme? Les vaisseaux qu'il a envoyés pour croiser devant la baie de Naples ont eu leurs instructions secrètes, et il est probable que ces instructions ne regardent qu'un seul cas, lequel échéant les ministres croient pouvoir défendre leur intervention. Mais, dans cette mesure, tout est isolé; tout porte sur des intérêts essentiellement anglais; rien n'est concerté avec les autres Puissances. Si cent mille Autrichiens entraient à Naples, il n'est pas dit que *pour cette raison* les frégates anglaises tireraient un seul coup de canon. Le Gouvernement anglais est moins disposé encore à prendre part à un concert formel des Puissances, établi en vertu de la Grande-Alliance. Beaucoup plus conséquent que le cabinet de France, qui ne sait pas trop lui-même ce qu'il doit désirer ou craindre, le ministère de Londres

fait en secret les vœux les plus ardents pour le succès de tout ce que les Puissances peuvent entreprendre contre le système révolutionnaire ; mais il connaît sa position et ne veut point bercer ses amis d'espérances trompeuses. C'est par un motif de loyauté et de bienveillance, pour affaiblir le mauvais effet de son éloignement forcé des délibérations communes, qu'il a autorisé lord Stewart à assister aux conférences ; mais son pouvoir n'ira guère plus loin.

La France et l'Angleterre ne sont donc dans le fait que les accessoires, les décors externes de la pièce ; c'est entre la Russie et les Puissances allemandes que tout doit se décider. Voilà, Monseigneur, en peu de mots le fond de la chose. Si la Russie et l'Autriche peuvent convenir de quelques remèdes efficaces, les conférences de Troppau auront des résultats, peut-être de grands résultats ; si ces deux Cours ne trouvent pas les moyens de résoudre le problème, il restera tel qu'il est.

L'affaire de Naples n'est qu'une partie de la question bien plus générale, bien plus compréhensible, qu'il s'agit d'aborder ici. Il faut trouver des mesures propres à prévenir de nouvelles révolutions, à arrêter le torrent par des barrières plus ou moins insurmontables. Mais on ne s'occupera de cette question (qu'en attendant chacun de nous

ne cesse de méditer) que lorsque tout ce qui regarde Naples sera définitivement déterminé.

Le Gouvernement révolutionnaire de Naples vient de faire une démarche qui peut puissamment influer sur les résolutions à prendre. Il a adressé un mémoire à la Cour de Vienne, dans lequel il lui demande des explications sur le rassemblement de ses troupes dans la haute Italie. Cette pièce, rédigée avec autant d'arrogance que de gaucherie, est du 2 octobre, lendemain du jour de la réunion du soi-disant Parlement. On ne peut y répondre que par un manifeste de guerre, et elle fournirait ample matière à ce manifeste. Nous n'en sommes pas encore à ce point. Notre armée peut entrer en campagne au premier signal; mais le coup doit partir d'ici, et il ne sera certainement pas frappé dans les ténèbres.

XVI

Troppau, 21 novembre 1820.

.
 Le souverains alliés ne pouvant pas, sans se compromettre, entrer dans des explications quel-

conques avec le Gouvernement actuel de Naples, qu'ils ne reconnaissent pas et qu'ils sont décidés à ne jamais reconnaître, ont pris la résolution *d'adresser au Roi de Naples des lettres de cabinet, pour l'inviter à venir les joindre de sa personne, et délibérer avec eux sur les intérêts de son Royaume.*

Cette démarche, à laquelle probablement personne ne s'attendait, ni à Naples, ni ailleurs, frappera aussi de prime abord Votre Altesse comme n'offrant aucune chance de réussite. Comment ceux qui depuis quatre mois tiennent le Roi en chartre privée, et se servent de son nom pour gouverner, consentiraient-ils à ce que ce vieillard se remette non-seulement en liberté, mais entre les bras des souverains, dont les dispositions relativement à la révolution de Naples ne sont pas équivoques? — C'est sans doute la première question qui se présente.

Mais lorsqu'on se rappelle quel est l'état actuel du Royaume de Naples, la tentative des cabinets prend une face différente. Deux partis se disputent le pouvoir. Les constitutionnels modérés, que nous nommons muratistes (sans vouloir dire par là qu'ils regrettent le règne de Murat), ont un intérêt évident à se prêter à tout ce qui peut amener un dénoûment pacifique, puisque pour eux c'est le seul et unique moyen, non-seulement de se tirer

d'affaire avec des avantages personnels, mais encore de se soutenir contre les enragés qui les menacent et les attaquent sans cesse et finiront infailliblement par les détruire. Mais la même raison qui, d'après toute vraisemblance, déterminera le parti modéré à ne pas empêcher le départ du Roi, portera les chefs des *carbonari* à s'y opposer. Si cette lutte se décide par les forces physiques, il est bien clair que le Roi ne partira pas, quel que soit son désir ardent, indubitable, d'accepter l'invitation des souverains. Mais la dextérité et la ruse auront aussi leur part dans cette décision; et comme il est impossible de prévoir lequel des deux partis l'emportera, on peut dire que les paris sont ouverts pour et contre.

Quelle que soit l'issue, elle ne peut que tourner à notre profit. Si le Roi arrive, les Puissances ont une base de négociation et un instrument puissant pour le rétablissement de l'ordre et de la paix en Italie; et en supposant même que, malgré la présence du Roi, on soit obligé de recourir aux armes contre les rebelles, c'est toujours beaucoup que le nom, l'autorité et la personne du Roi venant à l'appui de nos mesures comme de nos paroles.

Si l'on empêche le Roi de partir, son état de captivité sera constaté d'une manière authentique et patente, tandis que jusqu'ici les factieux, en pro-

clamant sa soi-disant liberté, ont pu impunément tromper et entraîner les gens faibles et crédules dans les pays étrangers. Ce fait seul n'est pas indifférent, ni pour l'attitude présente des Puissances, ni pour leurs opérations futures.

Enfin, la démarche des souverains est utile, peut-être même nécessaire, pour l'opinion publique. Nous ne pouvons pas nous cacher que cette opinion, loin de favoriser notre cause, est un ennemi formidable de plus que nous avons à combattre, et il nous importe extrêmement de ne pas faire croire que nous ayons choisi la voie des armes tant qu'il restait une autre chance de succès

.

Nous n'avons pas eu de nouvelles ni de Paris, ni de Londres, relativement à nos affaires d'ici, depuis l'ouverture des conférences. Nous n'attendons rien, absolument rien de Londres, où les affaires semblent de nouveau aller fort mal, et où les ministres se débattent dans une agonie pénible. Mais il importe bien plus d'apprendre quel parti le Gouvernement français va embrasser par rapport à la révolution de Naples. En attendant, les ministres de France et d'Angleterre sont ici dans une nullité parfaite; et quoique les trois cabinets délibérants leur fassent part de tout ce qui se passe entre eux, ils laissent percer quelquefois un peu d'humeur sur

le rôle insignifiant qu'ils jouent. Tout homme juste doit cependant reconnaître que ce n'est pas la faute des trois cabinets, qui seraient trop heureux si la France et l'Angleterre voulaient entièrement partager leur marche.

.

XVII

Troppau, 30 novembre 1820.

.

Depuis le départ du courrier qui a porté à Naples les lettres d'invitation, nous nous trouvons ici dans une espèce de stagnation. La question napolitaine est suspendue jusqu'à ce que l'on connaisse l'effet de cette démarche. Nous nous occupons, il est vrai, très-sérieusement des mesures générales à adopter contre le progrès du mouvement révolutionnaire; mais c'est un objet qui exige des délibérations lentes, bien mesurées et bien approfondies. Je ne voudrais pas, et je ne pourrais même pas en rendre compte à Votre Altesse dans l'état d'immatrité où se trouve encore cette discussion. Je dois me contenter de dire que le but auquel on vise est un *acte de garantie* pour le maintien de l'ordre

légal et des institutions fondamentales sur lesquelles il repose dans tout État européen; acte qui, si nous pouvions l'obtenir, assurerait, autant qu'il est encore au pouvoir des grandes Puissances, la paix *intérieure* des États, comme les transactions de 1814, 1815 et 1818 ont assuré leurs possessions et la paix *politique* de l'Europe.

Cette grande affaire n'est traitée jusqu'ici qu'entre les trois cabinets. Les ministres de France et d'Angleterre n'y prennent aucune part, puisque leurs instructions trop limitées ne leur permettraient pas même d'articuler une opinion sur des sujets aussi graves. C'est un mal, un bien grand mal pour l'Europe que cette séparation des Puissances dont chacune est animée des mêmes principes et des mêmes intentions, mais que leurs positions individuelles ont jetées dans des routes différentes (sans être opposées). Je me flatte cependant depuis quelques jours qu'à force de persévérance et de ménagements nous arriverons à quelques résultats, que les Gouvernements constitutionnels, malgré toutes les entraves qui les lient, ne refuseront pas d'adopter.

L'attitude réciproque des cinq cabinets a fait prendre à cette réunion de Troppau une singulière tournure.

Les ministres de France et d'Angleterre ne sont

pas contents et ne peuvent pas l'être du rôle qu'ils jouent ici, et qui, sans doute, est peu conforme à la dignité des Puissances qu'ils représentent. Mais ils sont trop justes pour en accuser aucun des trois autres cabinets, qui ne demanderaient pas mieux que de pouvoir tout partager avec eux. Ce qui est très-singulier, c'est que, depuis l'ouverture des conférences, nous n'ayons encore eu aucune communication de Paris relative aux objets que nous traitons. Le ministère français est-il trop occupé de ses élections? ou flotte-t-il dans l'incertitude sur le parti à prendre? Personne ne le sait. Les communications de Londres, au contraire, ne nous manquent pas; elles sont amicales, bienveillantes, conçues dans le meilleur esprit; mais le refrain perpétuel est : « Nous ne pouvons rien faire dans notre situation présente. »

Depuis le départ des courriers pour Naples, on a agité pendant plusieurs jours la question : s'il valait mieux prolonger le séjour de Troppau, ou aller tout de suite à Vienne pour y attendre les événements. L'Empereur Alexandre s'est fortement opposé à ce dernier parti. Il a déclaré qu'étant décidé à ne pas s'arrêter à Vienne plus de deux ou trois jours (puisqu'il ne voulait absolument pas que le public de Pétersbourg et de Moscou le crût capable de chercher des amusements dans une

époque aussi sérieuse), il préférerait se rendre en droiture à Laybach, si l'on ne voulait pas rester à Troppau.

XVIII

Troppau, 12 décembre 1820.

.
 Lorsque le courrier portant l'invitation au Roi de Naples fut expédié d'ici, la probabilité du succès de cette démarche était si faible que personne n'hésitait à l'envisager comme une pure démonstration imaginée par les cabinets pour faire preuve de leurs dispositions pacifiques. Personne ne voulait sérieusement croire à l'arrivée du Roi de Naples; aujourd'hui c'est le contraire; l'aspect des choses a beaucoup changé depuis trois jours.

(Suit une description de la situation de Naples.)

En attendant, les trois cabinets, pour confirmer davantage leur répugnance pour l'emploi de la force ouverte, ont pris la résolution de s'adresser au Pape et de demander son intervention pour

éclairer, en sa qualité de chef de l'Église, le peuple napolitain sur les funestes erreurs dans lesquelles il est tombé, et sur la punition qui l'attend. Cette démarche, remarquable sous plus d'un rapport, et sur laquelle je reviendrai dans mes prochaines dépêches, a été définitivement arrêtée ce matin; les courriers qui en seront chargés partiront cette nuit.

XIX

Vienne, 31 décembre 1820.

.
 Pour mettre de l'ordre dans le récit de tout ce qui s'est passé pendant ces quinze jours, je dois remonter d'abord à la démarche que j'ai annoncée dans mon dernier rapport — à celle que les souverains avaient faite auprès de la Cour de Rome.

L'idée de cette démarche fut proposée par le cabinet de Russie. On désirait que, dans le cas où le Roi de Naples ne se rendrait pas à l'invitation des souverains, le Pape se chargeât d'interposer sa médiation comme dernière mesure conciliatoire avant d'avoir recours à la force. Le projet (phénomène assez singulier en lui-même, puisque des

trois Cours qui s'en occupaient, l'une était catholique, l'autre grecque, la troisième protestante) fut longtemps discuté dans les conférences particulières. Le cabinet d'Autriche admit avec empressement le principe de l'intervention du Saint-Père; mais il avait des doutes si l'on pouvait caractériser de *médiation* le genre d'intervention convenable au Pape. Il ne s'agissait pas de médiation entre les souverains alliés et le Roi de Naples; celui-ci avait toujours été envisagé et traité comme un ami; ce n'était pas *lui* que l'on menaçait de la guerre. Une médiation entre les Cours alliées et les révoltés de Naples semblait également inadmissible; car toute médiation suppose jusqu'à un certain point la neutralité du médiateur; or, le pouvoir spirituel — et c'est comme tel qu'on voulait faire agir le Pape — ne peut jamais être considéré comme *neutre* entre une révolution opérée par la révolte et des souverains protecteurs de l'ordre et de la morale. Ces réflexions firent craindre à M. le prince Metternich que la Cour de Rome ne déclinât toute espèce d'intervention qui lui serait proposée sous une forme pareille.

Les instructions uniformes adressées pour cet effet aux ministres des trois Cours à Rome reçurent à la vérité plusieurs modifications conformes aux observations du cabinet d'Autriche; cependant,

pour lever toute difficulté et pour ne laisser aucun vague sur le sens que l'on attachait à la démarche, le prince Metternich engagea l'Empereur à envoyer M. de Lebzeltern à Rome pour ajouter de vive voix tous les éclaircissements que le Pape et le cardinal Consalvi pourraient désirer.

Le 19 arrivèrent enfin à Troppau plusieurs estafettes de Florence avec des renseignements préalables, qui cependant ne nous conduisaient que jusqu'au 7, sans offrir la certitude d'un dénoûment final.

Les lettres des souverains étaient arrivées à Naples le 5. Le 6, les ministres des trois Cours eurent une audience pour les présenter au Roi. Le Roi les avait invités à retourner chez lui dans la soirée pour délibérer sur le parti à prendre. Il y eut le soir une grande conférence chez le Roi qui se prolongea jusqu'à minuit. Le Roi annonça aux ministres étrangers qu'avec tout l'empressement qu'il avait de se rendre à l'invitation des souverains, il lui était impossible de sortir du royaume sans le consentement du Parlement, et que, pour l'obtenir, il avait fait rédiger une déclaration qu'il adresserait le lendemain à cette assemblée. Cette pièce, écrite par le ministre Zurlo, énonçait dans les termes les plus solennels que le Roi ferait tout pour éloigner

le fléau de la guerre et *pour assurer à la nation une constitution sage et libérale*. Elle ajoutait même, en termes généraux, *les bases de cette constitution*, — telles que le maintien du système représentatif, — le concours des représentants de la nation à la levée et à la surveillance des impôts, — l'indépendance du pouvoir judiciaire, — la responsabilité des ministres, — la liberté de la presse, — la fixation d'une liste civile, et enfin la promesse *qu'aucun de ceux qui avaient eu une part directe à la révolution ne serait inquiété pour des actes relatifs à cet événement*.

Les ministres étrangers, après avoir entendu lire cet acte, gardèrent le silence. Leurs instructions ne leur auraient point permis de l'approuver, ni en entier, ni en partie; mais ils ne pouvaient non plus y mettre obstacle puisque, leur seul objet étant d'engager le Roi à accepter l'invitation, ils ne se sentaient pas appelés à contester à ses ministres le seul moyen que ceux-ci croyaient propre à assurer la possibilité de son départ.

Le lendemain 7 décembre, un message solennel du Roi fut porté au Parlement par les ministres, accompagné de la lettre des souverains et de la déclaration rédigée la veille. Cette dernière pièce fut en même temps placardée en gros caractères à tous les coins des rues, et le ministre Zurlo poussa

même l'imprudence jusqu'à l'adresser par une circulaire aux intendants des provinces, comme s'il avait été complètement sûr de la réception qu'elle trouverait au Parlement. Ce ministre (d'ailleurs l'homme le plus capable du conseil) eut bientôt lieu de se convaincre combien il s'était trompé dans son calcul.

Le Parlement reçut le message et la déclaration avec un morne silence, et nomma une commission pour en faire le rapport le lendemain.

Ces premières nouvelles, et surtout la déclaration du roi de Naples, firent une bien mauvaise sensation à Troppau. La suite de ce récit expliquera suffisamment pourquoi les cabinets regardaient *cette* tournure de l'affaire comme la plus embarrassante et la plus dangereuse de toutes.

Mais tout changea de face lorsque nous reçûmes, le 22, les lettres de Naples du 8 au 12. Une grande partie, probablement la majorité des membres du Parlement, avait d'abord été disposée à accepter purement et simplement la déclaration du Roi. Mais le général Pepe et quelques autres chefs du parti enragé avaient déjà donné l'alarme aux *carbonari* des provinces; et l'on s'attendait à Naples d'un moment à l'autre à quelque entreprise sanglante contre la capitale. La peur du danger imminent l'emporta donc sur la peur du danger

plus éloigné et détermina la marche du Parlement.

Il fut arrêté, sur le rapport de la commission, que le Parlement ne pouvait ni accepter la déclaration du Roi, puisqu'elle ne s'accordait pas avec la constitution existante, ni consentir à son départ, à moins qu'il ne prît l'engagement « de soutenir vis-à-vis des Puissances la *constitution d'Espagne*, solennellement établie dans le Royaume de Naples et jurée par le Roi et la nation ».

Le Roi, occupé exclusivement des moyens de sortir de sa situation pénible, eut la faiblesse de se soumettre à cette condition *inexécutable*, et annonça au Parlement, par un second message, « qu'il soutiendrait la constitution espagnole ». Sur cela, toutes les difficultés furent levées; le Parlement consentit à son départ et déclina même la proposition faite par le Roi de se faire accompagner de quatre membres du Parlement, en déclarant qu'on s'en remettait entièrement à sa loyauté.

Le premier effet de ce coup manqué, et un des plus désastreux pour l'avenir, fut la chute du parti modéré, qui jusque-là avait offert la seule chance d'un dénouement pacifique des affaires de Naples, et sur lequel particulièrement le cabinet de Russie avait toujours encore compté dans l'espoir de pouvoir éviter la guerre. Le général *Carascosa* et le

ministre de l'intérieur *Zurlo*, les deux hommes les plus capables du nouveau régime, l'un et l'autre convaincus depuis longtemps que la constitution d'Espagne ne pouvait et ne devait pas subsister à Naples, étaient les chefs de ce parti. Accusés déjà en secret d'entretenir des intelligences suspectes avec les Cours étrangères, ils avaient ouvertement trahi leurs intentions, en rédigeant la déclaration du 6 décembre et en l'envoyant même dans les provinces avec une précipitation inattendue. Le parti violent, en ménageant, par des raisons assez palpables, la personne du Roi, et même son projet de voyage, fit éclater toute sa colère contre le ministère. On le menaça d'une accusation formelle. Pour se soustraire à ce danger, tous les ministres donnèrent leur démission, et le prince vicair général l'accepta le 10. Le duc de *Campo-Chiaro*, le comte *Zurlo*, le général *Carascosa*, les ministres des finances, de la marine et de la justice quittèrent brusquement leurs places. Le duc de *Campo-Chiaro* fut remplacé, comme ministre des affaires étrangères, par le vieux duc de *Gallo*, assez connu et mal renommé dans le monde par tant de mauvais rôles qu'il avait joués dans les différentes révolutions de son pays. Les autres nouveaux ministres sont des personnages obscurs, et dont, selon toute apparence, un attachement servile au

système dominant et à la secte des *carbonari* constitue le seul mérite.

C'est dans ces tristes circonstances que le Roi obtint enfin sa liberté, objet auquel il avait sacrifié tout le reste. Dès le 12, il adressa aux trois monarques sa réponse à leur lettre d'invitation. Cette réponse, rédigée dans le cabinet secret du Roi, et dans laquelle il est aussi peu question de la constitution d'Espagne que d'aucun autre engagement pris avant son départ, ne fut pas publiée à Naples, et ne pouvait guère l'être sans exposer de nouveau le Roi aux plus grandes difficultés. Le cabinet de Vienne, pour contre-balancer ou plutôt pour prévenir le mauvais effet que les nouvelles de ce qui s'était passé à Naples avant le départ du Roi pouvaient produire sur le public des autres pays, en a fait publier une traduction allemande.

La situation du Roi vis-à-vis de son pays, il est impossible de se le dissimuler, est devenue pire que jamais par les transactions qui ont précédé son départ. La conduite de ce malheureux souverain n'a été, dès le commencement des troubles, qu'un tissu de faiblesse et de duplicité, que les infirmités inhérentes à son âge avancé peuvent seules excuser jusqu'à un certain point. Pour sauver sa vie, il a juré deux ou trois fois la

constitution d'Espagne. Mais chacun de ces actes et de ces serments a été suivi de protestations secrètes adressées tantôt à l'Empereur d'Autriche, tantôt au Roi de France, et même au Gouvernement anglais, protestations contenant toujours la déclaration solennelle que sa volonté avait été subjuguée par une force irrésistible. Son intention ne pouvait être que de faire valoir ces protestations dans un moment où sa liberté lui serait rendue. Mais ses dernières démarches à Naples ont été d'une nature plus gravement compromettante; il a librement accepté les conditions attachées par le Parlement à son départ; il a promis, dans les termes les plus formels et les plus positifs, « de soutenir la constitution existante ». — Il s'est placé ainsi dans la plus cruelle alternative. Si, en arrivant à Laybach, il voulait mettre en avant la condition sur laquelle il est parti (ce qui probablement n'a jamais été sa pensée), il n'y aurait pas de négociation possible avec lui. S'il déclare que ses derniers engagements sont aussi nuls que ceux qu'il a pris antérieurement, il sera considéré à Naples comme traître à sa parole, peut-être comme déchu de sa couronne, et l'on n'écouterait aucune de ses propositions. Il ne peut sortir de cet affreux dilemme que par un changement total opéré dans les dispositions du parti aujourd'hui

seul régnant à Naples, et pour lequel le Prince Royal, son fils, ne semble être que trop prononcé, ou bien par le résultat de la guerre, détruisant d'un seul coup tout le système actuel.

De l'autre côté, il est certain que la situation des Puissances alliées est beaucoup améliorée par la conduite des révolutionnaires de Naples. La déclaration du Roi du 6 décembre nous aurait créé de grands embarras. Elle aurait fourni matière à des discussions très-compliquées. Les cabinets d'Autriche et de Russie, malgré l'uniformité de leurs principes fondamentaux, diffèrent cependant dans plusieurs nuances, par rapport à la forme du Gouvernement qui remplacera à Naples l'anarchie présente. Les Gouvernements de France et d'Angleterre auraient fortement insisté sur l'introduction d'un régime constitutionnel et représentatif, régime que la Cour de Vienne croit absolument incompatible avec la position des États de l'Italie, et avec la sûreté de ses propres États; il en serait résulté des négociations dont il eût été difficile de calculer la durée et le terme. Si le Parlement de Naples avait été guidé par des hommes sensés et adroits, il aurait accepté sans hésitation la déclaration du Roi, comme le moyen le plus propre à obtenir au moins une partie de ce qu'ils désiraient, et en même temps comme la meilleure des

chances pour embarrasser la marche politique des alliés.

L'aveuglement qui leur a fait adopter une route différente a grandement facilité et simplifié le problème. Dès que le Parlement a annoncé qu'il ne voulait que la constitution d'Espagne et rien que la constitution d'Espagne, il a mis tous les avantages du côté des Puissances. Le terrain est éclairci et nettoyé. Les cabinets d'Autriche, de Russie et de Prusse sont fermement décidés à ne jamais reconnaître pour Naples la constitution d'Espagne, et à ne jamais traiter sur les bases de cette constitution. Le Gouvernement français est entièrement dans les mêmes principes, quoique des raisons particulières l'aient engagé à une conduite différente. Par conséquent, si les meneurs de la révolution de Naples ne changent pas d'avis et ne commencent par renoncer entièrement à la condition qu'ils ont prescrite au Roi, il ne reste que les coups de canon qui puissent finir ce procès.

Je crois avoir clairement exposé l'état où se trouvent ces grandes questions, au moment où les conférences de Laybach vont s'ouvrir. — Maintenant, je dois à Votre Altesse quelques renseignements sur la position respective des Puissances *avant* la clôture des conférences de Troppau.

L'intimité entre les deux Empereurs a non-seu-

lement subsisté dans toute sa plénitude, mais s'est renforcée de jour en jour. Il y a eu (comme cela devait être) entre les cabinets d'Autriche et de Russie des discussions amicales sur une quantité de points particuliers et de questions incidentes, sur le choix des moyens et des formes, et d'autres objets importants. Mais leur harmonie n'a pas été dérangée un instant; et l'Empereur Alexandre, qui n'a cessé de suivre avec un extrême intérêt toutes les parties des délibérations de Troppau, a constamment témoigné le même désir ardent d'agir de concert avec l'Autriche en tout et partout, et d'arriver enfin à des résolutions dignes d'une époque aussi importante que celle-ci.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que telle a été aussi la marche du cabinet prussien. L'Autriche et la Prusse ne forment aujourd'hui, sous les rapports politiques, que deux grandes divisions d'un même corps.

Mais il n'en a pas été de même pour le Gouvernement anglais; et ce n'est qu'avec une affliction bien sincère que j'entre dans cette partie de mon sujet.

La bonne volonté que ce Gouvernement nous avait d'abord montrée, relativement au projet d'expédition contre Naples, s'est progressivement affaiblie dans la même proportion que les embarras

intérieurs du ministère ont augmenté. Peu de temps après notre arrivée à Troppau, comme Votre Altesse l'aura certainement observé dans toutes mes dépêches, j'avais déjà complètement abandonné tout espoir d'une coopération active de l'Angleterre. Cependant, si l'on n'y avait traité que la question de Naples toute seule, peut-être qu'à la longue on serait au moins parvenu à une espèce d'*appui moral* de la part de cette Puissance, et elle n'aurait pas entièrement séparé sa cause de celle de ses alliés. Mais, du moment que le ministère anglais a appris qu'indépendamment de l'affaire de Naples on délibérait à Troppau sur des mesures générales pour mettre un frein à de nouvelles révolutions en Europe, il a été alarmé des suites qu'une pareille délibération pourrait avoir, de la responsabilité à laquelle il s'exposerait en prenant une part quelconque, en ne résistant pas même à des mesures que ses nombreux ennemis ne manqueraient pas de condamner hautement, et de l'autre côté, de la position fâcheuse dans laquelle il se placerait en s'excluant d'un système que les autres Cours de la Grande-Alliance pourraient établir sans le concours ou contre l'avis même de l'Angleterre.

Le mémoire du 28 novembre ¹ a servi de texte pendant les dernières semaines de la réunion de Troppau à des délibérations fréquentes entre les trois cabinets. M. de Capo d'Istria, en partageant les principes de ce mémoire, préférerait la forme d'un *protocole* à celle d'un *traité*; et cette différence de vue ne nous aurait pas arrêtés longtemps si d'autres considérations, — et surtout celle d'éviter jusqu'à l'apparence d'un schisme au sein de la Grande-Alliance, — n'avaient puissamment influé sur les déterminations de l'Autriche autant que sur celles de la Russie. Les délibérations n'ont conduit encore à aucun résultat satisfaisant; je ne sais pas si elles y conduiront jamais, mais dans ce cas le Gouvernement anglais en sera responsable devant la postérité.

Lord Castlereagh avait été instruit d'avance que l'on allait aborder ces questions aussitôt que l'on serait d'accord sur la marche à tenir relativement à Naples. A cette nouvelle, telle est la malheureuse position à laquelle se trouve réduit le gouvernement naguère le plus fort et le plus intrépide de l'Europe, ses angoisses, ses craintes, ses alarmes ont paru redoubler. Il nous fit savoir

¹ Mémoire du cabinet d'Autriche sur quelques mesures générales à adopter pour arrêter le progrès des révolutions; rédigé par M. de Gentz.

qu'il ne pourrait jamais prendre part à un concert pareil, sur quelque principe et dans quelque forme qu'il fût prononcé ; et il nous conjura d'abandonner un projet qui séparait forcément l'Angleterre d'une alliance à laquelle jusque-là elle avait attaché un si grand prix. On lui répondit que , comme les actes qui ont formé cette alliance , interprétés surtout d'après leur *texte*, et non pas d'après leur *esprit*, ne nous offraient aucun remède contre le plus grave danger qui ait jamais menacé l'Europe , il était d'une nécessité évidente de les compléter par quelques nouvelles stipulations ; on ajouta que si, par des obstacles insurmontables (dont cependant nous ne reconnaissons pas la réalité), l'Angleterre était empêchée de concourir à ces stipulations, elle devait au moins considérer que les Puissances continentales, placées dans une attitude différente, et voyant, pour ainsi dire, l'ennemi à leurs portes, ne pouvaient pas, pour sauver les scrupules de l'Angleterre, négliger ce qu'elles devaient à leur propre sûreté, à leur propre existence, etc., etc. Tout fut inutile. L'impulsion contraire était devenue si prépondérante qu'elle réagissait même sur les résolutions du Gouvernement anglais dans la question individuelle de Naples. Enfin, la veille de notre départ de Troppau, lord Stewart communiqua aux cabinets un mé-

moire anglais ¹, très-long, très-positif, assez dur même et assez tranchant dans son langage, par lequel le Gouvernement britannique déclara, avec les plus profonds regrets : Qu'il était hors d'état d'accéder à aucune proposition tendant à établir un système incompatible avec la constitution de l'Angleterre ; qu'il ne voulait être pour rien dans les discussions ultérieures qu'une pareille proposition ferait naître ; et que même dans l'affaire de Naples, depuis qu'elle avait cessé d'être une affaire *purement autrichienne*, et que les cabinets, en la liant à un plan plus étendu, en avaient fait une question *européenne*, la Cour de Londres n'avait plus d'autre parti à prendre que celui de la plus *stricte neutralité* !

C'est ainsi qu'en partant il nous fit ses adieux.

Les feuilles allemandes, et plus tard les journaux anglais, ont débité et colportent encore une anecdote qui a servi d'entretien à tous les cafés et à tous les badauds de l'Europe : celle d'une rixe scandaleuse entre le prince Metternich et lord Stewart, qui aurait fini par une provocation en

¹ Du 16 décembre.

duel, par des plaintes formelles contre lord Stewart, portées par tous les cabinets, et par le rappel de cet ambassadeur. Je puis certifier à Votre Altesse que ce conte absurde et infâme est dénué de toute ombre de réalité. Il y a eu, comme vous pouvez le croire, bien des débats entre M. de Metternich et lord Stewart, mais jamais aucune espèce de dispute personnelle; au contraire, le prince a toujours traité lord Stewart avec beaucoup d'amitié et de ménagement; et celui-ci, loin de pouvoir impunément braver le premier ministre d'Autriche, était dans une position qui inspirait la pitié bien plus que la colère. Lord Stewart s'est marié, il y a un an, avec une des plus riches héritières des Trois-Royaumes. Cette femme, qu'il aime éperdument, l'a tellement subjugué, qu'à peine il a eu le courage de se rendre à Troppau. Recevant jour par jour les sommations les plus impérieuses de retourner à Vienne, il n'est jamais resté à Troppau plus de cinq ou six jours, et pendant la plus grande partie du mois de décembre il en a été absent, et a laissé les affaires à M. Gordon. Il est certain que lord Stewart, dans l'état de vexation, de tourmente et de désespoir dans lequel il était jeté par une aussi étrange position, nous a fait beaucoup de mal, et que peut-être un autre ministre d'Angleterre aurait agi avec plus de présence d'esprit,

plus de douceur et plus de conciliation ; cependant j'ai la ferme persuasion que le résultat eût toujours été le même , et que la marche du Gouvernement anglais a tenu à des terreurs d'une tout autre force encore que celles que lady Stewart a pu exciter à son malheureux époux.

La conduite du Gouvernement français s'est ressentie , il est vrai , du mauvais exemple que lui a donné l'Angleterre , et M. Decazes ¹ , jaloux du beau rôle qu'un ministère dont il ne fait plus partie aurait pu jouer dans cette occasion , n'a rien négligé pour égarer et inquiéter le Roi , et pour lui prouver la nécessité (absolument imaginaire) de se placer sur la même ligne avec le cabinet de Saint-James. Ses efforts n'ont eu toutefois qu'un succès partiel. Le langage de la France a différé *toto cælo* de celui de l'Angleterre. Les ministres de France avaient en général l'instruction de se tenir à l'écart ; mais aussi souvent qu'ils ont parlé , ce n'a été que pour exprimer , de la part de leur Gouvernement , les dispositions les plus bienveillantes , pour animer , pour encourager leurs alliés. Le Roi de France a écrit au Roi de Naples une lettre admirable pour l'engager à accepter l'invitation des souverains. Et M. le marquis de Caraman vient de

¹ Ambassadeur à Londres depuis le mois de février.

me dire qu'il est chargé de faire dans la première
conférence de Laybach une communication bien
plus forte encore qu'il n'en avait faite jusqu'ici.

.

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1821

I

Laybach, 22 janvier 1821.

Continué jusqu'au 29 janvier.

.
Les conférences qui ont eu lieu jusqu'à ce jour
ont été tenues sans aucune formalité quelconque ,
sans procès-verbal et même sans journal. C'étaient
plutôt des conversations que des conférences. . .

.
Je prie Votre Altesse de replacer sous ses yeux
les observations que j'ai eu l'honneur de lui pré-
senter dans ma dernière dépêche de Vienne sur la
position affreuse du Roi de Naples. Je n'y trouverais
pas un mot à changer aujourd'hui ; mais j'ai à
remplir la tâche pénible de vous rendre compte
des embarras dans lesquels cette position nous a
jetés, qui pèsent encore sur nous, et dont je
crains que nous ne sortions pas de sitôt. Je parle
comme historien et comme observateur fidèle. Je

dois à Votre Altesse la vérité telle qu'elle est, non telle qu'elle se montre par un prisme soit autrichien, soit russe, soit français, soit napolitain.

Le Roi, dès son arrivée à Livourne, a écrit cinq nouvelles protestations adressées aux cinq souverains de la Grande-Alliance, pour déclarer que ses dernières démarches jusqu'à son départ doivent être regardées comme tout aussi nulles que les premières. Il ne s'est pas mis en peine pour justifier, ni pour excuser, ni pour expliquer seulement ces dernières démarches, bien plus impardonnables que les précédentes. Ces tristes protestations resteront heureusement secrètes; aucun cabinet ne s'empressera de les tirer du tombeau de ses archives. Jusque-là, il n'y a donc pas grand mal.

Le Roi est arrivé ici sans avoir auprès de lui un seul homme capable ni de conseil ni d'affaires. Il n'a jamais eu lui-même le moindre goût pour le travail; il en a tellement perdu l'habitude qu'il est difficile de l'engager à lire une dépêche lorsqu'elle a plus d'une page. Quoique ses forces physiques se soient extrêmement bien conservées, l'âge et le malheur ont ajouté à cet engourdissement de son âme; et depuis qu'il s'est remarié, il y a trois ans, avec madame Parthana, qui porte aujourd'hui

le titre de duchesse de Floridia (et qui est incessamment attendue ici), il est tombé dans un désœuvrement complet. Comme tous les hommes faibles, il ne conçoit que les extrêmes ; il passe tour à tour de l'imprudence à la réserve la plus craintive, et de la peur à la témérité. Après avoir souscrit la veille à la capitulation la plus honteuse, il croit pouvoir le lendemain non-seulement la considérer comme non avenue, mais dicter la loi en maître absolu à ceux vis-à-vis desquels il s'était engagé. — Voilà l'allié que le ciel a mis entre nos mains et dont nous avons à rétablir les intérêts !

Dans ses premières entrevues avec les Empereurs, il a voulu d'abord avoir recours à son remède universel d'une protestation générale, expédier tout uniment un ordre à Naples pour qu'on se soumette à sa volonté, et faire marcher l'armée autrichienne. On lui a bientôt fait comprendre que les souverains savaient mieux juger sa position que lui-même ; que, dans des questions aussi graves, ils avaient à consulter aussi leur propre intérêt et leur propre honneur ; qu'il devait s'en remettre à la marche certainement aussi bien intentionnée et aussi désintéressée que possible que l'on suivrait à son égard ; enfin, que c'était par les délibérations ministérielles que se décideraient les mesures convenables à son Royaume et à sa personne. Le Roi

s'est rendu pour le moment à ces représentations ; mais il nous abreuvera de difficultés lorsqu'on arrivera à l'exécution de ces mesures.

On devait avant tout trouver un homme propre à parler et à agir en son nom dans les conférences. Ce point n'était pas peu épineux. Il est clair que les Puissances qui avaient tant de fois annoncé qu'elles ne reconnaissaient ni reconnaîtraient jamais le Gouvernement établi à la suite de la révolution ne pouvaient admettre ni le duc de Gallo, ni aucun individu formellement attaché à ce régime. Peut-être qu'avec quelques modifications adroites on aurait pu surmonter ce premier obstacle ; mais le Roi, insensible à sa position morale, avait fait venir de Vienne le prince de Ruffo, et ne pouvait pas comprendre que l'on hésitât à l'accepter comme son plénipotentiaire. Le prince de Ruffo est un homme généralement aimé et estimé ; mais l'employer dans cette occasion était, pour ainsi dire, le premier manifeste publié par le Roi contre les engagements qu'il avait pris à Naples. Cependant il n'y avait pas de choix, il n'y avait pas d'expédient ; il fallait passer par cette première anomalie, et se réserver de tenir à l'écart le nom du prince Ruffo dans toutes les pièces qui partiraient pour Naples.

Les conférences ont commencé le 12. Les dis-

cussions sont longues, compliquées, souvent pénibles, non pas par rapport à la question principale, car tout le monde est d'accord sur ce que l'édifice révolutionnaire de Naples ne peut et ne doit pas subsister, mais par rapport à la préférence à accorder, soit aux moyens de rigueur, soit aux voies de conciliation, question sur laquelle il y a une infinité de nuances entre les opinions des ministres d'Autriche, de Russie et de France. Les formes, les termes, les rédactions proposés par les uns sont rarement admis par les autres sans éprouver des objections et des modifications. Lorsqu'on se rappelle combien peu de temps il a souvent fallu à des époques antérieures pour convenir de l'envahissement ou du partage d'un pays, ou de tel autre projet fameux par son audace et son iniquité, on est frappé et presque stupéfait du spectacle que présentent aujourd'hui des cabinets, et les premiers de l'Europe, tous également éloignés de toute arrière-pensée injuste ou ambitieuse, tous également animés des intentions les plus pures, les plus nobles, les plus bienveillantes, et qui cependant ont tant de peine à s'entendre sur les moyens d'atteindre un but si sage, si juste, si honorable en lui-même. La clef de cette énigme ne tient nullement à des secrets politiques, que le monde suppose, et que le monde a presque raison

de supposer, en voyant tant de difficultés et tant de délais. Ce ne sont pas, Votre Altesse m'en croira sur ma parole, ce ne sont pas des secrets politiques, ce ne sont pas des vues cachées ou des combinaisons d'intérêt privé qui nous arrêtent. Le phénomène a sa source dans des difficultés d'une tout autre nature, que personne ne devine et que personne (excepté ceux qui en sont tourmentés) ne saurait comprendre. Le jour viendra où je pourrai en rendre compte à Votre Altesse.

Enfin, quoique au moment où j'écris rien ne soit encore définitivement arrêté, on est convenu de la marche suivante.

(Suit le précis des mesures sur lesquelles on était tombé d'accord, savoir : la lettre du Roi de Naples adressée au Prince Régent, son fils; l'instruction aux ministres ou agents des Cours alliées à Naples; l'ordre pour l'armée autrichienne de se mettre en marche.)

En attendant, l'Empereur de Russie a non-seulement persisté dans les sentiments bien prononcés qu'il avait invariablement manifestés à Troppau, mais il s'est exprimé ici avec une fermeté et une vigueur surpassant encore celles qu'il avait déployées jusqu'ici. Il a réitéré de la manière la plus solennelle, vis-à-vis de l'Empereur d'Autriche et de son ministre, l'engagement de porter au secours de cette Puissance toutes les forces matérielles

dont elle pourrait avoir besoin si les siennes ne suffisaient pas pour éteindre la révolution dans le Royaume de Naples. Il va faire plus encore. Par les courriers qui porteront les dépêches décisives à Naples, il autorisera son ministre à prévenir le Prince Royal que, si l'armée autrichienne était obligée d'employer la force contre ce Royaume et si elle éprouvait une résistance tant soit peu prolongée, elle serait suivie de près d'un corps considérable de troupes russes (de 50,000 hommes au moins), lequel serait, en cas de besoin, renforcé par un autre corps d'armée et ainsi de suite, jusqu'à ce que le but des souverains alliés soit complètement rempli.

(Suite), 27 janvier.

Je reprends le fil de mon récit, pour faire arriver Votre Altesse au point où nous nous trouvons aujourd'hui.

Nous avons eu hier soir la première conférence formelle et générale, à laquelle, outre les plénipotentiaires des cinq grandes Puissances, ont assisté ceux des Cours d'Italie.

La veille de cette conférence, la question du protocole a été discutée de nouveau. Lord Stewart venait d'arriver de Vienne. Malgré la permission

qu'il avait obtenue d'y rester et la substitution de M. Gordon, il avait cru nécessaire, soit pour sa position personnelle, soit pour l'intérêt de sa Cour, de passer lui-même quelques jours à Laybach, et d'être témoin des premiers résultats des délibérations. Il s'est expliqué de manière à ne laisser aucun doute sur les véritables intentions de son Gouvernement, lequel, tout en adoptant (par les raisons que j'ai souvent développées) un système de neutralité dans l'affaire de Naples, et ne voulant prendre aucune part directe aux démarches des souverains ses alliés, désire cependant vivement de ne pas se séparer de leurs délibérations communes, et d'éviter avec soin tout ce qui pourrait accréditer dans le monde l'idée d'une véritable scission au sein de la Grande-Alliance. Ses déclarations ont été si fortes à cet égard qu'on a dû nécessairement songer à tous les moyens propres à remplir les intentions de l'Angleterre, intentions également conformes à l'intérêt des autres Puissances. Une des plus grandes difficultés qui se serait opposée à la présence d'un ministre britannique aux conférences était toujours celle qu'il ne se voyait pas autorisé à signer le procès-verbal, et à sanctionner par cette signature une quantité de choses auxquelles l'Angleterre ne devait pas être censée avoir concouru, après sa déclaration

de neutralité. Pour faire disparaître cet obstacle, on s'est enfin déterminé à renoncer à la rédaction d'un protocole formel, à admettre de nouveau le mode d'exception qui avait eu lieu à Troppau, et à consigner la substance des résolutions dans un *journal* qui ne serait signé que par le secrétaire général des conférences. C'est un grand acte de complaisance et de condescendance pour le Gouvernement anglais; mais les motifs qui y ont porté les autres cabinets étaient justes et bien calculés. Je me serais volontiers passé du stérile honneur de voir mon malheureux nom placé tout seul sur tant de pièces d'une si haute importance; et j'ai plaidé moi-même avec zèle et persévérance en faveur des formes régulières, de celles qui avaient été observées dans tous les congrès précédents, où le procès-verbal était signé par les plénipotentiaires; mais enfin j'ai dû me soumettre à une décision supérieure.

Ce point une fois réglé, on a convoqué hier la conférence plénière, et l'on a fait part aux ministres des Cours d'Italie de tout ce qui s'était passé jusque-là, de la lettre du Roi de Naples à son fils, de l'instruction qui l'accompagnerait, etc., etc.

— Les ministres d'Italie ont hautement approuvé les résolutions prises, tant pour le fond que pour la forme. M. de Saint-Marsan, ministre de Sar-

daigne, a parlé surtout avec une intelligence et une énergie dignes d'un véritable homme d'État, et il a prouvé que l'opinion des cabinets sur les dispositions excellentes de la Cour de Turin dans cette affaire avait été parfaitement fondée. — On a eu plus de difficulté avec le cardinal Spina, légat du Saint-Siège. Non pas que la Cour de Rome ne soit pas entièrement d'accord avec les mesures des Puissances alliées, mais parce que le Pape, comme « *Vicaire d'un Dieu de paix* », ne veut prendre part à aucune démarche dont la guerre pourrait être la suite, et parce que, en outre, *en sa qualité de souverain temporel*, il veut déclarer la neutralité de son territoire, comme démonstration à opposer à la chance d'un coup de main de la part des Napolitains; précaution qu'on doit pardonner à la Cour de Rome, vu l'extrême facilité avec laquelle on peut entrer par les Abruzzes sur son territoire, et s'emparer même de Rome, avant qu'une armée autrichienne ait la possibilité physique de l'atteindre. — Malgré ces difficultés, les explications du cardinal Spina ont été en général très-satisfaisantes; et cette première conférence s'est passée sous les plus heureux auspices.

Votre Altesse verra par les deux pièces principales que j'espère bien pouvoir lui offrir encore,

avant de terminer la présente dépêche, que la question du moment y a été assez heureusement placée, d'un côté, pour conserver à la démarche actuelle un caractère conciliant et pacifique, sans affaiblir l'effet des mesures de rigueur auxquelles il faudra avoir recours dans le cas assez probable d'un refus de soumission, — et de l'autre côté, pour épargner, autant qu'il était possible de le faire, au Roi de Naples un désaveu formel de ses engagements, en lui faisant tenir le langage d'un souverain qui, par les déterminations invariablement arrêtées des grandes Puissances, n'a plus d'autre choix qu' « *entre le danger de livrer ses sujets aux calamités d'une guerre inévitable, et la nécessité de les engager à renoncer aux changements qui ont eu lieu à la suite des événements du 2 juillet* ». Il me paraît que, vu la difficulté du problème à résoudre, il n'était guère possible de s'en tirer d'une manière plus satisfaisante.

Ce résultat, — je parle ici avec l'impartialité dont je ne m'écarte jamais dans cette correspondance, — on le doit avant tout au génie et au caractère du prince Metternich, à son activité, à sa persévérance étonnante, à ce calme admirable qui, au milieu de cette activité, ne l'abandonne jamais, qu'aucune difficulté ne peut déranger, qu'aucune discussion ne peut altérer, à sa con-

naissance intime des hommes et des affaires, et à cette fertilité de ressources qui, dans les moments les plus critiques, lui suggère toujours quelque nouveau moyen d'arriver au but qu'il se propose. Ce témoignage que je rends ici à son mérite (persuadé qu'il n'en aura jamais connaissance) sera certainement confirmé par tous ceux qui ont suivi sa marche depuis le mois de juillet, et ceux mêmes que de malheureuses préventions personnelles empêcheraient d'y souscrire en entier en admettront cependant les principaux traits.

Les ministres de France viennent d'avoir connaissance d'une note très-forte, et même, à ce qu'il paraît, très-insolente, que le Gouvernement espagnol a fait remettre à Paris, par rapport à tout ce que les cabinets réunis à Laybach pourraient entreprendre contre Naples. On y a répondu avec fermeté et dignité. Il est très-naturel que le Gouvernement espagnol, qui s'attend à lire l'arrêt de sa propre condamnation dans chaque ligne qui sera écrite de la part des Puissances alliées sur les affaires de Naples, soit mal à son aise de la perspective que lui offre le congrès de Laybach.

Ce qu'il y a de sérieux et de terrible, c'est que la position du Roi d'Espagne devient de jour en jour plus dangereuse, et je sais de science certaine

qu'elle est telle que, si ce malheureux souverain pouvait sortir de son pays en sauvant sa personne et quelques membres de sa famille, il embrasserait ce parti, à condition même de ne jamais rentrer dans son Royaume.

(Suite), 29 janvier.

Les plénipotentiaires de France, ne pouvant pas prendre sur eux de signer (sans instruction spéciale de leur Cour) une pièce aussi importante que l'instruction, vont cependant, sous leur responsabilité, envoyer un ordre à M. de Fontenay, chargé d'affaires de France à Naples, pour lui enjoindre d'agir de concert avec les ministres des trois Cours, et de regarder l'instruction qu'ils reçoivent comme si elle lui était adressée de même par son Gouvernement. Cette résolution des ambassadeurs de France est, sans doute, conforme au sens général des instructions qu'ils ont reçues de Paris en dernier lieu; cependant, tout autre que le comte Blacas eût peut-être hésité à mettre sous sa responsabilité une démarche si forte; son autorité, son poids et son courage nous ont donc été extrêmement utiles dans cette occasion.

Le Roi de Naples, outre sa lettre principale, écrira encore à son fils une lettre confidentielle de peu de lignes, pour l'informer que par *les garan-*

ties dont il est question dans la première lettre, au cas que la soumission ait lieu, les Puissances entendent qu'un corps de troupes autrichiennes, *arrivant en amis*, sera placé pour un temps déterminé dans le Royaume, pour soutenir le rétablissement de l'ordre et surtout pour rassurer les États voisins.

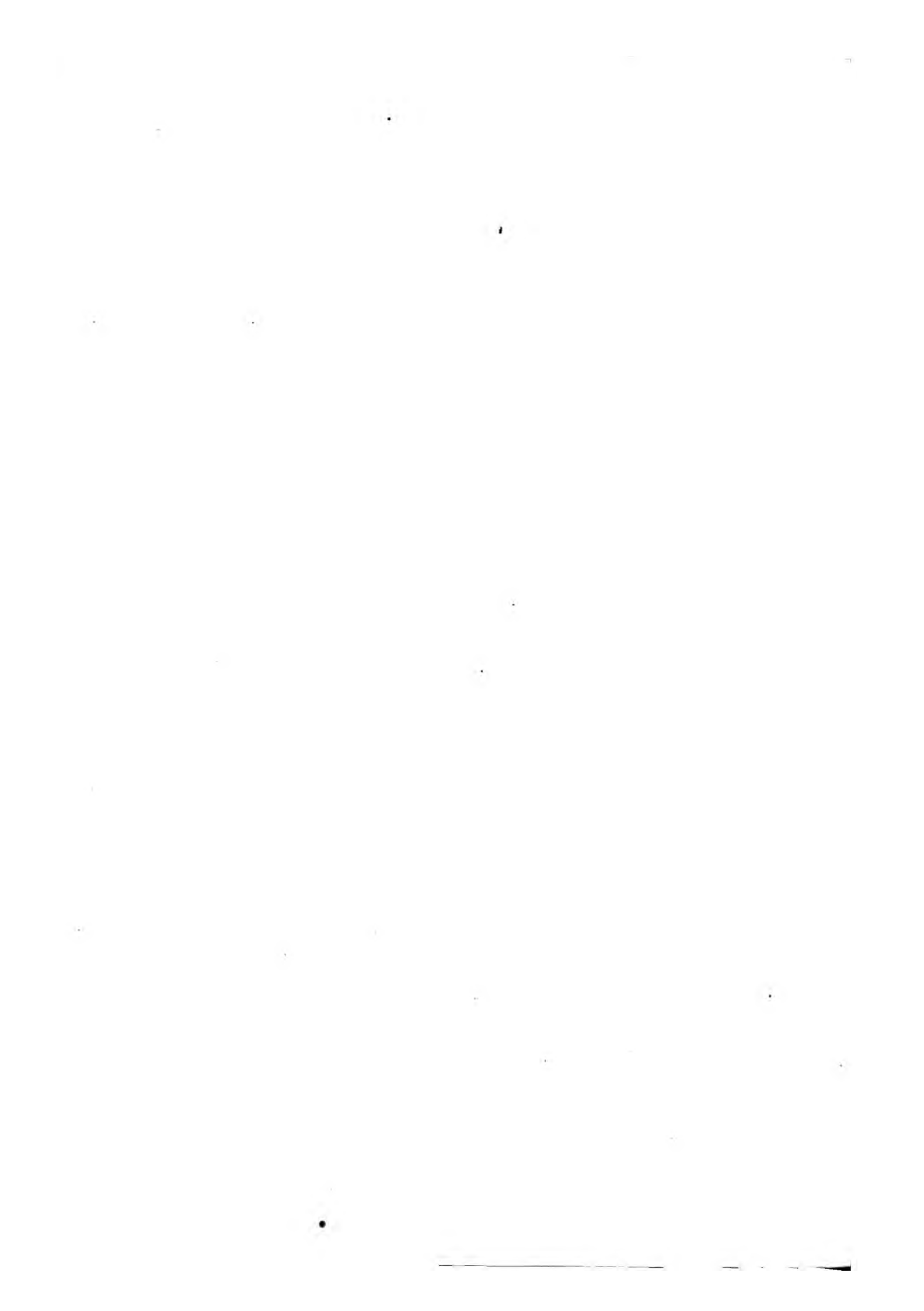
Des dépêches particulières feront également part de cette clause aux agents des Cours alliées; et ces agents se concerteront avec le Prince Royal pour décider s'il est plus convenable et plus utile au but qu'il s'agit d'atteindre de parler tout de suite de l'armée d'occupation ou de garder encore le silence sur cette clause. Le cabinet d'Autriche est très-prononcé pour le *premier* parti, d'autant plus que si les habitants de Naples n'en étaient pas instruits, en apprenant la marche de l'armée, ils crieraient à la mauvaise foi et à la perfidie. La latitude qu'on veut laisser au Prince Royal de publier ou de ne pas publier cette circonstance est une subtilité mal entendue, fondée sur le vain espoir de faire passer la démarche du Roi pour une mesure de conciliation.

Le projet des cabinets est que le Roi de Naples doit partir d'ici dans quelques jours pour suivre l'armée. On placera à côté de lui, sous le titre d'ambassadeurs ou de plénipotentiaires, un conseil de ministres qui le dirigera, le soutiendra, le se-

condera selon les circonstances, et qui l'accompagnera jusqu'à Naples, s'il plaît à Dieu qu'il y arrive. C'est pour cette commission importante, dont dépendra en grande partie le succès de l'expédition, que le général *Vincent* et le général *Pozzo* ont été appelés de Paris. A eux se joindra le comte *Blacas* de la part de la France, et un ministre de Prusse qui sera désigné.

Dans douze ou, au plus tard, quinze jours, le résultat que la proposition du Roi aura produit à Naples doit nous être connu. Je m'empresserai d'en informer Votre Altesse sans aucun délai.

(Cette dépêche ne parvint plus au prince Soutzo, qui mourut le 1^{er} février.)



TROISIÈME PARTIE

DÉPÊCHES

ADRESSÉES

AU PRINCE GRÉGOIRE GHIKA

DÉCEMBRE 1822 — JUIN 1825

Vertical line on the left side of the page.

Horizontal line near the bottom left corner.

Horizontal line near the bottom right corner.

1822

I

Vérone, 6 décembre 1822¹.

Je me félicite vraiment de ce que le premier rapport que j'adresse à Votre Altesse sur les affaires politiques ait pour objet une des questions les plus intéressantes en elles-mêmes, et les plus directement en contact avec les grands intérêts et le sort futur de votre propre pays. En vous pré-

¹ Ce rapport, par lequel M. de Gentz a inauguré la correspondance avec le prince Ghika, est écrit dans les derniers jours du congrès de Vérone. Il expose la question qui formait alors, et qui devait encore former pour longtemps, le pivot des transactions diplomatiques. Les événements de 1821 — l'insurrection des Grecs, survenue en mars, et la rupture des relations diplomatiques entre la Russie et la Porte, déclarée le 10 août — avaient opéré un changement considérable dans la situation politique et donné lieu à une complication d'autant plus grave qu'elle menaçait de troubler l'équilibre établi par le concert des grandes Puissances. Aussi les cabinets réunissaient-ils tous leurs efforts pour amener une entente entre la Russie et la Porte et pour écarter ainsi la pierre d'achoppement qui arrêterait l'œuvre de la pacification. Les démarches entreprises à cet effet font l'objet de ce premier rapport.

sentant, Monseigneur, le tableau complet des transactions qui ont eu lieu relativement à la position de la Russie envers le Gouvernement ottoman, depuis l'arrivée de lord Strangford ¹ à Vienne, jusqu'à son départ de Vérone, j'ai été obligé de donner à mon rapport une extension qui pourrait d'abord effrayer Votre Altesse, mais dont je puis espérer qu'elle me saura gré après en avoir achevé la lecture

En jetant un coup d'œil sur l'ensemble de cette affaire, Votre Altesse se convaincra bientôt que ce qui lui a donné la tournure favorable qu'elle vient de prendre, c'est la sage résolution des ministres dirigeants de ne pas la rendre *affaire de congrès*, de ne pas la livrer aux discussions d'une conférence nombreuse, de la traiter confidentiellement, comme question de cabinet. Combien, dans ces derniers temps, les feuilles publiques et les conversations de sociétés ne se sont-elles pas tourmentées pour savoir *ce que décidera le congrès sur la Turquie et sur les Grecs!* — Eh bien, le congrès, au moins ceux qui le dirigeaient, ont été assez sages pour ne pas s'occuper de cette question, pour l'abandonner aux communications diplomatiques

¹ Ambassadeur d'Angleterre à Constantinople; il était entré en fonction en février 1821 et fut appelé à Vérone pour assister aux conférences sur les affaires d'Orient.

régulières, pour tromper toutes les espérances du fanatisme politique, et tous les calculs de la malveillance. Je crois que ce résultat, inattendu même à Constantinople, n'échappera pas à la sagacité des ministres de la Porte.

MARCHE DU CONGRÈS DE VÉRONE DANS LA QUESTION
RELATIVE AUX RAPPORTS ENTRE LA RUSSIE ET LA
PORTE.

Je ne sais pas jusqu'à quel point Votre Altesse est instruite de ce qui s'est passé à Constantinople avant le départ de lord Strangford pour Vienne. Mais je dois nécessairement remonter à cette époque pour rendre clair ce qui a eu lieu plus tard, tant à Vienne qu'à Vérone.

Dans une conférence¹ à jamais célèbre que l'ambassadeur d'Angleterre² a eue le 27 août avec le Reis-Effendi³, en présence de Gianib-Effendi⁴ et de plusieurs autres ministres de la Porte, les difficultés qui s'opposent encore à un rapproche-

¹ PROKESCH OSTEN, *Geschichte des Abfalles der Griechen*, t. III, p. 406, etc. Précis de la conférence, etc.

² Lord Strangford.

³ Mohammed Sadik-Effendi, ministre des affaires étrangères.

⁴ Salih-Effendi, surnommé Gianib Tschaousch-Bachi (grand maréchal de l'Empire).

ment final entre la Russie et l'Empire ottoman ont été traitées et discutées dans toute leur étendue. Les ministres ottomans ont parlé dans cette conférence avec une fermeté et une élévation dignes de la justice de leur cause. Gianib-Effendi surtout a soutenu les droits de son souverain, le caractère de sa nation, et les principes suivis par la Porte dans une des époques les plus critiques de son histoire, avec une supériorité de raisonnement et de talent qui, aux yeux de tout juge impartial, doit le placer bien haut sur l'échelle des hommes d'État de son temps. La substance de ce que lui et ses collègues ont dit dans cette longue et remarquable discussion peut se concentrer dans les termes suivants : « Nous avons complètement et scrupuleusement rempli les stipulations de nos traités ; aucun reproche fondé, aucune réclamation raisonnable ne peut plus nous atteindre à cet égard. Nous avons été plus loin ; pour répondre aux vœux des Puissances nos amies, nous nous sommes prêtés à toutes les démarches, à toutes les déclarations qu'on nous a demandées au nom du maintien de la paix ; cette paix ne sera jamais violée, ne sera jamais troublée par *notre* faute. Voilà le terme de ce que l'on pouvait exiger de nous. Tout ce qui porterait au delà serait contraire à notre dignité, à notre sûreté, à notre existence.

Si l'Empereur de Russie veut rétablir ses anciennes relations avec la Porte, nous recevrons le ministre qu'il nous enverra, avec tous les égards qui lui sont dus; mais nous ne pouvons pas solliciter comme une faveur ce qui nous a été retiré sans que, de notre côté, nous ayons donné aucun prétexte de rupture, aucun sujet de juste mécontentement. Si l'on voulait attacher notre rapprochement avec la Russie à des conditions qui blesseraient nos droits de souveraineté, la liberté de notre marche dans l'intérieur de notre Empire, — nous aimerions mieux nous soumettre à tout ce que notre refus pourrait nous préparer de dangers qu'accepter des conditions pareilles. La pacification de nos provinces révoltées est une affaire dans laquelle nous n'admettrons jamais l'intervention d'une Puissance étrangère. Que cette affaire soit une fois pour toutes abandonnée à notre direction, à nos conseils, à nos moyens! Plus les étrangers voudront s'en mêler, et moins elle réussira. Nous ferons nous-mêmes pour les Grecs, pourvu qu'on ne nous inquiète et qu'on ne nous contrarie pas, plus que tous les cabinets de l'Europe n'obtiendraient par leurs démarches réunies! Que maintenant on nous laisse à nous-mêmes! Nous avons rempli nos devoirs, que les autres remplissent les leurs! Et qu'après cela, on nous permette de nous

occuper de nos propres intérêts dans les voies qui nous paraîtront les plus sages, et dont personne ne peut mieux juger que nous. »

Un homme aussi éclairé que lord Strangford n'a pu qu'être frappé de la vérité et de la justice de ce langage. Il y a opposé les arguments que ses instructions et son désir extrême d'amener une réconciliation complète entre les deux Empires lui ont suggérés; mais il a dû reconnaître lui-même combien il serait difficile de vaincre des objections auxquelles tout son talent suffisait à peine pour répondre. La conférence n'a donc eu aucun résultat, et lord Strangford est parti de Constantinople avec la conviction qu'il n'y avait plus aucun moyen plausible pour faire sortir les ministres de la Porte du cercle dans lequel ils s'étaient renfermés, avec toute la conscience de leur force et de leur bon droit.

Le protocole de la conférence du 27 août (pièce de trente feuilles d'écriture) était arrivé à Vienne cinq ou six jours avant lord Strangford. M. le comte de Nesselrode l'avait mis sous les yeux de l'Empereur Alexandre. Ce protocole contenait plusieurs passages dans lesquels les ministres de la Porte se plaignaient avec amertume de la part que les agents russes avaient eue à la révolte des Grecs, et les accusaient même haute-

ment d'avoir été les véritables auteurs de cette malheureuse affaire. Il est vrai qu'ils ajoutèrent toujours que rien n'était plus éloigné de leur pensée que de vouloir inculper S. M. l'Empereur, dont les sentiments purs, nobles et généreux leur étaient trop connus pour ne pas le séparer entièrement de ceux qui avaient usurpé son nom auguste ; mais ils déplorait, en termes peu réservés, la méchanceté et la perfidie de presque tous ceux qu'il avait employés dans l'Empire ottoman depuis bien des années. — L'Empereur, infiniment sensible sur ce point, puisqu'il croit qu'on ne peut pas l'offenser plus mortellement qu'en le soupçonnant de la moindre connivence pour des rebelles, fut très-irrité de cette partie du protocole, et dans les premiers moments d'humeur accusa même lord Strangford de l'avoir trop faiblement défendu sur un article aussi grave pour sa dignité personnelle.

Le premier accueil de lord Strangford fut, par conséquent, un peu froid, et ce ministre, qui après les services éminents rendus par lui à toutes les Puissances, et l'on peut dire à l'Europe entière, s'attendait à des applaudissements *de toutes parts*, éprouva un dépit assez vif de la manière dont le cabinet de Russie se conduisit envers lui ; mais ces premiers nuages se sont bientôt complètement dissipés. Immédiatement après son arrivée à Vienne,

les souverains et les ministres partirent pour Vérone, où lord Strangford les suivit quelques jours plus tard avec le duc de Wellington, premier plénipotentiaire britannique au congrès.

M. le prince Metternich, qui, dans l'opinion de toutes les Cours comme dans celle du monde, est justement regardé aujourd'hui comme le point central et le vrai modérateur de la politique européenne, a jugé, avec sa perspicacité ordinaire, qu'avant tout, il fallait effacer toutes les impressions fâcheuses que l'Empereur Alexandre pouvait avoir reçues sur lord Strangford, l'homme que nous regardions à juste titre comme le grand et principal instrument des Puissances qui avaient combattu avec tant de succès les chances fatales d'une rupture entre la Russie et la Porte. Il a jugé de plus que tout était gagné si seulement ce congrès de Vérone, sur lequel les ennemis nombreux de la Porte avaient bâti d'immenses espérances, et dont les résultats possibles ont inspiré peut-être quelques craintes au Divan, ne faisait rien pour déplacer la question de la base à laquelle elle était heureusement arrivée, si l'on évitait avec soin tout ce qui pourrait amener de nouveaux incidents, de nouvelles complications, si l'on continuait à marcher sur la ligne suivie depuis six mois.

Les dispositions personnelles de l'Empereur de

Russie ont été toutes en faveur de ce plan; et il est impossible de rendre assez de justice à la pureté et à la noblesse de ce grand souverain dans cette affaire. L'Empereur n'a depuis longtemps dans son âme qu'une seule idée dominante, c'est celle de vaincre l'esprit révolutionnaire et de remettre l'Europe entière sur des fondements légitimes, stables et pacifiques. Son ambition ne porte que sur ce seul objet; tout le reste lui est indifférent, et je crois avoir des preuves incontestables que telle sera aussi la direction de sa politique pendant tout le reste de sa vie. Sa brouillerie avec la Porte était un malheureux épisode, auquel sa tête et son cœur répugnaient constamment; n'ayant aucun désir quelconque de s'agrandir, il frémissait de la pensée de se voir entraîné dans une guerre qu'il aurait l'air d'entreprendre pour une cause qu'il avait en horreur. Les démarches auxquelles il s'est prêté en juin et juillet 1821¹ étaient le fait d'un ministre qui, sans avoir des intentions condamnables (car M. de Capo d'Istria est au fond un très-honnête homme), était placé lui-même dans une attitude fautive et louche, qui devait finir par le jeter lui et son maître dans les plus cruels embarras. Ce mi-

¹ PROKESCH-OSTEN, *Geschichte des Abfalls der Griechen*, etc., t. I, p. 68-82, et t. III, p. 95-140.

nistre une fois éloigné¹, l'Empereur s'est livré à ses propres impulsions, et dès ce moment nous étions parfaitement sûrs qu'il reviendrait bien franchement au système duquel, pour sa propre satisfaction, il n'aurait jamais dû s'écarter.

Avec un appui aussi puissant que les principes et le caractère de ce monarque, les vues sages du prince Metternich se sont réalisées complètement. D'abord l'harmonie s'est rétablie entre le cabinet de Russie et lord Strangford; l'Empereur a reconnu qu'il n'avait rien à reprocher à ce ministre, il a été frappé de ses grands talents, il a fini par l'honorer d'une confiance illimitée.

Ce grand point établi, on a adopté, pour ce que nous appelons ordinairement *la question de l'Orient*, les procédés les plus simples. Des conférences générales formées d'une douzaine de plénipotentiaires pouvaient avoir leurs inconvénients; *on n'en a tenu aucune sur cette question*, tout a été traité, tout a été réglé dans des entretiens confidentiels entre l'Empereur Alexandre, le prince Metternich, le comte Nesselrode, M. de Tatitscheff² et lord Strangford. Convaincu qu'il était impossible de pousser cette affaire à Constanti-

¹ Il avait pris au mois de septembre un congé illimité.

² Le Bailly de Tatitscheff avait déjà été envoyé à Vienne au mois de février pour les négociations relatives à la question d'Orient.

nople au delà du terme que les ministres de la Porte avaient désigné comme leur véritable *ultimatum*, on ne s'est plus occupé que des moyens de rétablir les relations diplomatiques entre la Porte et la Russie. Cet objet avait encore ses difficultés. L'Empereur devait ménager jusqu'à un certain point l'opinion de son pays et celle de l'Europe. La masse des esprits corrompus, inquiets, turbulents, avait pris partout fait et cause pour la révolte des Grecs, non pas par affection pour ce peuple, non pas même par une haine sincère contre les Turcs, mais purement et simplement parce que c'était *une révolte*, et que les factieux qui dirigent cette masse s'en promettaient d'immenses avantages pour les funestes projets qu'ils ne cessaient de former sur d'autres pays. L'Empereur, en trompant leurs espérances, ne voulait pas au moins s'exposer à l'accusation banale d'avoir fléchi par faiblesse ou par peur. Ayant tenu dans les commencements de l'insurrection un langage beaucoup trop sévère, sans doute, contre les mesures de la Porte, il ne voulait reprendre son ancienne attitude sans avoir obtenu une espèce de satisfaction sur quelques points touchant ou à son honneur, ou à des intérêts réels de son Empire. C'est sur ces points, et uniquement sur ces points, qu'ont porté les négociations de Vérone, et peu de mots suffiront pour

apprendre à Votre Altesse quel a été le résultat de ces négociations.

L'Empereur de Russie a finalement déclaré que pour opérer le rétablissement de ses relations diplomatiques avec la Porte, il demandait à ses alliés d'insister sur les conditions suivantes :

1° *Commerce de la mer Noire.* — L'Empereur laisse à la Porte le choix entre deux alternatives : *ou bien* d'accorder le passage dans cette mer aux vaisseaux siciliens, sardes, napolitains, espagnols, et autres qui n'ont pas joui jusqu'ici de ce privilège; *ou bien* de permettre à ces navires de se couvrir, comme auparavant, du pavillon russe.

2° *Principautés de Valachie et de Moldavie.* — L'ancien ordre des choses étant rétabli dans les Principautés, l'Empereur est prêt à y faire retourner ses agents *si la Porte consent à lui notifier formellement l'évacuation de ces pays¹ et la nomination des hospodars².*

3° *Pacification de la Grèce.* — « Si la Porte ne
« veut pas se prêter à une négociation avec la
« Russie et ses alliés sur le sort futur de ce pays,
« elle doit prouver au moins, PAR UNE SÉRIE DE
« FAITS, qu'elle respecte la religion des Grecs, et

¹ Occupés par les troupes ottomanes à la suite des troubles suscités par l'invasion du prince Ypsilanti en mars 1821.

² Qui avait eu lieu le 19 juillet 1822.

« qu'elle veut rétablir la tranquillité intérieure de
« ces provinces sur des bases justes et durables. »

Je me permettrai maintenant quelques observations sur ces trois points qui éclairciront, si je ne me trompe, toute la position actuelle des choses.

.
1° *Commerce de la mer Noire.* Les événements qui se sont passés depuis 1820, et l'interruption de toute relation régulière avec la Porte, ont causé à la Russie des pertes et des détriments de plus d'une espèce, et je crois que ses intérêts réels s'en ressentiront longtemps. La prospérité de ses provinces sur la mer Noire est un objet de haute importance pour cet Empire, et l'Empereur a certainement raison de ne rien négliger pour conserver le commerce de ces pays. Sans doute, ce qu'il désirerait le plus serait le rétablissement de l'ancien état de choses, dans lequel le pavillon russe pouvait couvrir les bâtiments de toutes les nations passant par le Bosphore. Mais la Porte a déclaré que cet ancien état de choses n'était qu'un *ancien abus* qu'elle était décidée à ne pas faire revivre et à ne plus tolérer. Il est facile de saisir les graves motifs de cette résolution, et je ne sais pas si l'on réussira jamais à vaincre la répugnance de la Porte à ce sujet. C'est dans le pressentiment de ces difficultés que la Russie paraît avoir proposé l'alternative

d'accorder directement à toutes les nations commerçantes la navigation de la mer Noire. Plusieurs États, tels que la Sardaigne, Naples, le Danemark, ont traité depuis longtemps avec le ministère de Constantinople pour obtenir ce privilège, et je crois que si ces États se soumettent aux conditions que la Porte y attachera, il y aura moyen, surtout par l'intervention amicale de l'Angleterre, de leur en assurer la jouissance. Cependant, ces négociations exigent du temps et ne pourront point être accélérées au gré de la Russie; et d'un autre côté, il me semble extrêmement douteux que la Porte se décide à ouvrir le passage du Bosphore par une permission générale applicable au commerce de toutes les nations. Quoi qu'il en soit, cet article, quoique d'un grand intérêt pour la Russie, n'élèvera pas, selon mon opinion, un obstacle insurmontable au rétablissement de ses rapports avec la Porte.

2° *Principautés de Valachie et de Moldavie.* Depuis que la nomination des nouveaux princes a été connue, les ministres des Puissances alliées n'ont pas cessé de solliciter le ministère ottoman pour qu'il adresse, soit à l'Empereur de Russie lui-même, soit à son cabinet, une notification formelle à cet égard. Le Reis-Effendi. s'y est toujours refusé, par la raison que des notifications pareilles n'avaient jamais eu lieu que lorsqu'un ministre de

Russie se trouvait à Constantinople. Lord Strangford emploiera tous ses bons offices pour déterminer le Divan à faire cette démarche; et comme il ne s'agit ici que d'un simple point d'honneur, et que c'est au fond la seule demande *positive* que l'on soumet encore à la Porte, je ne regarde pas comme absolument impossible que l'on y parvienne.

Ce qui me paraît d'un bien plus grand poids, ce sont les dispositions loyales, pacifiques et bienveillantes dont l'Empereur Alexandre est animé pour tout ce qui tient à ses rapports futurs avec les Principautés sur le Danube. Lorsqu'on a les moyens de connaître la vérité des choses, on est vraiment étonné du contraste entre les sentiments de l'Empereur à ce sujet et la conduite et le langage *inconcevable* que ses agents sur les frontières persistent à tenir. Je n'ai pas besoin de m'étendre sur tous les inconvénients qui résultent de leurs intrigues et sur le mal qu'ils font à cette foule d'émigrés qui, sans leurs instigations et leurs promesses mensongères, n'hésiteraient probablement plus à rentrer dans leur patrie; Votre Altesse connaît toutes ces trames mieux que moi. Le fait est cependant — et *ce fait*, je puis le garantir sur mon âme et conscience et en pleine connaissance de cause — que l'Empereur n'a pas d'autre vœu que celui de voir l'ordre et la

tranquillité entièrement consolidés dans les Principautés, qu'il ne vise à aucune influence qui ne soit littéralement d'accord avec les stipulations des traités, et qu'il *désavoue* et désavouera hautement toute démarche que ses agents pourraient se permettre dans un autre sens quelconque. Il me paraît très-essentiel que Votre Altesse soit authentiquement informée de ces notions, qui pourront lui servir de guides dans toutes les complications que des intrigues subalternes feraient encore naître directement ou indirectement pour troubler le repos des Principautés.

C'est dans le même esprit que l'Empereur a rappelé M. *Pini*¹ et vient de confier la place d'agent en Valachie à M. *Minciacki*, employé pendant plusieurs années comme chancelier dans les affaires commerciales à Constantinople. C'est un homme sensé, calme et solide, et les instructions qu'il a reçues de l'Empereur lui-même lui auront suffisamment indiqué la route qu'il aura à suivre lors de son arrivée à Bukarest. Il est né à Rome, où son père était déjà employé au service de la Russie. Cette circonstance a donné lieu à une anecdote assez curieuse que je crois pouvoir confidentiellement communiquer à Votre Altesse. Lorsque

¹ Consul général de Russie à Bukarest.

M. Minciacki fut présenté à Sa Majesté Impériale il y a quelques jours, l'Empereur lui demanda : « Êtes-vous *Grec*? — Non, Sire, je suis *Romain*. — Tant mieux », repiqua l'Empereur.

En parlant à lord Strangford sur cette nomination, l'Empereur lui a dit : « Je crois cet homme propre à la place que je lui confie. Si je me trompe, le moindre avertissement suffira pour me le faire rappeler ; il sera remplacé, et encore remplacé jusqu'à ce que je trouve un individu qui réponde à mes intentions. *Je ne veux absolument que la paix et le repos sur cette frontière. Mes gens ne doivent plus se mêler de ce qui ne les regarde pas, et celui qui s'aviserait de marcher sur les traces de Pini en serait mal récompensé.*

Les instructions ministérielles pour M. Minciacki sont tout à fait conformes à ces principes. Je les ai lues, et je suis par conséquent en état de certifier à Votre Altesse qu'en réglant ses mesures sur ce que j'ai l'honneur de lui mander, elle ne sera plus dans le cas de devoir tolérer aucun abus, ni de se soumettre à aucune vexation.

L'Empereur ayant déclaré que ses agents ne retourneraient dans les Principautés que lorsque la Porte lui aura adressé la notification qu'il exige, M. Minciacki, qui doit partir sous peu pour sa destination, doit d'abord s'établir dans tel endroit

près des frontières qu'il jugera le plus convenable.

3° *Pacification des Grecs.* Les termes de l'article relatif à cette grande question sont tels qu'ils ne peuvent guère donner lieu à des inquiétudes sur l'avenir. La Porte a déclaré d'une manière assez positive qu'elle ne se prêtera à aucune discussion sur des affaires qui ne regardent que son Gouvernement intérieur; mais la Russie ne lui demande pour rétablir tous les anciens rapports qu'une *série de faits* prouvant « qu'elle respecte la religion des Grecs et qu'elle veut rétablir la tranquillité dans son Empire sur des bases justes et durables ». Rien ne me paraît plus facile que de contenter la Russie à cet égard. La Porte n'a dans aucun temps, pas même au plus fort de la rébellion, manqué de respect pour la religion de ses sujets révoltés; elle a poussé au contraire les soins et les ménagements pour le culte grec jusqu'à la dernière délicatesse et générosité, et elle ne s'écartera jamais de cette marche. Quant à la tranquillité de ses provinces, elle est plus intéressée que toute autre Puissance à l'assurer par des règlements sages, et la conduite qu'elle a tenue envers les insurgés dans toutes les occasions où la clémence a été praticable répond suffisamment de ses procédés futurs.

L'idée d'intervenir dans les affaires intérieures de

l'Empire ottoman se trouve donc *définitivement abandonnée*, et c'est une circonstance remarquable et méritant d'être consignée dans l'histoire de notre temps, qu'après tant de discussions orageuses, après tant de mouvements diplomatiques, après la fermentation immense que cette fameuse insurrection a produite dans tous les pays de l'Europe, *pas une voix ne se soit élevée en faveur des Grecs au congrès de Vérone!* L'Empereur Alexandre paraît leur avoir retiré, non-seulement sa protection, mais jusqu'à son intérêt personnel; aucune autre Cour n'a cru pouvoir plaider leur cause; et pendant que la faction révolutionnaire remplit encore l'Europe de ses cris, de ses déclamations, de ses imprécations contre les souverains, pendant que les comités philhellènes de Stuttgart, de Darmstadt, de Suisse, de Livourne ne se lassent pas d'annoncer des souscriptions, des enrôlements, des expéditions pour aider leurs frères en Morée, les Grecs sont tellement discrédités aux yeux des hommes éclairés par leur conduite insensée et atroce, que dans une réunion de tout ce qu'il y a de plus illustre en Europe, ils n'ont pas trouvé un seul avocat.

Lorsque tout fut déjà terminé, et au moment du départ de lord Strangford, il arriva ici des lettres adressées aux souverains et aux ministres par un certain comte *Metaxa*, se qualifiant de *député du*

Gouvernement de la Grèce au congrès. Les lettres portaient sur un décret (rédigé dans le style de feu Napoléon) du soi-disant Gouvernement provisoire en date d'Argos, 29 août; elles étaient aussi insolentes que maladroites, et ce qui entre autres m'a frappé dans ce ridicule verbiage, c'est que l'auteur demandait « l'affermissement de l'existence politique de sa nation *sous une dynastie chrétienne* ». — Cette démarche n'a pas occupé le congrès plus de cinq minutes. Sur la proposition du prince Metternich, on décida tout de suite que le Gouvernement pontifical, qui faisait tenir quarantaine à Metaxa au lazaret d'Ancône, serait invité à l'avertir « qu'il ne recevrait aucune réponse de Vérone, et qu'il ferait bien de s'épargner les frais d'un voyage inutile, lequel dans tous les cas trouverait son terme aux frontières des États autrichiens ».

Il est certain que les Grecs et leurs nombreux amis avaient beaucoup compté sur le congrès, et leur consternation lorsqu'ils apprendront les résultats entièrement négatifs pour eux de cette assemblée sera extrême. — D'un autre côté, je me permets d'observer que ces mêmes résultats doivent donner une grande satisfaction aux ministres de la Porte, et ne laisser à leurs yeux aucun doute sur les principes et les intentions des Puissances.

Comme témoin de toutes ces transactions, je puis attester que pas une proposition n'a été faite, pas une réflexion, pas une phrase n'a été articulée à Vérone qui ait pu donner ombrage à l'ami le plus fidèle du Gouvernement ottoman.

Lord Strangford est parti d'ici le 28 novembre pour se rendre par Trieste et Corfou à Constantinople. Il y trouvera le nouvel internonce d'Autriche ¹, qui, d'après tout ce que nous savons de là, a été reçu par la Porte et par le Grand Seigneur lui-même de la manière la plus distinguée. Ces deux ministres réuniront certainement leurs efforts pour faire disparaître toute trace de mécontentement ou de méfiance entre la Porte et les Puissances chrétiennes; et quels que puissent être les incidents qu'amènera encore la coupable résistance des rebelles, les représentants des deux Cours particulièrement occupées des intérêts de l'Empire ottoman sauront empêcher toute nouvelle complication politique.

C'est ainsi que va se terminer une affaire qui menaçait d'allumer une des guerres les plus sanglantes dont l'Orient et l'Europe eussent peut-être jamais été le théâtre, qui aurait pu gravement compromettre les intérêts, les positions, la paix et

¹ Le baron d'Ottensfels, nommé à la place du comte Lützow.

l'harmonie de toutes les Puissances européennes, et qui depuis deux ans inspirait aux cabinets les plus vives et les plus justes inquiétudes. — Il est impossible de ne pas reconnaître que le système d'union établi depuis 1814 entre les principales Cours a été dans cette occasion d'une ressource immense pour le maintien de la paix générale, et que, sans la coopération active, éclairée et bienveillante des cabinets de Vienne et de Londres, les événements qui ont dérangé pour quelque temps les relations amicales entre la Sublime Porte et la Russie auraient conduit à un tout autre dénoûment.

II

Innsbruck, 26 décembre 1822.

.

QUESTION D'ESPAGNE.

C'est là l'objet qui a le plus occupé le congrès. Les cinq Cours principales, quoique dirigées par les mêmes principes, n'étaient pas d'accord sur la manière de les appliquer à un problème aussi difficile que celui que présentait l'état déplorable de

l'Espagne; et il y avait d'ailleurs une grande différence dans leurs positions respectives vis-à-vis de ce pays. L'*Autriche*, la *Russie* et la *Prusse* partaient absolument d'un même point de vue, de celui de prononcer hautement leur improbation de ce qui se passait en Espagne, sans se livrer toutefois à des démonstrations hostiles, que leur grand éloignement d'un pays attaqué seulement ou par mer ou par le territoire français semblait leur défendre. — La *France*, placée dans le voisinage de ce nouveau volcan, avait d'un côté des motifs puissants pour mettre un terme à ses éruptions, et de l'autre côté des raisons bien graves pour ne pas entreprendre, sans de grandes précautions, une guerre qui, si elle n'était pas décidément heureuse, pourrait bien préparer à elle-même des dangers incalculables. — Enfin, l'*Angleterre*, fidèle au système qu'elle a suivi depuis quelques années, et qu'elle avait ouvertement annoncé à l'époque des révolutions d'Italie, protestait contre toute intervention quelconque dans les affaires intérieures de l'Espagne. Le duc de Wellington est resté inflexible sur ce point; et tout ayant été épuisé pour le rapprocher des vues des autres Cours continentales, celles-ci ont fini par se concerter entre elles seules sur les mesures à adopter relativement à l'Espagne.

Ne pouvant pas entrer ici dans le détail fatigant des discussions (toujours amicales et bienveillantes, mais quelquefois très-difficiles et compliquées) que cette question a fait naître, je me bornerai à consigner les résultats auxquels elles ont conduit.

1° L'*Autriche*, la *Russie* et la *Prusse* ont adressé à leurs missions à Madrid des instructions qui, en exprimant dans les termes les plus forts l'impossibilité de maintenir des relations diplomatiques avec un État plongé dans l'abîme du désordre et de l'anarchie, ordonnent à ces missions de communiquer au Gouvernement révolutionnaire d'Espagne l'opinion de leurs cabinets, *et de quitter Madrid*. Cette démarche doit être considérée comme une déclaration de guerre — *morale ou diplomatique*, mais non pas *matérielle*. Elle a été dictée aux trois monarques par le sentiment de leur propre dignité, et par le désir de ne pas démentir dans une aussi grande occasion les principes qu'ils ont tant de fois proclamés, et leur opposition constante au système révolutionnaire.

2° La *France* fera une démarche semblable à Madrid, quant au langage qu'elle tiendra sur la nécessité de mettre un terme aux convulsions qui déchirent l'Espagne; mais elle ne rappellera pas d'abord son ministre de Madrid. Il est cependant à

prévoir que la faction qui tient aujourd'hui le pouvoir dans ce malheureux pays, irritée par l'attitude que les Puissances prennent envers elle, poussera bientôt les choses à l'extrémité, et que le ministre de France sera forcé de quitter l'Espagne à son tour. La France ayant une armée de cinquante mille hommes sur la frontière des Pyrénées, il est possible, et même assez probable, que sa rupture diplomatique amène bientôt la guerre proprement dite. Ce cas arrivant, les trois autres Puissances ont pris l'engagement de prêter à la France, non-seulement tout leur appui *moral*, mais aussi des secours *matériels* si elle les demandait, sans rien stipuler cependant sur l'étendue et la qualité de ces secours.

3° L'Angleterre observera dans tous les cas une *neutralité absolue* dans les affaires d'Espagne, et ne discontinuera pas ses relations diplomatiques avec elle. Ce que le Gouvernement anglais ferait dans l'hypothèse que la guerre viendrait effectivement à éclater entre la France et l'Espagne, — c'est une question sur laquelle personne ne peut encore se permettre de juger. Il est d'autant plus difficile de former une opinion à cet égard, que rien n'est encore moins connu que le système politique qu'adoptera en général M. *Canning*, chef du cabinet depuis la mort infortunée du marquis de London-

derry¹ ; et tout fait croire que ce système ne commencera à se développer que lors de la session prochaine du Parlement.

L'affaire d'Espagne a donc été, on peut bien le dire, plutôt *entamée* que *terminée* par le congrès ; elle occupera encore longtemps l'attention de l'Europe, et de quelque manière qu'elle finisse, elle sera décisive ou pour le succès temporaire, ou pour la défaite définitive de ces funestes principes révolutionnaires qui depuis trente ans ont troublé le repos et compromis la prospérité des États européens.

¹ Lord Castlereagh, décédé le 12 août 1822.

1823

I

Vienne, 15 janvier 1823.

La dépêche gracieuse de Votre Altesse du 22 décembre contient deux questions qui me prouvent que le tableau que j'avais présenté des transactions du congrès relativement aux affaires de l'Orient a rempli son but. Votre Altesse y a voué une attention dont je ne saurais assez me féliciter; les éclaircissements additionnels qu'elle veut bien me demander sont précisément ceux que la lecture de ce rapport devait faire désirer à un lecteur qui en avait saisi l'ensemble.

Je m'en vais entrer dans quelques détails sur les deux questions :

1° Je ne crois pas que la communication demandée à la Porte sur le rétablissement de l'ancien ordre des choses dans les Principautés suffira pour déterminer la Russie à envoyer un ministre à Constantinople; et je ne prendrais pas même sur

moi d'affirmer qu'avant d'en venir à cette démarche, elle rétablira ses agents dans les Principautés. A dire vrai, je pense que le cabinet de Russie n'a pas pris encore lui-même un parti bien prononcé sur ce point, que beaucoup dépendra du ton dans lequel la communication de la Porte sera conçue, et de la manière dont les Cours alliées feront valoir ce qu'il pourra y avoir de conciliant et d'engageant dans cette communication. Mais ce que je puis affirmer avec une assurance entière, c'est que l'Empereur et son ministre désirent bien sincèrement et bien vivement de reprendre le plus tôt possible leurs anciennes relations avec la Porte, et que, pour peu que cela puisse se faire dans des formes honorables et sans trop choquer l'orgueil national de leur pays, ils saisiront bien volontiers le premier moment opportun. Si je n'avais pas eu la certitude de cette disposition avant mon départ de Vérone, je m'en serais convaincu depuis mon retour, par mes entretiens avec M. le comte de Nesselrode. Encore la veille de son départ de Vienne (qu'il a quitté le 10 de ce mois pour rejoindre l'Empereur à Varsovie), ce ministre m'a parlé de cet objet dans des termes qui ne me laissent aucun doute non-seulement sur les intentions de son souverain, mais sur le prix même qu'il attache à pouvoir regarder ses différends avec la

Porte comme absolument terminés. — Le cabinet de Russie est trop éclairé pour ne pas reconnaître que, depuis que toute idée de rupture, si jamais elle a été sérieusement accueillie, est abandonnée, il compromettrait ses propres intérêts, en prolongeant sans nécessité la suspension de ses rapports diplomatiques à Constantinople, qu'au contraire la présence de sa mission ne peut avoir que des avantages réels. — Les articles qui concernent la navigation de la mer Noire sont de nature à exiger de longues négociations, et je ne puis guère présumer que le rétablissement de la mission russe serait ajourné jusqu'à la fin de ces négociations. Mon opinion est que cette démarche aura lieu aussitôt que la Porte le voudra, aussitôt qu'elle en témoignera le désir dans des termes non équivoques et que le cabinet russe pourra y procéder, sans donner lieu à des critiques que le Gouvernement le plus puissant ne peut jamais entièrement mépriser.

2° Les conditions ultérieures auxquelles la Russie a attaché dans sa dernière déclaration sa réconciliation définitive avec la Porte ne me paraissent ni dangereuses ni difficiles. Je crois pouvoir me dispenser de tout commentaire sur l'article relatif aux Grecs; sa rédaction me semble en dire assez sur l'attitude neutre et passive que la Russie est

décidée à garder dans tout ce qui concerne leurs destinées futures. — Quant à la navigation de la mer Noire, comme il s'agit de l'accorder à une demi-douzaine de pavillons qui n'en ont pas joui jusqu'ici, il est à prévoir que cette question entraînera beaucoup de délais; mais je crois que loin de former une barrière aux progrès de la pacification générale, elle n'empêchera pas même le rétablissement des rapports diplomatiques. Et voilà tout ce qu'il nous faudrait pour le moment. Je sais bien qu'une réconciliation *diplomatique* n'est pas l'équivalent d'une réconciliation *sincère* et *cordiale*; et il faudra bien du temps pour arriver à celle-ci. L'irritation entre les deux Puissances a été trop forte, trop profonde, pour qu'elle puisse s'effacer de sitôt. Sans vouloir juger ici *le fond* des accusations réciproques, sans entrer dans l'analyse de cet immense procès, sur lequel on pourrait écrire des volumes, il est évident, *comme fait*, que les griefs du Gouvernement ottoman contre la Russie ont été d'un genre trop grave pour ne pas laisser subsister de longs et amers ressentiments, et que, de l'autre côté, la Russie, attribuant à l'obstination de la Porte la plus grande partie des embarras et des désagréments qu'elle a éprouvés dans cette funeste querelle, ne retournera pas aisément à des sentiments de bienveillance pour ceux dont elle se

croit sensiblement blessée. Tout cela est dans la nature des hommes et des choses, et il faudrait peu connaître les affaires humaines pour se flatter qu'un calme parfait et durable succédera tout de suite à d'aussi violents orages.

Si nous vivions dans des temps ordinaires, je ne compterais que bien faiblement sur la restauration complète de la paix, et moins encore sur sa stabilité. Mais il n'en est pas ainsi dans l'état présent des choses. Quelles que soient les relations directes entre les deux Puissances, *la paix est assurée par des considérations d'une tout autre espèce*, considérations qu'il faut ne point perdre de vue, pour bien juger des grandes questions du moment. L'Empereur Alexandre voit dans la paix avec la Porte une des conditions indispensables du succès de ces plans, dont son esprit est exclusivement occupé. Tout ce qui pourrait le détourner de ces plans, tout ce qui l'obligerait à porter ses forces ou *seulement ses pensées* sur d'autres objets que celui qui remplit son âme, tout ce qui l'engagerait dans des complications étrangères à cet objet, lui est odieux et insupportable. Étouffer la révolution, et ramener sur la terre l'ordre qu'elle a détruit, et dont elle tend à achever la destruction, voilà ce que ce grand monarque regarde comme le but de son existence. Il voit un fléau dans tout événement, un en-

nemi dans tout homme qui le menace d'un dérangement quelconque dans cette poursuite. Peu de personnes connaissent assez le caractère de ce souverain pour savoir à quel point l'idée d'une guerre contre la Porte l'a désolé dès le premier instant, et combien il se sentirait soulagé s'il n'était plus dans le cas de s'occuper d'aucune question orientale. Le jour où il pourra renvoyer son ministre à Constantinople sera pour lui un jour de fête, et j'ose vous le certifier, Monseigneur, quelque paradoxale que l'assertion vous paraisse, on pourrait lui offrir en cadeau la moitié de l'Empire ottoman qu'il n'étendrait pas la main pour la saisir.

C'est dans ces dispositions que se trouve le gage de la paix; et ce qui a fait naître ces dispositions n'est pas un élan momentané, c'est un sentiment qui a pris des racines si profondes que rien ne saurait l'altérer. La lutte contre la révolution est nécessairement longue et pénible, l'Empereur le sent; je lui ai moi-même entendu dire : « Elle ne finira peut-être pas avec ma vie » ; mais il y persistera; et regardant toute autre affaire comme un épisode importun, comme une diversion fâcheuse, il sera constamment prêt à tout sacrifier (sauf sa dignité et les premiers intérêts de son Empire) pour s'en débarrasser.

S'il y avait un moyen de convaincre les ministres

de la Porte de ces vérités, ils seraient peut-être surpris des avantages que leur offre leur position actuelle, et de la facilité avec laquelle ils pourraient établir un système qui éloignerait pour longtemps les dangers dont le voisinage de la Russie les a menacés depuis un siècle. Ce qu'on leur *demande* est peu de chose : quelques procédés obligeants, — quelques paroles de simple courtoisie, — quelques démonstrations de bonne volonté, qui ne leur coûteraient rien ; et ce qu'ils pourraient *gagner* est d'un prix incalculable.

.

En attendant, la question d'Espagne a opéré un changement notable dans le ministère français¹. M. de Montmorency, accueilli à son retour de Vérone de la manière la plus distinguée, créé duc par le Roi, et occupant après M. de Villèle une des places les plus honorables dans sa confiance, a remis, dans un conseil d'État tenu le 25 décembre, le portefeuille des affaires étrangères.

.

Nous regrettons M. de Montmorency comme un homme d'un caractère très-loyal, très-respectable, quoique médiocre en fait de talents. Il a été remplacé par M. de Chateaubriand, célèbre comme

¹ *Histoire de la Restauration*, t. II, p. 179, etc.

un des premiers écrivains de notre siècle, et regardé depuis bien des années comme le chef des royalistes en France. Cette nomination est du plus heureux augure pour l'affermissement d'une harmonie étroite entre le Gouvernement français et les trois Cours continentales, réunies par l'identité absolue de leurs principes politiques. M. de Chateaubriand est arrivé à Vérone avec toutes les préventions auxquelles un homme de son génie même est sujet, lorsqu'il ne connaît que très-imparfaitement le terrain sur lequel il se trouve placé. Il en est parti dans des dispositions entièrement opposées. Il s'est convaincu que tous ces soupçons si longuement nourris en France (comme dans d'autres pays) contre la bonne foi des trois cabinets alliés étaient dénués de toute espèce de fondement, que les projets de domination et d'agrandissement dont on accusait tantôt la Russie, tantôt l'Autriche, n'étaient que des chimères de l'ignorance ou des inventions de la perfidie, et que ces Puissances ne visaient qu'à un but, qui devait être de même celui de la France et de tout homme attaché aux premiers intérêts de la société. Il m'a fait l'aveu, peu de jours avant son départ de Vérone, qu'il regardait les deux mois qu'il y avait passés comme les plus *instructifs* de sa vie. Le changement qui s'est fait à cet égard dans les idées du Gouverne-

ment français est un des plus importants résultats et des avantages les plus précieux du dernier congrès, et il est heureux que celui dont l'autorité personnelle y a si fort contribué soit appelé à la direction des affaires étrangères en France.

.

II

Vienne, 1^{er} février 1823.

Depuis quelques semaines une très-vive agitation règne dans la plus grande partie de l'Europe. Les malheureuses discussions sur les affaires de l'Espagne ont déjà amené des chocs très-sensibles et semblent toucher à un dénoûment sérieux. La faction qui règne dans les Cortès, et qui a privé le Roi de toute espèce de pouvoir et de liberté, a repoussé avec le dernier degré d'insolence, et l'on peut dire de brutalité, les démarches que les quatre grandes Puissances continentales avaient faites pour opérer, sinon un changement total, au moins un mouvement rétrograde dans la marche de la révolution. Les relations diplomatiques de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse avec l'Es-

pagne ont été brusquement rompues¹; leurs missions ont quitté Madrid. Le ministre de France y était resté encore; mais nous attendons d'un jour à l'autre la nouvelle qu'il sera parti à son tour.

Si cette rupture se bornait aux trois Puissances qui, n'ayant aucun point de contact avec l'Espagne et ne pouvant l'attaquer qu'en traversant le territoire français (ce qu'elles sont bien décidées à *ne pas faire*), peuvent régler en toute liberté leur attitude prochaine vis-à-vis d'un pays qu'elles ont, à juste titre, exclu de toute communication avec elles; si tel était le cas, dis-je, les événements qui viennent de se passer auraient toujours une grande importance politique, mais ne donneraient pas beaucoup d'inquiétude. Il en est tout autrement de la *France*. Pour elle, le passage de la rupture diplomatique à la guerre de fait offre bien plus de probabilité, et en même temps bien plus de dangers. Les monarques réunis à Vérone avaient parfaitement reconnu cette vérité, et ceux qui connaissent l'histoire des négociations qui y ont eu lieu leur rendront la justice qu'ils ont agi dans cette affaire avec une prudence et une délicatesse extrêmes. Loin de prescrire à la France les mesures qu'elle devait adopter, ou de la pousser à une réso-

¹ Le 10 janvier.

lution dont il est si difficile de calculer les conséquences, ils ont laissé à son Gouvernement une liberté entière dans le choix de ses déterminations. Ils lui ont promis en termes généraux leur appui politique et même leur secours matériel, si jamais elle se trouvait dans le cas d'en avoir besoin et de les réclamer, mais ils ont déclaré qu'ils ne feraient rien, ni pour diriger, ni pour hâter sa décision.

Cependant la situation de la France est telle que, malgré cette noble conduite de ses alliés, la guerre peut devenir inévitable, soit par sa position directe vis-à-vis de l'Espagne, soit par l'ascendant de ceux qui la désirent à tout prix et à tout hasard. Les procédés indécents du parti dominant à Madrid envers les ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie ont fait une forte sensation en France, où, comme de raison, on regarde la cause de ces Puissances comme étroitement liée aux griefs du Gouvernement français contre les révolutionnaires. On ne sait pas encore comment M. de la Garde ¹ aura fini son procès avec eux. S'il a été insulté de même que les autres missions, une indignation générale s'emparera de tous les Français, et le signal des hostilités ne se fera pas attendre. Et quand même il aurait été ménagé davantage

¹ Ministre de France à Madrid.

dans cette première rencontre, chaque jour peut produire des complications que les armes seules pourront résoudre. Ce n'est pas tout. Les opinions au sujet des événements d'Espagne sont très-partagées en France ; et un parti aujourd'hui puissant, celui des royalistes exaltés, prétend que la guerre, directement provoquée ou non, doit toujours avoir lieu, parce que, selon eux, un coup mortel porté à la révolution espagnole serait le seul moyen décisif de guérir les derniers symptômes de la fièvre révolutionnaire de la France, et d'écraser la faction qui, quoique comprimée aujourd'hui, ne cesse de la menacer de quelque nouveau bouleversement.

Des hommes plus modérés, et sans doute plus sages, n'admettent point ce système. Ils ne croient les forces militaires dont la France peut disposer ni assez considérables, ni assez bien éprouvées pour entreprendre avec confiance une expédition, laquelle, si elle ne réussissait pas complètement, pourrait entraîner la France dans un gouffre de malheurs. C'est là, d'après tout ce que nous savons, l'opinion du Roi ; c'est celle de son premier ministre, M. de Villèle ; c'est aussi, d'après ma conviction personnelle (bien que d'autres en doutent), celle de M. de Chateaubriand, attaché de tout temps à M. de Villèle, et qui ne se

serait pas chargé du département des affaires étrangères, s'il n'avait pas été d'accord avec le ministre, qui certainement connaît le mieux les besoins et les ressources de la monarchie. Mais dans un État constitutionnel, les vœux du Roi et ceux de deux ou trois de ses ministres ne suffisent pas pour décider du sort d'une pareille question. Les Chambres s'en mêleront; on attendait leur ouverture le 28 janvier. Il s'y établira une lutte très-sérieuse entre les différents partis. En calculant les chances de cette lutte d'après les principes de la raison, et même de la probabilité *numérique*, elles semblent être en faveur de M. de Villèle. Mais des personnes très-bien informées nous assurent que tous ces calculs seront renversés, que le parti qui veut la guerre l'emportera par la chaleur de ses attaques, peut-être aussi par quelques influences secrètes, et que le Roi sera obligé de sacrifier M. de Villèle. Ce serait sous tous les rapports, et indépendamment même de la question de la guerre, un malheur très-réel pour la France.

.

III

Vienne, 17 février 1823.

.

J'attends les premières nouvelles, qui nous parviendront après le retour de lord Strangford¹, avec impatience, mais en même temps, je ne puis pas le cacher, avec une certaine anxiété; et je vais m'expliquer sur ce chapitre vis-à-vis de Votre Altesse, avec cette entière franchise que m'impose le caractère confidentiel qu'elle a daigné imprimer à notre correspondance. C'est à vous, Monseigneur, à juger quel usage vous pourrez faire de mes observations; ce qui m'intéresse d'abord, c'est que vous connaissiez ma manière de voir.

Peu d'hommes publics en Europe ont été, depuis le commencement des troubles jusqu'à ce jour, plus sincèrement attachés que moi à la cause de la Porte, non-seulement dans sa position vis-à-vis d'une révolte que j'ai toujours abhorrée, et avec laquelle je ne me réconcilierai jamais, mais aussi dans ses rapports avec les Puissances européennes, et spécialement avec la Russie. J'ai admiré la

¹ A Constantinople.

fermeté, la constance, l'intrépidité et l'habileté avec lesquelles les ministres ottomans ont fait face à tout ce qui pouvait les intimider, à tout ce qui pouvait les dérouter. La lecture des protocoles de Constantinople a été plus d'une fois un véritable objet de jouissance pour moi; et au milieu des cris féroces que l'ignorance, le faux fanatisme et la déraison de presque toute l'Europe poussaient contre le Divan, je me suis souvent consolé par l'idée que l'histoire impartiale rendrait un jour un témoignage bien honorable à la conduite que le Sultan et son conseil ont tenue dans une des crises les plus fortes dont jamais cet Empire ait été menacé.

Avec des sentiments pareils on n'est certainement pas suspect, en avançant même des opinions qui pourraient momentanément déplaire à ceux dont on a embrassé les intérêts de cœur et d'âme.

J'ai déjà pris la liberté de le dire dans une de mes dépêches précédentes : la Porte a beau jeu aujourd'hui, si elle veut seulement mettre de côté ce que l'humeur, des ressentiments très-excusable par eux-mêmes, et les passions, même les plus nobles, peuvent lui inspirer.

Il n'est plus question de se mêler de ses affaires intérieures, ou de l'entraver dans les démarches qu'elle jugera les plus convenables pour supprimer

la rébellion de ses sujets. Les Grecs sont formellement abandonnés par toutes les Puissances ; ils le savent à l'heure qu'il est, et, en dépit de toutes leurs rodomontades, la certitude de ce fait doit les décourager sensiblement. Il n'y a plus de reproche à faire à la Porte ; ses amis (ceux au moins qui pensent comme moi) pourraient plutôt l'accuser d'avoir trop sacrifié les mesures de vigueur à celles de la modération et de la clémence. Elle a fait tout ce que les ministres des Puissances étrangères auraient pu exiger d'elle sous le point de vue de l'humanité ; elle a été plus loin même qu'on n'aurait pu le prétendre. Elle s'est montrée partout armée d'amnistie et de pardon ; elle n'a ni abusé de la victoire, ni exercé la vengeance après des défaites ; les Grecs eux-mêmes, au moins tout ce qui est juste et raisonnable parmi eux, le reconnaissent ; si les malheurs de la révolte ne discontinuent pas, ce n'est pas la faute du Gouvernement. Voilà donc une affaire que je regarde comme finie *entre la Porte et l'Europe*.

Que désirent maintenant les Puissances ? Le rétablissement des rapports d'amitié et de bon voisinage entre les deux Empires limitrophes. Elles le désirent, non pas dans un esprit de partialité ou de condescendance exagérée pour la Russie, mais par des motifs sages, puissants, également calculés

sur le véritable intérêt de l'Empire ottoman et sur celui de la tranquillité générale. Les conditions du rapprochement ne sont rien moins que sévères. En adressant à l'Empereur Alexandre une lettre obligeante, pour lui annoncer la restauration de l'ordre dans les Principautés, la Porte ne manquerait certainement ni à sa dignité, ni à aucun de ses intérêts réels. En se déclarant prête à négocier sur la question de l'admission de quelques nouveaux pavillons dans la mer Noire, elle ne préjugerait en rien le *résultat* de cette négociation. Elle montrerait sa bonne volonté, sans abandonner aucun de ses droits. Et voilà tout ce qu'on lui demande!

Je conçois très-bien qu'après ce qui s'est passé dans cette malheureuse querelle, on ne soit pas fort empressé à Constantinople d'y revoir une mission russe, et que l'on aimerait peut-être mieux pouvoir se soustraire pour toujours à son rétablissement. Mais un sentiment pareil, quelque naturel et pardonnable qu'il puisse être, serait un guide très-dangereux dans un moment où il est absolument nécessaire de consulter la prudence et la bonne politique, de préférence à toute considération particulière ou personnelle. Tant que la Porte ne jugera pas à propos de s'isoler entièrement, de rompre tous ses liens avec les Puissances européennes, de se défaire de toutes les missions

étrangères , il est impossible qu'elle reste dans un état de séparation et de demi-brouillerie avec la Russie , sans s'exposer elle-même , et sans exposer ses amis, aux plus graves embarras.

.

IV

Vienne, 16 mars 1823.

C'est avec une bien grande satisfaction que je puis mander à Votre Altesse que les négociations entre la Porte et les ministres d'Autriche et d'Angleterre étaient dans un très-bon train , et faisaient espérer le rétablissement prochain des relations diplomatiques avec la Russie. La Porte a consenti à ce que nous appellions *la démarche de courtoisie*; elle a adressé au chef du cabinet de Saint-Pétersbourg une note , dans laquelle elle lui annonce la nomination des nouveaux Princes de Valachie et de Moldavie , et l'évacuation de ces Principautés par les troupes ottomanes. Les termes de cette note sont parfaitement analogues aux sentiments pacifiques et amicaux qu'elle devait exprimer; et elle fait assez clairement entendre que l'on désire arriver le plus tôt possible à un état de choses qui

effacerait toute idée de brouillerie entre les deux Empires.

Il y a cependant un passage dans cette note qui ne plaira pas à Saint-Pétersbourg, et qui, en effet, pourrait retarder un rapprochement que le langage général de la pièce tend au contraire à accélérer. La Porte y déclare qu'ayant rempli tous ses engagements, elle s'attend de sa part à l'exécution des stipulations non encore exécutées du traité de Bukarest. Les deux objets qu'elle cite à cette occasion sont : la restitution des forteresses sur les côtes d'Asie, et l'extradition des rebelles transfuges. Quant au second point, les ministres de la Porte ont avoué eux-mêmes qu'ils le regardaient comme une pure formalité, et qu'ils étaient loin d'insister sur une mesure qu'ils savaient bien ne pouvoir jamais être accordée par la Russie. Mais la restitution des places d'Asie est une affaire bien autrement sérieuse et importante.

Les ministres d'Autriche et d'Angleterre, pleins de zèle pour arriver à un arrangement définitif, ont employé tous leurs moyens de persuasion pour déterminer ceux de la Porte à ne pas faire mention de cet objet dans la note même par laquelle ils voulaient donner à la Russie une preuve de leurs dispositions conciliantes; mais il a été impossible d'obtenir un tel acte de condescendance; et lors-

qu'on juge cette question avec une entière impartialité, on conçoit que le sacrifice demandé à la Porte n'était rien moins que léger. Le droit du Gouvernement ottoman de réclamer la restitution de ces places est expressément et indubitablement établi par les articles du traité de Bukarest; les ministres russes n'ont jamais pu justifier que par les arguments les plus faibles ou les plus illusoire la non-exécution de cette clause. La Porte croit fermement qu'en gardant le silence à cet égard au moment de la réconciliation finale avec la Russie, elle aurait l'air de renoncer tacitement à ses droits. Il est difficile de lui contester la vérité de cette objection, plus difficile encore de prétendre qu'elle se résigne à la perte d'un territoire que la loi et la religion même lui défendent de céder volontairement. D'ailleurs, il n'y a peut-être pas grand mal que cette question, quoique peu *opportune* dans un moment où il est si désirable d'aplanir tous les obstacles, ait été articulée à présent. Il est certain qu'elle aurait été, dans tous les cas, la première sur laquelle, après le retour d'un ministre de Russie à Constantinople, des négociations et des discussions graves se seraient entamées, la première qui eût pu faire renaître le mécontentement et l'amertume réciproques. Personne ne peut prévoir comment le

cabinet de Russie envisagera et traitera cette grande *pièce d'achoppement* ; mais au moins ce cabinet saura à temps quel degré d'importance il doit y attacher, et quels moyens il doit choisir pour en venir à bout.

La note du Reis-Effendi au comte Nesselrode a été envoyée à notre Cour, qui va la transmettre à Saint-Pétersbourg. Je ne veux pas préjuger l'avenir ; mais, d'après les excellentes dispositions dont l'Empereur a donné tant de preuves dans cette affaire, j'ose me flatter qu'il ne s'arrêtera pas trop à ce qui peut se trouver de déplaisant dans les paroles de la note, et qu'il accueillera en bien ce qu'il y a d'obligeant. En vérité, le ton de cette pièce contraste bien sensiblement avec celui auquel nous étions accoutumés depuis deux ans ; et il faut surtout rendre justice à la manière respectueuse dont on y a touché tout ce qui regardait le caractère personnel de l'Empereur.

On sera aussi bien aise à Pétersbourg d'apprendre que les négociations sur la navigation de la mer Noire, quoiqu'elles ne soient point encore régulièrement en train, semblent éprouver moins de difficultés que l'on aurait cru.

Les amis de la paix et de la concorde se féliciteraient particulièrement si la Cour de Russie

voulait, avant de procéder au rétablissement formel de sa mission, envoyer sans délai un chargé d'affaires à Constantinople pour préparer les voies; et dans ce cas on voudrait que le choix de l'Empereur tombât sur M. Antoine Fonton¹, qui jouit d'une excellente réputation. Mais sur ce vœu, comme sur cette affaire en général, il faut suspendre toute conjecture ultérieure, jusqu'à ce que nous connaissions l'effet que la note du 25 février aura produit sur ce souverain. . .

.

V

Vienne, 31 mars 1823.

.

Les ministres de la Porte, sentant bien qu'il faudra des efforts immenses pour reprendre les avantages qui ont été perdus depuis l'été dernier², ont confidentiellement témoigné à l'ambassadeur d'Angleterre que, si les insurgés voulaient faire une démarche conciliante, ils ne seraient pas éloi-

¹ Conseiller d'État.

² Sur le théâtre de la guerre, en Grèce.

gnés de leur accorder des conditions de paix favorables. Lord Strangford, sans avoir de son Gouvernement des instructions relatives à ce cas imprévu, a cru ne pas devoir négliger ces ouvertures pacifiques. Il les a embrassées même avec empressement, puisque, d'un côté, il ne paraît pas compter beaucoup sur les nouvelles mesures militaires que la Porte pourra mettre en œuvre contre les insurgés, et que, d'un autre côté, le capitaine Hamilton, commandant de la frégate anglaise le *Cambrian*, — le même qui a sauvé par des actes d'énergie et de bravoure dignes d'admiration la plus grande partie de la garnison de Napoli de Romanie¹, — lui a assuré que les chefs des insurgés, malgré leurs dernières victoires, étaient toujours encore très-disposés à se soumettre à des conditions honorables. Lord Strangford se flattait, par exemple, que si la Porte voulait accorder à la Morée une forme de gouvernement analogue à celle des Principautés sur le Danube, une pareille concession serait acceptée par les Grecs.

Animé par cette espérance (que je suis encore loin de partager), lord Strangford a proposé au général Maitland, gouverneur des îles Ioniennes, de se mettre en rapport avec quelques-uns des

¹ Ville prise par les Grecs, le 12 décembre 1822.

chefs de la Morée pour les engager à faire une démarche auprès de la Porte. Le général Maitland a reçu cette proposition dans le moment même où il allait quitter Corfou pour faire un voyage en Angleterre, et quoique sans instruction lui-même, il a cru la chose trop importante pour s'y refuser entièrement. Il a envoyé un bâtiment de guerre à Missolonghi pour inviter le prince Mavrocordato à envoyer quelqu'un chargé de ses pouvoirs à Zante avec lequel il pourrait entrer en pourparlers.

Je n'ai pas besoin d'exposer à Votre Altesse de combien d'obstacles et d'écueils cette tentative est entourée.

J'ai de la peine à imaginer comment un pays tel que la Morée, dont la population a été toujours composée d'un grand nombre de Turcs, serait convenablement régi par une constitution calculée sur des pays que les Turcs n'ont jamais habités. Enfin, le sort futur de la Morée ne déciderait pas encore celui des îles, qui ont pris une part si active à la rébellion, et, de quelque côté que l'on tourne les yeux, on ne rencontre que des difficultés insurmontables.

Si toutefois, à force d'habileté et de bonheur, l'Angleterre parvenait à vaincre ces difficultés, non-seulement l'Autriche, mais, j'ose croire, toutes

les grandes Puissances accéderaient volontiers à un arrangement pacifique, mettant fin à bien des embarras et à bien des inquiétudes. L'Empereur Alexandre ne serait pas le dernier à y souscrire. Sa position ne lui permettrait pas de protester contre des stipulations en faveur des Grecs, quelle que puisse en être la nature; et l'esprit supérieur de ce monarque lui fera d'ailleurs reconnaître que, si l'influence de la Russie a été entièrement détruite dans ces pays par la conduite fautive et irréfléchie de ses agents depuis le commencement de la révolution, cette influence sera bien plus difficilement reconquise avec l'indépendance absolue qu'avec la soumission conditionnelle des Grecs.

Cette question est sans contredit la plus grande de toutes dans les affaires de l'Orient. Elle gouvernera même fortement celle de la pacification définitive entre la Russie et la Porte; et il est au plus haut degré désirable qu'elle puisse être terminée d'une manière ou de l'autre *avant* que les anciennes relations entre les deux Puissances soient rétablies. Car quel rôle jouerait à Constantinople un ministre de Russie, si la Porte était obligée à recourir aux moyens les plus extrêmes, à recommencer, à poursuivre pendant des années une guerre meurtrière, seule ressource pourtant qui lui resterait, non-seulement pour rétablir son pouvoir

là où il est perdu, mais encore pour le maintenir là où elle l'a conservé, contre les efforts d'un ennemi implacable?

VI

Vienne, 1^{er} avril 1823.

J'ai eu l'honneur de dire, dans ma dernière dépêche ¹, que je regardais dès lors la guerre contre l'Espagne comme inévitable. La situation des choses n'a pas changé depuis, et je me dispense de citer des faits consignés dans les feuilles publiques que Votre Altesse reçoit.

Les calculs les mieux motivés nous portent à croire que cette guerre, que l'on a si généralement et si légèrement présentée comme un incendie qui embraserait l'Europe entière, sera restreinte au théâtre de son action et n'entraînera aucune autre Puissance.

L'opinion que j'énonce ici est principalement fondée sur la perspective presque certaine que l'Angleterre, ayant vainement épuisé tous ses efforts pour prévenir l'explosion, se bornera à un

¹ Omise.

système de neutralité et ne sortira de ce système que dans des cas absolument imprévus et qui, par conséquent, ne peuvent entrer dans aucun calcul politique. Les dernières dépêches de Londres nous ont fourni à ce sujet les notions les plus rassurantes. L'effervescence momentanée qui semblait avoir saisi la nation lors de l'ouverture du Parlement s'est prodigieusement calmée; chacun a fait ses réflexions, et à l'exception du parti révolutionnaire, qui partout et dans tous les pays fait des vœux ardents pour la révolution espagnole, personne n'a envie de voir le Gouvernement se jeter dans d'énormes dépenses pour faire cause commune avec Riego, Saint-Miguel et les *descamisados* de Madrid, et pour se brouiller avec le reste de l'Europe. Les hommes les plus marquants du ministère, le duc de Wellington, lord Harrowby, M. Peel, etc. (tous de l'école de Pitt et de lord Londonderry), sont décidément opposés à une marche pareille. Lord Liverpool, qui, par un passage de son premier discours, avait fait naître l'idée que, dans certains cas, il voterait pour une attitude active, paraît aujourd'hui entièrement rapproché de ses collègues, et le Roi a tenu à notre ambassadeur un langage qui suffit pour faire connaître en entier ses principes et ses sentiments dans cette question. Il ne resterait donc que M. *Canning*,

dont il n'est pas toujours facile de démêler les pensées secrètes, mais dont la position est devenue telle, que l'on peut entrevoir avec certitude le parti auquel il s'arrêtera. Je ne veux pas accuser ce ministre, mais personne ne peut savoir quelle résolution il eût adoptée si la grande majorité du Parlement avait persisté dans cette ardeur guerroyante dont elle semblait être animée un moment. Ce qui est sûr, c'est que M. Canning, en supposant même (ce que je n'admets pas) que, dans un cas pareil, il se fût déclaré pour la guerre, renversant tous les anciens ministres, les remplaçant à son gré et réduisant le Roi au silence, ne pourrait plus même concevoir ce projet, depuis qu'il est prouvé que le Parlement lui-même lui refuserait toute espèce de concours. M. Canning ne peut plus maintenant que se placer sur la ligne du Roi et de la majorité du conseil; il cesserait d'être ministre s'il voulait agir autrement.

Le Roi et tous les anciens membres du conseil tiennent plus que jamais à la conservation intacte des liens qui les ont unis jusqu'à présent aux Puissances continentales. Ils déplorent en secret les nécessités qui les obligent de se séparer de ces Puissances par un principe de neutralité assez fatal en lui-même aux grands intérêts communs de l'Europe. Mais rien ne les décidera à franchir cette

ligne et à coopérer directement aux succès des révolutions dont ils sont tout aussi révoltés que nous. Le Roi, comme Roi de Hanovre, vient d'adresser à son ministre à la diète germanique de Francfort une instruction très-remarquable dans laquelle il lui enjoint de ne faire attention à rien que l'on puisse penser, dire ou écrire en Angleterre, mais de voter dans toutes les questions générales avec les ministres d'Autriche et de Prusse, conformément à l'ancien système. Il est, à la vérité, moins libre dans son conseil de Londres que dans celui de Hanovre; mais il le sera toujours assez pour soutenir des principes dont il est si profondément pénétré.

(Une dépêche du 18 avril, que j'ai omise, annonce l'entrée de l'armée française en Espagne.)

VII

Vienne, 1^{er} mai 1823.

Je vois, par les dépêches de Constantinople, que la certitude de l'expédition française en Espagne a fait sur le ministère de la Porte une assez vive impression. Le Reis-Effendi s'en est expliqué vis-à-vis de plusieurs des drogmans des ministres étran-

gers; il leur a témoigné ses inquiétudes sur les suites que cet événement pourrait avoir pour la paix générale de l'Europe et pour la stabilité de la Grande-Alliance, qui s'était chargée jusqu'ici de la conservation de cette paix.

Je ne rentrerai pas ici dans le fond de la question pour examiner si la France a bien ou mal fait de combattre la révolution d'Espagne par la force des armes. J'ai toujours reconnu qu'il y avait dans cette question un *pour* et un *contre*, également susceptibles d'être appuyés par des arguments imposants. Le temps de cette recherche est passé. Le Gouvernement français a pris sa résolution. Les puissances continentales, ses alliées, ont approuvé cette résolution. Il ne nous reste donc qu'à faire des vœux ardents pour le succès de son entreprise, dont la réussite, en tant qu'elle est dirigée contre le fléau de la révolution, qui menace l'ordre social dans son ensemble et dans toutes ses parties, serait indubitablement un bienfait du premier ordre pour l'Europe et pour l'humanité.

Je ne veux examiner ici que les considérations qui semblent agir sur l'esprit des ministres de la Porte, relativement aux effets fâcheux que l'expédition française pourrait avoir, tant pour leurs propres intérêts que pour le maintien de la paix générale.

Dans un entretien avec le drogman de la mission française, le Reis-Effendi, tout en regrettant la guerre comme un événement dont les suites étaient incalculables, est convenu que le Gouvernement français avait des motifs puissants pour y recourir; que les progrès de la révolution étaient *un grand danger commun pour tous les États*; qu'aucun pays n'était à l'abri de ce danger; que la Porte avait ses *carbonari* (il s'est servi de ce mot italien) tout comme l'Italie, l'Espagne, la France, etc., etc. Mais, malgré cet aveu, qui fait honneur à la sagacité du Reis-Effendi, on a cru s'apercevoir que les ministres de la Porte n'étaient pas sans inquiétude sur *le principe de l'intervention étrangère*, et qu'ils semblaient craindre que ce principe, servant de base à l'expédition française contre l'Espagne, ne fût tôt ou tard appliqué aux affaires de l'Empire ottoman.

Si cette inquiétude existe réellement, elle est fondée sur une erreur qu'il importe beaucoup de rectifier. Les Puissances alliées ne se sont jamais arrogé un droit d'intervention dans les affaires internes d'un État indépendant; elles n'ont jamais prétendu influencer ni sur les institutions, ni sur la législation, ni sur l'administration d'aucun pays; elles ne se croiraient pas même autorisées à une intervention pareille, uniquement parce qu'un pays serait

déchiré par des désordres et des troubles dans son intérieur. Les souverains ne sont en guerre permanente qu'avec *le principe révolutionnaire* tel qu'il s'est élevé, et qu'il a désolé l'Europe depuis trente ans. Ce principe, ils le regardent comme un ennemi commun de tous les Gouvernements établis, comme un incendie, que (dans l'ordre civil même) on se croit autorisé et appelé à éteindre chez son voisin, pour ne pas en être atteint soi-même, sans que pour cela on prétende se mêler de ce qui se passe dans la maison ou dans la famille de ce voisin.

Si dans les événements dont l'Empire ottoman a été affligé depuis quelques années, les souverains alliés avaient voulu et avaient pu agir en stricte conformité avec leur système, la seule mesure qu'ils auraient dû adopter eût été celle de réunir toutes leurs forces pour écraser l'insurrection des Grecs dès son origine. Mais une telle mesure étant, par plus d'une raison, inexécutable dans le cas spécial de cette insurrection, et la Porte n'ayant jamais réclamé, ni seulement admis la nécessité d'un secours étranger, le devoir des Puissances se bornait à condamner hautement la révolte de ses sujets et à lui rendre tous les bons services qui pouvaient lui faciliter la tâche de les ramener à l'obéissance. Les souverains se seraient rendus coupables d'une

inconséquence monstrueuse s'ils avaient voulu exercer un droit d'intervention *contre* la Porte, qu'ils ont constamment regardée et qu'ils ne cesseront de regarder comme un Gouvernement légitime. Ne pouvant l'exercer *en sa faveur*, ils ont dû rester neutres, c'est-à-dire *neutres d'action*, mais jamais neutres de principes, de vœux, et de tout l'appui moral que la Porte pourra jamais réclamer de leur part.

Une autre source d'inquiétude pour les ministres ottomans est dans l'opinion (qu'ils partagent au reste avec beaucoup d'hommes d'État et même de cabinets en Europe) que l'expédition d'Espagne entraînera une guerre générale.

Je n'aurai pas la témérité de préjuger toutes les chances de l'avenir. Mais je crois pouvoir prouver que, telles que les affaires sont placées dans ce moment, l'opinion que je viens de citer est dénuée de toute espèce de probabilité.

La guerre générale aurait pu avoir lieu dans deux suppositions : 1° si l'Angleterre, en déclarant la guerre à la France, s'était, par ce fait, brouillée avec toutes les Puissances continentales alliées de la France; 2° si la Russie avait mis en avant ou mettait encore en avant ses forces militaires pour prendre une part directe à l'expédition contre l'Espagne.

La première de ces suppositions est heureusement écartée.

La seconde hypothèse est démentie par le fait, contraire aux rapports réels qui subsistent entre les Puissances, et incompatible avec le système qu'elles ont adopté.

L'Empereur de Russie aurait été prêt à toutes les entreprises et à tous les sacrifices si ses alliés avaient cru devoir profiter de sa bonne volonté. Mais il a déclaré dès le premier moment qu'il ne se porterait à rien sans leur aveu. La justesse et la profondeur de son esprit lui ont fait bientôt reconnaître qu'il ne pouvait pas paraître sur la scène sans remuer l'Europe de fond en comble. — Il a donné des ordres pour réunir une armée disponible de cent ou cent cinquante mille hommes sur ses frontières occidentales, et nous verrons dans peu de semaines la nouvelle de ce rassemblement annoncée dans les feuilles publiques. Cette mesure a été, d'après l'ordre exprès de l'Empereur, communiquée, examinée et discutée à une conférence ministérielle qui vient d'avoir lieu à Paris. Elle a été fortement appuyée par l'Autriche, qui s'est rendue garante de la loyauté indubitable des intentions de la Russie et, pour ainsi dire, responsable de l'effet de ces dispositions. La France et la Prusse les ont complètement approuvées. L'Em-

pereur a fait savoir à la conférence, ce qui sera aussi dit au public dans les articles qui paraîtront à ce sujet, « qu'il envisageait cette armée comme une *armée de réserve de l'Alliance*; que celle-ci en disposerait dans toutes les directions où elle le jugerait convenable; mais *qu'il ne ferait jamais dépasser ses frontières à un seul homme sans que les trois autres Puissances lui en eussent positivement ET UNANIMEMENT adressé la réquisition* ». — Il est homme à tenir sa parole.

Il me semble qu'il faudrait pousser bien loin la méfiance ou la crainte pour découvrir dans le tableau que je viens de tracer, et dont je garantis la fidélité, la moindre combinaison qui pût conduire à une guerre générale.

VIII

Vienne, 1^{er} mai 1823.

Le courrier de Constantinople du 10 avril ne nous a apporté que des nouvelles d'une couleur belliqueuse. Les espérances de réconciliation avec les insurgés semblent évanouies; on ne s'occupe plus

que des moyens pour leur faire une campagne vigoureuse.
 Les tentatives pacifiques du gouverneur des îles Ioniennes, dont j'ai parlé dans mon avant-dernier rapport, ont été infructueuses. Le général Maitland a trouvé en arrivant à Zante un agent de Mavrocordato; il n'a pas traité directement avec lui, mais il en a chargé le capitaine Hamilton, officier d'une grande réputation, également respecté des deux côtés. D'après ce que le général Maitland a confié à quelqu'un lors de son arrivée à Malte, le 16 mars, les insurgés lui ont fait déclarer « qu'ils ne poseraient les armes à aucune condition autre que celle de leur indépendance absolue »

Tout paraît donc indiquer que cette lutte déplorable amènera une nouvelle campagne. Ce serait le comble de l'injustice que d'accuser la Porte de ce surcroît de malheurs. Les chefs de l'insurrection n'ayant voulu faire aucune démarche pacifique auprès d'elle, que lui reste-t-il, qu'à essayer de nouveau de les soumettre par la voie des armes?

Il serait sans doute heureux qu'au moins dans ces tristes conjonctures les anciennes relations de la Porte avec la Russie se trouvassent entièrement rétablies. Mais je crains beaucoup qu'en supposant même l'aplanissement de toutes les difficultés

directes, l'aspect du moment actuel et la perspective qu'il offre ne soient rien moins que favorables au retour d'un ministre de Russie à Constantinople. Quelle serait en effet la position de ce ministre en présence des scènes sanglantes qui vont de nouveau avoir lieu par terre et par mer? La Russie ne s'en mêlerait pas; voilà qui est bien sûr et positif; mais après tout ce qui s'est malheureusement passé, le rôle de son représentant ne laisserait pas que d'être compromettant et pénible.

.

IX

Vienne, 16 mai 1823.

Les notes adressées par les ministres de la Sublime Porte au cabinet de Russie et aux ministres d'Angleterre et d'Autriche à Constantinople¹ étaient arrivées à Saint-Pétersbourg deux jours avant le départ d'un courrier expédié par le comte Lebzeltern², le 22 avril. On les a transmises à Zarskoe-Zélo, où S. M. l'Empereur s'était établi.

¹ Voir la dépêche n° IV.

² Ministre d'Autriche à Saint-Pétersbourg.

Les réponses seront envoyées à Vienne par un courrier russe que M. de Tatitscheff attend d'un jour à l'autre.

La première impression que ces pièces ont faite sur les personnes qui en ont eu connaissance (car quant à l'opinion de l'Empereur, on n'en savait encore rien) paraît avoir été plutôt favorable que le contraire. Le temps qui s'est écoulé entre la première nouvelle que l'on a eue à Saint-Pétersbourg de la remise de ces notes et leur communication effective en aura (je le crois au moins) adouci l'effet. Des avis particuliers, des lettres de Bukarest entre autres (écrites par Dieu sait qui!), avaient fait naître l'idée que le langage de la Porte serait excessivement sévère, et tel qu'il fermerait les voies à toute réconciliation. On a dû naturellement revenir de cette erreur après avoir vu les pièces en question.

Je ne regarde cependant pas, pour dire sincèrement ce que je pense, la négociation comme fort avancée par ces pièces. On trouvera moyen de s'entendre sur l'article des transfuges, peut-être même d'ajourner celui des places d'Asie (quoique bien plus grave); mais la difficulté principale provient d'une complication à laquelle on n'a pas même touché dans les notes de la Porte.

Rien n'intéresse autant l'Empereur Alexandre

que l'état de ses provinces sur la mer Noire, et par conséquent la navigation qui fait valoir leurs produits. Je crois être à peu près sûr que, si cet article avait pu s'arranger de manière à faire cesser les plaintes des habitants d'Odessa et des propriétaires dans cette partie de l'Empire, l'Empereur aurait été extrêmement coulant sur tout le reste. Mais, par une singulière fatalité, c'est là précisément l'objet sur lequel la Porte a montré le plus de ténacité. Non contente de refuser au pavillon russe les avantages dont il a si longtemps joui, — non contente d'opposer à l'admission de quelques Puissances maritimes de second ordre des difficultés qui équivalent à des refus, elle vient encore de rendre les obstacles à un arrangement satisfaisant presque insurmontables, par un nouveau règlement¹, que je m'abstiens de caractériser, mais dont je me permets de dire confidentiellement à Votre Altesse qu'outre qu'il manquera entièrement son but, il ne me paraît pas dicté par une politique bien éclairée.

Enfin, ce qui me console, c'est que je crois que cette grande question sera moins envisagée à Saint-Pétersbourg dans ses rapports directs avec les demandes et les objections réciproques, que

¹ PROKESCH, *Geschichte der Abfalls der Griechen*, t. IV, p. 1-11.

d'après des calculs d'un ordre supérieur. Il est certain que l'Empereur de Russie ne *peut* pas tout ce qu'il *veut*, et que (dans le sens des hommes raisonnables) sa volonté n'est pas plus absolue que celle du Sultan. Il existe donc des considérations pour ainsi dire nationales que l'Empereur Alexandre doit nécessairement respecter; mais la tendance générale de ses vœux et le poids des intérêts qu'il place au-dessus de tous les autres le porteront à faire les derniers sacrifices pour sortir du défilé dans lequel d'imprudents conseils l'avaient malheureusement engagé au commencement des troubles de l'Orient.

Les rapports de Constantinople du 25 avril me prouvent qu'une chose que je pressentais et que je craignais depuis longtemps commençait à se réaliser. Le bruit des négociations des autorités ioniennes avec les insurgés, — les propositions faites par plusieurs de leurs chefs, de se mettre sous la protection de l'Angleterre, — la facilité avec laquelle plusieurs capitaines de vaisseaux anglais ont reconnu la légalité des blocus établis par les Grecs contre les côtes et les îles au pouvoir des armes ottomanes, — enfin la nouvelle, industrieusement répandue dans les pays insurgés, d'une alliance prochaine avec l'Angleterre, — toutes ces circonstances ont donné ombrage à la Porte et ont

considérablement affaibli la confiance illimitée que le Gouvernement britannique lui avait inspirée jusqu'ici.

Mes dépêches précédentes ont indiqué ce qu'il y avait de vrai dans ces appréhensions. . . .

Il est toutefois assez probable que M. Canning, qui n'a pas toujours strictement suivi la marche sage et conséquente de son prédécesseur, a donné lieu, par quelques phrases dans ses dernières instructions, à l'opinion que la politique du Gouvernement anglais pourrait éprouver un changement relativement à la position des Grecs. Mais j'ai les plus fortes raisons pour croire que ce changement ne s'opérera pas, ou qu'au moins il se bornera à quelques nuances de langage. Cependant je ne puis pas blâmer les ministres ottomans de ce qu'ils aient été fortement alarmés des avis qui leur sont parvenus sur la simple possibilité d'une déviation pareille, et je conçois aussi que plus ils avaient compté sur l'appui fidèle de l'Angleterre, et plus la moindre apparence d'un changement de conduite de sa part a dû frapper leur esprit.

Ce qui est sûr, c'est que lord Strangford est lui-même péniblement affecté de ces circonstances. Attaché de pleine conviction, de cœur et d'âme, au système qu'il a dû suivre depuis deux ans, ce

ministre ne peut pas supporter l'idée de perdre une partie de cette confiance, dont non-seulement les ministres ottomans, mais encore tous les grands cabinets de l'Europe l'ont honoré. Je ne crois pas même que lord Strangford se prêterait jamais à devenir l'organe d'un système différent ; sa loyauté et sa droiture l'engageraient plutôt à quitter une carrière dans laquelle il ne pourrait plus soutenir son ancien rôle. Mais jusqu'ici, je le répète, nous n'avons aucun fondement pour croire à une véritable défection du Gouvernement anglais dans les affaires de la Turquie ; des considérations de la plus haute importance en détourneraient ce Gouvernement, si même, par bizarrerie, par fausse philanthropie ou par esprit d'opposition, M. Canning pouvait concevoir un projet de cette nature.

En attendant, le cabinet de Vienne a fait faire des démarches très-franches et très-prononcées à Londres pour savoir au juste quelles sont à cet égard les dispositions actuelles du ministère britannique, et j'espère que par ce moyen nous tirerons bientôt au clair tout ce qui a pu nous inquiéter dans le silence mystérieux que l'Angleterre a gardé depuis trois ou quatre mois, vis-à-vis des cabinets du continent, au sujet des affaires du Levant.

X

Vienne, 4 juin 1823.

Un courrier expédié de Saint-Pétersbourg le 20-8 mai vient de nous apporter les pièces par lesquelles le cabinet de Russie répond aux dernières communications de Constantinople.

Le temps est trop court, et nos propres aperçus sont encore trop peu mûrs, pour que je puisse aujourd'hui m'étendre beaucoup sur une affaire de cette importance. Mais sachant que Votre Altesse attachait un intérêt particulier à être informée le plus tôt possible des résolutions de l'Empereur de Russie, je m'empresse de lui présenter les renseignements les plus essentiels, et qui la mettront en état de juger de l'ensemble et de la nature de ces résolutions.

Elles sont consignées dans *trois* pièces.

La *première* est la réponse de M. le comte Nesselrode au Reis-Effendi ¹.

La *seconde* est une lettre officielle de M. de Nesselrode à lord Strangford ², servant de commentaire à la réponse.

¹ PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 17.

² *Ibidem*, t. IV, p. 11.

La *troisième* est l'exposé de l'opinion du cabinet russe sur le nouveau firman de navigation émis par la Porte.

La réponse au Reis-Effendi est courte et sèche, mais conçue en termes aussi polis que pacifiques. Elle annonce assez clairement que l'Empereur ne croit pas encore arrivé le moment où il pourrait, sans inconvénient, rétablir sa mission à Constantinople. Afin d'éviter toute discussion désagréable, le Reis-Effendi est prévenu que les explications ultérieures lui seront données par l'ambassadeur britannique.

La lettre du comte Nesselrode à cet ambassadeur est la pièce principale. Comme il n'y a pas moyen d'en communiquer le texte à Votre Altesse par ce présent courrier, je dois me borner à lui faire connaître ce qu'elle contient.

M. de Nesselrode spécifie et développe dans cette lettre les raisons, — ou pour employer le véritable terme, — *les griefs*, qui déterminent Sa Majesté Impériale à retarder encore l'envoi d'un ministre, ou même d'un chargé d'affaires à la Porte.

Voici l'énumération succincte mais exacte de ces griefs :

1° La prétention de la Porte de lier aux questions du moment les objets d'une négociation anté-

rieure aux événements qui ont fait partir la mission russe de Constantinople. (C'est la question des places d'Asie.) L'Empereur déclare qu'il ne consentira jamais à faire confondre des questions aussi hétérogènes.

2° L'état actuel des Principautés, dont l'évacuation ne saurait être regardée comme complète, puisqu'il y reste encore des troupes ottomanes, et dont l'administration n'est rien moins qu'indépendante, tant que les pachas de Giurgewo, de Silistrie et de Widdin seront plus puissants que les Hospodars.

3° L'arrestation du boyard Villara¹, dont on parle comme d'un événement qui suffirait à lui seul pour empêcher l'Empereur de hasarder le rétablissement d'une mission à Constantinople, ou l'envoi de ses agents dans les Principautés.

4° Le nouveau règlement de navigation², dont plusieurs dispositions sont envisagées par le cabinet de Russie comme entièrement inadmissibles, et telles, que l'Empereur ne pourrait y acquiescer jamais.

¹ Compromis lors des troubles de Valachie, ce boyard s'était réfugié en Autriche; revenu en sa patrie après l'amnistie accordée par le Sultan, il fut arrêté par ordre du pacha de Silistrie pour cause de concussion et de malversation de fonds publics.

² Voir la dépêche précédente.

5° L'incertitude du sort des Grecs et le silence que lord Strangford a gardé à leur égard dans tous ses rapports.

Parmi ces griefs, le deuxième et le troisième, qui concernent les Principautés, sont évidemment fondés sur des notions inexactes ou exagérées qu'il nous sera facile de rectifier. Celui qui regarde les Grecs n'y est placé que par une espèce de respect humain; car l'Empereur Alexandre sait aussi bien que nous que le sort des Grecs n'est plus un objet de négociations, et que c'est la force seule qui peut trancher le nœud de cette question.

Il n'y a donc que les articles 1 et 4 qui exigent une attention sérieuse, et la difficulté majeure se trouve dans le moyen de satisfaire la Russie sur le point important de la navigation de la mer Noire. Les cris qui s'élèvent de toutes parts dans les provinces russes situées sur cette mer sont proprement ce qui tourmente et ce qui irrite l'Empereur.

Heureusement, je ne désespère pas de quelque arrangement propre à aplanir cette difficulté. Les demandes de l'Empereur sont justes et modérées, et le nouveau règlement de commerce est une conception si mal digérée, que les ministres de la Porte admettront très-probablement sans beaucoup de résistance des modifications dans les ar-

articles les plus choquants pour la Russie. Ces articles mêmes se réduisent à *deux*.

Quant à la question des places d'Asie, je ne crois nullement que la Porte, qui semble n'avoir reproduit cette affaire que pour ne pas perdre ses droits par son silence, ait jamais eu l'idée d'en faire une condition *préalable* à sa réconciliation avec la Russie.

Mon avis est donc qu'avec la bonne volonté et la persévérance que lord Strangford et le baron d'Ottensfels ont mises jusqu'à présent dans ces discussions pénibles, ils parviendront, s'ils ne se découragent pas, à un dénoûment satisfaisant.

Dans ces entrefaites, nous avons reçu par le dernier courrier de Constantinople un mémoire de lord Strangford, accompagné d'un rapport de l'internonce, dans lesquels les deux ministres insistent sur la nécessité urgente de l'arrivée d'un agent de Russie, pour les aider et les soulager dans un travail auquel ils craignent de succomber à la longue. Lord Strangford surtout peint, avec sa vivacité et son éloquence ordinaires, dans les couleurs les plus sombres les suites désastreuses que la prolongation de l'état actuel des choses aurait pour les intérêts de la Russie, — pour les intérêts de toutes les Puissances européennes, — pour les faux calculs et les espérances des insur-

gés, — pour le crédit des hommes les plus influents dans le Divan, qui ont défendu jusqu'ici les démarches conciliantes, — enfin pour le repos du monde. Le tableau de lord Strangford se ressent un peu de sa position et de ses embarras individuels; mais il est certain que le rétablissement des relations directes entre la Russie et la Porte serait un bienfait qui compenserait bien des sacrifices, et que le retard de cette réconciliation peut amener encore bien des désagréments.

.

XI

Vienne, 16 juin 1823.

.

Le refus de l'Empereur de Russie de rétablir dès à présent ses relations diplomatiques avec la Porte est sans doute un incident déplorable à plus d'un point de vue. Cependant, en examinant et en méditant les motifs allégués de ce refus, tels qu'ils sont développés dans la lettre confidentielle du comte Nesselrode ¹, on y trouve, à ce qui me semble, de quoi

¹ Mentionnée dans la dépêche précédente.

se rassurer sur la marche ultérieure de cette affaire. Parmi les griefs qui ont agi sur les déterminations de l'Empereur, il y en a qui manquent de fondement, et qui par cela même pourront être facilement écartés; et de ceux qui restent, aucun n'est sans remède. Telle est au moins *mon* opinion. Et comme je suis toujours également et fortement persuadé de la bonne foi du cabinet de Russie, et du désir sincère et bien prononcé de l'Empereur de terminer tous ses différends avec la Porte, mon esprit n'est absolument occupé que de la recherche des moyens d'amener un accommodement sur des questions qu'avec de la bonne volonté *réciproque*, je suis loin de croire désespérées.

Ayant énoncé cette opinion, je dois présenter aussi à Votre Altesse les aperçus sur lesquels je l'établis. Pour cet effet, je passerai succinctement en revue tous les points essentiels de la pièce russe ¹.

Les objections spécifiées dans cette pièce sont :

1° Le nouveau système suivi par la Porte pour

¹ J'avais déjà inséré une première notion de ces griefs dans ma dépêche du 4 de ce mois. En les reprenant aujourd'hui pour les analyser, je les ai placés dans l'ordre dans lequel ils sont énoncés dans la dépêche du comte Nesselrode (à l'exception des nos 3 et 4^e qui se trouvent séparés dans cette pièce par l'article relatif à la navigation). (*Note de la main de M. de Gentz.*)

le choix des Princes de Valachie et de Moldavie, sans l'assentiment préalable de la Russie ;

2° La prétention de la Porte de lier aux négociations du moment des objets de la négociation antérieure à 1821 ;

3° L'arrestation du boyard Villara ;

4° Le séjour prolongé des troupes ottomanes dans les Principautés ;

5° Le nouveau règlement pour la navigation dans la mer Noire ;

6° Le silence de lord Strangford sur les affaires de la Grèce.

I. Le cabinet de Russie est évidemment dans l'erreur en prétendant que le choix des Princes de Valachie et de Moldavie dans le sein de la noblesse des Principautés était un changement introduit au système d'administration de ces provinces, changement qui, pour devenir légal, aurait dû recevoir l'assentiment formel de la Russie.

Aucune constitution, ni loi fondamentale, ni traité politique, ni stipulation particulière n'a établi le principe que les Hospodars ne devaient être choisis que dans les familles grecques. *Par le fait*, la Porte a suivi depuis un siècle un usage qui, plus d'une fois, a été considéré par la noblesse et par les habitants des Principautés comme peu salulaire pour le pays ; cet usage n'a pas même été

consacré par un règlement formel ou permanent ; ce n'est pas à moi à apprendre à Votre Altesse , dont la famille illustre a donné plus d'un Prince à ces pays pendant le cours du dernier siècle, que la Porte avait conservé à cet égard une liberté entière. Il n'y avait donc point de raison pour demander l'assentiment de la Russie à une mesure contre laquelle elle n'avait aucun droit de réclamer, et qui, en outre, n'amenait aucun changement dans le système administratif des Principautés.

Heureusement M. de Nesselrode n'insiste pas sur ce grief imaginaire ; il informe lord Strangford que « l'Empereur est prêt à admettre (ce qu'il appelle) le nouveau principe d'après lequel les Princes ont été nommés ». Cette question ne fera donc naître aucune nouvelle discussion entre les deux Puissances. Le cabinet de Russie ne paraît l'avoir articulée que pour faire entendre à la Porte que celle-ci n'avait pas fait un grand sacrifice en notifiant les nouveaux arrangements dans les Principautés. C'est une tournure diplomatique plutôt qu'un grief réel.

Avant de quitter cet article, je ferai une observation qui m'a toujours été présente pendant les derniers démêlés entre la Porte et son puissant voisin. La Russie a eu le tort de donner trop souvent à ses traités avec la Porte une extension ar-

bitraire et une interprétation exagérée. Elle a fait naître par là l'opinion qu'elle exerçait, en vertu des traités, d'abord un droit de protection positif par rapport à tous les Grecs répandus dans l'Empire Ottoman, et puis un droit d'intervention particulier — une espèce de *corégence* — dans l'administration des Principautés sur le Danube. Ces prétentions, à force d'être répétées, ont gagné peu à peu le crédit de vérités indubitables, et la Porte elle-même a eu l'air de les reconnaître, jusqu'au moment où d'effroyables dangers l'ont engagée à les réduire à leur juste mesure. Une étude approfondie des véritables relations entre les deux Puissances, de tous les traités, de toutes les conventions générales et particulières signées depuis la paix de Kainardji ¹, de tous les firmans émanés à la suite de ces traités ou par l'influence des ministres russes à Constantinople, m'a pleinement convaincu que les droits compétents à la Russie sont en effet beaucoup plus limités qu'ils n'ont été généralement représentés, et que même dans les Principautés, ces droits n'ont pas, à beaucoup près, la valeur qui leur a été attribuée dans une quantité de pièces diplomatiques de nos jours.

Les erreurs accréditées à ce sujet ont été, j'en

¹ En 1774.

suis bien persuadé, très-nuisibles à la Cour de Saint-Pétersbourg elle-même. Les dépêches et instructions fameuses rédigées par le comte Capo d'Istria pendant la première époque des complications actuelles ont non-seulement égaré l'opinion des cabinets et du public de l'Europe, mais elles ont inspiré à l'Empereur Alexandre lui-même des idées tout à fait fausses sur la nature et l'étendue du pouvoir qui lui était assuré par les traités ; et malgré son respect scrupuleux pour tout ce qui est juste et légal, ce souverain a été entraîné à défendre dans ses discussions avec la Porte des thèses que, mieux informé, il eût été le premier à rejeter.

Il est fort à désirer que, dès que la paix sera définitivement consolidée entre les deux Empires, un nouveau traité général, comprenant toutes les anciennes stipulations, mais rédigé en termes clairs et précis, fasse cesser pour l'avenir toutes les incertitudes et toutes les illusions qui ont jusqu'ici régné à l'égard des droits et obligations réciproques.

II. J'ai consigné, dans ma dépêche du 16 mars ¹, mon opinion sur la question grave et embarrassante de la restitution des places d'Asie. Lord Strangford, qui connaît et juge à merveille le

¹ N° IV.

terrain de Constantinople, nous a souvent conjurés de ne pas traiter avec indifférence une des difficultés les plus sérieuses de toute négociation avec la Porte, persuadé, comme il l'a toujours été, que le Divan ne renoncerait jamais à une restitution sur laquelle le bon droit, la politique et la religion l'obligeaient également d'insister.

D'un autre côté, en examinant avec calme les termes de la lettre du comte Nesselrode, on n'y trouve rien qui autorise à croire que la Russie soit invariablement décidée à ne point se prêter à cette restitution. L'Empereur se borne à protester contre « *la corrélation* que la Porte a voulu établir entre les questions du moment et l'un des objets d'une négociation précédente ; — *corrélation* qui ne saurait être reconnue par la Russie ». Cette observation ne préjuge point la question principale. Il n'est pas dit que des négociations futures ne pourraient pas amener une entente sur l'exécution du traité de Bukarest relativement au littoral de la mer Noire. L'Empereur se refuse seulement à reconnaître cet objet comme un *préliminaire* du rétablissement de ses relations avec la Porte. Or, la Porte elle-même n'a pas dit qu'elle regardait cet article comme une condition préliminaire à tout arrangement ; et il me paraît certain qu'elle ne s'opposerait nullement à l'arrivée d'une mission

russe avant que cette affaire fût réglée. Il nous est donc permis de ne pas placer cette question au nombre des obstacles *présents*.

III. J'ai épuisé dans une de mes dernières dépêches ¹ tout ce qu'il y avait à dire sur l'arrestation de Villara. Après les éclaircissements que nous avons obtenus à ce sujet, c'est à nous à rectifier les premières et fausses impressions qui ont été données au cabinet de Russie sur cette affaire, et à imposer silence aux clameurs inutiles qu'elle a causées. La Cour de Vienne, j'en suis sûr, se chargera de cette tâche.

IV. Les plaintes sur la prolongation du séjour des troupes ottomanes dans les Principautés ont leur source dans les rapports incorrects qui arrivent à Saint-Pétersbourg, et surtout dans les lettres incendiaires de quelques émigrés intrigants. Le cabinet de Vienne, qui connaît mieux l'état réel des choses, n'aura pas beaucoup de peine à faire comprendre à celui de Russie — que le petit nombre de Turcs qui se trouvent encore dans ces pays y est indispensable pour le maintien de l'ordre public après tant d'événements orageux, — qu'il l'est également pour réprimer les brigandages qu'une quantité d'aventuriers étrangers commet-

¹ Omise.

tent dans les campagnes et sur les grandes routes, — que les Princes ne sont point encore en état de remplacer par des troupes nationales cette garantie nécessaire de la tranquillité publique, et que, loin de se plaindre de la présence de quelques soldats turcs, ils seraient fort embarrassés si on les leur retirait subitement ; — enfin, que si la Russie avait aujourd'hui des agents dans les Principautés, elle penserait comme nous à cet égard. Voilà ce que notre Cour pourra dire à propos d'un grief qui, au reste, me paraît trop peu sérieux pour influencer sur les déterminations de la Russie.

V. La navigation de la mer Noire est un point d'une tout autre importance. C'est au fond le seul obstacle capital qui retarde la pacification complète.

Ici je dois, comme juge impartial, nécessairement reconnaître que la Russie a raison dans ce qu'elle demande, et que les torts sont absolument du côté de la Porte.

L'Empereur a déclaré qu'il n'exigeait pas le rétablissement du privilège dont son pavillon avait joui depuis plus de quarante ans de couvrir les bâtiments étrangers faisant le commerce de la mer Noire. Il a consenti à regarder ce privilège comme un *abus*, puisque les traités ne l'avaient pas expressément sanctionné. Il me semble qu'il ne pouvait pas pousser la modération plus loin. Mais la

protection qu'il doit à l'industrie et au commerce de ses provinces lui a suggéré en même temps la proposition d'admettre les Puissances maritimes du second ou troisième ordre—telles que la Sardaigne, Naples, la Toscane, le Danemark — à un commerce qui, en augmentant pour Odessa et les pays voisins la faculté de vendre leurs denrées, les dédommagerait à un certain point de la perte de l'ancien privilège du pavillon russe. La Porte n'a pas formellement repoussé cette proposition ; mais elle l'a entourée de conditions et de difficultés qui détruisent presque entièrement l'espoir de la voir accomplie.

Tout à coup, et au milieu des pourparlers pénibles que les envoyés d'Autriche et d'Angleterre entretenaient à ce sujet avec les ministres de la Porte, a paru un firman qui, en ajoutant gratuitement de nouvelles complications à celles déjà assez nombreuses contre lesquelles on se débattait, devait faire supposer à la Porte l'intention de trancher cette question par un *coup de main* hardi. Les observations aussi justes que sages et modérées du cabinet de Saint-Pétersbourg sur cette pièce ne tendent point à blâmer la totalité de ses dispositions ; on y reconnaît au contraire que la Porte a le droit incontestable de fonder une marine marchande, — que personne ne peut lui disputer celui

de favoriser ses sujets par toutes sortes de secours et de prérogatives, — et qu'il n'y a rien dans *le principe* de cette mesure qui puisse blesser les droits ou les intérêts de la Russie. Les griefs et les protestations du cabinet de Saint-Pétersbourg ne sont dirigés que contre deux articles du nouveau règlement : le quatrième, qui accorde aux bâtiments ottomans dans toutes les échelles de l'Empire le privilège de vendre, ainsi que celui de prendre un chargement, avant tous les autres navires, dont aucun ne doit commencer à charger avant que ceux-là n'aient pris toute leur cargaison ; et le neuvième, qui ne permet plus que le transbordement des denrées et marchandises d'un bâtiment turc à un bâtiment franc, ou d'un bâtiment franc à un bâtiment turc, défendant sévèrement aux bâtiments francs de transborder leur cargaison à un autre bâtiment franc. — Ces deux articles, dont le premier donnerait lieu à des vexations interminables, et dont le second mettrait de cruelles entraves non-seulement au commerce de la Russie, mais à celui de toutes les autres nations privilégiées pour la navigation de la mer Noire, — ces deux articles sont déclarés par le cabinet de Russie *entièrement inadmissibles*, et tels que l'Empereur ne peut jamais y souscrire.

Les plaintes de la Russie sont parfaitement fon-

dées et les Cours alliées d'autant plus appelées à les soutenir qu'il y va aussi de leurs propres intérêts. Mais comme il s'agit ici d'un règlement qui à peine a vu le jour et qui porte plutôt l'empreinte d'une mesure improvisée que d'une ordonnance mûrement méditée, j'avoue que je ne saurais regarder comme impossible de déterminer les ministres ottomans à sacrifier ou à modifier les deux paragraphes susmentionnés. Il est vrai que, d'après les dernières dépêches de Constantinople, nos ministres sont loin de se flatter d'obtenir un relâchement quelconque sur les dispositions de ce firman ; mais je n'en persiste pas moins à croire que cette difficulté ne sera pas insurmontable.

VI. Le passage relatif aux *affaires de la Grèce* ressemble un peu à un reproche fait à lord Strangford du silence qu'il a gardé sur ce chapitre, tant à Constantinople que dans ses rapports officiels. Rien ne serait moins juste et moins mérité que ce reproche. Lord Strangford a bien approfondi la difficulté immense de cette affaire. Il sait très-bien ce que deviendrait la confiance dont il a joui jusqu'ici auprès des ministres ottomans, s'il s'avisait de forcer ou seulement de presser leur marche dans une question de gouvernement intérieur à laquelle malheureusement le sort futur de leur Empire est en grande partie lié. Que pouvait d'ailleurs dire

l'ambassadeur britannique? La Russie a déclaré à Vérone qu'elle serait satisfaite sur l'affaire des Grecs « si la Porte prouvait, par *une série de faits*, qu'elle respecte leur religion, et qu'elle cherche à rétablir la tranquillité de la Grèce sur des bases solides et durables ». — La Porte soutient aujourd'hui que cette série des faits EST établie, que dans tout le cours des dernières campagnes pas un acte attentatoire à la religion grecque n'a été commis ni par ses agents ni par ses troupes, et qu'elle n'a cessé de proclamer pardon et amnistie pour tous ceux des insurgés qui rentreraient sous ses lois.

Que pouvait-on répondre à des arguments pareils? Que pouvait surtout répondre lord Strangford, lui qui n'ignorait pas de quel côté se trouvent maintenant les vrais obstacles à la pacification; lui qui savait que les insurgés dédaignent absolument l'amnistie qui leur est offerte, que leurs actions comme leurs paroles attestent chaque jour qu'ils sont décidés à ne pas poser les armes sans avoir atteint leur liberté extrême; qu'ils n'ont pas fait une seule démarche annonçant l'intention de se soumettre; qu'ils ont répondu aux insinuations amicales qu'on leur a adressées, qu'ils ne pouvaient entendre parler de paix avant que leur indépendance absolue eût été préalablement reconnue?

La vérité est que l'affaire des Grecs est sortie pour le moment du domaine de la diplomatie¹, qu'elle est devenue une question de *fait* et de *force*, un problème que la Providence seule peut résoudre dans sa profonde sagesse. L'Empereur Alexandre est pénétré comme nous de cette vérité, et s'il croit encore devoir agiter cette question, ce n'est pas dans l'espoir de la conduire à un résultat satisfaisant; ce n'est que pour ne pas être accusé d'avoir entièrement abandonné des intérêts dont l'opinion du monde l'a rendu et le rend encore plus ou moins responsable.

En résumant ce que renferment les observations précédentes, je crois que Votre Altesse partagera mon avis, que la position des choses n'est pas aussi effrayante qu'elle paraît l'être du premier abord. La note du comte Nesselrode, d'après l'analyse que je viens d'en faire, ne présente qu'un seul article d'une difficulté réelle et puissante : c'est celui de la navigation : tous les autres disparaîtront d'eux-mêmes par des éclaircissements convenables, ou seront aplanis par le savoir-faire des négociateurs.

¹ Je dis : *pour le moment*, car j'ai la conviction intime qu'à une époque peut-être peu éloignée les Puissances européennes se verront *forcées* d'intervenir de nouveau dans les affaires des insurgés; mais ce sera dans un sens bien différent de celui dans lequel elles les avaient traitées la première fois. (*Note de M. de Gentz.*)

La véritable, la seule cause de la répugnance de l'Empereur de Russie à rétablir dès à présent sa mission à Constantinople, c'est sa crainte de voir cette mission compromise de nouveau par quelque incident fâcheux et de s'exposer par là à une seconde brouillerie bien plus dangereuse que la première. Soyez persuadé, Monseigneur, que ce n'est que cette crainte qui le retient; sans elle il prêterait la main incessamment à une réconciliation qu'il désire au fond de son âme. Les expressions un peu acerbes d'une pièce officielle ne m'en imposent pas; les données sur lesquelles j'asseois mon opinion sont plus directes et plus concluantes.

XII

Vienne, 18 juillet 1823.

.
Je vois par les rapports de l'internonce du 25 juin que le ministère de la Porte avait reçu la copie de la lettre du comte Nesselrode au Reis-Effendi et quelques notions sur le contenu de la lettre à lord Strangford.

Le Reis-Effendi en est indirectement convenu avec cette réserve et cette discrétion qui caractérisent

toujours et très-honorablement la diplomatie de la Porte. Combien je me félicite d'avoir fait à temps ces communications à Votre Altesse ! Elles ont produit un effet qui surpasse mon attente. Dès la réception de cette pièce, l'humeur et le langage du Reis-Effendi, rien moins qu'amicaux dans les derniers temps, ont subi un changement sensible. Il a dit au drogman d'Autriche que, dès maintenant, il ne lui restait plus de doute sur les dispositions sincères et pacifiques de l'Empereur Alexandre ; il a fait l'éloge de ce monarque ; il a même rendu justice aux scrupules qui l'empêchaient encore de rétablir sa mission à Constantinople, et il a trouvé dans les motifs de ce retard une nouvelle preuve de sa bonne foi et de sa sagesse. A la suite de ce premier épanchement, il s'est épuisé envers Testa¹ en termes d'admiration pour le cabinet de Vienne. « Quel homme, lui a-t-il dit, que le prince Metternich ! C'est lui qui dirige toutes les affaires de l'Europe. C'est lui qui par la supériorité de ses talents fait disparaître toutes les difficultés, etc., etc. »

Une circonstance qui semble avoir eu une grande part à l'interprétation favorable que les ministres de la Porte ont donnée à la lettre du comte Nesselrode, c'est qu'il y est fait mention des places sur

¹ Premier drogman de l'internonciature d'Autriche.

la mer Noire comme d'un objet de négociation après le rétablissement d'une mission russe. On s'est imaginé à Constantinople que la Russie ne voulait plus rentrer du tout dans la discussion de cette affaire, et l'on a été bien aise d'apprendre qu'elle ne la regardait que comme suspendue.

L'internonce est enchanté du premier accueil qui a été fait aux paroles de la Cour de Saint-Pétersbourg. Comme il veut bien m'attribuer dans cette occasion plus de mérite que je n'en ai, il m'a écrit une lettre confidentielle remplie d'expressions de la plus vive reconnaissance. Il me dit que lord Strangford et lui sentent enfin renaître tout leur courage et qu'ils attendent les communications officielles avec le pressentiment des plus heureux succès.

Je dois ajouter que nous ne nous sommes pas moins réjouis que l'internonce de ces bons présages, et que ses dernières dépêches sont venues fort à propos pour calmer nos propres appréhensions. Les rapports que nous avons reçus huit ou dix jours plus tôt du comte Lebzelttern, au sujet de cette fâcheuse négociation, nous avaient, je ne dirai pas alarmés, mais sérieusement embarrassés et affligés. Ils nous prouvaient que l'Empereur Alexandre, fatigué de l'inutilité de toutes ses démarches conciliantes, et affaibli par les plaintes

de ses sujets, commençait à perdre patience, et que — sans avoir toutefois articulé un seul mot ou pris une seule mesure qui pût annoncer un changement dans sa marche pacifique — il était de la plus mauvaise humeur du monde pour tout ce qui touchait aux affaires de Turquie. Ces mêmes rapports nous apprirent combien le comte Nesselrode était désolé de voir éloigner par des délais interminables un arrangement auquel il s'était flatté d'arriver tout au plus trois mois après le congrès de Vérone. Les réflexions et les propos de ceux qui désapprouvent en général le système politique de l'Empereur ajoutaient encore au désagrément de ce mécompte. Les amis de Capo d'Istria se plaisent à rappeler que leur oracle avait toujours prédit que l'on n'obtiendrait *rien* de la Porte autrement que sur le Danube ou à dix lieues de Constantinople!

Il est certain que les questions en litige entre la Russie et la Porte ont pris un caractère très-différent de celui que nous leur connaissions il y a deux ans.

Le rapprochement entre les deux époques mérite toute notre attention.

En 1821, le comte Capo d'Istria voulait la guerre ou au moins des démonstrations vigoureuses contre la Porte, pour soutenir les Grecs, dont je ne l'accuse pas d'avoir provoqué la révolte,

mais qu'il crut ne pas pouvoir abandonner, cette révolte ayant une fois éclaté.

L'Empereur était loin de partager cette considération. Il ne pouvait la partager, vu l'horreur que lui inspirent les révolutions en général, et l'anathème qu'il avait prononcé contre celle des Grecs dès qu'il en fut instruit à Laybach. Mais les partisans de la guerre furent assez adroits pour persuader l'Empereur que *son honneur* était compromis dans cette occasion, que le Gouvernement ottoman avait traité ses conseils et ses représentations avec mépris et que ce Gouvernement lui devait une réparation éclatante. La conduite du baron Strogonoff¹, d'abord irréfléchie, ensuite passionnée, à la fin perfide et insupportable, facilita la rupture qui s'ensuivit dans peu de mois.

L'Empereur, engagé ainsi dans une route qui lui répugnait par plus d'une raison, et dont il désirait sortir le plus tôt possible d'une manière honorable, prêta heureusement l'oreille au langage pacifique de l'Autriche et de l'Angleterre. Le prince Metternich, revêtu de la confiance entière des cabinets de Prusse, de France et d'Angleterre (tant que ce dernier fut dirigé par lord Londonderry), était au fond seul chargé d'éclairer l'Empereur

¹ Ministre de Russie à Constantinople jusqu'en août 1821.

Alexandre, de le fortifier dans ses bonnes dispositions et de combattre tous ceux qui travaillaient à le conduire dans une fausse position. C'était, sans contredit, un des plus grands services que ce ministre ait rendus à l'Europe. L'Empereur reconnut bientôt que les conseils de l'Autriche étaient les meilleurs et les seuls d'accord avec ses principes, sa véritable gloire et ses véritables intérêts. Il envoya deux fois M. de Tatitscheff¹ à Vienne pour concerter avec cette Cour les moyens de mettre un terme aux complications avec la Porte; il congédia M. de Capo d'Istria qui, à force de tenir à un système qu'il ne savait pas même exécuter, lui était devenu à charge; et il abandonna à la direction de l'Autriche les négociations entamées à Constantinople. Il était fort heureux pour la cause de la paix, fort heureux pour le prince Metternich lui-même d'avoir rencontré un instrument aussi intelligent, aussi habile, aussi supérieur que lord Strangford; mais il est de fait que celui-ci n'a agi dans ses époques les plus brillantes que d'après l'impulsion donnée par le cabinet de Vienne, et lord Strangford a toujours été assez loyal pour attribuer la plus grande partie de son mérite aux instructions qu'il reçut du prince Metternich.

¹ En mars et en juin 1822.

Lorsque l'Empereur de Russie arriva à Vienne, avant le congrès de Vérone, il se trouvait déjà à une si grande distance de la fausse marche dans laquelle le comte Capo d'Istria avait manqué le jeter un moment qu'il remercia sincèrement l'Empereur d'Autriche et son ministre du bien qu'ils lui avaient fait dans cette affaire. Vivement occupé à cette époque de ce qui se passait dans la partie occidentale de l'Europe, absorbé par le désir de combattre et d'exterminer les révolutions et l'esprit révolutionnaire, et ne regardant ses discussions avec la Porte que comme un *hors-d'œuvre*, dont il voulait être délivré le plus tôt possible, il était bien aise de pouvoir confier à ses alliés le soin d'amener un arrangement convenable à Constantinople; il rechercha lui-même lord Strangford contre lequel il avait eu des préventions, le combla de bontés, et lui ouvrit toute son âme; et les conditions sur lesquelles il insista à Vérone, et qui sont connues de Votre Altesse, étaient, il est impossible de le nier, extrêmement modérées.

• Cependant, à cette même époque, les inconvénients *réels*, suites des événements dans l'Empire ottoman et de la brouillerie entre la Russie et la Porte, commençaient à se développer. La Russie avait perdu, et probablement pour toujours, le crédit et l'influence que depuis un demi-siècle

elle exerçait sur les Grecs ; et la Porte avait compris de son côté que son existence même était précaire et toujours menacée si elle restait dans cet état de dépendance et de soumission aux volontés de la Russie qui lui avait déjà coûté les plus pénibles sacrifices. Ce grand changement était en partie l'effet de la coopération sinistre dont les agents russes s'étaient rendus coupables dans l'origine de la rébellion, et en partie l'effet des fautes dans lesquelles la politique inconséquente et tortueuse de Capo d'Istria et les procédés impardonnables de Strogonoff avaient entraîné le cabinet de Saint-Pétersbourg. Si toutefois il n'y avait eu que cette seule considération, on aurait fait bonne mine à mauvais jeu. Mais il n'en fut pas ainsi lorsque de toutes parts s'élevèrent des cris sur les pertes énormes que faisait le commerce d'Odessa et de toutes les provinces russes sur la mer Noire. Le pavillon de Russie avait été impunément employé, non-seulement par la grande majorité des Grecs, dont les spéculations lucratives s'étendaient sur toutes les côtes de la Turquie et des États voisins, mais encore par une quantité de navires qui venaient faire le commerce dans la mer Noire. Tout cela était perdu ; les communications entre la mer Noire et la Méditerranée devenaient d'un jour à l'autre plus difficiles à mesure que les circon-

stances du moment forçaient la Porte à redoubler l'activité de sa surveillance, et les mécontents et les frondeurs, toujours empressés de grossir le mal par des récits et des prédictions imaginaires, firent croire enfin aux ministres de l'Empereur qu'il s'agissait de la ruine totale de plusieurs des plus belles provinces de son Empire.

Il résulte de cet exposé, Monseigneur, que les causes qui ont amené la brouillerie entre les deux Puissances ont tout à fait changé de nature, ou, pour mieux dire, qu'elles ont été remplacées par d'autres d'une nature différente. La discussion a roulé d'abord sur un *point d'honneur*; elle est devenue une affaire d'*intérêt réel*, et c'est comme telle qu'il faut la traiter aujourd'hui.

Pénétrés de cette vérité, nous l'avons prise pour base dans les dernières instructions adressées à l'internonce et qui doivent également servir de guide à lord Strangford.

Voici la substance de ces instructions :

On évitera dans les explications avec la Porte tout ce qui ne tient pas directement et essentiellement à l'objet du moment, c'est-à-dire à l'aplanissement le plus prompt des différends entre les deux Puissances.

La question des *insurgés* sera par conséquent écartée de toutes les manières. Dans l'état actuel

des choses, nous ne pouvons rien faire ni pour ni contre l'insurrection. Les Grecs n'ont aucun droit, aucun titre pour réclamer l'intervention des Puissances européennes en leur faveur; et leurs prétentions sont devenues telles que, loin de les appuyer, il serait de l'intérêt de l'Europe de les ramener dans des bornes raisonnables. De l'autre côté, la Porte ne demande pas le secours des Puissances et le repousserait s'il lui était offert. Il est dit dans l'instruction : « Le jour viendra peut-être où la Porte regrettera vivement de ne pas avoir recherché *en temps utile* l'intervention efficace des premiers Gouvernements européens contre des convulsions qui ont ébranlé les fondements de son pouvoir; et tôt ou tard elle pourra se voir forcée à réclamer cette même intervention comme sa dernière ressource. » Cette réflexion, nous ne la faisons que *pour nous et entre nous*. Le temps de son application n'est pas encore venu.

Pour ce qui est des *Principautés*, il ne sera pas bien difficile de répondre ou de satisfaire aux griefs que la Russie vient d'articuler à leur égard. Ses plaintes principales portent sur la prolongation de l'emploi des troupes turques pour le maintien de l'ordre dans ces pays, et sur le prétexte que cette circonstance fournit aux pachas du voisinage d'y exercer un pouvoir arbitraire et illégal. Ces plaintes

ont un fondement réel ; mais le mal n'est pas dans *la présence* de ces troupes, qu'il serait, je crois, bien dangereux de retirer brusquement ; il ne se trouve que dans l'autorité illimitée que les pachas s'arrogent sur elles. Il est juste et nécessaire que, tant que les Principautés auront besoin de cette force protectrice, elle soit entièrement soumise aux Princes et ne dépende que de leurs ordres. Ce point ne sera pas passé sous silence par les Cours qui se sont chargées de la négociation, et je ne doute presque pas qu'elles ne l'obtiennent.

Mais c'est l'article de la *navigation* qui forme aujourd'hui la difficulté proéminente. Le jour même que celui-là pourra s'arranger d'une manière satisfaisante pour la Russie, les objections contre l'envoi d'un ministre russe à Constantinople tomberont toutes à la fois. Le but auquel, pour cet effet, les négociateurs doivent viser et consacrer tout leur savoir-faire est compris dans les deux conditions suivantes : 1° faire disparaître du dernier firman les dispositions qui ont choqué la Russie et auxquelles elle ne consentira jamais ; 2° déterminer la Porte à faciliter aux provinces russes sur la mer Noire les moyens de se dédommager des avantages dont elles jouissaient avant l'année 1821, et qu'elles ont perdus par les suites de l'insurrection.

D'après ce que le baron d'Ottensfels m'a écrit, il ne sera ni impossible ni même fort difficile de faire modifier ou interpréter les dispositions du dernier firman dans un sens admissible par la Russie.

La seconde clause éprouvera plus de contrariétés, parce qu'elle se lie au système général que la Porte va adopter relativement au passage du Bosphore et à la navigation de ceux des États maritimes qui n'ont pas joui jusqu'à présent du privilège de l'entrée dans la mer Noire.

Les conférences qui s'établiront sur les instructions du 20 juin seront dans tous les cas bien intéressantes et bien décisives. Si les ministres de la Porte y persistent dans les mêmes sentiments de douceur et de bienveillance avec lesquels ils semblent avoir accueilli les premiers avis de la réponse du cabinet de Russie, nous arriverons bientôt au terme de nos vœux. Si tel n'est pas le cas, j'avoue sincèrement que je ne prévois plus qu'embarras et désagréments de toute espèce. Les Cours amies de la Porte seraient alors obligées de reconnaître qu'ayant épuisé tous les moyens de conciliation, il ne leur resterait que d'abandonner un travail inutile, ingrat et peut-être incompatible avec leur dignité. Je ne sais pas quel parti elles prendraient dans cette supposition affligeante; mais je sais bien

que le fait seul de leur abandon final d'une cause qu'elles ont suivie avec tant de zèle et de persévérance serait très-fatal aux intérêts de la Porte.

XIII

Vienne, 1^{er} août 1893.

(La première partie est consacrée aux événements de la guerre.)

Il est impossible que cette guerre infernale soit abandonnée pour un terme indéfini et indéfinissable à son libre cours. Il est également impossible qu'elle soit arrêtée sans l'intervention des grandes Puissances. La Porte a repoussé jusqu'ici toute idée d'une intervention pareille. Soyons justes ! Sa répugnance était excusable tant qu'elle s'est flattée qu'elle parviendrait à dompter la rébellion par ses moyens ; elle était excusable tant que les ministres des Puissances ne lui parlaient que de douceur et de clémence pour des gens qui lui avaient juré la mort, tant qu'ils lui demandaient des *conditions modérées* pour des hommes qui ne voulaient accepter *aucune condition* quel-

conque. . . . Que l'on suive une route opposée! Que l'on annonce d'abord quelle est la barrière que les insurgés n'oseraient franchir sans être comprimés par les forces réunies de l'Europe! Alors nous verrons si la Porte refusera encore une intervention qui lui offrirait d'immenses avantages, et si, à ce prix-là, elle rejetterait des propositions tendant à améliorer le sort futur des Grecs.

Je n'expose ici que le résumé de mes propres réflexions; car nous sommes encore loin de l'époque où une marche pareille pourrait être concertée et suivie. Il s'agit avant tout d'achever la pacification entre la Porte et la Russie; plus on s'abstiendra pour le moment d'agiter les questions relatives aux Grecs, et mieux on réussira dans les négociations destinées à assurer et à consolider la paix politique. Les cabinets paraissent tous reconnaître cette vérité, et j'ai tout lieu de croire que ni la Russie ni l'Angleterre ne voudront s'occuper sérieusement de l'insurrection avant que tous les autres objets de discussion soient définitivement réglés et les rapports entre les deux Empires complètement rétablis.

Cette séparation est d'autant plus nécessaire que l'aversion du ministère ottoman pour toute idée d'ingérence des Puissances chrétiennes s'est fortement accrue depuis quelque temps par les soup-

çons qu'elle a conçus sur les projets secrets de l'Angleterre. Ce sont ces soupçons qui rendent aujourd'hui la position de lord Strangford extrêmement pénible, et qui lui ôtent une grande partie de ce pouvoir de confiance qu'il possédait à un si haut degré, et qu'il avait si bien mérité. Il n'y a aucun fondement réel dans ces soupçons, pour autant qu'ils se dirigent sur le *Gouvernement* anglais et sur le *ministre* qui le représente à Constantinople. Je connais la façon de penser de lord Strangford relativement à l'insurrection des Grecs, comme je connais la mienne. Loin de répondre de toutes les fausses combinaisons et de toutes les arrière-pensées dangereuses qui pourraient se former tôt ou tard dans une tête comme celle de *M. Canning*, je sais de science certaine que jusqu'à présent les instructions du cabinet de Londres ont été absolument conformes au système que son prédécesseur avait adopté en commun avec la Cour de Vienne, et que lord Strangford n'en a reçu *aucune* qui puisse l'autoriser (s'il en avait même le désir) à s'écarter de la ligne que l'Angleterre a invariablement suivie dans cette lutte. Mais la Porte est trompée par les apparences; elle confond avec les intentions et les actes du *Gouvernement* anglais les démarches que se permettent impunément une quantité d'*individus* appartenant

à cette nation. Il est difficile de lui faire comprendre qu'il existe une monarchie dans laquelle ni les lois, ni le monarque, ni ses ministres n'ont assez de force pour empêcher les particuliers de faire tout le contraire de ce que veut l'autorité suprême. Il nous en coûte assez, à nous autres Européens, de saisir les disparates et d'expliquer les contradictions que présente un Gouvernement aussi singulièrement composé que celui de l'Angleterre ; comment pourrions-nous reprocher à la Porte de s'égarer dans ses jugements sur un état de choses aussi diamétralement opposé à ses principes, à ses mœurs, à toutes ses notions politiques ?

.

XIV

Vienne, 16 août 1823.

.

Une lettre de l'internonce, du 25 juillet, nous apprend d'abord que la négociation avance très-lentement à Constantinople, ou plutôt qu'elle est pour le moment stationnaire. Le fait et la cause de la stagnation sont également déplorable. . . .

Je ne m'étendrai pas de nouveau sur les fâ-

cheuses conséquences que cet incident peut entraîner pour l'intérêt de la négociation actuelle, comme sous tant d'autres points de vue essentiels. Si les soupçons que la Porte nourrit ne produisaient aucun autre effet que celui de discréditer lord Strangford et d'affaiblir le langage qu'il doit tenir pour arriver à une pacification honorable, le mal serait déjà assez grand. Je vois que ce ministre est lui-même accablé de chagrin et de dégoût; je vois qu'il pense sérieusement à sa retraite, et ce ne sera pas une petite affaire que la nécessité de le remplacer.

Mais outre l'inconvénient des délais dont la position de lord Strangford nous offre la triste perspective, les chances d'un succès prochain semblent en général diminuer au lieu de s'accroître. La Porte a pris un parti plus nuisible peut-être à l'objet de nos vœux que ne le seraient les discussions les plus orageuses. C'est celui d'une *indifférence absolue*, vraie ou simulée. Le Reis-Effendi ne témoigne aucun empressement de conférer avec les ministres des Puissances médiatrices; il évite au contraire autant qu'il peut toute espèce d'explication. « La Porte n'a plus rien à dire, — elle a rempli les traités, — elle les observera toujours, — elle a fait son devoir, — que d'autres fassent le leur. » Voilà à quoi se réduit tout ce que l'on a pu

arracher au Reis-Effendi depuis plusieurs semaines au sujet des négociations.

La Porte désire bien sincèrement l'arrivée d'une mission russe et la recevra à merveille. C'est un point sur lequel il ne me reste aucun doute. Mais elle ne croit pas être dans le cas d'acheter cet avantage par aucun sacrifice d'intérêt ou de dignité. Elle a la conscience de n'avoir jamais offensé la Russie; elle regarde le départ du baron Strogonoff¹ comme un acte gratuitement hostile qu'elle n'a ni provoqué ni approuvé; elle ne comprend pas à quel propos on veut attacher des conditions au rétablissement d'un ordre de choses qui n'a pas été interrompu par sa faute; elle veut admettre ces conditions pour autant qu'elles sont justifiées par les traités; mais elle se sent blessée dès qu'on les lui propose comme prix de la réconciliation.

Tout le système suivi aujourd'hui par la Porte se trouve dans ce peu de mots. Je n'examine pas si, en *bonne politique* (car sur le terrain du *bon droit* il serait difficile de la combattre), elle a raison ou tort en se plaçant sur une ligne aussi tranchée. Mais je crains beaucoup que nos représentations et nos efforts pour la faire quitter cette ligne soient encore longtemps inutiles.

¹ 10 août 1821.

Si tel est l'état des choses à Constantinople, il n'est pas bien plus satisfaisant à Saint-Pétersbourg. Nous venons d'en recevoir des nouvelles des derniers jours de juillet. On y avait reçu les instructions adressées par le cabinet de Vienne à l'internonce et à lord Strangford le 21 juin. L'Empereur est content de la teneur de ces instructions; il en fait le plus grand éloge; M. Tatitscheff est chargé d'exprimer à M. le prince Metternich en particulier sa plus vive reconnaissance. En lisant ce préambule, on croit toucher au port; point du tout; le cabinet de Russie se dit persuadé d'avance que ces instructions ne seront pas plus efficaces que celles qui les ont précédées; il soutient que la Porte n'a encore rien, absolument rien fait pour acquiescer à une seule de ces demandes; il prévoit qu'il en sera de même cette fois-ci. Pour preuve de cette opinion, on rentre successivement dans toutes les argumentations auxquelles nous nous étions flattés d'avoir répondu.

Dans ces entrefaites, une expédition est partie de Vienne pour Saint-Pétersbourg le 6 de ce mois, qui s'est croisée avec celle dont je viens de parler. Dans cette expédition, motivée par les avant-derniers rapports de l'internonce, qui nous avaient donné quelques bonnes espérances, toutes les questions relatives à la pacification ont été analy-

sées de nouveau dans toute leur étendue, dans toutes leurs ramifications, avec un soin infini et une force de logique qui devrait vaincre les préventions les plus enracinées. Serons-nous plus heureux que nous l'avons été jusqu'ici? Je ne le sais pas, et j'ose à peine m'en flatter.

La situation dont je présente ici le tableau fidèle est certainement très-affligeante. La Russie insiste sur des conditions que je ne veux plus caractériser; la Porte dispute à la Russie jusqu'au droit de lui proposer ces conditions. Ces disparates semblent irréconciliables.

XV

Vienne, 16 septembre 1823.

L'entrevue des deux Empereurs ¹ à Czernowitz fera époque, en bien ou en mal, dans l'histoire des transactions entre la Russie et la Porte; car il est assez évident que c'est là l'objet qui occupera principalement les deux souverains. Il ne sera donc pas inutile de résumer ici en peu de mots l'état

¹ Proposée par l'Empereur Alexandre, qui avait exprimé, dès le mois de juin, le désir de rencontrer l'Empereur François.

dans lequel se trouvent ces transactions à la veille de cette entrevue.

J'ai mandé, dans mon rapport du 16 août, que le 6 du même mois il était parti de Vienne une dépêche pour Saint-Pétersbourg dans laquelle « toutes les questions relatives à la pacification « avec la Porte étaient analysées de nouveau dans « toute leur étendue, dans toutes leurs ramifica- « tions, etc., etc. »

Cette dépêche a eu heureusement un grand succès. M. de Tatitscheff a reçu, il y a quatre jours, une dépêche du comte Nesselrode, écrite deux jours avant le départ de l'Empereur pour Moscou, qui annonce dans les termes les plus explicites, les plus satisfaisants, combien l'Empereur approuvait les observations et les raisonnements que renfermait la dépêche de notre cabinet. Un des principaux buts de cette pièce était d'engager la Cour de Russie à *séparer entièrement de la négociation présente avec la Porte tout ce qui concernait l'affaire des insurgés*, et à borner cette négociation aux points qui regardent *les intérêts directs de la Russie*. L'Empereur Alexandre *admet* cette séparation sans aucune réserve, et il s'exprime avec beaucoup de confiance, et même d'une manière très-flatteuse, sur la marche que le cabinet d'Autriche avait fait tenir et continuerait à faire tenir

aux deux ministres chargés de la négociation à Constantinople.

L'esprit et le langage de la dépêche du comte Nesselrode (du 26 août) sont en général tellement clairs, sages et modérés, qu'après l'avoir lue, il est impossible de conserver encore un doute raisonnable sur les vraies dispositions de l'Empereur de Russie. L'Empereur désire la paix ; il acceptera avec plaisir, même avec empressement, tout moyen qui lui offrira une issue honorable de ces fatales discussions ; il se félicitera sincèrement de pouvoir rétablir au plus tôt ses rapports directs avec la Porte, et il compte beaucoup tant sur l'effet de nos dernières démarches à Constantinople que sur les explications verbales et confidentielles qu'amènera l'entrevue de Czernowitz..

Jusque-là tout est bien, tout est à merveille ; mais en fixant les yeux sur le revers de la médaille, les incertitudes et les appréhensions reviennent. Plus l'Empereur a consenti à resserrer et à simplifier les conditions de la réconciliation définitive avec la Porte, et plus il insiste sur ce que celles de ces conditions qu'il regarde comme indispensables et irrémissibles soient complètement remplies. Il veut la paix ; il la veut de bonne foi ; mais il la veut absolument telle qu'il croit devoir l'exiger pour qu'elle ne soit pas en opposition avec sa di-

gnité, son honneur, ou les intérêts réels de ses sujets.

J'ai depuis longtemps épuisé dans mes dépêches tout ce qu'il y a à dire en *principe* et en *droit* sur les demandes que forme la Russie pour se trouver en mesure de rétablir sa mission près de la Porte. Il ne s'agit plus d'examiner et d'éplucher ces demandes. La question d'aujourd'hui est une question *de fait*. Il s'agit de savoir si la Porte jugera à propos ou non d'accéder aux conditions de la Russie. La solution du problème est *tout entière* et plus que jamais à *Constantinople*.

Pour arriver, non pas à des calculs positifs, — car qui serait en état de les faire? — mais au moins à quelques aperçus de probabilité sur le parti que prendra la Porte dans ces graves conjonctures, il faut consulter les données que nous avons sur ce qui s'est passé jusqu'ici entre le ministère ottoman et les négociateurs de l'Angleterre et de l'Autriche; et il faut de plus calculer l'effet que *peut* produire à Constantinople la nouvelle de l'entrevue des souverains.

J'ai eu l'honneur de mander, dans mon rapport du 16 août, que la négociation avait été pendant plusieurs semaines entièrement stationnaire. Elle l'a été jusqu'au moment où lord Strangford a reçu de son Gouvernement l'instruction positive de

redoubler d'efforts pour obtenir la réconciliation entre la Russie et la Porte , de poursuivre et d'achever cette affaire , sans se faire arrêter un instant par les soupçons et les plaintes de la Porte sur la conduite des Anglais dans le Levant , « plaintes , est-il dit dans ces instructions, *absolument étrangères au Gouvernement britannique* » , et d'employer tous les moyens à sa disposition , jusqu'aux plus catégoriques , pour mettre un terme aux querelles entre les deux Empires.

En recevant ces instructions, lord Strangford a senti se relever tout son courage, abattu depuis quelque temps non-seulement par les explications pénibles qu'il avait eues avec la Porte sur les procédés de ses compatriotes, mais aussi, et peut-être plus encore, par les doutes qu'il nourrissait en secret à l'égard des véritables intentions de son ministère. Du moment qu'il s'est convaincu que le Gouvernement anglais se tenait strictement sur la ligne qu'il avait suivie jusqu'à présent en commun avec les Puissances alliées, et que pour le moment son seul objet et son seul désir étaient d'atteindre la pacification avec la Russie, il a repris tout son élan. Il a adressé le 11 août au Reis-Effendi une note mémorable ¹, et il a fait de-

¹ PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 35.

mander une conférence, pour reprendre les discussions, dont sa note n'était que le préambule.

Je me dispenserai d'examiner cette note. Elle est forte, elle est sévère; elle l'est peut-être trop, pour celui qui connaît à fond l'origine et le caractère des questions du jour, et qui les juge avec calme et impartialité. Mais il serait difficile d'en faire un reproche à lord Strangford. Il était dans la nécessité *d'avancer*, de brusquer plutôt l'affaire que de la laisser plus longtemps indécise; il connaissait d'ailleurs (par nos communications) l'état des choses à Saint-Pétersbourg, les intrigues des partisans de la guerre, la mauvaise humeur et l'impatience de l'Empereur Alexandre; les ordres positifs de son Gouvernement s'accordaient parfaitement avec les instructions du cabinet de Vienne; il a fait son devoir.

Quelques jours après la remise de cette note, l'internonce se rendit, sous le prétexte de quelques affaires particulières, et sans aucune cérémonie, chez *Gianib-Effendi*, avec lequel il eut un entretien de trois heures. Ce ministre entra avec lui dans tous les détails de la grande affaire du moment; il écouta avec beaucoup d'attention et de bonne volonté tous les arguments que lui adressa le baron d'Ottensfels pour lui prouver combien il était nécessaire que la Porte se rendît aux bons

conseils de ses meilleurs amis , pour sortir enfin de la position critique et dangereuse dans laquelle elle se trouvait vis-à-vis de la Russie. Ses représentations ne manquèrent pas absolument leur effet ; mais Gianib-Effendi est , avec beaucoup de grandes qualités , un homme trop prononcé dans ses principes et dans ses opinions , trop ardent pour ce qu'il croit de la dignité de son souverain et de l'honneur de son pays , pour que les dangers même les plus redoutables puissent le faire fléchir. Nous ne savons pas , comme de raison , quel parti il a tiré de sa conversation avec l'internonce ; nous savons seulement , par les dépêches du 25 août , que quinze jours après il a perdu sa place , et a été éloigné du ministère. Ces mêmes dépêches nous ont appris que la conférence avec lord Strangford n'avait pas eu lieu jusqu'au 25 août.

Lorsque M. le prince Metternich a reçu (pendant mon absence ¹) la note de lord Strangford , et le récit de l'entretien de M. d'Ottensfels , il a expédié le 3 de ce mois un courrier extraordinaire à Constantinople. Par ce courrier il a ordonné à l'internonce de faire part au Reis-Effendi de l'entrevue prochaine des deux Empereurs , et de profiter de cette occasion pour faire sentir de

¹ M. de Gentz avait passé quatre semaines aux eaux d'Ischl.

nouveau à la Porte *l'urgence* d'une résolution propre à produire sur l'esprit des deux monarques cet effet favorable pour lequel se réunissaient tous nos vœux.

La veille de mon retour à Vienne était arrivée la dépêche de Saint-Pétersbourg du 26, dont j'ai parlé plus haut. M. le prince Metternich a cru utile et nécessaire de communiquer sans délai cette pièce importante aux ministres chargés de la négociation. Il a expédié dans la soirée du 13 un second courrier extraordinaire à l'internonce. Cette communication a été accompagnée de tout ce que le zèle du bien, l'intérêt de la paix et le désir du succès ont pu nous suggérer pour agir sur les déterminations de la Porte.

Post-scriptum du 17 septembre.

.
 La conférence demandée par lord Strangford avait dû avoir lieu le 26; mais le 25 il est survenu un changement aussi imprévu qu'important, la destitution de Gianib-Effendi ¹. Cette destitution, accompagnée même de certaines nuances qui lui donnent le caractère d'une disgrâce complète, doit avoir été la suite d'une vive altercation entre

¹ Remplacé par Saïd-Effendi.

le Grand-Vizir et le Reis-Effendi, dans laquelle ce dernier s'est défendu du reproche d'avoir provoqué le mécontentement des ministres alliés, en prouvant qu'il n'avait agi qu'en vertu des instructions de Gianib-Effendi.

XVI

Vienne, 2 octobre 1823.

Le ciel s'est éclairci, plus tôt même que nous n'aurions pu le croire; les orages dont nous étions menacés ont disparu; tout ce qui aurait pu amener à Czernowitz des discussions pénibles ou des résultats fâcheux a été écarté de loin par le changement de scène et de système qui a eu lieu à Constantinople; l'issue de la conférence du 30 août a aplani toutes les difficultés, répondu même à tous les prétextes que les ennemis de la paix pourraient opposer encore au rétablissement des relations amicales entre la Porte et la Russie.

Il est clair maintenant que l'éloignement de Gianib-Effendi a été le signal d'un nouvel ordre de choses, et que le sentiment de la nécessité de mettre un terme aux complications les plus dangereuses a depuis ce moment-là prévalu dans

l'esprit du Sultan et de son conseil sur toute autre considération.

Les ministres, vis-à-vis desquels lord Strangford s'est trouvé dans cette fameuse conférence, ont été animés des dispositions les plus conciliantes. Ils ont plaidé leur cause pendant quatre heures avec une force de logique et de raisonnement dont le ministre d'Angleterre a été plus d'une fois étonné. Ils ont enfin cédé sur tous les points essentiels; mais ils ont cédé avec dignité; tout homme impartial qui sera informé des détails de la conférence du 30 août rendra justice à leur conduite; personne ne peut nager contre le torrent; en pliant sous une nécessité impérieuse, les ministres ottomans n'ont fait que ce que la loi suprême du salut public prescrit à tout Gouvernement placé dans des circonstances semblables.

J'ai pris note des principaux résultats ¹ amenés par la conférence du 30 août, et je m'en vais rendre un compte exact à Votre Altesse.

(1^o Nomination d'une commission mixte pour examiner les plaintes relatives à la navigation; 2^o liberté du transbordement; 3^o admission du pavillon sarde dans la mer Noire; 4^o déclaration que la navigation libre de la mer Noire sera accordée à toute Puissance de l'Europe qui la demandera dans les formes usitées.)

5^o Ce qu'on appelle l'évacuation définitive des

¹ PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 41.

Principautés a été également traité dans la conférence, mais sans que l'on soit arrivé à une conclusion. Les ministres de la Porte ont déclaré qu'en laissant quelques milliers d'hommes dans les Principautés, ils n'étaient guidés par aucun motif politique ou militaire, puisqu'ils savaient très-bien que ce faible corps ne pourrait ni en imposer aux États voisins, ni défendre le pays contre une invasion; que leur seul but était le maintien de l'ordre et de la tranquillité dans l'intérieur, but auquel la Russie et l'Autriche étaient tout aussi intéressées qu'eux-mêmes; que si toutefois la Russie, après avoir mûrement réfléchi à la chose, persistait à exiger l'éloignement de ces troupes, on serait prêt à prendre cet objet en délibération avec les Puissances limitrophes. — Lord Strangford a trouvé cette déclaration juste et raisonnable; et il l'a consignée dans son rapport, sans y ajouter son propre avis.

L'affaire sera très-probablement discutée entre les deux cabinets réunis à Czernowitz. Mon opinion a toujours été que ce n'est pas le séjour de quelques milliers de Turcs dans les Principautés qui puisse alarmer les Puissances voisines, que dans l'état actuel des choses il serait difficile et peut-être dangereux d'en retirer ces troupes, mais que, de manière ou d'autre, elles doivent être soumises à

l'autorité des Princes régnants , et ne pas former un pouvoir indépendant de cette autorité. Quoi qu'il arrive, j'espère que l'on trouvera moyen de régler ce point dans des voies amicales , et qu'il n'arrêtera pas la consommation de la paix.

6° Enfin la question critique de la restitution des places d'Asie a été heureusement *suspendue* pour le moment. On n'en parlera pas dans les communications qui auront lieu avec la Russie; et les ministres de la Porte ont simplement annoncé à lord Strangford qu'ils s'en remettaient à ce que le comte Nesselrode avait dit à ce sujet dans son office au Reis-Effendi.

Après ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Altesse dans mes derniers rapports, elle sera peut-être surprise en apprenant que *l'affaire des insurgés* a occupé une partie considérable de la conférence de lord Strangford. Voici comment ce fait s'explique. La dépêche du cabinet de Russie, par laquelle nous avons été informés que l'Empereur Alexandre consentait pleinement à ce que cette affaire ne fût point entamée de nouveau dans la négociation actuelle, ne nous est parvenue que le 10 septembre. Lord Strangford ne connaissait donc pas cette résolution lors de sa conférence; et comme dans des communications antérieures le cabinet de Russie s'était plaint du silence absolu

qu'il avait gardé sur un article, dont cependant le procès-verbal de Vérone avait fait mention (quoique dans des termes assez vagues), l'ambassadeur d'Angleterre a cru devoir l'aborder. Il a rencontré, comme il l'avait prévu, sur cet article, de la part des ministres turcs, la même opposition déterminée qu'ils avaient exprimée dans toutes les occasions précédentes. Ils ont représenté à lord Strangford que tant qu'il leur resterait une lueur d'espoir de comprimer l'insurrection par leurs propres forces, ils ne cesseraient de protester contre l'intervention des Puissances étrangères ; ils lui ont dit qu'il s'exposait à perdre tous les fruits de ses efforts, en insistant sur cette malheureuse affaire ; ils l'ont conjuré de s'en abstenir. Cette partie du rapport de lord Strangford n'est pas la moins remarquable ; les ministres de la Porte ont défendu leur conduite envers les insurgés par des arguments très-forts en justice, quoique assez faibles en calcul politique. Cette discussion a amené de leur part des observations sévères sur l'indulgence inconcevable avec laquelle le Gouvernement britannique tolérait les infractions les plus violentes de la neutralité, que se permettent ses sujets dans les pays insurgés ; et lord Strangford a recueilli leurs plaintes dans son rapport avec la sincérité et la franchise qui le distinguent dans toutes ses démarches.

Heureusement nous pouvons regarder comme *non avenues* les explications qui ont eu lieu à ce sujet. Une fois d'accord de séparer entièrement la question des Grecs de la négociation présente, les souverains ne donneront aucune suite à ces pourparlers; et cet article, sans doute le plus grave et le plus difficile de tous, restera ajourné à une autre époque.

Tels ont été les résultats d'une conférence qui, pour le moment, ne nous laisse presque rien à désirer. Lorsqu'elle eut lieu, on ne savait encore rien à Constantinople de l'entrevue prochaine des souverains. Cette nouvelle ne peut y être arrivée qu'entre le 14 et le 15 septembre. Loin de changer la moindre chose dans les dispositions pacifiques de la Porte, elle ne peut que les avoir confirmées. Je ne puis savoir quel parti l'internonce et lord Strangford auront tiré de cet événement. Mais je présume qu'ils auront engagé la Porte à leur faire quelque déclaration plus ou moins formelle, conforme à celles que lord Strangford avait obtenues

XVII

Vienne, 16 octobre 1823.

.

L'Empereur Alexandre, ayant pris connaissance des différents rapports de lord Strangford et de l'internonce, a témoigné sa haute et entière satisfaction des résultats obtenus par ces ministres. Il s'en est exprimé vis-à-vis de notre Empereur dans des termes qui ne laissent plus subsister aucune inquiétude, et qui me font espérer que bientôt nous nous trouverons au terme final de ces longues et pénibles négociations.

Il s'agit maintenant de faire connaître à Votre Altesse les progrès qu'on avait faits à Constantinople dans l'œuvre de la pacification, et dont les souverains ont été instruits dès leur arrivée à Czernowitz.

Le grand rapport de lord Strangford du 7 septembre était parvenu à M. de Metternich avant son départ ¹; il en a adressé des extraits à l'Empereur Alexandre; de sorte que ce souverain avait déjà appris l'issue générale de la conférence du 30 août, avant d'arriver à Kaminieck.

¹ Pour Czernowitz.

Du 7 jusqu'au 23 septembre, les différents objets relatifs à la navigation et au commerce, sur lesquels les ministres ottomans avaient montré tant de bonne volonté dans la conférence, ont constamment occupé les personnes chargées de la négociation. La Commission établie pour examiner les griefs de toute espèce dont on demandait le redressement, a rempli sa tâche avec une facilité vraiment étonnante; il paraît que la Porte, une fois décidée à satisfaire la Russie sur cette partie de ses plaintes, a voulu prouver qu'elle savait respecter ses promesses, et qu'elle y a mis une bonne foi et un empressement très-louables. On est surpris de voir combien de choses elle a accordées en peu de jours.

En parcourant les articles arrêtés par les commissaires et approuvés par le Gouvernement, on ne peut s'empêcher de convenir *que la Russie a gagné bien plus qu'elle n'avait demandé*, et que son commerce, ainsi que celui des États de l'Europe en général, n'a jamais été placé à Constantinople sur un pied plus avantageux que celui qui vient d'être établi. L'acte que l'on a dressé à cet effet a été vérifié, reconnu comme obligatoire, et formellement sanctionné par le Reis-Effendi d'après les ordres exprès du Grand Seigneur.

Après avoir achevé cet important ouvrage, lord

Strangford se trouvait en état de rendre un compte définitif de ses travaux. Il s'en est acquitté par un courrier expédié le 23 septembre, que M. le prince Metternich a reçu le 3 octobre ¹, et dont il a transmis les dépêches le lendemain aux Empereurs réunis à Czernowitz. Lord Strangford a donné à son résumé la forme de deux lettres ou mémoires, adressés l'un au comte Nesselrode ², l'autre au prince Metternich. Ces pièces occupent une place éminente parmi les chefs-d'œuvre diplomatiques qui sont sortis de la plume de cet homme supérieur. :

Le chapitre de la navigation et du commerce étant réglé d'une manière non-seulement satisfaisante, mais j'ose croire inattendue pour la Russie, il ne restait que deux questions sur lesquelles lord Strangford crut devoir s'expliquer envers le cabinet de Russie : celle des *insurgés*, et celle de l'*évacuation des Principautés*. Il les a traitées l'une et l'autre de main de maître dans sa lettre au comte Nesselrode.

J'ai déjà observé dans ma dernière dépêche du 2 de ce mois que lord Strangford ignorait le consentement formel donné par l'Empereur Alexandre

¹ A Léopol, où il avait été retenu par une maladie.

² PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 45.

à la proposition du cabinet de Vienne, de détacher absolument la question des Grecs de celles qui regardaient les intérêts directs de la Russie, et de ne pas en faire mention dans la négociation actuelle. Il n'a appris cette circonstance que par le courrier parti de Vienne le 13, et arrivé à Constantinople le 23, quelques moments après le départ de l'expédition pour Czernowitz. Lord Strangford ayant une fois abordé ce sujet dans sa grande conférence, il en a parlé aussi dans sa lettre au comte Nesselrode, et il ne lui a pas dissimulé la résistance énergique et inflexible qu'il avait rencontrée à cet égard de la part des ministres de la Porte. — Cette question reparaitra un jour ; mais elle ne nous embarrassera plus dans la position actuelle des choses. L'Empereur de Russie a dit lui-même à Czernowitz « qu'il était bien aise de la savoir ajournée, et qu'il concevait la répugnance de la Porte de la traiter avec les Puissances étrangères ». Cette observation me paraît remarquable.

.

Le jour même de l'expédition du courrier porteur de la lettre au comte Nesselrode, arrivèrent, comme je l'ai déjà dit, à Constantinople les dépêches de Vienne du 13 septembre, dans lesquelles (comme Votre Altesse se rappellera par mes communications du 16 septembre) *l'évacua-*

tion définitive des Principautés était articulée comme une des conditions préalables au rétablissement des relations directes entre la Porte et la Russie. Ces dépêches ont jeté l'internonce et lord Strangford dans les plus grandes perplexités. Ils m'ont écrit l'un et l'autre par le courrier du 25, pour me faire part de leurs doléances amères sur un incident qui (dans leur opinion *évidemment exagérée*) semblait rendre inutile tout ce qu'ils avaient enfin obtenu avec tant de peines et d'efforts.

L'internonce me dit que depuis longtemps rien ne l'a aussi douloureusement affecté que de voir reparaître une prétention à laquelle la Porte avait déjà tant de fois opposé les arguments les plus irréfutables, et qu'elle n'admettrait pas plus cette fois-ci. Il cite un propos du Reis-Effendi, assez ingénieux pour être répété. « Que sont, a-t-il dit au « drogman de l'internonce, — que sont les faibles « milices que nous avons laissées dans les Princi- « pautés sur la demande expresse des Hospodars, « en comparaison de ces armées nombreuses que « les souverains alliés avaient établies en France, « à Naples, en Piémont, afin de maintenir la tran- « quillité dans ces pays, et d'attendre la réorgani- « sation des armées nationales? Et pourtant « c'étaient des pays *étrangers*, tandis que les

« Principautés sont encore à nous , au moins *de nom*, et d'après les traités. » Cependant l'internonce ajoute qu'il fera l'impossible pour remplir ses instructions et pour vaincre encore sur ce point la résistance de la Porte, sans toutefois se promettre un succès positif.

La lettre de lord Strangford est dans des termes beaucoup plus aigres et plus prononcés. Il me jure qu'il est dans un désespoir complet ; que l'idée de rentrer encore dans une carrière qu'il croyait avoir si heureusement parcourue le faisait frémir ; que d'ailleurs la prétention de la Russie lui paraissait tellement injuste, tellement déplacée, qu'il ne savait comment la défendre sans tomber dans l'absurdité et dans la niaiserie ; qu'il était pénétré lui-même de la nécessité d'une *police armée* dans l'état actuel des Principautés ; que, d'après les assurances réitérées du Reis-Effendi, le nombre des troupes dans les deux Principautés n'excédait pas 850 hommes ; que l'internonce préviendrait sa Cour que, si ces troupes étaient retirées, il ne risquerait plus de faire passer sa correspondance avec Vienne par la Valachie ; enfin qu'il croyait en avoir assez fait pour contenter la Russie et les alliés : qu'il mettait bas les armes ; que l'internonce verrait comment il pourrait sortir de cette nouvelle *chicane* ; que, quant à lui, il ne s'en mêlerait plus.

Je sais, au reste, qu'il a écrit dans le même sens à Londres.

Je pardonne à mes amis cet accès de découragement et de dépit. Un général qui a gagné une grande bataille doit naturellement éprouver un sentiment d'irritation en se voyant arrêté par une batterie qu'il avait cru démontée. Mais ils ont tort de craindre que tous leurs succès pourraient se briser contre un seul écueil, et je persiste à croire et à leur dire qu'il n'y a pas de quoi s'alarmer sérieusement, et qu'on finira par s'entendre sur l'évacuation ou la non-évacuation des Principautés comme on s'est entendu sur tant d'autres questions épineuses.

Je prévois cependant que cette question donnera lieu encore à des discussions fort animées. Je sais bien que la Russie n'a aucun motif réel pour insister sur le rappel immédiat des troupes ottomanes, qu'au contraire, elle en a beaucoup pour désirer que les Principautés ne soient pas tout à coup dégarnies et privées des moyens nécessaires pour maintenir l'ordre et la tranquillité intérieure. Je conviens avec lord Strangford que la prétention de faire sortir jusqu'au dernier soldat turc de ces pays ressemblerait beaucoup à une *chicane*. Mais, en prenant les choses et les hommes tels qu'ils sont, je ne me flatte pas que le cabinet de Russie renon-

cera tout de suite à cette condition. C'est la seule sur laquelle il puisse encore insister, ayant été pleinement satisfait sur toutes les autres ; et, quoique très-content d'être arrivé à une conclusion aussi heureuse, ce cabinet ne voudra pas pourtant, après tant de plaintes sur l'obstination de la Porte, avoir l'air de rendre trop de justice à la modération de cette Puissance, et il s'accrochera volontiers au seul point qui lui fournit encore matière à des objections et à des réclamations.

.

XVIII

Vienne, 1^{er} novembre 1823.

.

L'Empereur Alexandre a été sincèrement content des résultats obtenus par lord Strangford dans ses dernières négociations. L'Empereur, qui n'a jamais voulu la guerre, attend avec plaisir le jour où il se verra débarrassé de ses discussions avec la Porte. Il s'intéresse fort peu à l'évacuation des Principautés et fort peu à la cause des Grecs ; *dégoûté* de tout ce qui touche à ces questions, il voudrait

ne plus entendre parler ni de l'une ni de l'autre. Ce que je dis ici, je le sais positivement.

Mais il y a une différence entre l'Empereur et ses ministres ; il y a aussi une différence entre se flatter d'avoir fini une affaire et la finir tout de bon. Telle est la position dans laquelle, si je ne me trompe, nous sommes placés maintenant.

J'ai eu l'honneur d'annoncer dans mon rapport du 16 octobre que le jour même de l'expédition du courrier qui portait à Czernowitz le compte rendu des dernières transactions, la dépêche de Vienne du 13 septembre, articulant l'évacuation définitive des Principautés parmi les conditions préalables, était arrivée à Constantinople. Dès le lendemain l'internonce a adressé au Reis-Effendi un message verbal, pour demander l'accomplissement de cette condition. La réponse a été obligeante, mais déclinatoire. L'internonce en a fait au prince un rapport arrivé à Lemberg ¹ le 10. Le prince paraît avoir été mécontent de ce rapport ; mais, M. d'Ottenfels forcé de faire cette démarche sans le concours de l'ambassadeur d'Angleterre, qui n'a pas voulu y prendre part, quel moyen avait-il d'engager le ministère ottoman à lui accorder

¹ Où le prince Metternich se trouvait encore, retenu par sa maladie.

d'emblée ce que lord Strangford n'avait pu lui extorquer par toute son éloquence ?

Le comte Nesselrode et M. de Tattischeff ont été à Lemberg depuis le 13 jusqu'au 21. M. le prince Metternich était encore faible et souffrant. On a dû se borner aux expéditions les plus pressées. Le courrier parti de Lemberg le 16 a porté à Constantinople une lettre au Reis-Effendi, la réponse du comte Nesselrode à lord Strangford et quelques instructions pour l'internonce. Ce même courrier a annoncé l'arrivée prochaine de M. Minciacki ¹.

En lisant ces pièces, on ne peut guère se dissimuler que le cabinet de Russie ne se croit encore satisfait que sur les articles qui regardaient la navigation et le commerce ; que M. Minciacki n'est envoyé que pour rétablir les rapports *commerciaux*, et que le rétablissement des relations diplomatiques est attaché « *aux autres points en discussion, dont lord Strangford doit être encore une fois l'organe* ».

Il m'est impossible de prévoir quel effet fera à Constantinople l'arrivée de M. Minciacki et le langage qu'il y tiendra. Si l'opinion des personnes qui veulent la paix à tout prix prévaut dans le Divan, on parviendra peut-être à représenter au

¹ A Constantinople.

Sultan que, ayant été aussi loin dans les voies pacifiques, il ne vaudrait pas la peine de s'exposer à de nouveaux dangers pour une ou deux concessions de plus. Si l'opinion contraire dominait, je craindrais que l'on ne trouvât dans les pièces russes et dans les démarches que fera M. Minciacki de quoi se plaindre et se formaliser beaucoup. La nécessité de l'évacuation complète des Principautés est exigée par la Russie dans des termes qui ne peuvent que déplaire à la Porte ; la demande de faire reconduire le boyard Vilara ¹ à Bukarest, pour qu'il y soit jugé par un tribunal compétent, ne fera pas non plus une sensation agréable. Enfin il y a même sur l'affaire des Grecs, quoiqu'elle ne soit pas traitée comme condition préalable, quelques ouvertures qui seront peu goûtées à Constantinople.

Un très-grand mal pour le progrès futur de la négociation serait sans doute la résolution annoncée par lord Strangford de ne plus s'en mêler du tout. Je ne sais pas jusqu'à quel point il persistera dans cette résolution. Il paraît que l'on avait prévu à Londres qu'il pourrait se trouver dans le cas de faire une déclaration pareille ; et un courrier d'Angleterre, qui a passé ici le 24, doit lui avoir

¹ Voir le n° X.

même porté l'ordre positif de ne pas s'engager au delà de la ligne à laquelle il s'était arrêté. En lisant le mémorable rapport que lord Strangford a transmis à Czernowitz en date du 22 septembre, en forme d'une lettre au comte Nesselrode, on s'aperçoit bien, à travers toutes les tournures ingénieuses de cette pièce, que l'auteur pensait avoir atteint le *maximum* de ses efforts; et comme, d'un autre côté, il était à prévoir que la Russie ne se contenterait pas de ce *maximum*, on devait s'attendre à ne plus retrouver chez lord Strangford l'empressement qu'il avait montré jusqu'ici pour le succès de la négociation.

Cependant la gloire personnelle de ce ministre est si directement liée et confondue avec le dénouement de l'affaire, que je ne serais pas étonné de le voir imposer silence à un premier mouvement de mauvaise humeur, franchir tous les obstacles, et employer, pour arriver au but, tout ce qui lui restera de moyens indirects ou secrets, quand même les instructions de son Gouvernement l'empêcheraient de seconder ouvertement les démarches ultérieures des autres ministres.

.

XIX

Vienne, 5 novembre 1823.

Le prince ¹ regarde la pacification comme entièrement et irrévocablement achevée. Elle l'est dans la pensée de l'Empereur ; elle le serait aux yeux du monde , si la marche ministérielle ne l'avait pas entourée de quelques formes et de quelques conditions préalables , qui pourraient faire croire qu'il y aurait encore plus d'un combat diplomatique à livrer. On n'a pas voulu avoir l'air d'être *trop* satisfait des concessions obtenues , ni *trop* pressé de prononcer la réconciliation. De là le ton de sécheresse qui règne dans les pièces du cabinet de Russie ; de là les lenteurs qui semblent éloigner le terme du rapprochement final.

L'évacuation des Principautés paraît offrir un obstacle de quelque poids ; l'opinion du prince est que cet obstacle disparaîtra plus facilement qu'on ne l'aurait supposé. La Russie n'insistera pas sur la retraite absolue des troupes ottomanes ; elle ne demandera qu'une réduction considérable de ces troupes et surtout qu'elles soient organisées sur un

¹ Metternich.

piéd analogue, autant que possible, à celui sur lequel elles se sont trouvées avant l'insurrection. Cette proposition sera constamment appuyée par l'Autriche.

M. Minciacki a la réputation d'un homme calme, sensé et modéré; il ne mettra pas d'aigreur dans ses démarches; il ne prendra pas M. de Strogonoff pour modèle de sa conduite; loin de faire naître des difficultés, il aplanira celles qui subsistent. On se flatte que son arrivée fera une sensation agréable à Constantinople. J'apprends qu'il y amène sa femme et ses enfants, ce qui lui donnera l'apparence d'un établissement stable.

Minciacki ne se hâtera pas beaucoup d'aborder les points épineux de sa mission. Il ne s'occupera d'abord que des objets de navigation et de commerce, il attendra le moment favorable pour entamer l'affaire des Principautés. Je crois prévoir qu'il se passera plusieurs mois avant qu'il soit question d'une mission russe à Constantinople ou du retour d'agents à Bukarest et à Iassy. La Cour de Russie paraît même désirer ce délai, pour fixer ses idées sur le choix d'un ministre à envoyer auprès de la Porte. Je sais que l'Empereur et le comte Nesselrode sont fort embarrassés de ce choix; et je le conçois parfaitement. Parmi tous les individus qui, par leur rang et leur position,

pourraient aspirer à cette place difficile , je n'en connais qu'un seul que je proposerais en bonne conscience ; et celui-là ne l'accepterait pas. On suppose généralement que M. de Tatitscheff en sera chargé ; tout ce que j'en sais , c'est qu'à l'époque du départ de Czernowitz , l'Empereur était bien loin de prendre cette résolution , et qu'il ne la prendrait qu'à la dernière extrémité. Je ne crois pas que Tatitscheff lui-même se soucierait beaucoup de ce poste difficile ; et il serait presque impossible de l'envoyer à Constantinople tant que lord Strangford y sera ambassadeur britannique.

Somme totale , je crois que nous pouvons attendre avec assez de tranquillité le développement ultérieur des événements ; et si quelque nuage se montrait encore à notre horizon , il serait bientôt dispersé par les vents propices qui soufflent de tous les côtés.

XX

Vienne, 17 novembre 1823.

.

Nos dernières nouvelles du côté de la Cour de Russie se trouvent dans une lettre du comte Nes-

selrode, en date d'Odessa du 3 novembre. Il avait mis sous les yeux de l'Empereur les résultats de ses entretiens et de ses travaux avec M. le prince Metternich; et Sa Majesté a tout sanctionné sans réserve. On s'était, entre autres, beaucoup occupé à Lemberg des moyens de mettre un terme à l'insurrection des Grecs. On avait reconnu que tôt ou tard l'intervention collective des grandes Puissances deviendrait indispensable pour résoudre cet important problème, et que, malgré que la Porte ait jusqu'ici vigoureusement rejeté toute idée d'une intervention pareille, le moment pourrait arriver où elle en sentirait elle-même la nécessité. Il fallait donc préparer ce moment par une discussion approfondie, et se concerter sur un plan propre à concilier les intérêts si divergents de la Porte, de ses sujets insurgés, et des Puissances européennes. Frappé de la difficulté extrême d'un tel travail, l'Empereur Alexandre a sagement proposé d'établir un foyer de délibérations entre les ministres des cinq grandes Cours alliées, et d'ouvrir des conférences confidentielles pour cet effet, soit à Saint-Pétersbourg, soit à Vienne. M. le prince Metternich s'est bientôt convaincu, avec sa pénétration habituelle, qu'il valait beaucoup mieux placer ces conférences à Saint-Pétersbourg qu'à Vienne. En conséquence de cette détermi-

nation, le cabinet de Russie adressera aux autres cabinets l'invitation de munir leurs ministres à Saint-Pétersbourg d'instructions nécessaires pour entamer la grande question. Il faudrait peu connaître les difficultés d'une délibération commune sur des objets d'une nature aussi grave et aussi compliquée, pour se promettre de ces conférences autre chose que des idées préliminaires et des projets éventuels; mais ce sera toujours un premier pas fait pour se rapprocher d'un terme vers lequel nous ne pouvons cesser de marcher, à moins d'abandonner aux plus cruels hasards l'existence future de l'Empire Ottoman, le sort de dix millions de chrétiens, et la tranquillité générale de l'Europe.

Extrait d'une annexe au n° XX

Le 19 novembre.

.
Vous savez, Monseigneur, que, sans partager l'inquiétude exagérée de lord Strangford, je suis loin de méconnaître les difficultés que rencontrera encore près de la Porte la demande de l'évacuation des Principautés. Mais, en même temps, je ne dois pas vous cacher que l'opinion du prince Metternich diffère non-seulement de celle de lord Strangford et de l'internonce, mais aussi de la

mienne. Le prince croit que ces difficultés disparaîtront comme des ombres, que les objections de la Porte ne sont que des grimaces, et qu'elle ne songe pas plus à se brouiller de nouveau avec la Russie pour les garnisons des Principautés, qu'elle ne songe à assiéger Vienne ou à reconquérir la Hongrie. L'autorité du prince est d'un si grand poids, que, sans lui soumettre aveuglément ma raison, ce que je ne fais jamais que lorsque Dieu a parlé, j'en suis cependant vivement frappé; et comme ses inspirations se sont si souvent réalisées, il est très-possible qu'il ait encore bien vu l'avenir dans l'occasion présente.

XXI

Vienne, 2 décembre 1823.

.

L'internonce, ne voulant pas se contenter de la conférence qu'il avait eue avec le Reis-Effendi au sujet de l'évacuation des Principautés, lui a adressé le 28 octobre une note relative à ce même sujet. Il a eu, en date du 8 novembre, une réponse nullement satisfaisante.

Cette réponse n'est qu'une répétition presque textuelle de la déclaration verbale du Reis-Effendi.

Elle n'a rien de désobligeant pour personne; c'est une argumentation plutôt qu'une déclaration; il n'y règne pas même ce ton positif et péremptoire que j'ai rencontré dans beaucoup de pièces antérieures de la Porte. C'est moins un refus qu'un ajournement indéfini de la question.

Cependant l'internonce semble en avoir été vivement affecté et affligé.

Le jour même du départ de son dernier janissaire, le 15, il avait déjà de quoi revenir un peu de ses premières impressions. Son drogman avait été chargé d'exprimer au Reis-Effendi le mauvais effet que la réponse de la Porte venait de produire sur l'internonce, en ajoutant que, selon toute apparence, elle ne serait pas mieux reçue à Vienne. Le Reis-Effendi est entré dans des explications qui prouvaient bien qu'il ne regardait pas lui-même ses dernières paroles comme une *barre* contre des discussions ultérieures. Il a dit entre autres à **M. Festa** : « Que M. Minciacki arrive, et nous
« nous occuperons alors sérieusement des moyens
« de diminuer le nombre de nos troupes dans les
« Principautés. On nous a répété si souvent que
« notre consentement à telle ou telle demande de
« la Russie serait suivi du retour d'une mission

« russe! Nous avons acquiescé à toutes celles qu'on nous a annoncées comme conditions indispensables de ce retour. Peut-on nous blâmer de vouloir attendre, cette fois-ci, l'effet des promesses et des espérances qu'on nous a données? »

Je vois dans cette observation deux choses. *Premièrement*, que les ministres de la Porte ont encore des doutes sur la réalité de la mission de M. Minciacki; et il m'est en effet constaté par d'autres rapports que, grâce à la méfiance illimitée qui s'étend à tout ce qui vient de la Russie, et grâce à quelques insinuations malveillantes, personne à Constantinople n'a voulu croire, jusqu'ici, que M. Minciacki arriverait tout de bon.

J'y vois, *secondement*, que la Porte est loin d'avoir pris un parti irrévocable par rapport aux Principautés, et que (comme je l'ai dit dès le commencement), si Minciacki sait bien conduire son affaire, il réussira.

Voilà tout ce que, pour le moment, nous pouvons raisonnablement entrevoir.

XXII

Vienne, 15 décembre 1823.

.

Les affaires de l'intérieur de l'*Espagne*¹ n'avancent pas, mais elles ne sauraient inspirer des inquiétudes sérieuses à la France. L'état de l'Espagne est, sans doute, déplorable au delà de tout ce qu'on peut imaginer ; le Roi est également dénué d'énergie personnelle et de moyens matériels, et les hommes qui jouissent de sa confiance n'ont pas les lumières et le talent qu'il faudrait pour relever un pays à la suite de tant de terribles bouleversements. Cependant, d'après des rapports authentiques, on gagne peu à peu du terrain ; le Roi et son principal ministre ne sont rien moins qu'inaccessibles aux bons conseils. Remplis de beaucoup de méfiance pour le Gouvernement français, et d'une aversion prononcée (et très-pardonnable) pour l'Angleterre, ils attachent un grand prix aux directions des trois autres cabinets alliés. Le chanoine Saëz, ministre des affaires étrangères, n'est rien moins qu'un homme égaré par la superstition ou par l'esprit de vengeance ; c'est un homme sage,

¹ Où le pouvoir royal avait été restauré le 30 septembre.

peu versé encore dans les affaires, mais qui reçoit avec empressement les bonnes idées que des hommes plus expérimentés lui présentent. Si M. Saëz n'est pas renversé par une de ces cabales de cour malheureusement si fréquentes dans ce pays, il finira par conduire le Roi sur une route très-satisfaisante. En attendant, malgré les désordres et les excès partiels, qui ne cesseront pas de si tôt, il n'y a rien à craindre pour la tranquillité générale. Le Roi règne, bien ou mal, dans le sens de l'immense majorité de la nation, et cette nation, la plus fière en même temps et la plus facile à contenter, quelles que soient ses souffrances actuelles, ne désespère jamais de l'avenir.

L'affaire des colonies n'a encore été sérieusement abordée d'aucune part. Le discours adressé par le général Pozzo di Borgo¹ au Roi d'Espagne a produit une sensation prodigieuse partout, et particulièrement en Angleterre. Ce discours, aussi adroit que noble, n'a pas laissé de doute sur les intentions et les vœux de la Russie (et par conséquent de ses alliés du Continent), relativement aux anciennes possessions de la couronne d'Espagne, et il n'en a dit cependant que ce qui était strictement nécessaire et convenable. Rien, en effet, n'a

¹ Envoyé à Madrid en mission extraordinaire à la fin d'octobre.

encore été arrêté sur cette grande question. Le Roi d'Espagne a invité en termes généraux les Cours alliées, sans excepter celle de Londres, à l'assister de leurs conseils pour les mesures à prendre relativement aux colonies, et il y aura infailliblement des délibérations communes à cet égard. Mais à quelle époque, dans quelle forme, dans quel endroit ces délibérations auront lieu, tout cela dépendra des communications entre les cabinets, qui ne sont pas l'ouvrage d'un jour.

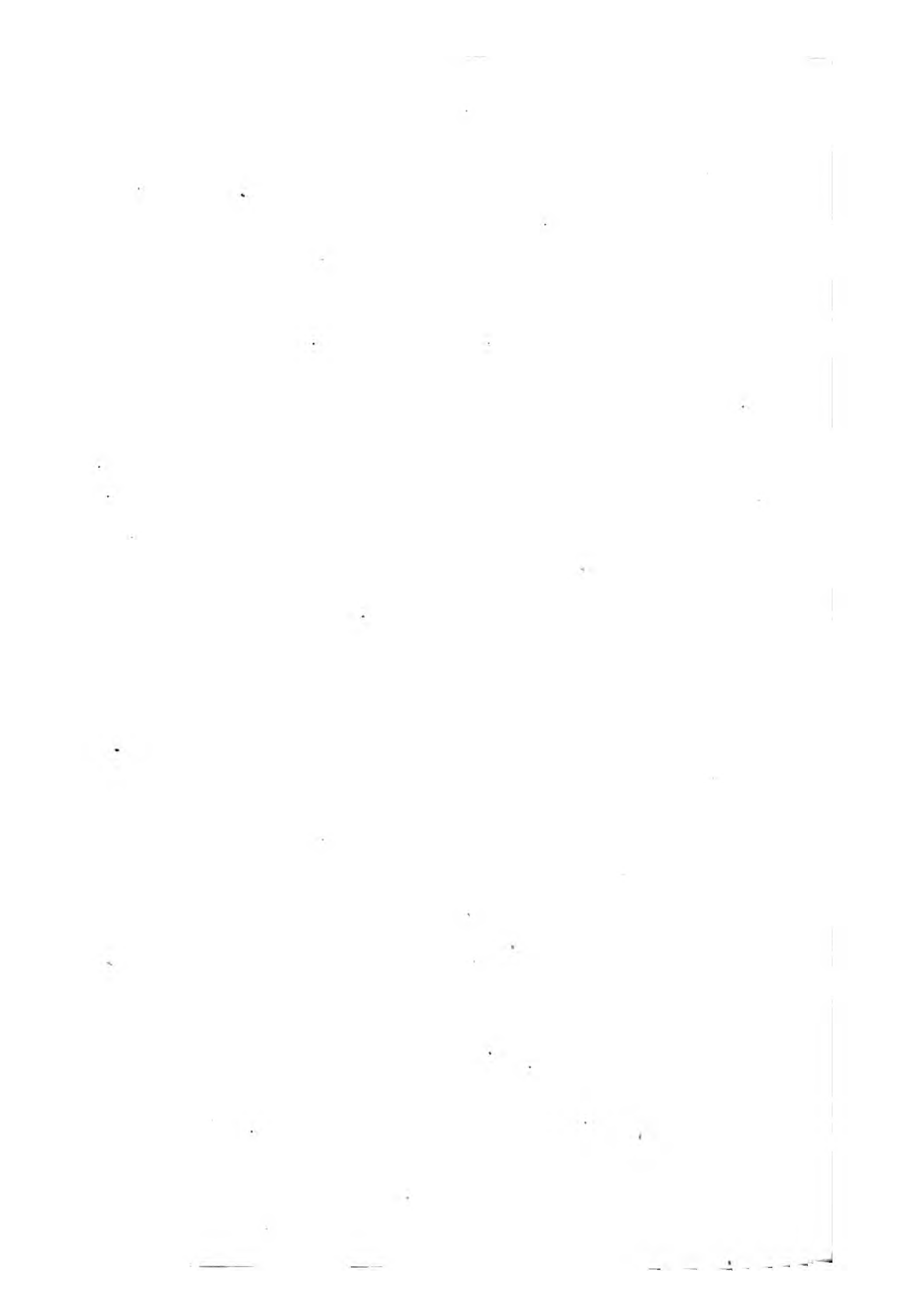
Tandis que le langage des journaux anglais de toutes les couleurs fait croire au public que l'on est constamment occupé en Angleterre de projets d'opposition à toute intervention des Puissances continentales dans cette affaire, de déclarations d'indépendance, d'armements formidables, etc., nous autres, mieux instruits de ce qui s'y passe, nous pouvons donner le démenti à toutes ces prétendues démonstrations. Ce que j'ai dit dans le petit mémoire ¹ joint à ma dernière *expédition*, « que « *M. Canning y penserait plus d'une fois* », commence déjà à se réaliser. Depuis le retour de ce ministre à Londres, son ton s'est extrêmement radouci. Le langage qu'il a dernièrement tenu aux ministres d'Autriche et de Russie contraste singu-

¹ Omis.

lièrement avec les paroles acerbes que, dans les premiers jours d'octobre, il adressait à l'ambassadeur de France. Il s'est exprimé même sur la nécessité de travailler à *une pacification solide* de l'Amérique espagnole et portugaise, et sur celle de maintenir, autant que possible, *le principe monarchique* dans cette partie du globe, dans des termes auxquels les Cours alliées ne peuvent que sincèrement applaudir.

Ce changement n'est pas l'effet d'une hypocrisie qui serait ici ridiculement déplacée ; il tient à plusieurs circonstances importantes. D'abord, la voix de M. Canning n'est appuyée dans le conseil que de celle de son ami intime, M. Huskisson ; tous les autres ministres, d'accord avec le Roi, sont contraires à tout ce qui pourrait élargir la séparation entre l'Angleterre et le Continent et dissoudre ces anciens liens avec les cabinets alliés, auxquels le Gouvernement britannique a attaché depuis quarante ans tant de valeur. — Ensuite, M. Canning est trop éclairé lui-même pour ne pas reconnaître (après une première fausse alarme) que les Puissances continentales ne suivent dans toute cette affaire des colonies aucune spéculation d'intérêt particulier, qu'elles ne demandent rien à l'Espagne, qu'elles n'ont absolument en vue que le rétablissement de ce pays et le bien général de

l'Europe. M. Canning a d'ailleurs été de tout temps et (malgré quelques écarts d'une vanité très-mobile) sera toujours un homme *essentiellement monarchique*, prévoyant aussi bien que nous autres quelles seraient les suites d'un système qui constituerait l'Amérique tout entière en républiques fédératives.



1824

I

Vienne, 16 janvier 1824.

.....
Un courrier de Saint-Pétersbourg, parti de là le 30-18 décembre, a été porteur d'une expédition dont je puis dire, en toute vérité, *qu'elle ne laisse rien à désirer*. Je ne m'arrête pas aux dispositions personnelles. Celles que l'Empereur ne cesse de manifester suffiraient pour tranquilliser le monde. Mais la marche et les mesures positives du cabinet répondent aujourd'hui complètement à ces dispositions, et c'est là ce qui nous garantit l'avenir.

Le comte Lebzeltern et l'ambassadeur d'Angleterre ont traité de nouveau et discuté à fond avec le comte Nesselrode les dernières conditions attachées par la Russie au retour de sa mission près de la Porte. Il s'agissait d'effacer de ces conditions tout ce qu'il pouvait y avoir de vague et d'indéfini; il s'agissait surtout d'énoncer d'une manière expli-

cite que ces conditions seraient effectivement les dernières qui précéderaient le rétablissement des anciennes relations diplomatiques. On a consenti à l'un et à l'autre.

Sir Charles Bagot ¹ a été autorisé par le cabinet de Russie à informer lord Strangford que si, 1^o, l'accueil fait à M. Minciacki et le succès de ses premières démarches confirmaient l'intention de la Porte d'exécuter fidèlement les arrangements stipulés par rapport à la navigation et au commerce; et si, 2^o, l'évacuation des Principautés s'opérait au point de replacer ces pays dans le *statu quo* qui a précédé la révolte, Sa Majesté Impériale s'engageait solennellement à renvoyer dès lors sa mission à Constantinople.

Les mêmes assurances, conçues à peu près dans les mêmes termes, ont été données à l'internonce par une communication expresse, dont M. de Lebzeltern a accompagné la dépêche de M. Bagot à l'ambassadeur d'Angleterre. Ces pièces importantes ont été expédiées de Saint-Pétersbourg le 26-14 décembre, et les deux ministres les auront reçues douze ou quinze jours peut-être avant l'arrivée de M. Minciacki.

Outre la teneur générale de ces déclarations,

¹ Ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg.

elles sont remarquables sous deux points de vue. *Premièrement*, parce que la demande de l'évacuation y est articulée dans des termes beaucoup plus précis et beaucoup plus modérés que ceux dont on s'était servi encore à Czernowitz et à Lemberg ; dans des termes qui fourniront à la Porte une assez grande latitude pour satisfaire aux vœux de la Russie, sans compromettre la sûreté et la tranquillité future des Principautés. *Secondement*, parce qu'il n'y est pas fait mention de l'affaire de Villara. Ce silence n'empêchera pas M. Minciacki de pousser cette question une fois mise en avant avec tant de chaleur, mais il prouve toujours qu'elle n'est plus considérée comme un de ces griefs qui entravent essentiellement la réconciliation.

On a été plus loin encore. Prévoyant que la funeste publicité donnée par des correspondants indiscrets au projet de s'occuper, dans des conférences confidentielles à Saint-Pétersbourg, des moyens de pacifier les Grecs ferait naître des alarmes dans le Gouvernement ottoman, on a chargé les ministres des Cours alliées de saisir la première occasion où la Porte se prononcerait sur cet objet, pour s'expliquer avec franchise sur la matière et le but de ces conférences. Ils déclareront alors que les insinuations et les conjectures colportées dans les feuilles publiques sont absolu-

ment fausses ; qu'il n'est question que de se concerter, afin que les représentants des Cours alliées reçoivent des instructions analogues à celles dont la Russie munira le ministre qu'elle enverra à Constantinople ; que ces instructions auront pour but le maintien de la paix et de l'amitié entre la Porte et les Puissances, et d'aviser, d'accord avec le Divan, aux moyens les plus aptes à pacifier, dans son propre intérêt, les provinces de l'Empire qui, depuis trois ans, offrent à l'Europe le douloureux spectacle de tous les genres de désordres. — On aura soin d'écarter toute idée de relations directes qui pourraient se former entre les Cours alliées et les insurgés, ainsi que toute idée d'un plan de pacification qui ne serait pas arrêté *avec la Porte* et mis en œuvre *par la Porte*, ou qu'on prétendrait lui imposer contre son gré.

Il est clair que des représentations pareilles ne sauraient manquer leur effet ; elles sont d'ailleurs exactement conformes à la vérité. Votre Altesse se rappellera dans quel sens je lui ai toujours parlé de ces conférences. Trop heureux si elles *pouvaient* donner naissance à quelque projet raisonnable et praticable de fermer une des plaies les plus dangereuses pour l'avenir du corps social de l'Europe, nous ne sommes point dans le cas de nous livrer à cet espoir. La difficulté est telle,

qu'elle tient tous les cabinets en suspens. Ceux de Vienne, de Berlin, de Paris, de Londres, n'ont donné à leurs ministres à Saint-Pétersbourg d'autre instruction que celle de prendre acte et de rendre compte des propositions que ferait la Cour de Russie à l'égard de cette grande question. Mais la Cour de Russie paraissait s'attendre plutôt à recevoir qu'à former des propositions, et la Porte n'a certes rien à craindre de celles qu'on lui adressera de ce côté-là. Plût à Dieu qu'elle découvrit elle-même les moyens de mettre un terme aux embarras cruels qui l'obsèdent, et aux dangers incalculables dont elle est menacée !

Quant aux dispositions dans lesquelles M. Minciacki trouvera la Porte vis-à-vis de sa Cour, je suis fermement persuadé qu'il en sera content. Les tableaux lugubres que des hommes malveillants et des hommes faibles nous ont présentés en dernier lieu de la mauvaise volonté du Sultan, de la répugnance du Gouvernement à exécuter les stipulations les plus récentes, des désagréments journaliers qu'éprouvaient à ce sujet les ministres des alliés, etc., sont tous dénués de fondement. Le Gouvernement a donné les ordres les plus positifs aux autorités subalternes pour l'exécution stricte des règlements concertés avec les Puissances ; ces règlements sont observés, et on fait droit à toutes

les réclamations. M. Minciacki, quand même il ne serait pas (ce que je le crois sans réserve) un homme véridique, sensé et paisible, ne rencontrerait rien qui pût lui offrir un sujet sérieux de plaintes.

Si tel était l'état des choses *avant* le grand changement qui vient d'avoir lieu à Constantinople, combien la perspective doit-elle s'embellir par la nomination d'un nouveau ministère dont je ne connais encore que les principaux éléments ! Les noms de *Galib-Pacha*¹ et de *Saïda-Effendi*² me paraissent une véritable et puissante garantie, non-seulement d'un système sage et pacifique, mais aussi de quelques grands moyens de salut dont la nécessité n'a jamais été plus claire et plus urgente pour la conservation de cet Empire.

II

Vienne, 3 février 1824.

Je suis vraiment fâché de voir que lord Strang-

¹ Autrefois Reis-Effendi, nommé Grand Vizir à la place de Saïd-Ali-Pacha.

² Nommé Reis-Effendi à la place de Sadik-Effendi.

ford s'est fait beaucoup de tort par son impétuosité et ses tracasseries dans cette affaire ¹. L'internonce, qui, comme de raison, a tout appris d'assez bonne heure, a été sensiblement blessé de ses démarches ténébreuses. Heureusement, le baron d'Ottensfels est d'un caractère si doux, si conciliant, que la conduite indélicate de son collègue ne produira aucune brouillerie sérieuse entre eux et ne changera rien dans leurs rapports essentiels. Aussi, dès que nous avons eu ici connaissance des lettres écrites par lord Strangford, M. le prince Metternich s'est hâté d'enjoindre à l'internonce de ne donner aucune suite à cet intermède, de dissimuler entièrement la peine qu'il pouvait en avoir éprouvée, de se conduire enfin, vis-à-vis de lord Strangford, comme si rien ne s'était passé, et comme en effet l'internonce, d'après ses dernières dépêches, a eu le bon esprit de faire de son propre mouvement. Cependant, le prince n'en a pas jugé moins sévèrement un procédé qu'il est impossible de ne pas blâmer.

J'ai déjà eu l'honneur de dire à Votre Altesse que mon admiration pour les talents de lord Strangford et l'attrait personnel qu'il m'a inspiré de tout

¹ Lord Strangford avait, à l'insu de l'internonce, conseillé au prince Ghika de réclamer la liberté du boyard Villara, dont il a été question dans plusieurs dépêches précédentes.

temps ne m'aveuglaient pas sur ses défauts ; et certes, dans le cas actuel, je serais le dernier à le défendre. Toutefois, je dois avouer qu'il y a dans la position actuelle de ce ministre quelques motifs d'*excuser* ses torts et d'être indulgent sur telle ou telle fausse démarche de sa part. Cette position est bien plus difficile et plus embarrassante que ne l'imaginent ceux qui ne voient que l'éclat extérieur des faits et gestes d'un homme d'État, et qui ne connaissent pas ses peines et vexations secrètes. D'un côté, lord Strangford a de nombreux ennemis en Russie, qui, malgré tous les services qu'il a rendus à cette Puissance, ne cessent de l'accuser d'avoir sacrifié (car je crains de dire *trahi*) ses intérêts. D'un autre côté, il est mal vu, et *il sait* qu'il est mal vu à Constantinople. On n'a pas le courage de le lui faire sentir trop directement ; son attitude imposante, souvent menaçante, la supériorité de son esprit, l'habitude qu'il a prise de parler un langage que personne que lui n'oserait adresser à la Porte (j'en ai encore eu récemment des échantillons fameux), la peur, enfin, que l'on a d'offenser le Gouvernement britannique, tout cela le soutient dans l'opinion et comprime, pour ainsi dire, l'explosion du mécontentement. Mais ce mécontentement existe ; ce n'est pas lui qui l'a provoqué ; c'est l'inconcevable conduite de

ses compatriotes ¹, et l'impuissance déplorable de son Gouvernement de mettre un frein à leurs excès et à leurs folies. Cependant, il n'est que trop certain que le Sultan et ses ministres rendent lord Strangford, au moins jusqu'à un certain point, responsable de tout le mal que leur font les Anglais, et qu'ils imputent, *non pas* à l'impuissance, mais à la *duplicité* du Gouvernement britannique. . . .

L'Europe entière commence à partager cette opinion.

Nous seuls (c'est-à-dire nous, en bien petit nombre ici et ailleurs, qui connaissons le *fond* des choses) *nous savons qu'elle est fausse, de toute fausseté*, parce que nous sommes en relation directe avec le cabinet de Londres, parce que nous ne pouvons qu'être instruits de ce qu'il *dit, écrit et fait* d'un jour à l'autre. D'après les nouvelles les plus fraîches, M. Canning a constamment déclaré aux ministres des deux Cours impériales que jamais l'Angleterre ne séparerait sa conduite, dans l'affaire de l'Orient, de celle de ses alliés; qu'elle ne ferait pas une démarche, ni envers le Gouvernement ottoman, ni, beaucoup moins, envers les Grecs, que de concert avec les autres Puissances. J'ai d'ailleurs

¹ Lord Byron et autres philhellènes.

de bonnes raisons de croire que le Gouvernement anglais serait aujourd'hui (je dis *aujourd'hui*, parce que je ne hasarde jamais des conjectures sur l'avenir que personne ne connaît) plus disposé à reconnaître l'indépendance de toutes les Amériques, et de l'Afrique et de l'Australie par-dessus le marché, que celle des Grecs. Cependant, l'opinion, quelque fausse qu'elle soit, est une alliée très-puissante pour les chefs de l'insurrection; non-seulement parce qu'elle les encourage, mais parce qu'elle leur procure et peut leur procurer encore des secours très-réels. Il ne faut que trois ou quatre spéculateurs à Londres, enhardis par les comités philanthropiques, et tentés par l'appât d'un grand profit, pour contracter avec les Grecs un emprunt de cinq ou six millions de livres sterling.

Il n'est donc rien moins qu'étonnant que tant de transactions plus que suspectes, tant d'opérations vraiment hostiles contre la Porte, aient excité à Constantinople la plus vive indignation. Lord Strangford en a eu, dans les derniers trois mois surtout, des preuves journalières; il a dû avaler bien des mauvais compliments, et les explications réciproques ont quelquefois pris un caractère très-sérieux. Il en a eu une, depuis le changement du ministère, qui doit avoir été d'une force particulière. Il en a envoyé un rapport cacheté à Londres,

qu'il n'a pas même (comme cela se fait ordinairement) communiqué à sir Henry Wellesley, et dont, par conséquent, nous ignorons le contenu. Mais cette circonstance même prouve qu'il doit avoir renfermé des détails peu agréables.

Vous sentez bien, Monseigneur, que des relations de cette nature ne sont pas faites pour donner de la bonne humeur à un ministre; et je vois, en effet, par toutes les lettres de lord Strangford, qu'il est dans un état perpétuel d'irritation et d'agitation. Il s'exprime même, sur l'arrivée de M. Minciacki, dans des termes qui auraient de quoi nous inquiéter si nous n'en connaissions pas les sources. Il prétend, par exemple (soit pour donner un démenti à l'internonce, soit simplement par humeur), que les ministres de la Porte ne se sont jamais engagés à procéder à l'évacuation des Principautés dès l'arrivée de M. Minciacki, qu'ils ont simplement promis *de s'occuper de cette affaire* lorsque cet agent serait à Constantinople. Il a l'air de douter encore très-fort de la condescendance de la Porte au sujet de cet article, et il cite des propos qui sembleraient confirmer cette appréhension.

Je ne la partage point du tout. Je dis, au contraire : *pacification* et *évacuation* sont inséparables; ou il n'y aura pas de pacification, ou elle sera accompagnée de l'évacuation (modifiée comme on

voudra), c'est pour moi *un axiome*. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne se relâchera plus sur ce point; et la Porte ne poussera pas l'aveuglement jusqu'à se priver du bienfait de la pacification avec la Russie pour soutenir une thèse.

J'attends toutefois avec impatience les nouvelles de l'arrivée de M. Minciacki; ce n'est qu'alors que se débrouillera le chaos.

.

III

Vienne, 16 février 1824.

M. Minciacki est enfin arrivé à Constantinople le 22 janvier. Je ne parlerai pas de la manière distinguée dont il a été reçu; Votre Altesse en aura été informée par des correspondances plus directes.

Il a fait une impression très-favorable sur les ministres des Cours alliées; M. d'Ottensfels et lord Strangford ne peuvent assez louer son ton, sa conduite et ses dispositions personnelles. Lord Strangford, qui depuis deux mois avait vu si noir, m'écrit, dans une lettre particulière : « Cet homme me plaît beaucoup; nous ferons de bonnes affaires

avec lui; nous passerons *drapeau déployé* (*with flying colours*) par-dessus toutes nos difficultés. »

Il y a cependant une circonstance singulière, et qui paraît beaucoup contraster, non-seulement avec les « *flying colours* » de lord Strangford, mais avec tout ce que nous avons su et lu jusqu'à ce moment des instructions données à M. Minciacki. Dans sa première entrevue avec l'internonce, il a dit à celui-ci « qu'il n'avait point l'ordre de sa Cour de s'occuper de *questions politiques*; que sa tâche se bornait aux *affaires de commerce et de navigation*; qu'il comptait, *jusqu'à de nouveaux ordres*, abandonner aux missions d'Autriche et d'Angleterre celle de poursuivre les négociations entamées par elles, les autres points à régler étant réservés au ministre que la Cour de Russie enverrait à Constantinople. » Il s'est expliqué dans le même sens envers lord Strangford et le ministre de Prusse.

A-t-il pris de son propre chef cette attitude modeste, ou lui a-t-elle été prescrite par sa Cour? Quels sont *les nouveaux ordres* qu'il attend, pour entamer des questions indubitablement *politiques*, telle que l'évacuation des Principautés? Je n'en sais rien; le temps nous l'apprendra bientôt.

Les ministres de la Porte, qui s'attendaient à voir arriver cet envoyé tout armé de demandes péremptoires et menaçantes, ne seront pas fâchés

de son début. Tout paraît d'ailleurs se réunir pour leur laisser du temps. Le Reis-Effendi, qui vient d'échapper à la mort ¹, ne pourra rentrer dans les affaires qu'après quelques semaines.

.
 M. Minciacki a cru devoir ajourner la remise de la lettre du comte Nesselrode jusqu'au moment où il pourrait la présenter en personne au Reis-Effendi; et ce retard a été approuvé, non-seulement par les ministres d'Autriche et d'Angleterre, mais aussi par le prédécesseur de Saïda-Effendi, aujourd'hui Kiaya-Bey.

Lord Strangford n'a pas voulu perdre tout cet intervalle sans faire quelques pas en avant. Curieux de faire connaissance personnelle avec le nouveau Grand-Vizir, il a su se ménager une entrevue confidentielle avec lui. Il a été enchanté de sa conversation. L'ambassadeur a profité de l'occasion pour justifier le Gouvernement anglais du soupçon de favoriser la cause des insurgés. Il s'est servi des mêmes arguments que j'ai plus d'une fois développés dans mes dépêches. Il a fini par dire au Grand Vizir que l'Angleterre, unie de vues et d'intentions aux autres Cours alliées, qui avaient réuni leurs efforts pour combattre l'hydre révolutionnaire

¹ Il avait été gravement malade.

partout où elle avait levé la tête, ne saurait séparer sa cause de celle des autres Puissances également intéressées à ne pas voir s'établir en Grèce un foyer d'anarchie ou de république éphémère.

Il a aussi abordé avec le Grand-Vizir la question de l'évacuation des Principautés ; mais il n'a pas pu engager Galib-Pacha à lui répondre positivement sur cet article. Le Grand Vizir lui a demandé à son tour s'il croyait que M. Minciacki était porteur de quelque détermination de la Cour de Saint-Pétersbourg relativement aux *frontières asiatiques*. Lord Strangford lui a rappelé qu'il était entendu, depuis longtemps, que cette question ne serait traitée qu'après le rétablissement d'une mission russe à Constantinople ; il a même ajouté le conseil amical de ne pas toucher à cet objet, absolument étranger aux négociations actuelles, dans les pourparlers que l'on aurait avec M. Minciacki. Cet entretien a eu lieu deux jours avant l'arrivée de celui-ci.

IV

Vienne, 27 février 1824.

L'entretien que l'ambassadeur d'Angleterre a eu le 20 janvier avec le Grand Vizir, et dont j'ai préa-

lablement parlé dans ma dépêche du 16 de ce mois, a été trop remarquable pour que je n'en cite pas ici les détails, que je viens de puiser à une source tout à fait authentique.

Le Grand Vizir a prévenu lord Strangford que, pour avoir l'âme tranquille, il devait avant tout l'entretenir du chagrin amer qu'il éprouvait et que son maître partageait avec lui, à propos de la conduite hostile dont les Anglais se rendaient depuis quelque temps coupables envers la Porte. Il a prié l'ambassadeur de ne pas l'interrompre avant qu'il ait fini le long catalogue de ses griefs ; lord Strangford s'est soumis à cette condition et l'a patiemment écouté *pendant cinq quarts d'heure*.

Le Grand Vizir a récapitulé une longue suite d'actes d'hostilité que des Anglais et des habitants des îles Ioniennes, des hommes même employés au service de la Grande-Bretagne, s'étaient permis contre le Gouvernement ottoman, en favorisant par les voies de fait les plus illégales et les plus manifestes la cause de ses sujets révoltés. En arrivant à la délibération du conseil municipal de la ville de Londres, relativement à des secours pécuniaires qu'il s'agissait de voter pour les Grecs, « pour aiguiser leurs poignards contre les Ottomans », il a dit : « Je sais très-bien que le Gouvernement anglais est restreint et lié par une quantité de lois

et de formes, et qu'il y a beaucoup de choses qu'il ne peut empêcher, comme beaucoup d'autres qu'il ne peut pas ordonner; mais, quelle que soit la constitution d'un Gouvernement, il doit toujours posséder une autorité suffisante pour maintenir, surtout dans ses relations avec d'autres pays, certaines règles et certains égards, dont on ne peut pas s'écarter sans violer le droit des gens, que vous prétendez respecter si scrupuleusement. Le conseil municipal de Londres est un corps public, siégeant dans la même ville qui sert de résidence au Roi d'Angleterre. Comment est-il possible que ce conseil prenne, sous les yeux du souverain, des résolutions directement hostiles contre une Puissance avec laquelle le Gouvernement est non-seulement en paix, mais en rapport d'amitié et de bienveillance réciproque, auquel il est lié par les traités les plus obligatoires? Le cas est très-différent pour vos sociétés patriotiques et philanthropiques; nous concevons que le Roi ne peut pas leur défendre de faire des souscriptions et des emprunts pour nos rebelles; mais le conseil municipal de Londres! Que penseriez-vous, que diriez-vous, si, une insurrection générale ayant éclaté dans les îles Ioniennes, les *corporations* de Constantinople voulaient envoyer des cadeaux, des munitions, de l'artillerie, enfin des officiers et des soldats à Corfou? Vous

me répondez que le Sultan est bien plus puissant à Constantinople que votre Roi à Londres. Je l'admets ; mais vous m'avouerez, en revanche, qu'il doit y avoir une *ligne* quelconque où *tout* Gouvernement devient responsable des actes de ses sujets. Eh bien, les vôtres ont franchi cette ligne, ils la franchissent tous les jours ! Un tel état de choses est-il supportable pour nous ? Est-il compatible avec votre bonne foi et avec votre dignité ? »

Il a parlé ensuite du « *singulier délire* qui semblait avoir saisi l'Europe presque entière dans cette affaire si malheureuse pour la Porte ». — Il a dit, entre autres : « Ce qui m'étonne le plus, c'est le changement subit qui s'est opéré à cet égard dans les sentiments et le langage des États chrétiens. Je me rappelle que, peu d'années avant l'insurrection, on portait en général, en Europe, les jugements les plus défavorables sur les Grecs, qu'on parlait avec mépris de leur caractère, qu'on les regardait comme des intrigants dangereux. Combien de fois a-t-on fait des reproches à la Porte de ce qu'elle pouvait confier les affaires les plus délicates, les secrets les plus importants à des gens qui ne faisaient que la tromper et la trahir ! A peine ces mêmes gens ont-ils levé l'étendard de la rébellion contre nous, que l'Europe les a proclamés des modèles de vertu et d'héroïsme ! Est-ce hypo-

crisie religieuse? est-ce aveuglement mortel? est-ce une haine profonde contre nous, qui n'en voulons à personne, qui respectons les droits de tout le monde, qui ne demandons que la paix avec toutes les nations? Je ne puis pas m'en rendre compte. »

Il a enfin abordé le sujet de la *neutralité*, en disant : « Je connais très-bien les principes du droit public suivis en Europe. Je sais que la plupart des Puissances au moins n'admettent pas l'état de neutralité entre un Gouvernement *légalement reconnu* et ses sujets rebelles. Je n'ai pas oublié que, lors de l'insurrection des colonies d'Amérique, l'Angleterre a jeté les hauts cris contre les Puissances qui prétendaient être *neutres* dans cette lutte. Mais, quoi qu'il en soit, vous avez prononcé cette neutralité dans le cas présent. Le *moindre* avantage auquel nous pouvions nous attendre était celui qu'elle serait *observée*. Voyons comment elle l'a été. » (Ici il a cité une quantité de faits, et notamment l'événement funeste d'*Ithaque*¹.) « Pour vous donner une nouvelle preuve de notre modération extrême, daignez informer votre Gouvernement de

¹ Une corvette ottomane, qui avait été attaquée par quatorze bâtiments grecs, se laissa échouer, après une résistance héroïque, sur la côte d'Ithaque, où les débris de son équipage espéraient trouver un asile. Ils furent cependant cruellement massacrés par leurs persécuteurs sur cette côte neutre et sous les yeux du commandant de la citadelle anglaise.

ce que je m'en vais vous dire. Nous nous soumettons à votre système de neutralité, quelque funeste qu'il puisse être pour nos intérêts. Faites au moins que vos sujets ne s'en écartent pas. Si vous avez réellement l'intention de conserver avec nous ces relations d'amitié auxquelles nous attachons tant de prix, faites connaître au monde que, désormais, personne ne violera impunément les lois de cette neutralité, que vous avez établie et proclamée vous-même. C'est la seule faveur que je vous demande; vous ne pouvez pas la refuser à un ami. »

Lord Strangford, fort embarrassé pendant tout ce discours, dont il ne sentait que trop la vérité et la justice, a pris enfin la parole; mais, ne pouvant nier aucun des faits nombreux cités par le Grand Vizir, il s'est borné à des protestations générales. Il a dit qu'il ne se croyait point dans le cas de justifier son Gouvernement sur des griefs qui lui étaient absolument étrangers; qu'aucun des faits allégués n'avait été *autorisé*; que la plus grande partie était même *ignorée* en Angleterre. Il a assuré que les dispositions de son cabinet n'avaient subi aucun changement, qu'il observerait strictement ses obligations envers la Porte, que le maintien de ses relations pacifiques et amicales était le seul objet de ses vœux, qu'il trouvait la proposition de renforcer les réglemens de neutralité juste

et légitime, et que, sans anticiper sur les mesures que son Gouvernement jugerait convenables à cet égard, il lui rendrait un compte exact et fidèle de tout ce qu'il venait d'entendre. — Il a fini par la déclaration solennelle que j'ai textuellement insérée dans mon rapport du 16.

Après ces explications, l'affaire de l'évacuation des Principautés a eu son tour, et lord Strangford, sorti d'un terrain ingrat et scabreux, a pu de nouveau déployer toutes ses forces. Le Grand Vizir a reconnu qu'il était juste et nécessaire de s'occuper sérieusement de cette question; et, sans annoncer une résolution positive, il a témoigné le plus sincère désir de terminer ce différend au gré des vœux de la Russie. Dans cette partie de l'entretien, il a adressé *deux* questions à lord Strangford. *Premièrement*, s'il croyait pouvoir lui répondre que la demande de l'évacuation serait en effet *la dernière* que la Russie mettrait en avant, comme condition de la réconciliation définitive? *Secondement*, s'il croyait que M. Minciacki serait chargé de quelque déclaration par rapport à la restitution des *places d'Asie*, point « sur lequel le Sultan était décidé, *coûte que coûte*, à ne jamais se relâcher ».

Lord Strangford a répondu à la première de ces questions que, d'après les *dernières communications*

qui lui avaient été faites de Saint-Pétersbourg, il était autorisé à déclarer qu'après l'évacuation des Principautés la Russie n'attacherait aucune autre condition à l'envoi d'un ministre à Constantinople. — Quant à la *seconde* question, l'ambassadeur a rappelé au Grand Vizir que la Porte avait déjà consenti elle-même à remettre la négociation sur les places d'Asie à l'époque du rétablissement de la mission russe ; qu'il ne pouvait en être question à présent ; que M. Minciacki n'avait aucun ordre de s'occuper de cet objet, et que ce serait au ministre qui le suivrait à s'arranger avec le Gouvernement ottoman sur un article qui n'avait rien de commun avec les discussions actuelles. — Lord Strangford a en même temps assez clairement annoncé au Grand Vizir que l'affaire de l'évacuation une fois décidée, la mission anglaise regarderait sa tâche comme finie et attendrait tranquillement l'arrivée d'un ministre de Russie, sans plus se mêler d'aucune question incidente.

La conversation approchait déjà de sa fin, lorsque le Grand Vizir s'est mis, de son propre mouvement, à faire quelques observations sur le projet des Puissances alliées d'offrir à la Porte leurs conseils ou leurs bons offices pour la pacification des pays insurgés. Il a dit que, si les Puissances avaient effectivement un projet pareil, leur premier soin

devrait être de prouver à la Porte leur *impartialité* dans cette affaire ; mais que, d'après ce qui s'était passé pendant toute l'année dernière, les ministres de la Porte ne pourraient même pas, sans manquer à leurs devoirs, prêter l'oreille à une proposition de ce genre.

Lord Strangford, sans instructions sur ce point, et n'ayant aucune envie de renouveler des discussions pénibles, s'est borné à répondre que les intentions des Puissances, au sujet de la pacification de la Grèce, *lui étaient entièrement inconnues.*

(J'ai omis la dépêche suivante, du 14 mars, qui concerne les affaires des colonies espagnoles en Amérique.)

V

Vienne, 15 avril 1824.

Les rapports (du 31 mars) qui viennent d'arriver de Saint-Pétersbourg sont tous d'une couleur très-satisfaisante. L'Empereur est plus que jamais ferme dans les principes qui ont dirigé jusqu'ici sa conduite, plus que jamais décidé à concerter tous ses plans et toutes ses démarches avec ses alliés, et

particulièrement avec l'Autriche. Si on pouvait lui faire un reproche, ce serait celui de pousser trop loin dans certaines questions l'application d'un système respectable en lui-même, de se livrer à des espérances trop hardies, et de repousser tout projet de capitulation, je dirais même de conciliation avec le nouvel état des choses que les révolutions ont produit dans telle ou telle partie du monde.

C'est ainsi que, loin d'admettre la chance de jamais reconnaître l'indépendance des colonies américaines, il ne veut pas même entendre parler de projets de pacification autres que ceux qui supposeraient la soumission préalable à l'autorité des anciens souverains. Le cabinet de Vienne, que certainement personne ne taxera ni de prédilection pour les œuvres révolutionnaires, ni seulement de tiédeur dans la défense des principes les plus sévères, s'était occupé avec beaucoup de soin et de réflexion d'un plan de pacification entre le *Portugal* et le *Brésil*, plan fondé à la vérité sur la séparation entière des deux pays, et par conséquent sur l'indépendance du Brésil, mais également juste et avantageux pour l'un et l'autre, calculé sur les intérêts permanents de la dynastie de Bragance, assurant des contre-poids puissants à l'extension illimitée du système républicain en Amérique. L'Empereur Alexandre a rendu au

travail de notre cabinet la justice la plus honorable, mais tout nous prouve qu'il n'a pas la moindre envie d'en adopter les conclusions.

Il est désolé de la marche que l'Angleterre a suivie dans ces affaires et des principes qu'elle a proclamés sur l'indépendance des colonies. Il espère que les Puissances continentales n'imiteront jamais son exemple et qu'elles se tiendront loin de ses conseils, et il désire que nous fassions les derniers efforts pour que les intrigues secrètes de M. Canning n'entraînent pas finalement la France dans l'abandon, ou même dans des modifications du système qu'elle a maintenu jusqu'à présent, de concert avec les alliés du Continent. L'Empereur veut éviter à tout prix une brouillerie ouverte avec l'Angleterre, et, en dépit de son irritation, il continue à traiter cette Puissance avec les plus sages ménagements; cependant son ministre à Londres a eu l'ordre d'exprimer sans réserve l'impression douloureuse que les discours au Parlement, la dépêche à sir William Acourt, les sentiments et le langage du Gouvernement et du public anglais ont faite sur l'esprit de son souverain.

Ces rapports ne nous apprennent que bien peu de choses sur les affaires d'Orient. Il est vrai que la négociation avait fait si peu de progrès à

Constantinople, que le 31 mars, on ne pouvait point avoir à Saint-Pétersbourg des notions quelconques propres à lui donner une nouvelle impulsion. Cependant le comte Nesselrode a répété, dans toutes les occasions, que les dispositions une fois annoncées de l'Empereur n'éprouveraient aucun changement, et qu'aussitôt que la Porte aurait confirmé les arrangements stipulés sur les relations de commerce, et aurait donné l'*ordre d'évacuer les Principautés*, il ne tarderait pas un instant à rétablir sa mission à Constantinople.

Les conférences sur la pacification de la Grèce se sont trouvées suspendues dès leur naissance. Le but de la Russie était d'arrêter dans ces conférences un projet d'organisation pour les pays insurgés, de faire soumettre ce projet à la Porte au moment que l'on eût jugé le plus convenable, et de concerter des instructions uniformes par lesquelles les ministres des cinq Cours seraient chargés de l'appuyer du poids collectif de l'alliance européenne. Mais le Gouvernement britannique a été d'avis qu'on ne pouvait songer à de pareilles démarches qu'après le rétablissement complet des relations entre la Russie et la Porte, et qu'il serait même dangereux, sous plus d'un rapport, de s'occuper seulement de la pacification de la Grèce *avant* l'arrangement définitif de tous les différends

entre les deux Puissances. L'objection de l'Angleterre n'était pas sans quelque fondement, et je crois que le cabinet autrichien aurait voté à peu près dans le même sens, autant qu'il aurait pu le faire sans trop désobliger l'Empereur Alexandre ; mais le chevalier Bagot a interprété ses instructions si rigoureusement, qu'il s'est abstenu de toute discussion sur la question des Grecs. Il en est tout naturellement résulté que l'idée des conférences a dû être abandonnée pour le moment ; et le cabinet de Russie, ne pouvant pas avancer dans cette voie, s'est réservé de communiquer directement aux autres cabinets un plan de pacification sur lequel il recueillerait leurs avis.

Du moment que le projet de ces conférences eut été formé à Lemberg, j'avais prévu que tel serait son sort. Cependant la Russie est décidée à pousser la chose, à faire parler les cabinets alliés et à les réunir, coûte que coûte, dans quelque tentative commune. On peut, après tout, se consoler des retards qui ont eu lieu dans la poursuite de ce plan, car la Porte, pleinement décidée à courir encore une fois les chances d'une campagne contre les insurgés, ne prêterait aujourd'hui l'oreille à aucune proposition de ce genre. Ayant en horreur toute intervention des Puissances étrangères, elle la repousserait plus que jamais dans un moment où

elle paraît se livrer à de nouvelles espérances de succès. C'est l'hiver prochain qui, d'après mes pressentiments, amènera les grandes explications sur cette affaire ; jusque-là la Porte elle-même sera dans le cas de juger si elle *pourra* et si elle *osera* se passer de l'intervention des Puissances ; jusque-là aussi, quelque lents que puissent être les progrès de l'arrangement avec la Russie, cet arrangement doit avoir trouvé son terme.

VI

Vienne, 17 avril 1824.

.
 Nous avons des nouvelles du 21 par une estafette de lord Strangford.

.
 L'objet de cette estafette du 21 était d'accélérer l'expédition d'un rapport bien remarquable, par lequel l'ambassadeur britannique demande à son Gouvernement de lui fournir les moyens de soutenir son rôle à Constantinople, contre les plaintes journalières dont il est accablé par les ministres de la Porte, au sujet de la conduite des Anglais dans les îles Ioniennes et dans les provinces voisines de la Turquie. Il an-

nonce, dans les termes les plus forts et les plus courageux, que ses moyens à lui sont épuisés, qu'il n'a plus de quoi répondre à des griefs malheureusement trop fondés, trop justes et trop nombreux pour être éludés par des subterfuges diplomatiques; et il déclare que si le Gouvernement ne se hâte pas de venir à son secours, si on ne l'autorise pas à désavouer de la manière la plus solennelle *les infractions scandaleuses au droit des gens* que les Anglais se permettent sans cesse, et s'il ne reçoit pas sans délai des instructions le mettant en état de rassurer la Porte sur les soupçons que ces trames lui ont inspirés, il ne répond plus des inconvénients graves qui en résulteront pour l'Angleterre. Il ajoute que non-seulement ses démarches dans la crise actuelle se trouveront entièrement paralysées, mais que le Gouvernement anglais risque de perdre pour longtemps l'influence, le crédit et la confiance distinguée dont il a joui jusqu'à présent à Constantinople.

Il est impossible que des représentations aussi pressantes ne produisent pas un effet quelconque. M. Canning déteste les explications; et, quel que soit le langage qu'il ordonne de tenir à lord Strangford, il sent bien que les cabinets et le public croiront y découvrir le fond de sa pensée sur une question épineuse. Mais le temps du silence est

passé, *il faut* qu'il s'explique; il faut même, à moins de rappeler lord Strangford et de se brouiller ouvertement avec la Porte, qu'il adopte l'une ou l'autre mesure claire et prononcée, pour mettre un terme aux excès de ses compatriotes et aux écarts de ses propres employés. C'est un moment bien difficile pour le cabinet de Londres, bien intéressant et peut-être bien instructif pour nous autres.

Après avoir rendu compte des disputes dans lesquelles on s'est débattu pendant quatre semaines, à propos de la question assez subalterne de l'ancien et du nouveau tarif, lord Strangford mande que M. Minciacki ouvrirait dès le lendemain (22) ses bureaux, chargés désormais de la direction des affaires commerciales de la Russie, dont l'internonce se félicite beaucoup d'être débarrassé. Quant à l'évacuation des Principautés, M. Minciacki refuse d'en prendre l'initiative. Lord Strangford (qui oublie trop souvent qu'il n'est pas le *seul* ministre étranger à Constantinople) déplore qu'il doit se soumettre à cette besogne, dans des circonstances aussi peu favorables à son ascendant personnel. « Cependant, — dit-il, — comme le prince Metternich veut absolument que la question soit abordée sans autre délai, je tâcherai de la mettre en train dans le courant de la semaine

prochaine (c'est-à-dire entre le 25 et le 31 mars).» Ceci nous apprend au moins que, jusqu'à la fin de mars, aucune démarche n'a eu lieu au sujet de l'évacuation.

VII

Vienne, 3 mai 1824.

Lord Strangford a fait remettre le 10 d'avril, au Reis-Effendi, une note relative à l'évacuation des Principautés¹. Il a annoncé à l'ambassadeur d'Angleterre près de notre Cour que, peu de jours après le départ du courrier, il lui enverrait copie de cette note par une estafette particulière. Il semble avoir voulu, avant de la produire, attendre la première impression que sa pièce ferait sur le Sultan et ses ministres.

Les communications confidentielles de l'inter-nonce m'ont informé, en attendant, du contenu et du caractère de la note de lord Strangford. Il demande d'abord au nom de l'*Angleterre* et des *Cours alliées*, puis au nom de S. M. l'*Empereur de Russie*, l'évacuation complète et immédiate des Principautés

¹ PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 93-10.

et leur rétablissement dans l'état où elles se trouvaient avant l'insurrection. Il établit, à l'appui de cette réquisition : 1° que la Russie a le droit d'y insister; 2° que l'Angleterre et ses alliés ont l'obligation de la soutenir; 3° que le devoir et l'intérêt de la Porte doivent l'engager à y consentir sans délai; 4° que son refus entraînerait les plus graves inconvénients. — L'internonce assure que c'est une des compositions les plus fortes et les plus habiles qui soient sorties de la plume de son auteur.

Le Reis-Effendi, en recevant la note, s'est borné à répondre qu'il la mettrait sous les yeux de ses supérieurs. Plusieurs jours avant la remise de la note (le 5 avril), le premier drogman d'Autriche a eu avec le Reis-Effendi un entretien dans lequel il a tâché de sonder les dispositions du ministère à l'égard de la démarche que se proposait l'ambassadeur britannique. Saïda-Effendi s'est exprimé dans cet entretien d'une manière très-honorable pour ses sentiments personnels, mais il n'a pas dit un mot qui ait pu faire préjuger les résolutions du Gouvernement. M. Minciacki n'a pris aucune part ostensible à la démarche de lord Strangford.

J'ignore ce que celui-ci en pense au fond de son âme, car il a quelquefois des raisons de ne dire à personne ce qu'il pense. Mais ce que je sais, c'est

qu'il ne se donne pas l'air de compter avec certitude sur le succès. « Dieu sait ce qui en arrivera », — voilà une de ses expressions. — « Grâce à la folie de nos compatriotes, grâce aux coupables intrigues des comités philhellènes, grâce à la conduite équivoque de nos messieurs dans les îles Ioniennes, l'Angleterre est aujourd'hui placée de manière qu'on la croirait, plus que toute autre Puissance, brouillée avec la Porte. C'est dans des circonstances aussi peu favorables que je viens de frapper un grand coup; si je réussis, je suis prêt à céder mon rôle à qui voudra en jouir; si je ne réussis pas, il serait trop injuste de m'en rendre responsable. »

Quant à moi, je ne doute pas un instant qu'il ne réussisse. La Porte a eu sans doute grand tort de se faire mettre, pour ainsi dire, le couteau à la gorge, au lieu de procéder à la retraite de ses troupes dans une époque où elle pouvait prendre cette mesure avec une apparence de liberté. Mais chacun a sa manière d'agir, et, pourvu que le bien se fasse, nous en serons contents. On temporisera encore tant soit peu, ne fût-ce que pour donner plus de prix à un acte dicté par une nécessité irrésistible, mais on cédera. Lord Strangford a demandé à la fin de sa note *une conférence*. Il faut espérer qu'elle lui sera accordée avant l'époque du

Ramazan, ou bien que, pour éviter cette conférence, la Porte lui adressera sans beaucoup de délai une réponse par écrit.

.

VIII

Vienne, 15 mai 1824.

Les espérances que j'avais énoncées dans mes dernières dépêches se sont confirmées. Une estafette, expédiée de Constantinople le 27 avril, nous a porté la nouvelle que ce même jour le Reis-Effendi, dans une longue conférence avec lord Strangford, a déclaré, au nom de la Porte, *qu'elle était prête à retirer ses troupes des Principautés*, en y laissant le même nombre de *beschlis*¹ qui y avaient été avant l'insurrection des Grecs, et en prenant pour la sûreté de ces provinces quelques mesures qu'elle jugerait indispensables. Le Reis-Effendi n'a pas spécifié ces mesures, mais il a donné l'assurance qu'elles ne blessaient ni les traités, ni les privilèges des Principautés. Il n'a pas non plus déterminé le moment de l'évacuation,

¹ Milices qui y exerçaient la police sur les Turcs.

mais il a donné sa parole qu'elle aurait lieu dans le plus court délai possible. M. Minciacki a envoyé le même jour un courrier à Saint-Pétersbourg.

La note de lord Strangford du 10 avril, qui a mis un terme à l'hésitation de la Porte, est rédigée dans un sens très-amical pour cette Puissance ; et, entre autres, la déclaration « que l'Angleterre ne se « rendra jamais l'organe d'aucune proposition « attentatoire aux droits ou aux intérêts, à la dignité ou à l'indépendance de l'Empire Ottoman », est aussi satisfaisante que possible. Dans la chaleur de la composition, il a bien échappé à lord Strangford quelques phrases qui, à une autre époque, auraient pu choquer les ministres du Sultan ; quand il parle des Principautés comme de « *provinces infortunées inhumainement dépouillées, etc.* », ou quand il prétend « qu'il y aurait de la *futilité* (expression peu délicate) à dire que les habitants désiraient le séjour des troupes ottomanes », il a excédé un peu les bornes de la franchise ; mais dans l'état actuel des choses, la Porte ne paraît plus s'attacher à ces petites nuances. Son parti était pris.

D'un autre côté, la note de lord Strangford, quoique la cause de la Russie y soit plaidée avec beaucoup d'énergie, et d'une manière qui ne peut

que complètement contenter l'Empereur, renferme quelques passages qui pourraient déplaire à Saint-Pétersbourg. Tel est celui où l'on rappelle à la Porte « les prétentions qu'elle-même compte faire « valoir auprès du cabinet de Russie, soit *pour des* « *objets de commerce, soit pour des questions poli-* « *tiques* » ; ce qui a l'air de préluder aux discussions sur l'exécution de l'article du traité de Bukarest, relatif à la restitution des placés sur la mer Noire. Tel est surtout le langage dont lord Strangford se sert pour persuader la Porte que l'évacuation des Principautés est absolument la *seule et unique, la dernière* condition à laquelle la Russie attache sa réconciliation. Il est vrai que ces assurances ne s'appliquent *directement* qu'au rétablissement des anciennes relations diplomatiques et au retour d'une mission russe. Mais la Porte peut leur donner et leur donnera probablement une interprétation plus large, et croira y trouver *l'abandon de l'intervention de la Russie dans l'affaire des insurgés*, ce qui ne conviendrait certainement pas au cabinet de Saint-Pétersbourg.

Les Grecs enfin, si cette pièce parvenait à leur connaissance, y trouveraient de quoi rabattre beaucoup sur les espérances qu'ils avaient conçues des dispositions favorables du Gouvernement britannique. Loin de les reconnaître dans les phrases de

lord Strangford, ils seraient frappés de la manière respectueuse dont il s'exprime sur les droits de la Porte, et de l'attachement affectueux qu'il témoigne à sa cause. Et quand il dit « *que la Russie ensevelira tous les différends antérieurs dans un profond oubli* » ; quand il parle « de la *stabilité* et de la *CORDIALITÉ* des nouvelles relations entre les deux Puissances » ; quand il peint « l'alarme que répandra cette pacification *parmi les ennemis* du Gouvernement ottoman », les Grecs pourront difficilement se méprendre sur les principes et les sentiments qui ont dicté des explications pareilles.

Quoi qu'il en soit, comme lord Strangford n'a pu rédiger une pièce de cette importance qu'en conformité des instructions générales qui règlent sa conduite, sa note prouve, ce que j'ai plus d'une fois avancé, que jusqu'à présent le système du Gouvernement anglais n'est point changé à l'égard de la Porte, et qu'il n'est nullement disposé à favoriser l'indépendance des Grecs.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans toute cette transaction, qui a fini pourtant d'une manière si glorieuse pour lord Strangford, c'est qu'il ait pu remettre sa note du 10 avril et conduire la conférence du 27 à l'issue la plus satisfaisante, dans une époque où les plaintes les plus graves contre l'An-

gleterre retentissaient d'un jour à l'autre autour de lui

Pour éloigner l'idée que la peur seule faisait dissimuler à la Porte tous les torts dont elle avait à se plaindre de la part des Anglais, on a cru devoir quelques jours après constater l'attitude morale de la Porte vis-à-vis du Gouvernement britannique par une démarche extraordinaire. Le Grand Vizir a fait appeler chez lui (la veille du jour où lord Strangford a présenté sa note) M. Berto Pisani, ci-devant premier interprète de l'ambassade britannique, retiré depuis quelques années du service, et que Galib-Pacha avait beaucoup connu autrefois. Il lui a remis une note verbale ¹, contenant des observations aussi sévères qu'irréfutables sur la conduite des Anglais, et l'a accompagnée d'expressions du plus sincère regret, et en même temps du désir le plus vif de voir disparaître tout ce qui pouvait altérer le caractère des rapports intimes qui avaient si longtemps subsisté entre les deux Puissances.

Lord Strangford s'est bientôt convaincu qu'il n'avait rien à répliquer à une pièce tellement correcte en principes que, comme il nous le dit lui-même, la seule chose qu'il déplore, c'est « que les

¹ PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 91.

cabinets européens se soient mis dans le cas de recevoir des ministres ottomans *des leçons de droit des gens* ». Il a transmis la note à Londres, en priant M. Canning de lui fournir une réponse, qu'il ne pouvait pas tirer de son propre fonds. Il a ajouté à son rapport un tableau effrayant des actes hostiles, inhumains même et cruels, que les habitants des îles Ioniennes se sont permis depuis la mort du général Maitland ¹, contre les droits, les personnes, les navires, les propriétés ottomanes, pendant que les Grecs étaient comblés de faveurs, de concessions et de secours de toute espèce .

.

IX

Vienne, 18 mai 1824.

.

Je viens de recevoir de lord Strangford une lettre fort intéressante, dans laquelle il me confie les détails les plus curieux sur la situation vraiment singulière dans laquelle il se trouve ; objet d'admiration et de bienveillance pour les uns, de haine

¹ Gouverneur de Corfou.

et de jalousie pour les autres ; tantôt porté aux nues comme le premier diplomate de son temps, tantôt accablé de reproches et de chagrins ; ayant à combattre, au milieu de ses succès, la méfiance que la conduite de son Gouvernement inspire à la Porte, et simultanément le ressentiment des Grecs qui le regardent comme leur plus mortel ennemi.

.
Il se loue beaucoup de M. Minciacki ; il dit que c'est le meilleur Russe qu'il ait jamais rencontré ; et il est certain que Minciacki s'est conduit à Constantinople d'une manière qui lui fait le plus grand honneur. J'ai vu plusieurs de ses rapports ; ils portent tous le cachet d'un homme sensé, éclairé, juste, pacifique, exempt de passions et même de préventions nationales. Si, comme je l'espère, rien n'est changé dans sa destination future, les Principautés auront lieu de se féliciter de ce choix.

D'après nos dernières nouvelles de Saint-Pétersbourg, l'Empereur avait toujours les mêmes plans pour ses voyages d'été ; il veut cependant, après sa grande tournée, se rendre à Varsovie au mois d'octobre pour y ouvrir la diète. Le général Pozzo, dont la tête chaude et l'ambition active travaillent sans cesse à quelque nouveau projet, fait l'impossible pour convaincre l'Empereur que l'état de l'Espagne et du Portugal, le sort des colonies

américaines, la politique ténébreuse de M. Canning (qui n'a pas, je crois, d'ennemi plus exaspéré que le général Pozzo) et l'incertitude de la marche du Gouvernement français, rendent une réunion des Souverains, celle au moins des deux Empereurs, absolument nécessaire. Mais je suis sûr qu'il ne l'obtiendra pas, et les choses sont arrangées de manière qu'avant le mois de novembre il n'y aurait pas moyen de songer à l'exécution d'un projet pareil, en supposant même que les Souverains jugeraient à propos de s'y prêter.

En attendant, le cabinet de Russie insiste toujours sur la reprise des conférences par rapport à la pacification des Grecs. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre n'ont ni le pouvoir, ni les instructions nécessaires pour y prendre part. Toute démarche que l'on voudrait tenter aujourd'hui à ce sujet serait d'ailleurs intempestive et inexécutable. Elle serait repoussée d'emblée à Constantinople. Après les grands préparatifs que la Porte a faits pour une nouvelle campagne, il est tout simple que ce ne serait pas dans ce moment-ci qu'elle renoncerait à l'espoir de vaincre l'insurrection. La situation des Grecs doit nécessairement rehausser cet espoir. La guerre civile est formellement établie en Morée

X

Vienne, 1^{er} juin 1824.

.

D'après les rapports de Constantinople du 17 mai, les ministres des Cours alliées étaient occupés sans relâche à retirer de ceux de la Porte quelque explication *précise* sur l'*époque* et le *mode* de l'évacuation. Ils n'avaient obtenu jusque-là que des assurances générales, mais tellement uniformes et cordiales, qu'il ne leur restait plus aucun doute sur la sincérité des intentions du Gouvernement. On leur a dit que l'on avait demandé à Bukarest et à Jassy des renseignements absolument nécessaires pour tranquilliser la conscience du Sultan, et que dès l'arrivée de ces renseignements, qu'on attendait dans une huitaine de jours, toutes les mesures seraient prises pour terminer cette affaire. Le Reis-Effendi s'étant assez vaguement exprimé sur « les *précautions* qu'exigerait la sûreté des Principautés, » lord Strangford craignit un moment qu'il ne fût question de demander des otages, tels que les Serviens ont été obligés de les donner. Mais pas un mot n'a été articulé à ce sujet, et il est clair que le Reis-Effendi n'a entendu par ces précautions que l'espèce de garantie qui a été

exigée des Princes et des boyards. J'ai cependant observé qu'aucun ministre des alliés n'a touché à la question du *nombre* des troupes qui devaient rester dans les Principautés; et je crains que cette question n'amène encore quelques difficultés.

.

Il pourrait donc arriver qu'en dernière analyse la Porte proposât de fixer le nombre des troupes pour les deux Principautés, y compris celui des anciens *beschlis*, à quinze cents ou même à deux mille hommes.

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'une pareille proposition, si lord Strangford ne trouvait pas moyen de la faire modifier par ses remontrances directes, serait mal reçue à Saint-Pétersbourg. Il en serait de même de la prétention de faire nommer le commandant de ces troupes par une autorité autre que celle des Princes régnants; prétention dont probablement nos ministres ne se sont pas doutés. Mais, à en juger par l'empressement extrême que les organes de la Porte ont manifesté en dernier lieu de satisfaire les Puissances et de se remettre dans des relations amicales avec la Russie, j'espère très-fort que ces dernières aberrations ne retarderont pas la conclusion de l'ouvrage. Quand même on ne réussirait pas à ramener la Porte au *statu quo* strict, on conviendrait de

quelque moyen terme, ou de quelque arrangement provisoire, auquel l'Empereur Alexandre, si, comme tout l'annonce, il veut en finir sérieusement, ne s'obstinerait pas beaucoup à refuser son adhésion.

Un courrier expédié de Saint-Pétersbourg le 16 avril, et arrivé à Constantinople le 9 de ce mois, a porté à M. Minciacki des instructions, et à l'internonce et à lord Strangford des lettres de MM. de Lebzeltern et Bagot, dont on a été extrêmement content. Le cabinet de Russie a pleinement approuvé les mesures relatives au tarif des marchandises russes, dont on était provisoirement convenu à la suite des discussions qui avaient eu lieu à cet égard; et ce cabinet a saisi même l'occasion pour renouveler l'assurance de ses vœux pacifiques dans les termes d'une bienveillance recherchée. Ceci, joint à l'excellente conduite que M. Minciacki a invariablement tenue, paraît avoir fait une impression sensible sur la Porte, et je suis sûr qu'elle se prêtera maintenant à tout ce qui peut achever et accélérer la pacification, pourvu que l'on sache ménager *dans les formes* l'extrême susceptibilité du Grand Seigneur sur tout ce qu'il croit contraire à sa dignité.

Les dernières instructions que l'ambassadeur d'Angleterre a reçues de Londres n'étaient pas de

nature à contenter prodigieusement le ministère ottoman; l'ordre donné au Gouvernement des îles Ioniennes de faire observer les lois de la *neutralité* — et le rappel de quelques officiers qui n'en resteront pas moins en Grèce, — voilà les mesures assez peu efficaces par lesquelles le Gouvernement britannique répond aux griefs innombrables de la Porte! Cependant, avec l'habileté de lord Strangford, et avec le sincère désir des ministres turcs de conserver la bonne harmonie avec l'Angleterre, ces faibles démonstrations eussent été bien accueillies, si on n'avait pas appris simultanément l'arrivée de quarante mille livres sterling à Zante, comme *premier à-compte* sur l'emprunt de huit cent mille livres sterling négocié à Londres pour les Grecs. Cette nouvelle, à laquelle cependant on devait être préparé depuis quelque temps, a produit à Constantinople autant de consternation que de dépit; et, en vérité, la chose n'est rien moins qu'indifférente.

XI

Vienne, 16 juin 1824.

Le général Guilleminot ¹ doit arriver d'un jour à l'autre à Constantinople. Les relations entre la Porte et la France, autrefois si étroites et si importantes, ont perdu depuis le commencement de ce siècle tout leur ancien intérêt. Les ministres ottomans, guidés dans leurs calculs politiques par le bien ou le mal réel qu'une Puissance peut leur faire, n'ont pas l'habitude de se mettre en frais pour ceux dont ils n'attendent ni l'un ni l'autre. Pour autant qu'ils s'occupent de l'Europe, il n'y a aujourd'hui que trois Puissances sur lesquelles se fixe leur attention : la Russie, l'Angleterre et l'Autriche. Ils ne voient dans la *Russie* qu'un ennemi héréditaire et éternel, et ils jugent avec raison, — car telle est la vérité ! — que, dans les suppositions même les moins défavorables, la paix avec cette Puissance ne sera jamais qu'une trêve plus ou moins précaire, plus ou moins agitée. Ils reconnaissent dans l'*Angleterre* le seul contre-poids redoutable aux projets et aux progrès de la Russie; ils comp-

¹ Ambassadeur de France près la Porte.

tent sur l'appui constant de cette Puissance, parce qu'ils sont intimement persuadés que la conservation de l'Empire Ottoman est un point fondamental dans le système politique de l'Angleterre, et, quoique dans les dernières années la conduite d'une foule d'Anglais de marque n'ait pu leur inspirer ni affection ni confiance, et qu'ils aient dû être justement alarmés de beaucoup de choses qui se passaient d'un jour à l'autre, non-seulement à Corfou, mais à Londres, ils ont été assez sages pour dissimuler autant que possible les torts de leurs amis, convaincus, comme ils le sont, qu'à l'heure du danger ils retrouveront le Gouvernement anglais à sa place, et prêt à couvrir son ancien allié de sa puissante intervention. Quant à l'Autriche, ils n'ont peut-être pas répondu à son amitié sincère et inaltérable, à ses procédés toujours corrects et souvent généreux, par cette confiance entière qu'elle méritait, et que dans leur propre intérêt ils auraient dû lui accorder; cependant, ils n'ont pas méconnu combien l'Autriche, par sa position, par son système, par tant de considérations majeures qui l'attachent à la sûreté et au bien-être de son voisin, et par l'influence qu'elle ne peut cesser d'exercer sur les conseils de la Russie et de l'Angleterre (ainsi que de la Prusse et de la totalité des Puissances d'Italie et d'Alle-

magne), est précieuse pour la Porte en sa qualité d'*intermédiaire perpétuel*. L'expérience des trois dernières années a manifesté la *force morale* avec laquelle l'Autriche sait agir en faveur de ceux dont elle prend à cœur les intérêts. Sans avoir recours ni aux armes, ni aux menaces, elle a détourné l'orage qui allait éclater du côté de la Russie, par le simple effet de ses paroles, de ses représentations, de sa marche également loyale et savante et de la direction salutaire qu'elle a su donner à celle du Gouvernement britannique. Si l'Empire ottoman pouvait être abandonné de toute l'Europe, l'Autriche, à moins d'être réduite elle-même à la dernière extrémité, ne lui retirerait point ses bons offices, et il n'est pas probable que de grands malheurs puissent atteindre cet Empire aussi longtemps qu'il restera à l'Autriche un moyen de veiller à ses intérêts.

Mais si la Porte a des motifs puissants pour ménager la Russie, pour cultiver l'amitié de l'Angleterre, et pour s'attacher cordialement à l'Autriche, elle n'en a aucun, ni pour craindre, ni pour rechercher *la France*, qui, dans l'état actuel des choses, ne peut lui faire ni du bien ni du mal.

.

Après avoir occupé, pendant plus de deux siècles, dans l'Empire turc le premier rang parmi

les Puissances chrétiennes, la France ne s'y soutient plus que par quelques honorables souvenirs et par les faibles restes de ses anciennes relations commerciales.

Le Gouvernement français ne peut pas se tromper sur ces vérités, mais il n'a pas perdu de vue le rôle brillant qu'il a si longtemps joué dans les affaires du Levant, et il n'a pas cessé de se flatter qu'un changement de conjonctures, ou des opérations habiles de sa part, pourraient lui en rendre une partie.

Le général Guilleminot avait été nommé à l'ambassade de Constantinople pour s'en défaire à Paris, où sa présence paraissait embarrassante relativement à l'influence secrète qu'on lui attribua sur le duc d'Angoulême pendant l'expédition d'Espagne. Ce motif de son éloignement a bientôt perdu sa force, car Mgr le duc d'Angoulême a été assez sage pour ne plus toucher à aucune affaire publique depuis le jour de sa rentrée dans la capitale. Dès lors, le ministère a pensé qu'il pouvait profiter sur un autre terrain du choix d'un homme actif, intelligent, excellent militaire, très-versé d'ailleurs dans tous les genres d'intrigues, imbu de l'esprit et des maximes de la *diplomatie impériale*. Personne ne connaît, comme de raison, le détail des instructions dont le cabinet de France a muni

le général Guilleminot; mais nous en savons assez pour juger dans quel sens elles ont été dressées. Cet ambassadeur doit employer tous les moyens qu'il trouvera à sa disposition pour relever l'ancienne réputation de la France dans le Levant, pour faire valoir ses conseils auprès de la Porte, pour se mettre au même niveau avec les représentants des trois autres grandes Puissances, si tant est qu'il ne puisse, par quelque revirement heureux, supplanter l'influence britannique et s'emparer de la prépondérance que lord Strangford avait exercée jusqu'ici.

Ces projets sont pour la plupart chimériques. Les ministres de la Porte sont trop clairvoyants pour admettre des prétentions auxquelles ils n'auraient rien à gagner, et qui ne pourraient que gêner leurs rapports avec des Puissances dont l'amitié les intéresse réellement. D'un autre côté, les Français n'ont aucun moyen d'exiger de la Porte ce que celle-ci ne voudrait pas leur accorder spontanément. — Mon opinion est, par conséquent, que M. Guilleminot ne sera ni plus puissant ni plus heureux à Constantinople que ses prédécesseurs.

Il y a cependant dans le fait de cette nouvelle ambassade de France un point qui mérite attention; c'est celui qui m'a proprement déterminé

à faire à Votre Altesse la communication présente.

J'ai tout lieu de croire que le général Guilleminot a reçu des instructions secrètes relativement à la pacification des Grecs. La cause des Grecs a toujours eu, comme Votre Altesse l'aura observé, de nombreux amis en France, non-seulement parmi les libéraux, ce qui était tout simple, mais aussi parmi les royalistes. L'amour-propre du Gouvernement français serait sensiblement flatté si c'était lui à qui la voix publique de l'Europe, généralement montée en faveur des Grecs, devait attribuer finalement leur émancipation. Je ne dis pas qu'il se prononcerait fortement pour eux au risque de se brouiller avec la Porte, et tant qu'il leur resterait l'espoir de regagner une partie de l'ancien crédit de la France auprès d'elle; mais dès que le général Guilleminot s'apercevra, — et il ne se passera pas beaucoup de temps sans qu'il s'en aperçoive, — qu'il lutterait en vain contre la prédilection (bien motivée) que les ministres ottomans ont manifestée jusqu'à présent pour l'Angleterre, je n'ai pas de doute qu'il ne s'engageât dans des intrigues au moins souterraines avec les chefs de l'insurrection. La France, quoiqu'elle ait gardé jusqu'ici un silence impénétrable sur cette question, se prêtera facilement à favoriser l'indépendance des Grecs.

Voici le dilemme qui fixera tôt ou tard sa conduite à cet égard : *Ou* le Gouvernement anglais persistera dans son système actuel et s'opposera aux prétentions des chefs de la révolte, *ou bien* l'Angleterre changera de marche et se déclarera en faveur de ces prétentions. Dans le premier cas, la France, fidèle au principe de soutenir autant que possible tout ce qui contrarie les projets de l'Angleterre, doit, en bonne politique, s'intéresser à l'affranchissement des Grecs. Dans le second cas, comme alors l'indépendance des Grecs deviendrait un résultat inévitable et irrémédiable, il serait de l'intérêt évident de la France de se placer de manière à partager au moins avec l'Angleterre le profit et l'honneur de l'entreprise.

Ce raisonnement, quoiqu'il me semble assez concluant, n'est pas cependant la seule base de l'opinion que je viens d'énoncer sur les instructions secrètes du général Guilleminot. Il me suffit de vous assurer, Monseigneur, que je n'ai pas légèrement formé cette opinion, pour que je me sente appelé à la consigner ici en soumettant entièrement aux lumières de Votre Altesse l'usage qu'elle jugera pouvoir en faire.

La conduite du général Guilleminot devra être d'autant plus l'objet de beaucoup d'attention et de surveillance, que bientôt il se verra délivré du

plus redoutable de ses rivaux. Lord Strangford va quitter Constantinople dans peu de mois.

Il demandait depuis longtemps la permission de s'en absenter pendant six mois, il vient de l'obtenir. J'ai lu la dépêche de M. Canning, qui lui a été transmise par une estafette partie d'ici il y a huit jours. Le choix du moment pour profiter de ce congé est abandonné à sa discrétion ; ce sera, je n'en doute pas, celui où il aura mis la dernière main aux arrangements de pacification entre la Russie et la Porte. L'arrivée d'un ambassadeur de France sera pour lord Strangford un motif de plus pour hâter son départ. Ce départ produira un grand changement de scène à Constantinople ; lord Strangford ne sera remplacé durant son absence que par un chargé d'affaires, lequel, je le prévois bien, se tiendra sur une ligne très-passive. C'est peut-être l'intention de M. Canning, qui sera bien aise de pouvoir ajourner autant que possible les discussions difficiles qui pourront s'engager après le rétablissement de la mission de Russie. Quoi qu'il en soit, les Français tâcheront de profiter de l'interrègne ; les Russes n'en seront pas fâchés ; l'attitude de l'Autriche et de ses agents n'en deviendra que plus difficile. — Je m'arrête. L'avenir prochain nous dévoilera de nouvelles combinaisons que je ne veux pas fouiller d'avance dans leurs replis.

XII

Vienne, 17 juin 1824.

Votre Altesse daignera se rappeler que, dans une dépêche du 15 avril dernier, j'ai eu l'honneur de l'informer que le cabinet de Russie, mécontent du peu de zèle que les autres cabinets montraient pour les conférences proposées par lui, au sujet de la pacification des Grecs, s'était décidé à composer lui-même un plan de pacification, sur lequel il voulait recueillir les avis des Cours alliées.

Peu de jours après le départ de la susdite dépêche, le mémoire du cabinet de Russie¹ est effectivement arrivé à Vienne.

Le comte Lebzeltern, en nous envoyant ce mémoire, était entré dans un ample développement des motifs qui devaient engager les cabinets à le tenir strictement secret. Les inconvénients majeurs que pouvait avoir sa divulgation intempestive à Constantinople étaient graves. Le prince Metternich, assez fâché de l'existence de ce mémoire, dont il n'entrevoit aucun effet salutaire, et qui allait le mettre dans de cruels embarras, aurait

¹ PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 62-73.

voulu l'ensevelir dans les entrailles de la terre; et, comme il craignait surtout qu'il ne fût connu de la Porte avant que la négociation avec la Russie eût atteint sa maturité complète, il jura qu'au moins personne n'en aurait connaissance par sa faute. Après m'avoir lu la pièce, il l'enferma sans en faire prendre copie, sans qu'un seul individu de la chancellerie y eût touché, dans une cassette qui contient ses papiers secrétissimes. Huit jours après, nous eûmes, le prince et moi, deux longues conférences sur la réponse à faire à ce malheureux mémoire.

La réponse faite, et copiée par un secrétaire confidentiel, toujours sous les yeux du prince, le tout fut renfermé dans la cassette.

Je ne pouvais pas m'empêcher de faire observer au prince que, le mémoire ayant été également transmis à *Berlin*, à *Londres* et à *Paris*, nos scrupules et nos soins pourraient bien être fort inutiles, et que rien ne nous garantissait ce secret que nous avions si fort à cœur. Le prince, en convenant de mon observation, voulait au moins n'avoir rien à se reprocher.

Vous jugerez maintenant, Monseigneur, quelles durent être ma surprise et mon indignation, lorsque je vis paraître un *Extrait du mémoire du cabinet de Russie*, imprimé dans le *Constitutionnel* du 31 mai,

et fidèlement copié dans la *Gazette d'Augsbourg* des 9 et 10 juin; quoiqu'il ne soit pas entièrement exact, il renferme cependant la substance du plan d'organisation conçu à Saint-Pétersbourg. Je n'ai encore aucune conjecture sur la source de cette publicité scandaleuse.

Le jour même que j'en eus connaissance, il m'arriva une lettre de lord Strangford, qui conjurait ciel et terre pour faire empêcher que l'avis de ce projet ne transpirât à Constantinople. Il ne connaissait lui-même le mémoire russe que depuis huit jours. Il en était alarmé au delà de toute expression; « *stupéfait*, comme il dit, de l'excès de démente qui avait pu dicter des propositions pareilles ». Je me tiens souvent en réserve contre la trop grande exaltation de lord Strangford; mais le fond de ses observations est, cette fois-ci, parfaitement juste et parfaitement d'accord avec ma propre opinion. Il est tout à fait désintéressé dans cette question, car il ne sera plus à Constantinople quand ceux qui resteront après lui boiront le calice amer qu'on leur prépare. Il a cependant adressé à son Gouvernement les rapports les plus énergiques et les plus lumineux sur les déboires et les dangers que provoquerait, sans aucun fruit, une démarche aussi inconsidérée. J'ai lu une partie de ces rapports; ils frapperont beaucoup le ministère anglais.

Lord Strangford y dit, entre autres : « Qu'il ne s'agissait point ici de bonne ou de mauvaise volonté, de condescendance ou d'obstination, de prévoyance ou d'aveuglement du côté de la Porte; qu'il fallait, avant de pouvoir songer à lui présenter un projet de cette espèce, avoir extirpé *la religion musulmane* et les bases fondamentales de l'Empire Ottoman; — que les Turcs se feraient hacher en pièces jusqu'au dernier homme plutôt que de se soumettre à de telles conditions, — et que, si les Puissances se décidaient à donner suite à ce plan, elles devaient être complètement préparées à en venir *aux dernières extrémités*. . . .

Extrait d'un mémoire du cabinet de Russie sur la pacification des Grecs.

Il serait érigé dans la Grèce de terre ferme des Principautés d'après l'analogie de celles sur le Danube, en prenant de justes précautions contre les abus qui ont dénaturé l'administration de celles-ci.

Ces Principautés seraient au nombre de trois, ainsi que paraît l'indiquer la position géographique de la Grèce.

La première comprendrait la Thessalie, la Béotie, l'Attique, ou la Grèce orientale.

La seconde embrasserait l'Épire, l'Acarnanie, ou la Grèce occidentale.

La troisième serait composée de la Morée ou Grèce méridionale, et l'on pourrait même y joindre l'île de Candie.

Quant aux îles de l'Archipel, on les soumettrait à un régime municipal fondé sur le renouvellement des privilèges qu'elles possédaient depuis des siècles.

La Porte conserverait la souveraineté de tous ces pays.

Elle n'y enverrait ni pachas ni gouverneurs ; mais elle en recevrait des tributs, dont le montant serait fixé d'après l'étendue et les ressources de chaque île et de chaque Principauté.

Tous les emplois publics seraient remplis par des indigènes, et, en général, la Porte entretiendrait avec la Grèce et l'Archipel les rapports qu'elle entretient avec la Valachie et la Moldavie.

Les Principautés et les îles grecques jouiraient d'une entière liberté de commerce et obtiendraient de la Porte le droit d'avoir leur pavillon.

Ces Principautés et ces îles seraient spécialement représentées auprès du Grand Seigneur par le patriarche de Constantinople, qui jouirait de la protection du droit des gens comme en jouissent les agents des Princes de Valachie et de Moldavie.

La Porte tiendrait garnison dans un certain nombre de forteresses, et il serait tracé un rayon dans lequel les troupes turques se pourvoiraient de subsistances, sans pouvoir faire d'excursions dans les contrées avoisinantes.

Tous les détails relatifs à la durée du Gouvernement des Princes, au mode de leur nomination, aux limites et à l'administration intérieure de leurs Principautés, à la quotité des impôts qu'ils seraient autorisés à percevoir, à la désignation des places qu'occuperaient les garnisons turques, à la force de ces garnisons, aux attributions de leurs commandants, à l'organisation d'un régime municipal dans les îles, etc., etc., seraient réglés dans une négociation particulière entre la Porte, les Cours alliées et une députation grecque, à l'exemple de celle qui avait été stipulée en 1812 pour la Servie.

Les résultats de cette négociation seraient placés sous la garantie de toutes les Cours alliées ou de celles de ces Cours qui voudraient contracter cet engagement.

XIII

Vienne, 18 juin 1824.

Jusqu'au 6, les ministres de la Porte ne s'étaient point expliqués sur l'évacuation des Principautés. Ce silence, qui paraît avoir surpris MM. les négociateurs, s'explique assez naturellement pour nous, qui connaissons la réponse que le Prince de Moldavie a faite à la sommation de la Porte. Votre Altesse aura sans doute appris qu'il a demandé des instructions particulières, relativement à l'ordre de traiter cette affaire *en secret* ! La prétention était, il faut l'avouer, assez étrange ; mais la résolution du Prince, de suspendre toute mesure jusqu'à nouvel ordre, l'était encore plus. Je conçois, toutefois, que ce brouillamini a suffi pour retarder les démarches du ministère.

En attendant, on était préparé à recevoir une réponse déclarant que la garnison de la Valachie serait réduite à mille et celle de la Moldavie à cinq cents hommes ; et lord Strangford, qui veut se conformer jusqu'à la fin à la lettre précise des instructions du cabinet de Russie, se proposait de *protester* contre cette déclaration, vu qu'elle ne

remplissait pas la demande, explicitement énoncée, de la réduction des troupes au pied sur lequel elles s'étaient trouvées avant l'insurrection. Vous concevez bien, Monseigneur, dans quel esprit et dans quel but lord Strangford fera cette protestation. Il se croit sûr qu'elle ne sera point préjudiciable à la conclusion de l'affaire. M. Minciacki paraît entièrement décidé à se contenter de la déclaration de la Porte, et s'exprime comme n'ayant aucun doute sur l'adhésion de sa Cour à cet arrangement. Les autres ministres des Puissances alliées sont tous du même avis; lord Strangford prévoit ainsi que l'objet sera atteint sans qu'il ait besoin de s'écarter du texte de ses instructions. Il serait le plus malheureux des hommes (car il compte les jours et les heures pour quitter Constantinople) si ce petit calcul le trompait; mais je crois qu'il ne le trompera pas.

XIV

Vienne, 3 juillet 1824.

On dirait qu'il y a une conjuration contre la conclusion de l'affaire traitée depuis si longtemps à

Constantinople. Lorsqu'on croit toucher au terme de cette fastidieuse négociation, on se trouve chaque fois repoussé dans de nouveaux embarras et dans de nouveaux retards. Lors du départ de la poste du 10 juin, les ministres de la Porte n'avaient encore fait aucune déclaration au sujet de l'évacuation des Principautés. Les ministres des Cours alliées étaient parfaitement informés des causes de ce silence ; cependant, ces causes n'ayant jamais été avouées vis-à-vis d'eux, lord Strangford se proposait de demander une autre conférence, pour arriver, coûte que coûte, à un résultat. On se flattait bien que des ordres étaient partis pour la retraite d'un certain nombre de troupes de la Valachie, mais aucun avis direct ni officiel n'en avait été donné à personne.

Je viens de lire un rapport de Jassy du 18, par lequel j'apprends que les difficultés opposées à l'exécution des ordres de la Porte sont plus sérieuses que nous ne les avons crues. Ce rapport contient une copie de la lettre du Grand Vizir au Prince de Moldavie, la circulaire adressée par ce Prince aux boyards, enfin le fait que ceux-ci ont formellement refusé de signer la représentation qu'on leur demandait. La lettre du Grand Vizir est sans doute une pièce singulièrement rédigée. Exiger des boyards, comme on le fait dans cette lettre (en la supposant

bien traduite), de se rendre responsables, non-seulement de la tranquillité du pays en général après la réduction des troupes, mais de *tout accident* qui pourrait arriver, soit à un militaire, soit à un individu turc quelconque voyageant dans la province; leur annoncer que l'on se prendra à eux, même « *sans examen préalable* », de tout excès qui pourrait y être commis, — voilà des prétentions étranges. Je ne sais pas si la lettre viziriale que Votre Altesse a reçue était littéralement dans les mêmes termes, mais je conçois qu'il faut un certain courage pour signer des engagements pareils.

Cependant je suis persuadé que l'affaire aurait passé à Jassy, comme elle a passé à Bukarest, si la malheureuse animosité subsistant entre le prince Stourdza et ses boyards ne s'en était pas mêlée.

.

Quoi qu'il en soit, cet événement a bien montré de nouveau la différence entre un Gouvernement ferme et populaire et un Gouvernement détesté de ses sujets. Votre Altesse a pris sa résolution sans rencontrer aucun obstacle de la part des siens, sans alarmer le pays, sans compromettre la Porte et sans s'exposer à une responsabilité trop dangereuse. Vous pouviez tout cela, Monseigneur, parce que vous avez l'opinion du pays en votre faveur et que vos boyards

partageraient volontiers avec vous les risques que vous pourriez courir. Il en est tout autrement du Prince de Moldavie. Si, comme on le prétend, il a été lui-même l'auteur de la position critique où il se trouve, il a de grands reproches à se faire.

Je ne puis pas communiquer textuellement à Votre Altesse les observations que j'ai adressées à M. le prince Metternich¹ en lui faisant part de votre dépêche du 18 mai; j'ai rarement le temps de conserver des copies de ce que j'écris au prince. Mais j'aurai l'honneur de vous en faire connaître la substance. En revanche, je ne crois commettre qu'une légère indiscretion en citant ici ce que le prince m'a répondu : « Votre correspondant s'est conduit en homme sensé et qui connaît parfaitement sa position. Sa réponse au Grand Vizir lui fait honneur, ainsi que la lettre qu'il vous écrit à ce sujet. Plût à Dieu qu'il puisse transférer une partie seulement de son bon esprit et de son bon jugement aux ministres de la Porte, dont encore, dans cette dernière occasion, la conduite a été au-dessous de la médiocrité! Que doit-on penser de Galib-Pacha? Quelle misérable farce, pour ne pas avoir l'air de céder, tandis que personne en Europe ne peut pourtant se tromper sur la vérité! Vos observations

¹ Qui se trouvait au Johannisberg.

sont parfaitement justes, etc., etc. » — Et dans une lettre plus récente qui m'est arrivée hier, le prince dit : « Mon Dieu ! ne serait-il donc pas possible que le Prince de Valachie, qui s'est tiré de ce pas glissant avec tant de présence d'esprit et tant de promptitude, éclairât un peu son triste voisin à Jassy sur la marche absurde qu'il suit ? N'est-il pas désolant de se voir arrêté de nouveau par des difficultés aussi inattendues que ridicules ? Mais au fond, tout cela est la faute des ministres de Constantinople ! Pourquoi se fourrer dans cette galère ? »

Je suis tout à fait de ce dernier avis, et c'est dans le même sens que je m'étais exprimé envers M. le prince Metternich. Je comprends les motifs de la Porte, et je ne voudrais pas même les blâmer trop sévèrement. Il est pénible, sans doute, de paraître devant le monde comme forcé de se soumettre non-seulement aux conditions justes et raisonnables, mais encore aux caprices arbitraires d'une Puissance habituée à vous dicter des lois ; et si la Porte avait su donner à la retraite de ses troupes des Principautés l'apparence d'une mesure entièrement libre et spontanée, elle aurait agi adroitement, et j'aurais été le premier à la féliciter de sa conduite. Mais le mal est qu'elle a choisi, j'ose dire absolument à contre-sens, les moyens qui

se présentaient pour atteindre ce but. Elle savait, depuis le mois de novembre dernier, que sans l'évacuation complète des Principautés il n'y avait pas de pacification avec la Russie ; et elle voulait, elle désirait cette pacification. Au lieu de donner des réponses évasives à l'internonce et de blesser par des demi-refus le cabinet de Vienne (heureusement trop sage pour lui tenir compte de ces procédés), elle aurait pu et dû faire *dès lors* les démarches qu'elle a faites à présent, si tant est qu'elles fussent nécessaires ; et en présentant l'évacuation comme l'effet de sa propre impulsion, comme un acte administratif provoqué par les représentations des Princes, elle mettait fin à toute discussion et sauvait sa dignité. Mais non ! elle attend l'arrivée de M. Minciacki ; elle attend les nouvelles instances des ministres des Cours alliées ; elle attend la conférence de lord Strangford du 30 avril, et ce n'est qu'après tout cela qu'elle entame enfin la comédie tardive qu'elle a jouée dans les Principautés ; et encore elle l'entame avec si peu d'habileté qu'elle se trouve tout à coup déjouée par la faiblesse ou la mauvaise volonté du Prince de Moldavie, et exposée à de nouveaux embarras, peut-être à de nouvelles mortifications. Si c'est faute de calcul de la part du Grand Vizir, il est impossible de ne pas rabattre quelque chose sur l'opinion qu'on s'était

formée de ses talents. Si c'est la volonté de son maître, contre laquelle ont échoué ses conseils, il faut le plaindre sincèrement.

XV

Vienne, 16 juillet 1824.

.
Il est certain que rien ne ressemble moins à ce que la Russie et les alliés entendaient par l'évacuation des Principautés, que la démarche illusoire qui vient d'avoir lieu. Il était sans doute assez indifférent pour les Puissances qu'il y eût 1,000 ou 2,000 hommes en Valachie, et d'autant plus que les 2,000 se réduisaient à 1,200 effectifs, tout comme les 1,000 se réduiront probablement à 600. Il s'agissait beaucoup moins d'une question de nombre que du rétablissement de l'ordre des choses tel qu'il était avant l'insurrection, de la cessation du régime militaire et de l'intégrité du pouvoir des Princes dans toutes les parties de l'administration. Rien de cela ne s'est fait. Les troupes, quel qu'en soit le nombre, restent sous le commandement du chef militaire, qui reçoit ses ordres, non pas du Prince

régnant, mais d'un pacha de l'autre côté du Danube. Le Beschli-Aga¹, au lieu de reprendre son ancienne attitude, comme subordonné à l'autorité civile, continue à en être indépendant.

J'ai beaucoup insisté sur ce dernier point dans ma correspondance avec l'internonce, et je puis vous assurer, Monseigneur, qu'il ne l'a pas négligé dans ses explications confidentielles avec le Reis-Effendi. On lui a fait espérer plus d'une fois que tout serait arrangé au gré de ses vœux. Je soupçonne même que c'était pour le tranquilliser entièrement qu'on lui a fait entrevoir la destitution du pacha de Silistrie, à laquelle peut-être on n'avait pas sérieusement pensé. Mais, soit que l'internonce n'ait pas été bien soutenu dans cette partie de ses démarches par lord Strangford, qui ne visait qu'à un dénoûment ostensible, sans trop entrer dans les questions administratives; soit que la volonté inflexible du Sultan n'ait jamais voulu se soumettre aux conditions d'un véritable rétablissement du *statu quo*, — l'affaire a été décidée dans un sens bien peu analogue aux demandes et aux attentes des Puissances alliées.

La forme n'a pas été plus satisfaisante que le fond. Après des instances réitérées de la part des

¹ Chef des milices.

ministres négociateurs, le Reis-Effendi a fait déclarer, le 19 juin, non pas par une note, mais par un simple message verbal, également adressé à lord Strangford, à l'internonce, au ministre de Prusse et à M. Minciacki, que les ordres étaient donnés pour diminuer *de moitié* le nombre des *beschlis* en Valachie, et qu'une diminution proportionnelle aurait lieu en Moldavie. Ce message était conçu dans des termes très-secs et peu obligeants, surtout pour la Russie. La diminution des troupes était présentée comme une résolution spontanée de la Porte, adoptée sur les supplications des Princes et des boyards; si cette mesure, ajoutait-on, répondait en même temps aux vœux de la Russie, on en était bien aise, *quoique la Porte ne comprenne pas trop les motifs qui avaient pu déterminer cette Puissance à insister avec tant de chaleur sur l'évacuation des Principautés*. A la suite de cette observation acerbe se plaçait une phrase qui ne l'était pas moins, sur les restitutions de territoire stipulées par le traité de Bukarest, mais non remplies jusqu'ici.

Votre Altesse peut bien imaginer l'embarras dans lequel ce message a dû mettre lord Strangford. Il craignait avec raison que la manière dont cette affaire avait été traitée par la Porte, et qui, à la vérité, ressemblait plus à un *subterfuge* ou à une

mystification qu'à une satisfaction réelle, ne fût pas fort bien accueillie à Saint-Pétersbourg. Il craignait plus encore l'effet qu'y produiraient les expressions peu mesurées et peu conciliantes avec lesquelles on annonçait un résultat pareil. Il fallait donc se résoudre à de nouvelles tentatives pour mitiger au moins le langage des ministres de la Porte, s'il n'y avait plus moyen d'obtenir un amendement réel. C'est à quoi lord Strangford s'est appliqué. Nos dépêches du 25 juin ne nous apprennent pas encore l'effet de ses démarches. Elles nous informent seulement que l'ambassadeur allait expédier un courrier à Vienne qui nous mettrait au fait de ce qui se serait passé.

En attendant, le Reis-Effendi s'est engagé, de son propre chef, dans une conversation très-longue très-confidentielle avec le drogman de l'inter-nonce. Il lui a d'abord déclaré que, relativement à l'évacuation, la Porte ne pouvait absolument pas outre-passer les mesures qu'elle venait d'annoncer aux ministres des Cours, et que si, dans son message, il se trouvait quelque expression vague ou malsonnante, on serait assez juste pour ne pas lui faire la guerre (à lui Reis-Effendi) sur des mots. Il a articulé ensuite des plaintes amères sur la conduite des Anglais dans les affaires de l'insurrection, et il s'est exprimé sur le compte personnel de lord

Strangford dans des termes qui prouvent indubitablement que, malgré l'hommage que l'on rend à ses talents et à ses principes politiques, le caractère de ce ministre n'inspire plus que bien peu de confiance au Gouvernement ottoman. Enfin, le Reis-Effendi a saisi cette occasion pour rendre le témoignage le plus honorable, on peut dire le plus recherché et le plus flatteur, à la bonne foi, à la fidélité, à la sagesse du Gouvernement autrichien. Il s'est étendu sur ce chapitre avec une complaisance toute particulière; il a dit que si, dans les derniers temps, la Porte avait *paru* quelquefois ne pas attacher aux propositions ou aux conseils de l'Autriche tout le poids qu'ils méritaient, il fallait en accuser les circonstances critiques et orageuses dans lesquelles elle se trouvait; qu'elle n'en sentait pas moins les obligations qu'elle avait à cette Puissance, qu'il regardait *comme le seul ami sincère* de l'Empire Ottoman dans toute l'Europe; et qu'il reconnaissait, au nom et comme organe de son Gouvernement, que tout ce qui avait été fait dans les dernières années pour le soulagement de la Porte n'avait été, en dernière analyse, que l'ouvrage du cabinet de Vienne, à commencer par le changement dans les dispositions personnelles de l'Empereur Alexandre et à finir par les nouvelles instructions adressées de Londres au gouverneur

des îles Ioniennes; instructions qui, sans doute, n'opéreraient pas un changement essentiel dans la marche hostile des autorités britanniques, mais qui, toutefois, « telles qu'elles étaient, n'auraient pas vu le jour sans les remontrances sages et amicales de l'Autriche. »

J'arrive maintenant à la question qui nous intéresse le plus. Que fera-t-on à Saint-Pétersbourg en recevant les nouvelles de Constantinople? Je réponds sans hésiter : On fera bonne mine à mauvais jeu. On aura l'air d'être satisfait; on fermera les yeux sur les défauts de fond et de forme, et la mission se mettra en route.

Certes, si on voulait consulter ceux qui ont soufflé le feu de la guerre depuis trois ans, ils auraient beau jeu à relever le contraste entre les demandes de la Russie (telles qu'elles se trouvaient encore énoncées dans les pièces de Czernowitz) et les résultats que l'on vient d'obtenir. Mais il y a longtemps que le parti de l'Empereur est pris. Son cabinet a donné une nouvelle preuve de ses dispositions pacifiques en autorisant MM. de Lebzelter et Bagot à donner avis à leurs collègues à Constantinople de la nomination de M. de Ribeaupierre¹. Les lettres qui contenaient cette nouvelle

¹ Au poste de ministre de Russie à Constantinople.

sont parvenues à l'intérnonce et à lord Strangford le 23 juin.

Enfin, n'oublions pas que les rapports qui passeront à Saint-Pétersbourg seront rédigés par lord Strangford, qui mettra tout son art à dissimuler, à pallier ou à excuser ce qu'il y a de défectueux dans la marche de la Porte et à peindre ses propres succès dans les couleurs les plus brillantes. Il ne sera démenti par personne, car il est clair que Minciacki, sans pouvoir partager ses lauriers, partage complètement ses vœux et ses efforts. Le comte Nesselrode se félicitera d'être débarrassé d'une des parties les plus épineuses de sa besogne ; l'Empereur sera bien aise de ne pas entendre parler de discussions (pour *quelques mois*, si Dieu le veut), et les amis de la paix se livreront pendant quelques moments aux plus belles espérances

Quoique depuis l'absence de M. le prince Metternich je n'aie pas vu les dépêches de Saint-Pétersbourg, je sais par une voie tout à fait authentique que les conférences sur la pacification des Grecs étaient toujours suspendues et que, jusqu'au 21 juin, les missions de France, d'Angleterre et de Prusse n'avaient pas même reçu d'instructions à ce sujet de leurs Cours. Votre Altesse daignera se rappeler ce que je lui ai toujours dit : Le moment d'aborder cette affaire n'est pas venu, et je désire

de tout mon cœur que la Porte n'attache pas à de vaines phrases plus d'importance qu'elles ne méritent.

XVI

Vienne, 17 juillet 1824.

L'ambassadeur d'Angleterre vient de recevoir des dépêches de lord Strangford du 29 juin. Elles contiennent la copie d'un rapport ¹ en forme de lettre, que celui-ci a adressé au comte Nesselrode sur le résultat de ses dernières transactions avec les ministres de la Porte.

D'après ce rapport, l'objet de la négociation est *complètement rempli*. Lord Strangford a trouvé le moyen (comme je l'avais prévu) de placer les mesures de la Porte dans un jour, sinon tout à fait correct, au moins assez satisfaisant pour que l'on puisse y acquiescer. Avec une dextérité qui n'appartient qu'à un sophiste consommé, il a su établir la thèse que, vis-à-vis du Gouvernement turc, il faut être indulgent sur les *formes*, pourvu que *les choses se fassent*; et, selon lui, la chose est faite et

¹ PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 105-114.

parfaite ; et il regarde comme certain que l'Empereur de Russie ne s'arrêtera pas à quelques nuances, portant la couleur habituelle d'un Gouvernement jaloux à l'excès de ce qu'il appelle sa dignité.

L'ambassadeur a eu une nouvelle conférence avec le Reis-Effendi, et *il prétend* que les explications qui lui ont été données sur le message verbal du 19 (dont j'ai parlé dans ma dépêche précédente) répondent à toutes les objections. Voici quelques-unes de ces explications :

« Que le mot *moitié*, dont on s'est servi dans la communication verbale du 19, ne signifie autre chose que la *diminution demandée*.

« Qu'en vertu de l'ordre émané pour cette diminution, il ne restera, dans l'une et l'autre province, que le nombre de *beschlis* strictement nécessaire pour le maintien de l'ordre public.

« Que ce nombre sera *tout au plus* (!) égal à celui qui s'y trouvait dans les temps antérieurs !

« Qu'aussitôt que la Porte aura reçu la réponse du Prince de Moldavie, on expédiera dans cette Principauté des ordres conformes à ceux qui, dans la Valachie, sont déjà mis à exécution. »

Lord Strangford ne dit pas que le Reis-Effendi ait *retiré* ou désavoué la communication verbale du 19 ; et il ne *pouvait* pas le faire, puisque l'inter-

nonce, le ministre de Prusse et M. Minciacki l'avaient également reçue. Mais, en lisant ce rapport, on finit par ne plus savoir si c'est le message verbal, ou bien si ce sont les déclarations faites dans la conférence subséquente que l'on doit regarder comme la version authentique. Tout est enveloppé dans un nuage impénétrable. Le seul point tout à fait clair, c'est que le Reis-Effendi n'a pas renoncé à reproduire les réclamations concernant les articles non exécutés du traité de Bukarest. Lord Strangford dit au comte Nesselrode qu'il ne se croit pas compétent pour donner aucun avis sur un objet étranger à sa négociation.

On éprouvera à Saint-Pétersbourg, j'en suis persuadé, à la première lecture de ce rapport, un mouvement de surprise; la dose est si forte, que l'on sentira un certain embarras à l'avaler. Mais ce mouvement fera place au désir de se voir quitte de cette pénible affaire, et on consentira à tout pour pouvoir la traiter comme finie.

.

XVII

Ischl, 10 août 1824.

.....

En lisant et comparant ces deux pièces ¹ (malgré les retranchements que la première a subis), Votre Altesse trouvera, je crois, entièrement confirmée l'opinion que j'ai énoncée dans mon rapport du 17 juillet. Il est impossible de manier une affaire épineuse avec plus d'art, et, en même temps, avec plus d'audace, que lord Strangford n'en a déployé dans son compte rendu. Le résumé de cette pièce pourrait se réduire à ce peu de mots : « Messieurs, quoique je n'aie atteint qu'un simulacre de ce que j'aurais voulu et dû obtenir, je me déclare *satisfait*; vous le serez, vous *devez* l'être avec moi. L'affaire est finie. Donnez-moi votre absolution et permettez que je vous tire ma révérence. »

C'est ainsi que lord Strangford a terminé, ou croit avoir terminé le drame dans lequel il a été depuis deux ans le principal acteur. Personne, je

¹ Le message de Reis-Effendi, du 19 juin, et le rapport adressé à ce sujet par lord Strangford au comte Nesselrode, dont M. de Gentz avait annexé des copies à la présente dépêche.

le répète, ne peut désirer plus vivement que moi que l'Empereur Alexandre ferme les yeux sur tout ce qu'il y a de faible et de louche dans ce rapport, qu'il en adopte les conclusions, qu'il en couvre l'auteur d'applaudissements et de récompenses. Car tel est le grand intérêt de l'humanité; et, quoique le retour d'un ministre de Russie à Constantinople ne soit point encore, *beaucoup s'en faut*, le dénouement final de la crise, ce sera toujours autant de gagné sur ces funestes complications. . . .

Avant d'aller plus loin, je dois dire que lord Strangford est décidé, quelle que soit la réponse du cabinet de Russie, à quitter Constantinople à la fin de ce mois ou dans les premiers jours de septembre. Il l'a annoncé à M. de Metternich; il me l'a mandé à moi dans une lettre remarquable à plus d'un égard, que j'ai reçue de lui par la dernière poste. Il s'embarquera sur une frégate pour Venise ou Trieste, et je ne doute pas que nous n'ayons quelque courte entrevue avec lui avant son retour en Angleterre. M. Turner, peu connu jusqu'ici dans la diplomatie, mais qui doit avoir été déjà autrefois à Constantinople, le remplacera comme chargé d'affaires avec le titre de ministre. . . .

Que l'Empereur soit convaincu ou non, satisfait

ou non, par les résultats que lord Strangford lui annonce, il reconnaîtra bientôt que, pour le moment, il serait impossible d'en obtenir de meilleurs, à moins de rentrer dans la voie de la rigueur et des menaces, ce qui ne saurait être son intention. Il a été trop loin dans ses dernières démonstrations pacifiques pour pouvoir reculer sans beaucoup d'éclat.

Ensuite, sa position vis-à-vis de lord Strangford et vis-à-vis du Gouvernement anglais ne permettrait guère à l'Empereur de donner un démenti à l'ambassadeur britannique. Il est placé dans l'alternative, ou bien d'accepter, — sauf les *modifications* que son cabinet ne manquera pas de se réserver, — l'espèce d'ultimatum que lord Strangford lui a transmis, ou bien de déclarer que celui-ci n'a pas rempli ses instructions et qu'il désavoue ses faits et gestes. Voilà ce que, très-probablement, l'Empereur ne fera pas. Il ne le fera pas, quelque peu content qu'il puisse être, parce que c'est lui-même qui a désigné lord Strangford à Vérone (où tous les Russes se prononçaient hautement contre lui) pour son organe de confiance à Constantinople, et que, par conséquent, il ne pourrait lui refuser son approbation sans se compromettre. Il ne le fera pas, parce qu'un désaveu donné à ce ministre retomberait en même temps sur son Gouverne-

ment, sous les instructions duquel il a constamment agi. Or, quoique l'Empereur n'aime ni M. Canning, ni ses principes, ni sa marche, ni le système suivi par le ministère britannique en général depuis le congrès de Vérone, il est cependant bien éloigné de toute intention de se brouiller avec l'Angleterre; et nous avons eu, dans les affaires mêmes où l'Angleterre s'est le plus écartée des principes de l'alliance continentale, — dans celles de l'Espagne, des colonies américaines, etc., — plus d'une preuve évidente que, tout en blâmant la conduite de cette Puissance, l'Empereur la traite avec des ménagements et des égards qui indiquent assez le désir de ne pas gêner ses relations avec elle. Il n'y a aucune apparence qu'il n'observe pas les mêmes procédés dans l'affaire de l'Orient, où la bonne volonté et les dispositions amicales du Gouvernement anglais lui sont plus nécessaires que dans toute autre.

Enfin, — et cet argument n'est pas le moins fort, — l'Empereur est très-empressé aujourd'hui de rétablir sa mission à Constantinople, puisqu'il ne voit plus d'autre moyen de mettre en train la grande question de la pacification des Grecs, qui lui tient si fortement à cœur.

J'ai mandé plus d'une fois à Votre Altesse que, d'après mon opinion, les conférences projetées à

Saint-Pétersbourg sur cette question ne l'avanceraient aucunement. Depuis que je connais ce qui s'y est passé jusque dans les premiers jours de juillet, je puis dire que je ne me suis pas trompé. Il y a eu, dans la dernière semaine du mois de juin, deux réunions ministérielles, provoquées par les instances réitérées de M. de Nesselrode, qui, voyant le chevalier Bagot et le comte de la Ferronnays¹ prêts à s'absenter par congé pour plusieurs mois, a craint que l'affaire des Grecs ne soit entièrement livrée à l'oubli. Mais ces réunions n'ont amené aucun résultat. Le chevalier Bagot n'avait reçu aucune instruction de son Gouvernement (et il est parti sans en avoir reçu); le ministre de Prusse se trouvait dans le même cas; l'ambassadeur de France a eu l'ordre de rendre hommage, par quelques phrases de courtoisie, aux nobles intentions du cabinet de Russie, et d'annoncer en termes généraux, et sans entrer dans aucun détail, le zèle avec lequel son Gouvernement s'empresserait de concourir aux vues philanthropiques de l'Empereur; notre ministre a été le seul qui ait au moins *abordé* la question, en s'expliquant franchement sur les difficultés que présentait l'exécution de ces vues et sur la nécessité d'un

¹ Ambassadeur de France.

concert bien établi entre les Puissances, comme condition préalable et indispensable de toute démarche quelconque. — Dans la dernière de ces réunions, le comte Nesselrode a reconnu lui-même que ce n'était qu'à Constantinople que l'on pouvait examiner, préparer et traiter cette affaire; et, comme alors déjà on attendait avec la plus vive impatience les derniers effets de la négociation de lord Strangford, tout le monde paraît avoir également senti la nécessité de suspendre ces délibérations jusqu'à ce que la première partie, celle des discussions directes entre la Russie et la Porte, soit définitivement terminée.

L'Empereur a dit lui-même à M. de la Ferronnays, avant le départ de celui-ci pour Paris : « Je
« vois bien que nous ne pouvons avancer ici dans
« l'affaire des Grecs; il faut la transporter à Con-
« stantinople. Il est impossible de l'abandonner;
« mais il faut y aller avec mesure et prudence.
« Mon intention n'est pas plus à présent, qu'elle
« ne l'a été depuis trois ans, d'employer la force
« des armes, à moins d'y être absolument con-
« traint. J'espère que tous les hommes éclairés me
« rendent enfin justice. Et, si la Porte s'était refu-
« sée à l'arrangement auquel on travaille mainte-
« nant, soyez sûr que je ne lui aurais pas fait la
« guerre, et que je ne la lui ferai jamais sans le

« consentement de tous mes alliés. » — De telles paroles, prononcées par une bouche très-puissante, sont toujours bonnes à recueillir.

Il n'en est pas moins certain, — et l'anxiété du comte Nesselrode le prouve suffisamment, — que le projet de pacifier la Grèce occupe beaucoup les pensées de l'Empereur, et qu'il ne s'en désistera pas, quelques obstacles qu'il puisse rencontrer. Cette pacification doit être le vœu de tous les cabinets, et il n'y en a pas un qui ne ferait quelques sacrifices pour le voir accompli. Mais la Russie, comme je l'ai souvent observé, y a un intérêt très-particulier, et même plus d'un genre d'intérêt; intérêt d'honneur, de religion, de commerce; et, en outre, le sentiment que sa paix avec la Porte ne saurait être d'aucune durée, si elle ne réussit à conduire cette insurrection à une issue plus ou moins honorable.

XVIII

Vienne, 30 août 1824.

.
L'accueil honorable que les rapports de lord Strangford ont trouvé à Saint-Pétersbourg a

complètement confirmé mes pressentiments. Il fallait quelque courage pour soutenir mon opinion contre les observations fâcheuses et menaçantes qui me revenaient de toutes parts sur l'insuffisance, ou, comme on se plaisait à le dire, sur la nullité des résultats obtenus par lord Strangford. Dans les entretiens journaliers que j'eus à Ischl avec M. de Tatitscheff et d'autres Russes, je ne pouvais que m'apercevoir que ces messieurs s'attendaient à toute autre chose qu'à l'approbation instantanée de ce qu'ils ne regardaient que comme un vain simulacre de satisfaction pour la Russie. . . .

Je ne me suis pas trompé. L'Empereur s'est déclaré content; et, en réservant à son cabinet de faire sur des articles de détail les observations que l'on jugerait indispensables, il a adopté le résultat général du travail de l'ambassadeur britannique. Il fera exprimer à lord Strangford sa haute satisfaction et sa reconnaissance dans les termes les plus gracieux et les plus flatteurs; il écrira même au Roi d'Angleterre pour fixer l'attention de ce monarque sur les services éminents que son ministre a rendus à l'Europe, et pour le prier de lui conférer des récompenses dignes de son zèle et de ses talents.

L'Empereur a ordonné en même temps de procéder immédiatement aux mesures nécessaires pour constater la réconciliation entre la Russie et la

Porte. L'oukase par lequel M. de Ribeaupierre sera nommé ministre à Constantinople devait être expédié dans le plus court délai possible, et voici les termes, — aussi simples que remarquables, — dans lesquels sera conçu le préambule de de cette pièce :

« Considérant que, par l'évacuation des Princi-
 « pautés de Valachie et de Moldavie, par les
 « mesures prises relativement au commerce et à la
 « navigation du Bosphore, et par le redressement
 « de plusieurs autres griefs, la Porte Ottomane a
 « rempli les conditions que nous avons mises au
 « rétablissement de nos relations diplomatiques
 « avec elle : en conséquence, et dans l'espoir que, de
 « concert avec nos alliés, nous pourrons travailler
 « efficacement à terminer les malheurs qui déso-
 « lent l'Orient, nous avons résolu de nommer au
 « poste d'envoyé extraordinaire et ministre plénipo-
 « tentiaire notre conseiller privé Ribeaupierre, etc. »

Cet oukase n'était pas encore signé lors du départ de la dernière expédition de Saint-Pétersbourg, mais M. de Lebzeltern croyait avoir la certitude que le texte, tel que je viens de l'insérer, n'éprouverait plus aucune altération essentielle.

La nouvelle de la prise d'Ipsara¹ étant arrivée

¹ Par les Turcs.

sur ces entrefaites, on aurait pu appréhender que la vive impression que cet événement avait faite sur le public de Saint-Pétersbourg ne ralentît un moment la décision de l'Empereur, ou qu'elle n'amenât quelque modification dans sa marche ; mais tel n'a pas été le cas. Il a fait informer notre Cour que le départ de M. de Ribeaupierre ne tardera pas au delà de ce qu'il faudra de temps matériel pour rédiger ses instructions, et on croit qu'elles seront prêtes avant le 27-15 août, époque fixée pour le grand voyage de l'Empereur.

M. Minciacki, qui n'avait jusqu'ici d'autre caractère que celui d'un agent de commerce, sera accrédité comme *chargé d'affaires*, en attendant l'arrivée du ministre.

Nous voilà donc, après trois années de travail et d'angoisses, rentrés dans la position dans laquelle nous étions jusqu'au mois de juin 1821, et dans laquelle nous serions restés sans les démarches à jamais déplorables que l'aveuglement ou des passions personnelles inspirèrent alors à quelques-uns des ministres de Russie. Une nouvelle période s'ouvre devant nous, mais malheureusement dans des circonstances qui nous font entrevoir de nouvelles complications et de nouvelles inquiétudes.

La Porte, de son côté, se prépare à recevoir le ministre de Russie avec la demande expresse de

reprendre le plus tôt possible la négociation sur le littoral d'Asie. Le Reis-Effendi l'a annoncé dans son message verbal du 19 juin ; lord Strangford l'a confirmé dans son rapport. Il a de plus prévenu notre cabinet, par une lettre confidentielle, que la Porte avait le projet de demander l'intervention des cabinets alliés, pour plaider sa cause dans cette affaire. Je ne puis pas préjuger la résolution des cabinets alliés, mais je suis loin de croire qu'ils se prêteraient à cette proposition. C'est une affaire de discussion particulière entre la Russie et la Porte ; aucune autre Puissance n'y a jamais pris part, et, dans l'état actuel des choses, aucune, si je ne me trompe, n'aura envie de s'engager dans un démêlé où elle ne rencontrerait qu'embarras et désagréments de toute espèce. Il est toujours très-fâcheux que cette question doive reparaître sur la scène ; mais persuadé, comme je le suis, qu'elle ne sera agitée que dans des conférences et des notes, et que dans aucun cas elle ne conduira à une nouvelle brouillerie sérieuse, je la vois venir sans une trop grande émotion.

J'envisage sous un jour bien différent les propositions qui, du côté des Puissances, vont incessamment être adressées à la Porte. La pacification des Grecs est un abîme, mais quelque hérissée de difficultés et de dangers que cette question puisse

être, le temps est enfin arrivé où il faudra se plonger dans ses profondeurs.

J'ai eu l'honneur de mander à Votre Altesse dans ma dernière dépêche, qu'après deux conférences infructueuses le comte Nesselrode avait reconnu, ainsi que l'Empereur son maître, qu'il était impossible d'avancer dans cette affaire si on ne se hâtait pas d'en transférer la discussion à Constantinople. Pénétré de cette idée, le cabinet de Russie a déclaré aux ministres des autres Cours (douze ou quinze jours avant l'arrivée du rapport final de lord Strangford), — que l'Empereur, afin d'accélérer des démarches plus que jamais urgentes pour arrêter les horreurs d'une guerre d'extermination, avait l'intention d'autoriser M. Minciacki à déployer le caractère de plénipotentiaire *pour les affaires de la Grèce*; dans l'espoir que les cabinets alliés chargeraient sans aucun délai leurs ministres à Constantinople de se mettre en rapport avec M. Minciacki, de discuter avec lui les moyens de pacification proposés par la Russie, et de se concerter même sur une première ouverture à faire collectivement aux ministres de la Porte pour entamer tout de suite la négociation.

Plus d'une objection se serait présentée contre ce projet; M. Minciacki, n'ayant aucun caractère ministériel, n'aurait jamais été admis par la Porte à

traiter comme plénipotentiaire spécial un objet aussi grave, et la Porte n'aurait vu dans cette proposition qu'un subterfuge pour éluder l'envoi d'un ministre. Au surplus, aucun des ministres accrédités à Constantinople n'avait encore ni connaissance (du moins connaissance officielle) du plan de pacification imaginé par la Russie, ni l'ordre de s'en occuper sous quelque forme que ce fût. Et comme, en attendant, tous les cabinets devaient avoir été informés des rapports de lord Strangford, et entrevoir, par conséquent, le rétablissement très-prochain d'une mission russe, l'idée d'employer M. Minciacki seul dans cette négociation difficile tombait, pour ainsi dire, d'elle-même.

Mais il est d'autant plus certain que le cabinet de Saint-Pétersbourg, ayant consenti à la reprise de ses relations directes avec la Porte, protestera désormais contre tout ce qui pourrait retarder les démarches relatives à la pacification de la Grèce. C'est apparemment dans cette vue que M. Minciacki a été nommé chargé d'affaires, et je ne crois pas me tromper en supposant que, ne fût-ce que pour gagner quelques semaines, l'Empereur Alexandre insistera maintenant sur l'ouverture immédiate de cette négociation si épineuse. Les désastres qui viennent de frapper les Grecs, et ceux

qui les menacent encore de près, seront pour lui une grande et (il faut l'avouer) une juste raison de plus pour désirer ardemment l'intervention efficace des Puissances; et, dans des conjonctures aussi décisives, son premier vœu sera sans doute de mettre un terme aux atrocités de la guerre moyennant un armistice.

Mais quelle que soit la bonne volonté des cabinets d'accéder aux invitations de la Russie, je ne regarde pas comme humainement possible d'aborder cette affaire aussi promptement qu'on le désirerait à Saint-Pétersbourg. Rien n'est arrêté entre les Puissances. Les propositions de la Russie ont été écoutées avec les égards dus aux intentions bienveillantes et à la position délicate du cabinet de la Russie, mais le ministre d'Autriche est le seul qui y ait répondu d'une manière claire au moins et franche, en déclarant : « que si le plan
« du cabinet de Saint-Pétersbourg pouvait s'exé-
« cuter de l'aveu de toutes les parties intéressées,
« l'Autriche n'hésiterait pas à en adopter les bases,
« sauf les modifications indispensables de plusieurs
« articles de détail; mais, comme il s'agissait ici
« d'une entreprise dont personne ne pouvait cal-
« culer les suites, elle croyait d'une nécessité
« absolue que les Puissances fussent avant tout
« d'accord entre elles, non-seulement sur les pro-

« positions à faire à la Porte, mais aussi sur le
« parti à prendre en cas que ces propositions
« fussent obstinément repoussées, soit par les
« ministres de la Porte, soit par les Grecs, soit, ce
« qui était plus que probable, par les uns et les
« autres à la fois. » — Les autres ministres ont
répondu — par des compliments, ou par le silence.

.

Tout semble donc annoncer qu'il se passera encore quelques mois avant que des vœux formels pour la pacification de la Grèce puissent seulement être *articulés* à Constantinople, à moins que la Russie ne se décide à brusquer la chose, en se chargeant seule des premières ouvertures, ce qui serait peu conforme à la marche qu'elle a suivie jusqu'à présent.

Je n'ai pas besoin de présager ici l'accueil qu'éprouverait, *dans les circonstances actuelles*, tout projet de pacification présenté par les Puissances. Votre Altesse connaît mieux que moi les dispositions de la Porte à cet égard. L'effet qu'a produit à Constantinople la publication indiscrete des journaux nous en dit assez pour ne pas laisser de doute sur la réception de toute ouverture pareille. Le Reis-Effendi, dans un entretien confidentiel qu'il a eu avec M. Testa, sans lui parler directement des projets de la Russie, lui a

bien fait sentir ce qu'en pensaient le Grand-Seigneur et ses ministres. « Nous avons cru, — lui a-t-il dit, — nous avons *dû* croire pendant quelque temps que l'évacuation des Principautés serait *la dernière* des demandes que nous adressait la Russie. Nous voyons maintenant que, loin d'être arrivés au terme de nos complications avec cette Puissance, nous sommes menacés de nouvelles propositions bien plus inadmissibles que celles auxquelles nous avons consenti, d'après les conseils des Cours nos amies. Sans quitter le langage de la paix et de la bienveillance, on va exiger de nous que nous accordions à des rebelles, pour prix de leur révolte, une administration pour ainsi dire indépendante, et cela dans un moment où des succès tels que nous ne les avons point encore obtenus nous donnent l'espoir fondé de comprimer définitivement la rébellion ! — Nous ne souscrirons jamais à ces propositions, car ce serait signer notre arrêt de mort, etc., etc. »

Toutes les Puissances partagent sincèrement, et sans aucune restriction, le désir de mettre un terme à l'insurrection et à la guerre épouvantable qu'elle a allumée. *Jusque-là* l'affaire sera regardée et traitée comme une affaire commune; il n'y aura aucun conflit, ni de principes ni d'intérêts, et

Porte doit être préparée à ce que, — un peu

plus tôt ou un peu plus tard, — des propositions formelles lui seront adressées dans ce sens. Tout le reste, — Votre Altesse peut s'en remettre à ce que je dis, — tout le reste est encore enseveli dans les ténèbres de l'avenir, et ce serait une témérité impardonnable que de se livrer dès à présent à des conjectures que chaque jour peut altérer ou renverser

XIX

Vienne, 16 septembre 1824.

J'ai parlé dans mes dernières dépêches de l'accueil qui a été fait à Saint-Pétersbourg aux rapports de lord Strangford. L'Empereur ne s'est pas contenté d'écrire au Roi d'Angleterre pour lui exprimer sa satisfaction des services rendus par lord Strangford ; mais il a même chargé l'aide de camp général, comte Oszaroffsky, de se rendre à Londres pour y remettre cette lettre à Sa Majesté Britannique. Cette démarche à laquelle on ne se serait guère attendu, et qui augmente l'éclat du triomphe de lord Strangford, fournira le texte à bien des commentaires et à bien des critiques

Du reste, le cabinet de Russie n'a pas été un instant la dupe du tableau brillant des exploits de lord Strangford. Le passage suivant, extrait d'une dépêche de ce cabinet, "vous prouvera, Monseigneur, qu'il ne s'y est pas trompé, et que notamment ce que j'ai dit sur l'organisation militaire dans les Principautés ne lui a nullement échappé. " Si la politique de Sa Majesté Impériale, — est-il dit dans cette pièce, — pouvait jamais admettre une arrière-pensée, si même nous n'eussions voulu que nous tenir rigoureusement à la lettre de nos déclarations précédentes, il nous eût été facile, pour différer le rétablissement de nos relations avec la Porte, d'objecter que l'évacuation n'a pas eu lieu dans le sens des traités et que, dans les deux Principautés, les *beschli-agas*, ou commandants des troupes, n'ont pas été nommés, comme autrefois, par les *Hospodars*, mais par la Porte, *ce qui change et le caractère et l'autorité* dont ils sont revêtus. Malgré ces circonstances, l'Empereur a rempli les vœux de ses alliés, etc., etc. »

Je pourrais ajouter à ceci des observations confidentielles, bien plus claires encore et bien plus fortes. Mais il serait inutile d'accumuler les preuves dans une chose assez évidente. La Cour de Russie désirait vivement sortir d'une position fautive, embarrassante et fatale à plusieurs de ses intérêts

réels, parmi lesquels je mets en première ligne ceux de sa navigation et de son commerce, qui n'ont pas peu souffert pendant les dernières années. Elle voulait en outre gagner un point d'appui, pour agir sur la pacification des Grecs, objet pour lequel la voix publique dans son Empire et en Europe s'était prononcée avec trop de chaleur pour que l'Empereur ait pu l'abandonner; et comme elle savait très-bien qu'aucun de ses alliés ne ferait un pas dans cette affaire avant le retour d'une mission russe à Constantinople, elle a été bien aise de faire disparaître cette difficulté. Connaissant parfaitement tous ces motifs, je n'ai pas hésité à croire que les romans de lord Strangford (car je ne saurais leur donner un autre nom) seraient accueillis à Saint-Pétersbourg avec empressement et que les murmures que ferait naître le dénoûment de la pièce seraient couverts par le bruit des applaudissements prodigués à l'auteur.

Le rétablissement des relations diplomatiques, la nomination de M. de Ribeaupierre et celle de M. Minciacki, comme chargé d'affaires jusqu'à l'arrivée du ministre, ont été formellement annoncés à la Porte.

J'ai eu l'honneur d'informer Votre Altesse, dans mon dernier rapport, que, d'après les premières assurances données par M. le comte Nesselrode,

le départ de M. de Ribeaupierre ne souffrirait aucun retard et que ses instructions seraient prêtes avant le départ de l'Empereur¹. Je vois aussi par les lettres de Constantinople que l'on y attendait le nouveau ministre de Russie à la mi-septembre au plus tard. Cette disposition est changée. Quelques jours avant le départ de l'Empereur, M. de Nesselrode a déclaré aux ministres des Cours alliées « que celui de M. de Ribeaupierre *était différé* jusqu'au retour de Sa Majesté Impériale (qui aura lieu le 5 novembre n. st.), parce qu'il avait été impossible de rédiger en peu de jours les instructions dont il fallait le munir, et surtout dans l'ignorance où on était sur les résolutions définitives des alliés concernant la pacification des Grecs. »

Les causes de ce retard, qui ne sera pas bien vu à Constantinople, sont assez clairement indiquées dans les paroles que je viens de citer; quelques autres circonstances, dont je m'en vais rendre compte à Votre Altesse, les éclairciront peut-être davantage.

Votre Altesse savait, par mes dernières communications, que le cabinet de Russie et l'Empereur lui-même avaient reconnu l'impossibilité d'avancer dans l'affaire de la pacification des Grecs, si on ne

¹ Pour un voyage en Russie.

se hâtait pas de la transférer à Constantinople ; qu'avant d'être instruit des résultats mandés par lord Strangford, on s'occupait même de l'idée (inadmissible) de nommer M. Minciacki plénipotentiaire *spécial* pour cette affaire, et que, au moment de la reprise des relations directes avec la Porte, on n'avait songé qu'aux moyens de la mettre en train le plus tôt possible. Dans ces entrefaites est arrivée à Saint-Pétersbourg, 20, le août la frégate qui devait ramener sir Charles Bagot en Angleterre. Par cette voie, l'ambassadeur britannique reçut des dépêches de Londres dans lesquelles on lui témoigna, dans des termes assez sévères, le mécontentement du Gouvernement de ce qu'il avait assisté à des conférences sur la pacification des Grecs, sans y être préalablement autorisé, et malgré l'intention bien connue du ministère de ne point prendre part à cette question avant le rétablissement d'une mission russe à Constantinople. De vives explications s'engagèrent sur cette dépêche entre le chevalier Bagot et le secrétaire d'État ; l'Empereur même, qui d'ailleurs avait toujours traité l'ambassadeur avec des égards particuliers, tels qu'ils étaient dus à son caractère personnel et à son excellente conduite, ne lui cacha pas son dépit. Cependant cet orage passa bientôt. Peu de jours après, on reçut de Londres un courrier par

lequel le comte de Lieven annonçait que M. Canning, ne pouvant plus douter de l'aplanissement des discussions particulières entre la Russie et la Porte, enverrait à Saint-Pétersbourg M. *Stratford-Canning* (parent du ministre) pour y conférer avec le cabinet de Russie et les ministres des Puissances alliées sur les moyens de concourir, par voie de négociation amicale, à la pacification intérieure de l'Empire Ottoman.

Cette nouvelle, fort agréable d'une part à la Cour de Saint-Pétersbourg, puisqu'elle lui prouvait que le Gouvernement anglais ne pensait pas à se soustraire aux délibérations sur la pacification des Grecs, contrariait d'un autre côté les vœux et les projets de cette Cour. L'envoi d'un plénipotentiaire anglais la mettait dans la nécessité de reprendre des conférences qu'elle avait jugées entièrement infructueuses et qu'elle désirait transplanter à Constantinople dans le moindre délai possible, pour arrêter (comme elle s'en flattait peut-être) les massacres et les catastrophes en Orient. Et comme ces conférences doivent avoir lieu à Saint-Pétersbourg, comme l'Empereur n'y retourne qu'au commencement de novembre, et qu'il est à prévoir que M. *Stratford-Canning* ne s'y rendra qu'à la même époque, — car avec qui pourrait-il *conférer* en l'absence de l'Empereur et du comte Nessel-

rode ? — il en résulta un retard inévitable de plusieurs mois. Je dis *inévitabile*, puisqu'il y a au moins très-peu d'apparence que le Gouvernement anglais (vu surtout le départ prochain de lord Strangford) autoriserait sa mission à Constantinople à prendre part à aucune démarche dans cette affaire avant d'avoir suffisamment discuté avec les alliés le plan de pacification proposé par la Russie. Il est également à prévoir que les autres cabinets ne se sentiront guère disposés à aborder une affaire aussi épineuse sans le concours direct de l'Angleterre.

Je suis persuadé que c'est ce nouvel incident qui a déterminé le cabinet de Russie à différer le départ de M. de Ribeaupierre. Ce ministre n'aurait pas pu résider pendant plusieurs mois à Constantinople sans toucher, de manière ou d'autre, à une question de la plus haute importance, et dans laquelle son Gouvernement se croit, plus que tout autre, politiquement et moralement intéressé. Mais dans quel sens, dans quels termes aurait-il pu se prononcer ? Quelles instructions aurait-on pu lui donner, tant que le cabinet de Russie ignore jusqu'à quel point il pourra compter dans une affaire aussi grave sur la coopération de ses alliés, et notamment du cabinet de Londres ?

XX

Vienne, 1^{er} octobre 1824.

.

J'attends avec impatience les rapports prochains de lord Strangford. Cette expédition sera de la plus grande importance, et nous donnera la clef de bien des choses. Malgré le succès éclatant que le travail de cet ambassadeur a remporté à Saint-Pétersbourg, ses relations avec les ministres ottomans sont devenues, en dernier lieu, plus difficiles et plus critiques qu'elles ne l'avaient jamais été. L'internonce nous en parle dans des termes qui ne décèlent que trop la situation embarrassante dans laquelle doit se trouver son collègue. On l'accable de plaintes et de reproches; on lui fait presque un crime de son départ, dans un moment où la Porte devait si fort compter sur son assistance; où elle se voit menacée de ce qu'elle paraît craindre plus que toute autre chose: de propositions relatives à la pacification des Grecs; où le Sultan attribue (et non pas sans raison) l'audace toujours croissante des insurgés et le mal immense qu'ils font à la Porte aux moyens pécuniaires qui leur ont été fournis par les Anglais; où tout enfin semble présager des dangers et des ca-

tastrophes incalculables. Lord Strangford a voulu partir dans les premiers jours d'octobre ; mais, tout bien considéré, je nourris encore des doutes sur l'époque au moins de ce voyage ; et ce ne sera qu'après avoir vu ce qu'il nous mandera lui-même par son courrier, que je fixerai mon opinion à cet égard.

.

XXI

Vienne, 2 octobre 1824.

Le courrier de lord Strangford est arrivé hier. Son expédition est datée du 17 septembre. Je viens de passer plusieurs heures avec sir Henry Wellesley, pour lire la partie principale des dépêches, et il ne me reste, à mon très-grand regret, que deux heures pour écrire, faire copier et fermer mes rapports.

Votre Altesse sera suffisamment informée de ce qui s'est passé à Constantinople le 14. La consternation causée par la disgrâce de Galib-Pacha est universelle. Lord Strangford en parle dans des expressions tout à fait lugubres. Le Grand Vizir

Remplacé par Mehmed-Sélim, Pacha de Silistrie.

jouissait de la faveur et de la considération générales, tandis que le parti qui a préparé sa chute, dirigé par des favoris subalternes, est l'objet de la haine et du mépris publics. On croit que le Reis-Effendi et tout ce qu'il y a encore d'hommes sages et modérés dans le conseil partageront incessamment le sort de Galib-Pacha. L'opinion de lord Strangford est que la nomination de Mehmed-Sélim, Pacha de Silistrie, au Vizirat ne sera qu'une mesure temporaire, et que *Raaoud, Pacha d'Erzeroum*, est l'homme que le Sultan a proprement désigné à cette place.

Quelques jours avant le changement ministériel, lord Strangford a eu avec le Reis-Effendi une conversation sévère et orageuse, dont je rendrai compte à Votre Altesse plus tard. Je dois me contenter aujourd'hui de dire qu'elle a principalement roulé sur le retard de l'arrivée de M. de Ribeaupierre, — retard que les ministres de la Porte regardent comme une nouvelle preuve de mauvaise foi et d'arrière-pensées hostiles — et puis sur les projets de la Russie concernant la pacification de la Grèce. Le Reis-Effendi a repoussé avec indignation toute idée d'intervention des Puissances européennes dans cette question; il en a parlé dans des termes *qui font frémir* lorsqu'on pense que, tôt ou tard, elle sera *forcément* abordée à Constantinople; et si un

tel langage a pu et dû être tenu par un ministre aussi sage et aussi doux que Saïda-Effendi, que sera-ce avec ses successeurs, entièrement opposés peut-être à ses dispositions pacifiques?

Lord Strangford comptait partir le 4 ou le 5 octobre. Il a donc reçu encore une expédition de Londres, qui lui a été transmise par un courrier parti de Vienne dimanche 19 septembre. Cette expédition contenait des choses qui ont *pu* l'engager à retarder son départ; mais ce ne sera pas pour longtemps

XXII

Vienne, 19 octobre 1824.

J'ai recueilli dans la pièce ci-jointe tout ce que je pouvais offrir de nouveau ou d'intéressant à Votre Altesse. Elle regarde la position actuelle de la Porte vis-à-vis de la Russie, et les nouvelles difficultés qui s'annoncent dans un avenir peu éloigné.

Le langage tenu par un homme aussi modéré et aussi conciliant que Saïda-Effendi sur les projets de la Russie et sur les dispositions de la Porte, sans me surprendre beaucoup, puisque j'y étais

préparé depuis longtemps, me paraît cependant si prononcé et si remarquable que ce serait se tromper gratuitement que de ne pas y attacher toute l'importance qu'il mérite.

L'entretien, dont j'ai rendu les phrases les plus saillantes, a eu lieu avec M. Testa, que l'internonce avait envoyé le 24 septembre chez le Reis-Effendi pour se plaindre du retard de l'évacuation de la Moldavie. Le Reis-Effendi lui donna d'abord une réponse sèche, mais au fond satisfaisante, en disant « que Sa Hautesse demandait, en effet, *que l'épuration des sujets étrangers se fasse*, mais que cet objet *n'empêcherait point l'évacuation*; que de nouveaux ordres avaient été expédiés, et qu'il pria l'internonce de regarder cette affaire *comme terminée* ». Puis, après avoir renvoyé tout le monde, et se trouvant seul avec Testa, il lui dit qu'il avait un véritable besoin de lui ouvrir son cœur sur des choses « bien autrement importantes que *cette misérable évacuation* »; et, en le conjurant de ne communiquer qu'à l'internonce les remarques qu'il allait faire sur les procédés et les plans de la Russie, il entra en matière. Votre Altesse verra par mon rapport dans quel sens il traita cette question.

A la suite de ces épanchements, il s'étendit avec une cordialité touchante sur les sentiments de

l'Autriche, seul ami constant et fidèle de la Porte, seule Puissance dont les intentions n'avaient jamais été ni suspectes, ni même douteuses. Il se plaignit beaucoup du changement que la mort de lord Castlereagh et la conduite équivoque de M. Canning avaient opéré dans les conseils de l'Angleterre, et de l'incertitude pénible qui semblait régner dans la marche politique de cette Puissance, ajoutant pourtant qu'il était persuadé que son *intérêt* au moins ne lui permettrait pas d'abandonner la Porte dans ce moment critique. Il s'exprima d'une manière peu favorable sur la *France* et la *Prusse*, et finit par observer que, sans méconnaître les ménagements que le cabinet de Vienne devait à ses liaisons avec la Russie, il était sûr que ce cabinet ne ferait jamais *chorus* avec ceux qui ne visaient qu'à l'humiliation et à la destruction de l'Empire Ottoman, et que le grand homme d'État qui présidait aux conseils de l'Autriche saurait trouver les moyens de faire avorter tous ces déplorables projets.

La question des Grecs ne se réveillera, au reste, comme Votre Altesse l'aura jugé d'après mes dépêches précédentes, qu'au retour de l'Empereur Alexandre à Saint-Pétersbourg. Jusque-là, nous serons probablement informés des instructions que le Gouvernement anglais aura données à M. Strat-

ford-Canning, instructions qui pourront nous être fort utiles dans la rédaction des nôtres. Je ne vois guère de possibilité que les démarches que l'on veut faire à ce sujet à Constantinople soient entamées avant le mois de décembre.

RELATIONS ENTRE LA RUSSIE ET LA PORTE

Après l'arrivée à Constantinople du courrier russe du 31 août, M. Minciacki a fait informer le Reis-Effendi de la nomination de M. de Ribeaupierre, et il a chargé son interprète de notifier en même temps à ce ministre qu'il venait de recevoir des lettres de créance qui l'accréditaient auprès de la Porte en qualité de chargé d'affaires, mais qu'il lui était prescrit de ne point déployer ce caractère jusqu'à ce que l'évacuation de la Moldavie, qui éprouvait encore des retards, fût entièrement achevée. Il pria donc le Reis-Effendi de lui faire savoir où en était cette affaire, afin de pouvoir, selon les ordres de sa Cour, et suivant son propre désir, entrer au plus tôt dans les fonctions dont il était revêtu.

M. Theodati ¹ s'est acquitté de son message, et le Reis-Effendi avait débuté par y répondre d'une

¹ Drogman de la mission de Russie.

manière personnellement flatteuse pour M. Minciacki, quand il a été interrompu par la visite de quelques personnages turcs de distinction. L'interprète de Russie, au lieu d'attendre le départ de ces messieurs et de rentrer chez le Reis-Effendi pour apprendre le reste de sa réponse, s'est contenté de rapporter à M. Minciacki les phrases obligeantes qu'on lui avait adressées; et les cérémonies d'usage, à la suite de la paye des troupes, n'ayant pas permis au drogman de Russie de voir le ministre les jours suivants, M. Minciacki a eu le déplaisir de ne pas apprendre ce qu'il lui importait le plus de savoir.

La stagnation amenée par les nouveaux délais mis à l'évacuation de la Moldavie paraît faire beaucoup de peine à M. Minciacki, qui désirerait pouvoir le plus tôt possible remettre ses nouvelles lettres de créance, et qui a probablement l'instruction secrète d'en avancer le moment autant qu'il pourra. Les ministres des autres Puissances partagent bien sincèrement ce vœu, regardant avec raison comme une circonstance très-embarrassante que l'Empereur de Russie apprît, au retour de son voyage, que les engagements de la Porte n'avaient pas encore eu leur exécution en Moldavie.

Les ministres de la Porte ont l'air, au contraire,

de traiter cette affaire de la Moldavie avec une indifférence extrême, ou, pour mieux dire, avec une mauvaise volonté évidente. Le Reis-Effendi se fâche contre tous ceux qui lui parlent de cet objet ; il a donné au drogman de l'ambassadeur de France une réponse presque désobligeante. Les prétextes allégués pour le retard de cette mesure sont trop faibles pour être *plus* que des prétextes. On se retranche sur la nécessité d'une soi-disant *épuration des étrangers*, sans laquelle on prétend que le départ des troupes serait trop dangereux. . . .

Les personnes bien informées commencent donc à croire que les nouvelles difficultés élevées sur une question d'aussi peu d'importance pourraient bien tenir, non pas à de simples chicanes, mais au désir secret de la Porte d'entraver et de retarder autant que possible le rétablissement de la mission russe à Constantinople. . . .

Ce qui est certain, c'est que les anciens sentiments de méfiance et de dépit contre la Russie se sont réveillés avec plus de force que jamais ; que l'on est persuadé à Constantinople que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne s'est tant pressé à déclarer les différends actuels terminés, que pour arriver d'autant plus tôt à la question alarmante de la pacification de la Grèce, et que, sous le titre

spécieux de l'intérêt de la religion et de l'humanité, la Russie ne vise qu'au démembrement de l'Empire turc. Cette dernière appréhension est entièrement et radicalement fautive; elle est surtout injuste et injurieuse dans son application à l'Empereur Alexandre, dont les vues sont parfaitement pures et exemptes de tout intérêt particulier, et qui regarderait comme un bienfaiteur celui qui pourrait lui indiquer un moyen de combiner le maintien de l'intégrité de l'Empire Ottoman avec un arrangement quelconque, propre à satisfaire les Grecs et à rétablir la paix générale. Mais enfin les soupçons existent; et indépendamment de ces soupçons, la question de la pacification des Grecs, il faut bien en convenir, offre aujourd'hui un aspect si effrayant, que la Porte ne peut que trembler à l'idée de la voir abordée par les Puissances européennes.

Le Reis-Effendi, connu par la douceur de son caractère et l'aménité habituelle de sa conversation, s'est cependant expliqué plusieurs fois sur cette perspective dans des termes très-catégoriques. Il a dit entre autres, dans un de ses entretiens confidentiels, que *trois* considérations le rassuraient sur l'avenir menaçant qui se préparait. La *première*, qu'il ne perdait point l'espoir de venir à bout de l'insurrection et de montrer aux

Grecs que, loin d'accepter des conditions de leur part, la Porte, abandonnée à ses propres forces, était encore en état de leur dicter celles auxquelles ils auraient à se soumettre. La *seconde*, qu'il regardait comme impossible que les autres Puissances entrassent sérieusement dans les projets de la Russie, ni que les cabinets qui avaient combattu avec tant de zèle les révolutions de Naples, du Piémont, de l'Espagne et du Portugal pussent soutenir la révolte des Grecs. La *troisième* enfin, que le Sultan et tout son peuple étaient décidés à courir plutôt toutes les chances d'une guerre d'extermination que de souscrire à des propositions qui, en leur enlevant la moitié de leurs provinces d'Europe, prépareraient la dissolution totale de l'Empire.

Il a ajouté, en demandant toutefois *avec instance* à son interlocuteur de ne pas citer ses phrases : « Je conçois qu'on puisse nous chasser de ces pays et nous faire repasser en Asie; mais du moins nous vendrons cher chaque pouce de terrain. Je vous parle dans ce moment en homme de robe, habitué au travail de bureau; mais si on nous poussait à l'extrémité, moi-même, tout pacifique que je suis par caractère et par inclination, je serais un des premiers à partager l'élan de ma nation. »

Ce sont là, sans doute, de tristes présages pour

les négociations qui vont tôt ou tard s'ouvrir à Constantinople. Le langage du Reis-Effendi est, sans aucun doute, celui qui répond à la pensée de son Souverain, celui qu'il ne sera pas difficile de faire retentir parmi toute la masse du peuple, et à peu près celui par lequel on repoussera les premières propositions des Puissances. En dépit de tant de sinistres aperçus, je ne désespère pas absolument du succès des démarches que feront les Puissances, pourvu qu'elles soient sagement et habilement concertées. La plus grande difficulté, plus grande encore que celle de vaincre la répugnance de la Porte pour toute intervention étrangère, sera toujours l'extrême défaveur qu'elle attachera à tout projet mis en avant par la Russie. Si on parvient à la convaincre — ce que je ne regarde pas comme *absolument* impraticable — qu'un plan quelconque de pacification ne tient à aucune vue d'ambition ou de domination de cette Puissance, ou bien que, si tel *pouvait* être le cas, les autres, sans cesser de poursuivre avec elle l'intérêt commun de la paix, y apporteraient des modifications convenables, il est permis de croire que les premiers obstacles s'aplaniraient et que, peu à peu, on finirait par s'entendre.

.

XXIII

Vienna, 1^{er} novembre 1824.

Un nouvel incident fâcheux est venu se présenter au moment même où M. Minciacki comptait remettre ses lettres de créance comme chargé d'affaires. Il s'était décidé à cette démarche sur les communications que lord Strangford et l'internonce lui avaient faites sur l'état des choses en Moldavie. Il était avéré, par des rapports de Jassy du 26 septembre, et confirmé par le Prince Stourdza lui-même, que le commandant des troupes de cette province qui, jusque-là, avait constamment porté dans ses tableaux le nombre de ses troupes à mille hommes effectifs, ne demandait plus que la solde, des vivres et des fourrages pour six cent soixante-dix beschlis, de sorte qu'il ne restait plus que le petit excédant de cent soixante-dix hommes au delà du nombre de cinq cents hommes, auquel la Porte avait promis de réduire la garnison de la Moldavie.

Ce fait, et les nouvelles assurances données par le Reis-Effendi sur la sincérité des intentions pacifiques de la Porte, et les vœux fortement exprimés de lord Strangford et de ses collègues avaient

déterminé M. Minciacki à ne plus retarder sa démarche ; l'ambassadeur britannique en avait fait prévenir le Reis-Effendi, et lord Strangford se félicitait de ce qu'au moment de quitter Constantinople il eût encore mis en train ce premier aveu ostensible de la réconciliation des deux Empires.

Mais la scène changea subitement. Peu d'heures avant le départ de lord Strangford, M. Minciacki reçut par Odessa un rapport de M. Pisani, consul russe en Moldavie, résidant actuellement à Kischenew. Ce rapport lui annonçait que le commandant turc à Jassy avait fait mettre à mort de sa propre autorité un des officiers du Prince de Moldavie, et que cet acte, portant atteinte aux privilèges et immunités de cette province, y avait produit le plus sinistre effet. Dans ces circonstances, M. Minciacki déclara ne pas pouvoir prendre sur lui de présenter ses lettres de créance avant d'avoir obtenu de la Porte une satisfaction propre à contenter la Cour de Russie.

Cette fâcheuse nouvelle arrivant à lord Strangford au moment même de son embarquement, l'ambassadeur n'était plus dans le cas de rien entreprendre pour y porter remède. M. Minciacki s'adressa donc à l'internonce, et celui-ci, après en avoir délibéré avec ses collègues de Prusse et de France, envoya son premier drogman chez le

Reis-Effendi pour le faire informer de l'obstacle que la nouvelle de Jassy venait de mettre à l'exécution du projet de M. Minciacki d'entrer en fonctions sans autre délai. Le Reis-Effendi protesta d'abord dans les termes les plus solennels de n'avoir reçu aucun rapport direct ni officiel de Jassy sur l'événement dont on se plaignait, et de ne le connaître que par des avis particuliers qui lui étaient parvenus peu d'heures avant la visite de M. Testa. Mais, sans préjuger l'affaire, il croyait savoir, par ces mêmes avis, que le fait, en le supposant vrai, s'était passé d'une manière bien différente de celle que M. Pisani avait alléguée; que l'officier mis à mort par ordre de Kutchuk-Ahmed-Aga avait tué un homme de la garde de ce commandant, qu'il s'était enfui de Jassy, et qu'ayant été ramené dans cette ville et son crime ayant été constaté par son propre aveu, on lui avait infligé la peine qu'il méritait; qu'au surplus ce même homme s'était rendu coupable d'une double apostasie; que, pendant les troubles des Principautés, il avait embrassé le mahométisme — ce que le surnom de *Hassanaky*, pris par lui dans cette occasion, prouverait seul, si la chose n'était pas assez connue; — que plus tard il avait abjuré la foi mahométane pour entrer au service du Prince; que, d'après les lois musulmanes, cet acte seul, indépen-

damment du meurtre du soldat, lui aurait coûté la vie. Le Reis-Effendi ajouta que l'on demanderait incessamment des éclaircissements à Jassy, et qu'en attendant, il lui était impossible de considérer un incident local, auquel la Porte était absolument étrangère, comme un motif légitime de suspendre le rétablissement des relations diplomatiques entre deux grandes Puissances, après tant de preuves irrécusables du désir de son Gouvernement de prêter la main à la pacification.

Je ne sais pas ce qui en est de l'événement en lui-même. Le silence de nos agents à Jassy et à Bukarest me semble au moins prouver qu'on ne doit pas y avoir attaché autant d'importance que le rapport de Kischenew devrait le faire croire, et il se peut bien qu'il y ait eu de l'exagération dans ce rapport. Cependant, il serait injuste de reprocher à M. Minciacki les scrupules qui l'ont arrêté; il avait l'instruction générale de ne pas déployer son nouveau caractère, si quelque mesure contraire aux déclarations transmises par lord Strangford avait eu lieu dans l'intervalle. Il a peut-être eu tort d'envisager comme une mesure pareille l'événement de Jassy; mais, chargé d'une responsabilité bien pénible, il était au moins excusable de ne pas avoir voulu s'exposer au mécontentement de sa Cour.

Il est d'ailleurs resté fidèle à sa marche toujours conciliante en déclarant aux ministres alliés qu'il attendrait tranquillement les éclaircissements demandés à Jassy, et que, pour peu que ces éclaircissements lui parussent satisfaisants, il ne tarderait plus de remettre ses lettres de créance.

.

XXIV

Vienne, 2 novembre 1824.

.

La question de la pacification de la Grèce a changé de face. Il ne s'agit plus, comme dans les années dernières, d'engager la Porte, soit par des remontrances, soit par des menaces, à placer les Grecs dans une position plus ou moins conforme à leurs vœux ou à leurs prétentions. Les événements en ont décidé¹. Les Grecs recevraient aujourd'hui comme un affront les arrangements que le cabinet de Russie avait consignés en leur faveur dans le fameux mémoire de Saint-Pétersbourg. Ils regar-

¹ La flotte turque s'était retirée dans les Dardanelles, après avoir essuyé plusieurs revers, et les opérations de l'armée turque avaient échoué.

dent leur indépendance comme irrévocablement établie ; et, d'après ce qui s'est passé depuis quatre mois, il y a sans doute bien peu de probabilités que la Porte parvienne encore à les soumettre par la force des armes.

Ce n'est donc plus la discussion de tel ou tel moyen propre à persuader ou à forcer le Gouvernement turc d'admettre des changements essentiels dans la condition ou le régime des pays insurgés, — ce n'est plus cette discussion, maintenant oiseuse, qui doit occuper les cabinets européens. Ils ont à examiner une question bien autrement réelle et bien autrement grave. L'existence de l'Empire Ottoman est-elle compatible avec l'indépendance absolue de la totalité ou de la majeure partie des Grecs ? — Voilà le premier problème à résoudre.

Si les cabinets s'entendent dans un sens affirmatif ; si, après avoir approfondi mûrement cette question, ils s'accordent à croire que l'Empire Ottoman *peut* subsister à côté d'une Grèce indépendante, — il s'agit encore de porter cette même conviction dans l'esprit du Sultan et de son ministère. Ici, de nouvelles questions s'élèvent. Se contentera-t-on de combattre les objections par des arguments, par des exhortations, par des négociations patentes et secrètes ? ou bien aura-t-on recours aux menaces ?

Et si les menaces restent infructueuses, voudra-t-on sérieusement, dans une crise déjà assez forte pour qu'il soit problématique que la Porte y résiste, l'écraser sous le poids additionnel d'une invasion étrangère? ou préférera-t-on se renfermer dans un système de neutralité complète, abandonnant à la Providence le dénouement final d'une lutte dans laquelle les puissants de la terre ne pourraient plus intervenir sans accélérer ce que, — dans cette première hypothèse, — ils voudraient précisément empêcher : la destruction de l'Empire turc par la prolongation indéfinie d'une guerre désastreuse?

Passons à la seconde hypothèse. Supposons que les cabinets tombent d'accord sur l'impossibilité de combiner l'indépendance des Grecs avec le maintien de la puissance ottomane. Alors, quel parti doit-on prendre? Sacrifiera-t-on l'Empire turc, ou l'émancipation des Grecs? Consentira-t-on à un des plus affreux bouleversements qui aient jamais ébranlé la terre, pour établir une nouvelle Puissance avec des éléments si peu propres à former un ensemble, qu'un siècle ne suffirait pas pour en créer un État régulier? ou se décidera-t-on pour la conservation d'un Empire dont la chute serait l'infaillible précurseur d'une *Iliade* de querelles sanglantes, de secousses effroyables, de calamités de toute espèce pour l'Europe?

Mais, — en raisonnant dans cette seconde hypothèse, — peut-on conserver l'Empire Ottoman sans désarmer ses ennemis implacables et insatiables et sans prescrire aux Grecs, par une force supérieure, les bornes dans lesquelles ils auraient à se tenir? Je ne le crois pas. Cependant qui se chargerait de cette besogne? Qui braverait ces cris insensés dont l'Europe retentit contre les Souverains, de ce qu'ils n'emploient pas leurs moyens au soutien de *la cause prétendue sacrée des Grecs*, tandis qu'il est plus qu'évident que les Grecs n'ont aucun besoin de protection et que les efforts réunis des Puissances devraient tendre à sauver la Porte, — si tant est que l'on *veuille* la sauver?

Je ne fais ici, Monseigneur, que *poser* ces grandes questions. Ce n'est pas moi qui les résoudrai. Encore, en les énonçant, je pars d'une supposition dont je ne puis nullement garantir la réalité. C'est celle que les Puissances appelées à les traiter n'aient en vue que le bien général et le repos du monde et renoncent sincèrement à tout intérêt particulier, à toute illusion, à toute passion. Si tel n'est pas le cas, — et qui serait assez simple pour s'en flatter? — il est à prévoir que les opinions se partageront, que les avis se croiseront; et trop heureuse l'Europe si le choc des systèmes contradictoires et des intérêts irréconciliables ne la

jette pas enfin dans des extrémités plus à craindre encore que les maux auxquels on voudrait porter remède !

On nous entretient sans cesse des difficultés insurmontables que l'intervention pacifique des Puissances rencontrera à Constantinople. Je ne nie pas ces difficultés ; j'ai cru même de mon devoir de communiquer plus d'une fois à Votre Altesse les déclarations assez positives, assez tranchantes des ministres de la Porte à ce sujet. Cependant j'ai la conviction intime que, malgré tout ce que l'on peut dire ou croire sur le caractère inflexible du Sultan et de quelques-uns des hommes qu'il consulte, ces difficultés s'affaibliront, disparaîtront peut-être entièrement si on peut persuader la Porte du *désintéressement parfait* de ceux qui lui offrent cette intervention. Imaginons pour un moment que la Russie (et même la France) soit écartée de cette affaire, que l'Angleterre et l'Autriche seules proposent leurs conseils et leur appui pour terminer, dans l'intérêt même de la Porte, une complication dont elle ne *peut* plus se tirer par ses propres moyens. Cette proposition serait-elle obstinément repoussée ? Je ne l'admets absolument pas. L'histoire du siècle passé est remplie d'exemples que, dans des conjonctures moins critiques que celles d'aujourd'hui, le Divan a non-seulement accepté,

mais recherché lui-même l'intervention amicale des étrangers. Et si on me dit que le cas est différent, qu'il s'agit ici de concessions ou de sacrifices contraires aux lois fondamentales de la religion et de l'État, — je réponds que tout doit céder à la nécessité et qu'aucune loi, ni religieuse, ni politique, ne peut enjoindre à un Gouvernement de périr plutôt que de capituler.

Non, je le soutiendrai toujours, la véritable difficulté n'est pas là. Elle provient tout entière de la part que la *Russie* doit prendre dans ces transactions, de la méfiance, de la répugnance extrême, de l'horreur, pour tout dire en un mot, que cette Puissance inspire à la Porte. Et quel serait l'homme assez habile pour faire croire au Turc le moins prévenu que la Russie ne désire que la conservation de l'Empire Ottoman, la paix de l'Orient et un peu de liberté pour ses coreligionnaires; qu'aucune de ses démarches, qu'aucune de ses paroles n'est dictée par des sentiments hostiles, par des vues ambitieuses, par des projets de démembrement, de conquêtes et de domination? Quand même tous ces soupçons seraient faux et imaginaires (et ils le seraient si l'Empereur Alexandre constituait seul la *Russie*), personne ne réussirait à les détruire dans un pays qui a trop souffert depuis un demi-siècle de la prépondérance d'un aussi redoutable voisin.

C'est là ce qui jette une défaveur irrémédiable sur toute tentative des Puissances de ramener la Porte à des dispositions pacifiques et conciliantes. Elle écouterait tout le monde ; mais il n'y a que l'excès du danger qui l'engagera à écouter la *Russie*.

Vous n'ignorez pas, Monseigneur, que, par principe et par réflexion, je m'intéresse vivement à la stabilité et à l'intégrité de l'Empire Ottoman. C'est un grand tort, je le sais bien, dans les temps où nous vivons, mais j'ai trop appris à mépriser les opinions du jour pour leur sacrifier la mienne . . .

Fidèle à ces sentiments, j'ai appris avec une véritable peine que la nouvelle de la mort du Roi de France ¹ a produit momentanément à Constantinople un mouvement de satisfaction, et que quelques-uns des ministres de la Porte ont cru voir dans cet événement le germe de nouvelles convulsions qui détourneraient pour quelque temps des affaires orientales les regards des Puissances européennes. . . .

. . . La Porte ferait le plus funeste des calculs si elle s'imaginait qu'un incident quelconque, en faisant naître la désunion entre les cabinets, puisse les empêcher de s'occuper de ses affaires. Il

¹ Décédé le 6 septembre.

n'est malheureusement pas impossible que tôt ou tard l'intervention même dans ses affaires amène la désunion; mais aucune cause de désunion ne *précédera*, ne *préviendra* l'intervention.

Quant à la ligne de conduite que la France, d'après tout ce que nous pouvons présumer, observera dans cette occasion, je m'en suis assez clairement expliqué. Malgré l'attitude sage et modérée que le général Guilleminot a maintenue jusqu'à présent, la Porte se tromperait certainement si, en passant en revue les dispositions des principales Puissances de l'Europe, elle rangeait la France au nombre de ses amis actifs. La France a des intérêts réels à ménager vis-à-vis de la Porte, et elle ne les sacrifiera pas gratuitement. Mais, lorsqu'il s'agira de la pacification de la Grèce, je crains beaucoup qu'elle ne se prononce dans un sens peu agréable à la Porte. Les sentiments chevaleresques du Roi actuel, la coquetterie de la popularité, l'ascendant de la vanité nationale ne lui permettront pas de contrarier l'opinion publique, bien moins partagée en France au sujet des Grecs qu'elle ne l'est dans aucun autre pays; et le désir de flatter l'Empereur Alexandre, joint à celui de déjouer la politique anglaise, fera le reste. Heureusement pour les intérêts de la Porte, la France est hors d'état de lui donner des inquiétudes réelles. Elle ajoutera à ses

embarras en adoptant (ce que je crois prévoir), avec quelques modifications hypocrites, le langage que tiendra la Russie. Mais elle ne peut en imposer que par des paroles, et l'Empereur Alexandre lui-même, peu disposé à la voir agir dans son voisinage, ne lui demanderait que ce genre de secours.

XXV

Vienne, 17 novembre 1824.

Lord Strangford est arrivé ici dimanche 14, au soir.

Les deux premiers jours se sont passés en société tant chez le prince que chez l'ambassadeur d'Angleterre. Ce n'est qu'hier au soir que j'ai pu m'entretenir seul avec lord Strangford pendant trois heures. Comme il restera pour le moins huit jours encore à Vienne, cet entretien sera suivi de plusieurs autres, et je ne manquerai pas de présenter à Votre Altesse, à la fin de ce séjour intéressant, un résumé fidèle des principaux objets de nos conversations. Le temps me manque pour en rendre compte aujourd'hui et j'aurais même tort de le faire, puisque plusieurs articles, qui n'ont été qu'é-

bauchés jusqu'à présent, seront traités plus au large dans nos réunions prochaines.

Votre Altesse ne me reprochera pas d'avoir jamais envisagé la pacification de la Grèce comme une affaire facile à arranger. J'ai eu l'honneur de lui en exposer plus d'une fois les difficultés, les écueils et les dangers ; et lorsque vous daignez me dire, Monseigneur, que ce n'est qu'en tremblant que vous pensez à l'issue des discussions qui vont avoir lieu, je n'hésite pas à déclarer que je partage bien ce sentiment.

Cependant je ne peux pas cacher à Votre Altesse que plusieurs circonstances ont concouru en dernier lieu à modérer sensiblement mes craintes. Beaucoup dépendra de la conduite que les Puissances tiendront à Constantinople, du genre et de la forme de leurs propositions ; et, quoique l'absence de lord Strangford soit sans doute une perte très-réelle, je commence à croire que si, dans les conférences qui se préparent à Saint-Pétersbourg et dans les communications directes entre les cabinets, on saisit *bien* les points essentiels de la question, si on tombe d'accord sur des plans sages, et pas absolument impraticables (comme ceux du fameux *mémoire* du mois de janvier), le travail des ministres à Constantinople sera singulièrement facilité et simplifié. . .

.

Enfin, ce qui me rassure plus que tout le reste, c'est que j'ai de nouvelles et d'assez fortes raisons pour me persuader que, quelle que soit l'issue des négociations, l'Empereur Alexandre ne se séparera jamais des autres Puissances et que l'idée de se placer dans une attitude hostile, ou seulement dans une attitude isolée vis-à-vis de la Porte, est moins que jamais la sienne.

.

XXVI

Vienne, 1^{er} décembre 1824.

Lord Strangford a quitté Vienne ce matin pour continuer son voyage à Londres. Il a eu, la veille de son départ, la satisfaction d'apprendre que l'ordre de faire sortir de la Moldavie le surplus des troupes d'occupation a été donné à Jassy dans les termes les plus catégoriques, et que le Bechli-Aga s'était mis en mesure de l'exécuter immédiatement.

Dans les nombreux entretiens que j'ai eus avec lord Strangford, nous avons parcouru tous les points essentiels du grand problème qui nous occupe. Il

n'a su m'apprendre que peu de choses sur l'état des pays qu'il vient de quitter; nos communications directes avec ces pays et l'application constante que, depuis plusieurs années, j'ai vouée à tout ce qui les regarde, m'ont mis dans le cas d'être, d'après le jugement de lord Strangford, à peu près aussi bien informé qu'il l'est lui-même. Notre conversation a donc porté sur les *moyens* et les *chances* de la pacification, et sur les dispositions, soit connues, soit éventuelles, des principaux cabinets de l'Europe à l'égard de cette grave question.

Lord Strangford est persuadé que, malgré la répugnance profonde de la Porte pour toute intervention étrangère, et malgré les termes décidés dans lesquels cette répugnance a été plus d'une fois exprimée par le Reis-Effendi vis-à-vis de lui et d'autres ministres européens, le Divan ne repoussera pas les propositions des Cours alliées, pourvu que, 1^o, ces propositions ne ressemblent nullement à des ordres et ne trahissent pas l'intention de dicter des lois, et que, 2^o, elles ne reposent pas sur des bases inexécutable par elles-mêmes ou absolument inadmissibles d'après les principes religieux ou politiques des Turcs.

Lord Strangford met, comme de raison, dans cette dernière classe le fameux plan de pacification

enfanté par le cabinet de Russie. Ce plan comprend la presque totalité des pays grecs. Or, comme (à l'exception de la Morée et des îles) tous ces pays sont habités par un nombre à peu près égal de Grecs et de Turcs, il faudrait, pour réaliser le projet russe en y établissant des Principautés grecques, de deux choses l'une : ou soumettre les Turcs au gouvernement des Princes grecs, ou bien établir un Gouvernement turc à côté du Gouvernement grec. Mais les deux arrangements sont également impossibles. Jamais les Turcs n'obéiront à une autorité chrétienne, et le Sultan serait perdu s'il osait souscrire à une mesure pareille; et quant à l'idée d'une double administration, elle est trop absurde pour mériter un examen sérieux. Il est vraiment inconcevable qu'un cabinet, qui devrait mieux que tout autre connaître l'état intérieur de l'Empire Ottoman, ait pu imaginer et proposer un expédient aussi complètement chimérique, et que les auteurs de ce plan ridicule, en prétendant assimiler l'administration de toutes les Provinces grecques à celle qui existe dans les Principautés sur le Danube, aient absolument oublié qu'il n'existe pas de Turcs dans ces Principautés.

Cependant il y a une si grande difficulté à substituer à ce projet entièrement inadmissible un autre projet quelconque d'une nature plus

exécutable, que lord Strangford m'a franchement avoué qu'il se sentait hors d'état de la vaincre, c'est-à-dire hors d'état de mettre en avant un plan *intermédiaire entre l'ancienne sujétion des Grecs et leur indépendance absolue*, et que, par conséquent, il est persuadé de l'impossibilité de toute négociation avec la Porte à ce sujet, à moins qu'un génie politique plus vaste et plus heureux que le sien n'invente ce qu'il regarde, lui, comme au-dessus de toute sagacité humaine. Il croit, et je crois avec lui, que la Porte rejettera toute proposition fondée sur des bases analogues à celles du Mémoire de Saint-Pétersbourg, avec *la même*, et peut-être avec *plus* de répugnance que celle qui porterait sur *l'indépendance pure et simple d'une partie de la Grèce*.

Voilà donc la tentative que la Russie nous invite à faire à Constantinople jugée et condamnée d'avance! Mais que cette vérité ne nous effraye pas trop. L'excès de la crise amènera le remède, et nous sortirons peut-être de nos plus sérieux embarras par un incident qui, au premier abord, paraîtra les augmenter. Nous avons eu connaissance de cet incident au beau milieu de nos délibérations avec lord Strangford. Voici le fait :

Le Gouvernement provisoire de la Grèce s'est adressé formellement au cabinet de Londres et lui a déclaré que les Grecs, sachant que les Puissances

s'occupaient d'un plan de pacification pour eux, mais décidés à soutenir leur indépendance et à ne jamais rentrer, à quelque condition que ce fût, sous la domination des Turcs, se laisseraient exterminer jusqu'au dernier homme plutôt que d'accepter le régime que semblait leur préparer la Russie.

Il n'y a rien de nouveau, rien de surprenant dans ce langage. Tout homme sensé devait le prévoir, et on a seulement de la peine à concevoir que le cabinet de Saint-Pétersbourg n'ait pas senti depuis longtemps combien il serait inutile d'entamer des négociations à Constantinople, sans demander aux Grecs quel était leur avis dans cette affaire. Mais ce qui n'est rien moins qu'indifférent, c'est que le Gouvernement grec, sans attendre qu'on le lui demande, ait *fait* une démarche aussi prononcée, et que le cabinet de Londres en ait pris acte.

Voyons ce qui peut arriver maintenant ! On ouvrira des conférences à Saint-Pétersbourg ; l'Angleterre ne se refusera pas à y prendre part. Mais, comme cette Puissance a *constamment* été d'avis qu'on aurait tort d'intervenir dans la querelle, comme ce n'est que par pure complaisance pour les alliés (c'est-à-dire pour la Russie) qu'elle a prêté l'oreille à des projets de pacification qu'elle n'a cessé de croire *impraticables*, et comme son intention secrète a toujours été de dégoûter les autres

cabinets de l'essai qu'ils voulaient faire auprès de la Porte, — elle saisira la protestation des Grecs comme un moyen d'entraver plus efficacement une entreprise dont elle ne s'est jamais promis aucun succès, ni aucun avantage réel. Conformément à cette manière de voir, le Gouvernement anglais fera d'abord entendre à Saint-Pétersbourg des remontrances contre tout projet d'intervention dans la pacification de la Grèce; si les autres Cours persistent et si l'Angleterre (ce qui me paraît encore bien douteux) consent à se joindre à elles dans leurs démarches, elle ne manquera pas de demander que les propositions de paix soient simultanément adressées à la Porte et aux Grecs, ne fût-ce que pour constater par là combien l'intervention que les Puissances méditent est intempestive, déplacée et inutile.

Je fais ici le *pronostic* des conférences de Saint-Pétersbourg, car ce n'est que bien plus tard que nous en connaissons *l'histoire*. Elles ne peuvent commencer que dans quatre à six semaines. Les dernières communications de Londres nous annoncent que M. *Stratford-Canning* passera par *Vienne* pour se rendre à Saint-Pétersbourg. Nous l'attendons dans quelques jours, et le grand détour qu'on lui a fait faire dans une aussi mauvaise saison prouve bien que le cabinet de Londres attache beaucoup de valeur à ce qu'il se mette en rapport avec le

nôtre, avant de procéder à sa mission. D'un autre côté, l'ambassadeur de France, le comte La Ferronnays, se rend également par Vienne à Saint-Pétersbourg; il est aussi attendu ici sous peu; de sorte que ces deux ministres, sans lesquels cependant on ne saurait ouvrir les conférences, n'arriveront pas avant le mois de janvier.

Je ne veux pas m'engager ici à prédire le résultat de ces conférences, mais je puis, sans trop hasarder, me livrer à quelques inductions auxquelles m'autorise *la nouvelle donnée* que nous venons d'acquérir : le fait d'une protestation préalable des Grecs contre tout plan de pacification incompatible avec leur indépendance.

Il est très-possible, j'en conviens, que, malgré la difficulté extrême que cet incident fera naître, et malgré les représentations du Gouvernement anglais, les cabinets délibérant à Pétersbourg se déterminent à faire, soit avec, soit sans l'Angleterre, une démarche solennelle à Constantinople, dans le but de mettre un terme aux convulsions présentes. Je regarde la chose comme possible, et je dirai même comme probable, par la seule raison que l'Empereur Alexandre pourra se croire trop engagé, trop compromis par plusieurs de ses déclarations précédentes, pour abandonner entièrement ce projet. Le cabinet de

Russie s'est flatté, entre autres, d'amener par son intervention *un armistice* entre la Porte et les Grecs; et, quoique cette idée soit tout aussi impraticable, peut-être plus encore, que celle d'une pacification définitive, on dira que l'humanité et l'honneur exigent absolument que les Puissances s'y prêtent; et avec ces phrases, appuyées des vives instances de la Russie, peut-être aussi de celles de la France, on ira en avant.

Mais qu'obtiendrons-nous, ou, plutôt, que *pouvons-nous* obtenir à Constantinople dans l'état actuel des choses? Irons-nous présenter à la Porte un projet de pacification avec la certitude qu'il ne sera jamais accepté par les Grecs, quand même il le serait par le Divan? Ce serait s'exposer à des querelles gratuites et compromettre en pure perte la dignité des Cours. Il faudrait donc, sous peine de tomber dans l'absurde ou dans le radotage, articuler l'indépendance des Grecs comme base de la pacification. Mais aucun Gouvernement européen n'est préparé jusqu'ici à admettre cette base, et on assure que l'Empereur de Russie y serait on ne peut *moins* disposé. Il voudrait faire du bien aux Grecs, mais il voudrait que cela se fit *à sa manière*; et si, finalement, la Porte elle-même pouvait se mettre d'accord avec lui et ses alliés sur un de ces *demi-projets* dont les hommes d'État

à courtes vues aiment tant à se bercer, il s'agirait encore de forcer les Grecs à s'y soumettre. Or, la crainte qu'on a de l'opinion dominante en Europe est telle, que ni Alexandre ni aucun autre souverain n'emploierait aujourd'hui la force contre les Grecs.

Les Puissances arriveront donc nécessairement, et peut-être plus tôt que nous ne le pensons, à la conviction que le dénoûment de cette affaire est hors de leur pouvoir et de leur compétence. Dieu veuille qu'elles reconnaissent cette vérité dans les conférences de Saint-Pétersbourg, et avant de s'embarquer dans une entreprise qui ne leur vaudra que des complications, des démentis et des regrets. Mais si elles veulent à tout prix se charger du rôle de pacificatrices, il n'en résultera pas autre chose, sinon qu'elles reconnaîtront à Constantinople ce qu'elles n'auraient pas voulu reconnaître à Saint-Pétersbourg.

Et quelle sera dans tout ceci la position de la Porte? Il ne me paraît pas difficile de s'en rendre compte. Si les Grecs avaient voulu se contenter d'un de ces arrangements mitoyens qui, en améliorant leur sort, les eussent cependant laissés sujets de la Porte, celle-ci, en s'opposant à un projet de cette espèce, aurait pu à la longue fatiguer la patience et s'attirer les ressentiments des

Cours intervenantes. Mais tout est changé maintenant. Si aucun projet pareil ne peut réussir, c'est que les Grecs déclarent ne vouloir jamais y acquiescer ; et il serait non-seulement injuste, mais insensé, de rendre la Porte responsable des prétentions et des résistances de ses sujets rebelles.

Supposons enfin, pour épuiser toutes les hypothèses, que les souverains de l'Europe, ou que l'un ou l'autre de ces souverains voulût par philanthropie, par intérêt, ou en désespoir de cause, se prononcer en faveur de l'indépendance des Grecs et déclarer cette résolution à la Porte ; qu'en arriverait-il ? La Porte protesterait hautement et énergiquement contre un procédé contraire à tous les principes du droit des gens. Mais ne pouvant pas, sans achever sa ruine, attaquer la Puissance qui se permettrait cet acte arbitraire, elle se soumettrait à la nécessité. Elle serait traitée, dans ce cas, comme le Roi d'Espagne l'a été par le Gouvernement anglais par rapport à ses colonies américaines. On la menacerait de reconnaître l'indépendance des Grecs ; mais personne ne s'aviserait de lui faire la guerre pour la punir de ne pas vouloir la reconnaître elle-même.

C'est là, selon moi, l'avantage inappréciable que nous assure l'état actuel de cette question. Elle n'est plus, et il est presque impossible qu'elle

devienne une *question de guerre* entre la Porte et les Puissances européennes. La Russie même, quels que soient ses sentiments et ses intérêts, n'y trouvera plus un prétexte de rupture et d'hostilité; et le plus grand danger pour nous et pour l'Europe, celui d'une guerre entre les deux Empires limitrophes, me paraît écarté pour longtemps, sinon pour toujours, *des discussions prochaines ou futures sur la pacification de la Grèce*. D'autres causes peuvent le ramener, mais c'est assez de pouvoir dire qu'il ne naîtra *pas* de la source qui semblait nous en menacer le plus; et je crois que les raisonnements par lesquels je viens d'établir cette thèse ne seront pas facilement renversés.

XXVII

Vienne, 4 décembre 1824.

.
Je ne crains plus que la pacification de la Grèce devienne la source d'une brouillerie sérieuse avec la Porte; mais j'ajoute avec la même candeur que je ne répons pas des nouveaux désagréments que celle-ci pourrait s'attirer par des fautes ou des

imprudences gratuites qui la compromettraient vis-à-vis de ses redoutables voisins.

Le délai qu'a éprouvé l'évacuation de la Moldavie est une de ces imprudences que j'appelle gratuites et que rien au monde ne saurait excuser. L'objet était infiniment trop mince pour s'exposer à tant de discussions, à tant de calomnies, au retard fâcheux de la présentation des lettres de créance de M. Minciacki, à la colère que l'Empereur peut faire éclater lorsqu'il aura appris à son retour que cette affaire n'est pas plus avancée que lors de son départ. Elle est enfin terminée, Dieu en soit loué!

Il paraît maintenant décidé que M. Stratford-Canning, après s'être acquitté de ses commissions à Saint-Pétersbourg, se rendra comme ambassadeur à Constantinople et que lord Strangford est définitivement désigné pour l'ambassade de Saint-Pétersbourg. Il accepte cette place avec une répugnance extrême; le climat, la cherté du séjour et le pressentiment de la haine générale qui l'y attend l'en dégoûtent au plus haut degré; mais il est parti d'ici avec la conviction que toute résistance était inutile. Il est arrivé à Vienne dans l'humeur la plus sombre et il nous a quittés dans la même disposition : exemple fameux (je parle ici très-confidemment) de ce que les plus

beaux talents ne conduisent pas au bonheur ni à la véritable gloire, lorsqu'ils ne sont pas liés à un cœur droit et sincère et que de grands défauts de caractère les paralysent ou les éclipsent. La réputation de lord Strangford a essuyé, vers la fin de son ambassade, des échecs considérables ; l'opinion qu'il a trompé la Porte, la Russie et tout le monde, a éclaté au moment de son départ de Constantinople, et le titre d'un *jongleur diplomatique* est celui qu'il a emporté pour la vie. Je le déplore bien vivement ; personne mieux que moi n'a apprécié ses qualités brillantes ; mais comment le défendre, quand une multitude de faits et des accusations aussi nombreuses qu'irréfutables s'élèvent contre lui ?

.

XXVIII

Vienne, 15 décembre 1824.

D'après les nouvelles de Saint-Pétersbourg du 28 novembre, l'Empereur était arrivé à Tzarskoë-Selo le 4.

Les nouvelles arrivées de Constantinople, la

suspension des lettres de créance de M. Minciacki, les retards de l'évacuation de la Moldavie, l'exécution de Hassanaki (quoique présentée dans les récits russes comme celle d'un *des premiers officiers ou ministres du Prince !!*), — tout cela a produit à Saint-Pétersbourg beaucoup moins d'effet que nous ne l'avions craint. L'Empereur ne semble s'attacher qu'à un seul point, à celui que M. Minciacki aille en avant et déploie son caractère, sans s'arrêter à des difficultés momentanées. Tout le reste paraît lui être indifférent. Il veut arriver le plus tôt possible à la question des Grecs; il n'y a que cela qui l'intéresse, il se flatte (hélas!) que la solution de ce problème lui facilitera celle de tous les autres.

Comme toutefois le cabinet de Russie n'a sur les moyens d'aborder et de traiter cette question aucun plan fixe et, j'ose ajouter, aucune idée claire, il attend avec impatience le moment des conférences à établir avec les ministres des Cours alliées. Il attend surtout M. Stratford-Canning comme le Messie. A l'époque du 28 novembre, on ne connaissait pas encore à Saint-Pétersbourg les nouvelles objections du cabinet de Londres contre toute négociation avec la Porte; objections principalement fondées sur l'impossibilité de satisfaire *les Grecs* par des concessions quelconques, autres

que celles de leur indépendance. On espérait encore que M. Stratford apporterait quelques notions ou quelques projets qui aplaniraient les voies et les moyens, et on ne soupçonnait pas que ce même négociateur ne ferait que développer davantage les difficultés énormes de l'entreprise et les présenter comme insurmontables.

.

1825

I

Vienne, 3 janvier 1825.

Votre Altesse aura vu, par mes dernières et avant-dernières dépêches, que j'étais préparé à ce que le Gouvernement anglais ne prendrait part aux conférences de Saint-Pétersbourg que pour y faire entendre ses objections contre tout projet d'intervention dans les affaires de la Grèce.

Je n'ai pas eu tort dans cette supposition, mais l'événement vient de prouver que je ne l'avais pas poussée *assez loin*.

M. Stratford-Canning est arrivé ici le 21 décembre, et, dès la première conférence qu'il a eue avec M. le prince Metternich, il ne nous est plus resté de doute sur les véritables intentions du cabinet de Londres. Les instructions de M. Stratford-Canning ne lui permettent pas même d'assister à des conférences sur la pacification des Grecs. — Il va à Saint-Pétersbourg pour y déclarer confidentiel-

lement que l'Angleterre ne peut s'engager dans une délibération qui, d'après la conviction de son ministère, ne saurait avoir aucun résultat satisfaisant ; — que l'aversion de la Porte pour toute démarche des Puissances étrangères relativement à cette question, et le mauvais accueil qu'elles trouveraient à Constantinople, étaient connus depuis longtemps ; — qu'il était aujourd'hui également démontré et constaté par la lettre adressée par les autorités de Napoli di Romania au Gouvernement britannique ¹, que les Grecs, de leur côté, ne prêteraient l'oreille à aucune proposition de réconciliation avec la Porte ; — que, par conséquent, il serait absolument inutile de consacrer des conférences à une question décidée d'avance, et que les ministres anglais ne pourraient pas justifier devant leur Parlement d'avoir participé à une discussion aussi ingrate ; — que l'avis du Gouvernement britannique était de *suspendre* toute intervention dans cette affaire, sauf à s'en occuper de nouveau à une époque plus éloignée, où l'une ou l'autre des parties contendantes et peut-être toutes les deux, fatiguées et épuisées d'une lutte accablante, sentiraient elles-mêmes le besoin d'en appeler à la sagesse et aux bons offices des Cours alliées.

¹ Voir la dépêche du 1^{er} décembre 1824.

On a expédié en même temps une réponse¹ à la lettre du « Gouvernement provisoire de la Grèce », réponse portant que l'Angleterre était invariablement résolue de garder la plus stricte neutralité dans la lutte entre la Porte et les Grecs ; qu'elle ne s'écarterait de cette règle ni dans une direction ni dans l'autre ; que les Grecs n'avaient à craindre aucune mesure hostile de sa part, mais que, de l'autre côté, vu les relations étroites subsistant entre l'Angleterre et la Porte, vu les traités qui avaient fondé et consolidé ces relations, ils n'avaient point à compter sur l'assistance du Gouvernement anglais.

Vous concevez, Monseigneur, que ces déclarations et ces démarches n'ont pas été bien favorablement accueillies à Vienne. Je ne m'expliquerai pas ici sur *le fond des arguments* du cabinet de Londres, Votre Altesse sait d'ailleurs ce que j'en pense ; mais il est certain que *la marche* de ce cabinet dans toute cette affaire n'a été ni franche, ni correcte, ni obligeante. M. Canning connaissait depuis longtemps toutes les difficultés qu'il fait valoir aujourd'hui, et il n'avait pas besoin d'une lettre de Napoli di Romania pour juger les dispositions des Grecs. Il aurait dû, par consé-

¹ PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 130-132.

quent, dès l'été dernier, adresser ses objections au cabinet de Russie, au lieu de promettre (comme il l'a effectivement fait) d'envoyer M. Stratford-Canning pour prendre part aux conférences. Le prétexte qu'il allègue pour se rétracter sur cette promesse, — la soi-disant protestation des Grecs, — sera jugé à Saint-Pétersbourg aussi faible et aussi futile qu'il a été envisagé ici. L'Angleterre, en assistant à ces conférences, aurait eu la faculté d'y énoncer toutes ses objections; si les autres cabinets en reconnaissaient la force, elle arrivait à son but dans les formes les plus honorables; si on ne les admettait pas, personne ne pouvait exiger du Gouvernement anglais qu'il s'engageât dans une affaire qui n'offrait à ses yeux aucune chance de succès. C'est là le rôle qui convenait au cabinet de Londres, tandis qu'à présent on lui reprochera avec raison ses tergiversations, ses vacillations, ses rétractations; et on l'accusera de donner au monde une preuve de plus du peu d'attachement qu'il porte à ses relations avec les Cours continentales et avec l'alliance européenne.

Un autre point qui prêtera à beaucoup d'observations et à beaucoup de critiques, c'est la démarche faite par le Gouvernement anglais en adressant à une autorité *évidemment illégale*, reconnue par aucune Puissance, et par conséquent nulle dans le

sens du droit public, une réponse directe et formelle ; car, bien que cette réponse ne renferme rien qui puisse enorgueillir les Grecs, qu'elle tende plutôt à les décourager, *le fait* de l'avoir obtenue ne sera pas absolument sans conséquence, et leurs partisans ne manqueront pas de l'interpréter comme *un commencement de reconnaissance*, ce qui, dans la rigueur des principes, serait, sinon juste, au moins assez spécieux.

M. Stratford-Canning paraît être venu à Vienne avec quelque espoir que cette Cour, prenant en considération ce que son cabinet présente comme des difficultés insurmontables, se joindrait à celle de Londres pour représenter à Saint-Pétersbourg l'avantage qu'il y aurait à suspendre pour le moment non-seulement toute démarche relative à la pacification, mais les conférences mêmes dans lesquelles il ne s'agit que de *délibérer* sur les mesures à prendre. Cet espoir du cabinet de Londres a été trompé et devait nécessairement l'être. Nous aurions eu bien mauvaise grâce à parler *contre des conférences* dont depuis un an nous avons admis l'utilité, et que nous avons nous-mêmes fortement recommandées, — non pas comme un moyen infallible de ramener la paix en Turquie, — *mais comme un moyen de réunir et de discuter réciproquement les opinions et les vues des Cours alliées, d'amener des*

résolutions communes quelconques (positives ou négatives), et de constater de nouveau leur intention ferme et unanime de ne rien entreprendre qui puisse compromettre leur union et la paix de l'Europe. — Tel est le seul point de vue sous lequel l'Autriche envisage ces conférences.

La grande question est maintenant de savoir comment les communications de M. Stratford-Canning seront reçues à Saint-Pétersbourg. Deux cas sont possibles : Que l'Empereur, en apprenant que le Gouvernement anglais se refuse aux conférences (et ainsi, à plus forte raison, à toute participation aux mesures que l'on pourrait y arrêter), s'en dégoûtât et y renonçât à son tour; — ou bien que l'Empereur proposât aux cabinets du continent de *passer outre* aux objections de l'Angleterre et d'entrer en conférence *sans elle*. J'avoue que la dernière alternative me paraît la plus probable.

Si le cabinet de Russie abandonne, au moins pour le moment, le projet de se concerter avec ses alliés sur les affaires d'Orient, je ne crois pas que la Cour de Vienne s'oppose à l'ajournement de cette question.

Si, au contraire, il insiste sur les conférences, malgré la défection de l'Angleterre, l'Autriche n'hésitera pas à y prendre part. Nos relations intimes avec la Russie, nos engagements, notre con-

viction même que cette réunion peut produire toute sorte de bien, nous y détermineront infailliblement.

Une circonstance agréable et de très-bon augure dans les conjonctures présentes, c'est le rétablissement — enfin effectué — des relations directes entre la Russie et la Porte. Votre Altesse en aura eu la nouvelle par la dernière poste de Constantinople. Un homme bien instruit me mande : « L'évacuation de la Moldavie s'est opérée sans « clause, sans restriction, sans condition quel- « conque ; il est clair que cette fois-ci la Porte a « voulu nous montrer l'intention sincère et sérieuse « de satisfaire aux instances des alliés. » — M. Minciacki, toujours bien disposé, mais fort alarmé pendant quelque temps par les nouvelles qu'il recevait de Jassy et par la crainte d'être blâmé par ses compatriotes, dès qu'il a appris qu'il n'y avait plus de doute sur l'évacuation, s'est décidé à ne plus retarder la remise de ses lettres de créance, et elle a eu lieu le 11. Cet acte est tout ce qu'il faut pour constater aux yeux du monde que les rapports de paix et d'amitié subsistent de nouveau entre les deux Empires, car la nomination d'un chargé d'affaires a la même valeur *diplomatique* que l'envoi d'un ministre ou d'un ambassadeur.

Il est aussi satisfaisant qu'honorable pour la Cour de Vienne que le dénoûment final de ces longues contestations ait été amené par une démarche de sa part. J'ai eu l'honneur de parler dans ma dépêche¹ du 4 décembre d'une communication² faite par l'internonce au Reis-Effendi, deux jours après le départ de lord Strangford. Il est à présent complètement prouvé que c'est cette communication qui a déterminé le Divan à ne plus temporiser et à abandonner la clause de l'*épuration préalable des sujets*, dont lord Strangford avait été menacé jusqu'au dernier moment. Le Reis-Effendi a fait dire lui-même à l'internonce « *que tel était positivement le cas, que c'était à la Cour de Vienne que l'on faisait hommage de cette mesure, qu'il était bien aise de ce que lord Strangford apprendrait encore à Vienne que ce n'était point sa prétendue toute-puissance qui avait remporté ce dernier succès.* »

Ces compliments ont été suivis d'ouvertures bien plus remarquables encore ; ouvertures qui prouvent indubitablement que la Porte est plus que jamais pénétrée des avantages immenses de l'amitié de l'Autriche, et jusqu'à quel point elle

¹ Le passage en question a été retranché.

² PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 127-128.

compte sur son appui dans les nouveaux embarras qui pourraient l'atteindre.

J'avais soupçonné depuis longtemps, et je n'en doute plus à l'heure qu'il est, que la présence de lord Strangford et l'espèce de domination exclusive qu'il exerçait sur les affaires politiques, avaient empêché les ministres de la Porte de se livrer sans réserve aux sentiments que les procédés de l'Autriche ont nécessairement dû leur inspirer. Je suis même tenté de croire que les derniers retards de l'évacuation ont tenu en partie à la mauvaise humeur contre lord Strangford, et au désir secret d'humilier un peu l'orgueil de cet ambassadeur. Ce qui est certain, c'est que l'on se réjouit sincèrement d'en être délivré, et qu'on ne désire point le revoir.

II

Vienne, 15 janvier 1825.

La nouvelle de l'effet produit à Saint-Pétersbourg par les dernières résolutions du cabinet de Londres ne s'est pas fait attendre longtemps. Un courrier arrivé il y a quelques jours à M. de Tatischeff a complètement éclairci la question.

L'Empereur de Russie a été extrêmement choqué des procédés du Gouvernement anglais, mais il a pris son parti avec fermeté et dignité. Une dépêche a été adressée le 26 décembre au comte de Lieven à Londres, exprimant dans des termes simples et froids la surprise qu'avaient causée à Sa Majesté Impériale les nouvelles déterminations du cabinet de Londres, si directement en opposition avec tout ce que ce cabinet avait annoncé *depuis un an*. On passe ensuite à une petite *récapitulation littérale* des différentes déclarations faites par M. Canning pour assurer « que son Gouvernement n'hésiterait pas à prendre part aux conférences proposées par la Russie, sur les moyens de pacifier la Grèce »; et la conclusion est « que Sa Majesté Impériale regarde désormais toute délibération ultérieure entre la Russie et l'Angleterre sur ses rapports avec la Turquie, et sur la pacification de la Grèce, comme *définitivement fermée* ».

M. Stratford-Canning, qui a quitté Vienne le 7 décembre, arrivera donc à Saint-Pétersbourg *post festum*. Ni la mauvaise réception qu'il y trouvera, ni la sécheresse du langage de l'Empereur ne changeront les dispositions du cabinet britannique. Il paraît que ce mouvement de retraite, auquel, certes, on ne *devait* pas s'attendre

après tant de déclarations rassurantes, est un coup médité depuis longtemps par M. Canning.

L'Empereur Alexandre n'en persiste pas moins dans ses projets. Les conférences auxquelles il attache un si grand intérêt, — soit qu'il espère qu'elles lui fourniront quelque fil dans le labyrinthe de l'affaire grecque, soit qu'il croie son honneur trop engagé pour se résigner à une inaction complète, — auront lieu entre les ministres des quatre Cours alliées du continent.

Je n'aurai pas la témérité de préjuger le résultat de ces conférences. Mais ce que j'ose annoncer sans craindre d'être démenti par l'événement, c'est que ce résultat sera entièrement pacifique et beaucoup moins embarrassant pour la Porte qu'on ne l'avait peut-être cru à Constantinople. Les instructions de la Cour de Vienne, dont la voix comptera pour quelque chose dans cette délibération, n'admettront pour base que le maintien de la souveraineté de la Porte et des concessions de sa part propres à assurer aux Grecs une administration juste, régulière, exempte de toute oppression. Négocier ou capituler sur l'indépendance sont des termes inconnus dans notre dictionnaire politique. Nous ne connaissons que les Gouvernements établis, les traités et le droit public tel qu'il nous a été légué par nos ancêtres. La force des

choses peut faire réussir la révolution, mais l'Empereur d'Autriche n'ira jamais au-devant d'elle. Il peut se soumettre à la nécessité; mais, tant qu'il sera le maître de ses déterminations, il ne sanctionnera jamais des prétentions insensées ou criminelles. J'ai tout lieu de croire que les trois autres cabinets délibérants partageront sa manière de penser.

Si l'on me demande ce que deviendront les prétentions des Grecs, soutenues (au moins en paroles) avec plus d'audace que jamais par ceux qui dirigent leurs affaires, je réponds ingénûment que je l'*ignore*. Cependant l'idée que je me suis formée depuis peu de temps sur la situation *véritable* des choses dans les pays grecs diminue beaucoup dans mon esprit les appréhensions que j'avais sur la résistance que l'on éprouverait de leur côté. Cette insurrection se jugera et se condamnera elle-même; et, si les Turcs et une intervention sage des Puissances ne la font pas cesser, elle périra de sa propre détresse ou dans ses propres excès . . .

Je ne sais sous quel point de vue on envisagera à Constantinople la conduite actuelle du Gouvernement anglais. D'après les anciens errements d'une politique étroite, on n'y verra peut-être que le relâchement des liens de cette alliance si redoutée —

et qui pourtant n'a été jusqu'ici qu'une des plus fortes garanties de la conservation de l'Empire turc. Ce que cet Empire doit craindre , ce sont les Puissances *isolées*, et point les Puissances *réunies*; car il n'y en aura jamais *deux* qui se réuniront pour sa perte , tandis que leur *division* peut donner à l'une ou à l'autre des intérêts opposés à ceux de la Porte. D'après ce principe, qui devrait être gravé en caractères d'or sur les portes du Divan , le danger, s'il en existe , est aujourd'hui dans la séparation de l'Angleterre; les moyens de salut sont concentrés dans l'union des Puissances continentales. Il importe peu que parmi les membres de cette union se trouve l'ancienne ennemie de la Turquie; ce n'est plus la Russie *comme telle* qu'il faut avoir en vue, c'est la Russie partie intégrante d'une alliance à laquelle elle est plus fortement attachée qu'à aucun de ses intérêts particuliers. Si les ministres de la Porte peuvent se pénétrer de cette vérité, ils sauront trouver l'assiette qui leur convient dans la position actuelle des choses.

Quant à la marche du Gouvernement anglais, je ne crois pas qu'il ait pris un parti quelconque relativement aux affaires de la Turquie et des Grecs. M. Canning n'a pas voulu s'engager dans des délibérations qui auraient pu le compromettre avec l'opinion publique de son pays, ou l'entraîner

dans des démarches qui auraient pu gêner la liberté entière de ses mouvements dans les différentes phases que les événements peuvent présenter. Voilà tout le secret de sa protestation contre les conférences. Il ne se prononcera pas du jour au lendemain sur une question aussi compliquée que celle-là. Il veut gagner du temps pour observer la tournure qu'elle prendra. En attendant, il évitera également de se brouiller ouvertement avec la Porte et de heurter de front les prétentions des Grecs.

Il est vrai que sa réponse au Gouvernement de Napoli di Romania est une pièce qui de prime abord annonce de grands ménagements pour le parti auquel elle est adressée. Mais, en l'examinant de près, on s'aperçoit bientôt qu'elle ne renferme aucune déclaration explicite, aucun engagement positif; que tout ce qui n'est pas dénégation y porte un caractère vague et dilatoire. J'ai déjà observé dans mes derniers rapports que *le fait* de cette réponse sera expliqué par les amis des Grecs en faveur de leur cause; et ce qui est sûr, c'est que *le fait* et la *forme* doivent blesser le Gouvernement ottoman, tout comme les autres cabinets européens en ont été blessés. Mais M. Stratford-Canning, que j'ai plus d'une fois attaqué à ce sujet, a toujours soutenu que la réponse était

indispensable, que les ministres n'auraient jamais pu se défendre devant le Parlement d'avoir repoussé la démarche des Grecs par un silence injurieux, etc., etc. Il est clair qu'il y avait d'autres moyens moins solennels et moins compromettants de leur faire connaître la façon de penser du Gouvernement anglais.

En considérant ce qui se passe aujourd'hui à un point de vue plus général, on ne peut, certes, assez déplorer cette scission; toujours progressive, entre l'Angleterre et le continent, qui se manifeste dans toutes les relations politiques et dans toutes les grandes questions. Nous sommes authentiquement informés que, dès l'ouverture du Parlement (qui aura lieu dans les premiers jours de février), le ministère annoncera la conclusion de traités de commerce avec les nouveaux États du *Mexique*, de la *Colombie* et de *Buenos-Ayres*. Cet acte, peu différent d'une récoognition formelle de l'indépendance de ces États, est une véritable hostilité contre le Roi d'Espagne, qui, loin d'avoir renoncé à sa souveraineté sur les colonies, semble vouloir ramasser tout ce qu'il lui reste de forces pour envoyer des expéditions en Amérique. Ses troupes soutiennent sur tous les points du royaume du Pérou une guerre active avec des succès pour le moins balancés, et il peut d'une année à

l'autre rétablir son autorité dans des provinces que le Gouvernement anglais veut bien — parce que tel est son bon plaisir ou son intérêt momentané — regarder comme irrévocablement perdues. Il est à prévoir que ces mesures seront de nouveau hautement blâmées par toutes les Cours continentales, et qu'elles ne feront qu'élargir la brèche qui sépare déjà l'Angleterre de tous ses anciens alliés. Le Roi en est au désespoir; la moitié de ses ministres (le duc de Wellington à leur tête) maudissent ce système; mais M. Canning sait trop bien qu'un ministre anglais qui a pour alliés le commerce, les journaux et les idées libérales, n'est pas facilement culbuté.

Post-scriptum du 17 janvier.

.
 Il est vrai, comme je l'ai dit dans la dépêche, que la réponse du Gouvernement anglais¹ ne renferme aucun engagement positif en faveur des Grecs, et qu'elle reconnaît l'impossibilité d'agir contre la Porte, vu les traités qui lient l'Angleterre à cette Puissance. Mais à vous parler, Monseigneur, dans la sincérité de mon âme, je dois ajou-

¹ Au Gouvernement de Napoli di Romania.

ter qu'à ces deux points près, cette pièce est tout ce que les Grecs pouvaient désirer dans ce moment, et *bien plus* qu'ils n'avaient le droit d'attendre. On les place sur une même ligne avec le Gouvernement contre lequel ils se sont révoltés; — leur *insurrection* n'est qu'une *entreprise*; — on leur reconnaît *les droits d'une Puissance belligérante*; — la *neutralité* qu'on leur promet est évidemment une admission tacite de leurs prétentions à l'*indépendance nationale*. Enfin, il est impossible de s'y méprendre, le Gouvernement anglais s'est mis à leur égard dans la même route qu'il a suivie pendant plusieurs années à l'égard des colonies espagnoles et qui a conduit au système dont les derniers résultats se développent maintenant. Sous ce rapport, la réponse aux Grecs est d'une haute importance; la Porte n'y verra pas seulement la position actuelle de l'Angleterre, mais elle y trouvera aussi tous les éléments nécessaires pour calculer la marche future de cette Puissance.

III

Vienne, 14 février 1825.

.

Il est parfaitement vrai que la Porte, effrayée de l'idée seule des conférences de Saint-Pétersbourg, et plus encore des suites qu'elles pourraient avoir, aura été *de prime abord* bien aise d'apprendre que l'Angleterre s'opposait à ces conférences; elle se sera peut-être même flattée, ou que les autres Puissances y renonceraient également, ou bien qu'elles n'aboutiraient à aucun résultat. Cette vérité ne m'a pas échappé, et Votre Altesse l'a très-lumineusement reconnue.

J'ai cependant toute raison de croire que la première impression que cette nouvelle a pu produire à Constantinople doit avoir été considérablement modifiée par les différentes notes transmises à la Porte de plusieurs côtés, et principalement de Vienne.

Si l'Angleterre avait protesté contre les conférences, par la raison ou sous le prétexte qu'elle ne voulait pas s'associer à des démarches qui pourraient contrarier la Porte ou porter atteinte à ses droits, — sincère ou non dans une déclaration pareille, — elle aurait pu s'attendre à la voir accueillie par

des applaudissements. Mais les ministres ottomans peuvent-ils se méprendre un instant sur les motifs qui font agir le Gouvernement anglais? M. Canning n'a jamais dit ni écrit une parole qui puisse faire croire que c'est par intérêt ou par respect pour la Porte qu'il craint d'entamer l'affaire de la pacification. Son seul objet a été, comme il en est convenu lui-même, de gagner du temps, d'éloigner le moment où il serait obligé de se prononcer dans un sens quelconque sur une question qui l'embarrasse au plus haut degré et dont il aimerait à remettre la décision au cours des événements. Il sait que l'opinion publique en Angleterre, dont aucun ministre n'a jamais eu plus besoin que lui, ne lui pardonnerait jamais d'accéder à une mesure ou de prendre part seulement à une délibération qui tendrait à affaiblir, de quelque manière que ce fût, les chances favorables aux Grecs. Mais il regarderait aussi comme hasardé, et surtout comme prématuré, de se brouiller ouvertement avec la Porte, dans l'incertitude sur l'issue finale de la lutte entre cette Puissance et ses sujets insurgés. En attendant, il faudrait être aveugle pour ne pas s'apercevoir de quel côté de la balance incline dès à présent la neutralité apparente de l'Angleterre. La conduite et les mesures du Gouvernement des îles Ioniennes, la reconnaissance formelle des

droits de *Puissance belligerante* proclamée en faveur des Grecs ¹, — la correspondance de M. Canning avec le Gouvernement de Napoli di Romania, — la connivence tacite qui enhardit les spéculateurs et les philhellènes anglais à transmettre à leurs amis des secours de tout genre, — enfin les vœux que l'on ne cesse de publier tous les jours dans les gazettes anglaises pour le succès de la cause grecque, — toutes ces circonstances en disent assez. Mais la chose n'est pas mûre; le Gouvernement anglais veut en *attendre* la consommation, il ne veut pas la *brusquer*. Voilà tout le secret de sa politique; il est impossible que les ministres du Sultan ne l'aient pas depuis longtemps deviné.

Si la Porte ne peut plus, sans se livrer à des illusions funestes, compter l'Angleterre parmi les soutiens de son Empire, puisque, dans l'hypothèse la plus favorable, cette Puissance restera spectatrice passive du combat, il doit être d'autant plus intéressant pour le Gouvernement turc de cultiver l'amitié des Puissances continentales. Il n'a rien à craindre de leur part. Les démêlés avec la Russie sont terminés; la paix est rétablie.

¹ Le Gouvernement anglais avait, le 19 novembre, reconnu le blocus établi par les Grecs devant Lépante et Patras, et fait rendre la liberté à des pirates grecs, condamnés par le tribunal de Corfou.

L'indépendance des Grecs n'est ni dans les plans ni dans les vœux de ces Puissances. Si, par les fautes ou par la faiblesse de la Porte, les Grecs finissaient par l'emporter, ce ne serait certainement ni par les secours, ni par la connivence des alliés continentaux. Supposons même que les souverains aient tort de s'occuper de cette question, qu'ils feraient mieux de ne pas y toucher, que la Porte ait raison de se plaindre de leur intervention gratuite, admettons tout cela ; mais quel pourrait être le danger de cette intervention ? Ces conférences de Saint-Pétersbourg, que l'on paraît redouter à Constantinople comme une conspiration contre l'Empire Ottoman, — Votre Altesse désire-t-elle en connaître les bases ? Je m'en vais les lui indiquer en termes précis : « Le respect pour la souveraineté du Grand-Seigneur et une capitulation pour les insurgés qui leur assurât l'oubli du passé et des gages de bien-être civil, *compatibles avec les droits de souveraineté de la Porte.* » Je vous le demande en grâce, Monseigneur, y a-t-il là de quoi s'effrayer ? Des conférences établies sur de telles bases peuvent-elles, quel que soit leur résultat, justement alarmer la Porte ? Les propositions qui en sortiraient peuvent-elles avoir un caractère hostile ou perfide ? Et n'est-il pas de l'intérêt évident du ministère ottoman de répondre à des dé-

marches conçues dans un esprit pareil par des dispositions bienveillantes et conciliantes, en rejetant tout le poids des difficultés et tout l'odieux de la résistance *sur la partie adverse*?

L'internonce est chargé d'adresser dans ce sens les représentations les plus énergiques au Reis-Effendi. Il doit lui dire que l'Autriche ne se mêlera jamais d'une intervention quelconque dans cette affaire, sans s'être entièrement assurée qu'elle ne compromettra ni les droits, ni les intérêts, ni la liberté d'action de la Porte; que l'amitié sincère de l'Autriche, ainsi que son propre intérêt, doivent être, aux yeux du Grand-Seigneur, des garants non équivoques de la pureté des intentions et de l'innocence du but de toute démarche à laquelle cette Cour s'associe; que, plus l'Angleterre s'éloigne des principes de la foi des traités et de l'ancien système politique, et plus l'Autriche est décidée à les respecter. Le Reis-Effendi a reçu jusqu'ici les communications de l'internonce avec les plus grands égards et avec une confiance que l'on pourrait croire illimitée. Si ces sentiments prennent le dessus et si le Sultan peut obtenir de son orgueil et de ses préventions de suivre implicitement les conseils du cabinet de Vienne, les difficultés de sa position (que je suis loin de ne pas regarder comme très-sérieuses) peuvent être *dimi-*

nuées et ne seront sûrement pas *augmentées* par l'intervention des Cours.

M. Stratford-Canning a été reçu le 30 par M. le comte Nesselrode. L'entretien n'a pas duré longtemps. L'envoyé britannique se borna à dire à M. le secrétaire d'État qu'il était chargé de deux lettres particulières pour Sa Majesté Impériale de la part du Roi son maître, dont l'une en réponse à celle dont le général Oszaroffsky avait été porteur (concernant lord Strangford¹), et l'autre relative aux malheurs causés par l'inondation du 19 novembre. M. de Nesselrode lui répondit que l'Empereur se trouvant à Tsarskoë-Selo pour quelques jours, il s'empresserait de prendre les ordres de Sa Majesté à ce sujet dès son retour. — Après cela, M. Stratford-Canning, *sans proférer un mot sur une affaire quelconque*, pas même sur celle des limites des possessions respectives sur l'océan Pacifique qu'on le croyait chargé de traiter, se retira, décelant, à ce qu'on assure, assez d'embarras dans son maintien pendant cette courte visite.

Nous savons par la correspondance de Londres que la manière sèche et tranchante dont l'Empereur s'est expliqué sur les objections du cabinet de

¹ Voir la dépêche du 16 septembre 1824.

Londres contre les conférences de Saint-Pétersbourg, a fait sur ce cabinet une impression sérieuse et profonde. Cette phrase, en apparence si simple (citée dans ma dépêche du 15 janvier), « que Sa Majesté Impériale regardait toute délibération ultérieure avec le Gouvernement anglais sur les affaires de la Turquie et de la Grèce *comme définitivement fermée* » — a plus frappé M. Canning que les déclarations les mieux élaborées n'auraient pu le faire. Je ne serais pas même fort étonné que ce ministre *modifiât* jusqu'à un certain point l'ordre donné à M. Stratford de s'abstenir entièrement des conférences, et qu'il l'autorisât à y prendre part sous telles ou telles conditions. Mais, après tout ce qui s'est passé, je serais également disposé à croire que les autres cabinets recevraient avec peu d'empressement cette résipiscence tardive, et qu'ils ne se soumettraient à aucune condition préalable de la part du Gouvernement anglais.

.

IV

Vienne, 2 mars 1825.

D'après nos derniers rapports de Londres, M. Canning semblait assez disposé à munir son cousin à Saint-Pétersbourg de quelques instructions modifiées, qui l'autoriseraient à prendre part aux conférences. Mais, comme un des points par lesquels il avait motivé son refus était le retard de l'envoi de M. de Ribeaupierre à Constantinople, il insistera sans doute sur le départ de ce ministre, comme condition de la participation de l'Angleterre. Or, je ne crois pas que l'Empereur Alexandre se fasse donner la loi à cet égard par le cabinet de Londres, et, à moins que ce souverain n'ait entièrement changé de disposition, M. de Ribeaupierre ne se mettra pas en route avant que l'on soit convenu, dans les conférences, des démarches qui doivent avoir lieu auprès de la Porte

.

V

Vienne, 1^{er} avril 1825.

CONFÉRENCES DE SAINT-PÉTERSBOURG.

Le caractère général de ces conférences a parfaitement répondu à ce que nous savions d'avance des dispositions respectives des Cours qui y ont participé.

Un sentiment de malaise et d'irritation a dominé depuis longtemps le cabinet de Russie relativement à cette malheureuse insurrection grecque. L'Empereur ne peut se dépouiller de l'idée que la prolongation de cette lutte compromet non-seulement ses intérêts, mais encore son honneur. Il voudrait donc la terminer à tout prix. Mais d'un côté il ne veut pas l'indépendance des Grecs, et d'un autre côté il ne saurait se déguiser que tout plan quelconque calculé sur un état de choses qui ne serait *ni* l'indépendance absolue, *ni* l'ancien régime de la Grèce, rencontrera la plus forte opposition, tant de la part de la Porte que des Grecs. Employer la force contre ceux-ci, ne fût-ce que pour les déterminer à accepter un plan de cette nature, c'est

un parti que ni la Russie ni aucune autre Puissance n'admettraient dans les circonstances présentes. L'employer contre la Porte pour lui arracher un consentement, inutile d'ailleurs tant que les Grecs ne s'y soumettraient pas, serait une mesure qui répugnerait d'abord à tout principe de justice et de droit, que l'Empereur Alexandre serait obligé d'exécuter tout seul, — puisqu'il sait qu'aucun de ses alliés ne s'y joindrait, — et par laquelle il affaiblirait inévitablement son attitude dans l'alliance européenne, qu'il ne cesse de regarder comme le plus grand bien et le plus grand titre de gloire de son règne.

On conçoit que, placé dans des alternatives aussi pénibles et pénétré une fois (à raison ou à tort) de la nécessité d'*agir* dans cette affaire, l'Empereur doit éprouver des embarras qu'un prince moins vif et moins susceptible que lui aurait souvent de la peine à calmer.

Les trois autres cabinets du continent (ainsi que l'Angleterre, qui, pour le moment, s'est retirée de ces transactions) sont dans une position très-différente. Ils ont de grands motifs aussi pour désirer la fin des troubles dans le Levant, mais ils ne sont pas dans le cas de chercher ce résultat à *tout prix*; et quelle que soit l'issue de la guerre, que les Grecs soutiennent leur indépendance ou qu'ils se soumet-

tent, la France et l'Autriche n'en seront point atteintes, ni dans leurs intérêts majeurs, ni dans un point d'honneur quelconque.

C'est pour cela que dans les conférences leurs ministres ont pu et dû se charger du rôle de modérateurs. Ils ont combattu tout ce qui, dans les propositions du cabinet russe, leur a paru trop brusque, trop précipité. Le cabinet russe voudrait en finir dans peu de mois. Les autres lui ont constamment prouvé que ce serait gâter l'affaire et s'exposer à de funestes embarras que de ne pas procéder très-graduellement et avec toute la réflexion possible. C'est M. de Lebzeltern qui a soutenu les principaux chocs de la discussion ; il y a déployé une présence d'esprit, une intrépidité et une sagacité admirables. Il a été parfaitement secondé par M. de la Ferronnays, dont les instructions étaient dans tous les points essentiels complètement d'accord avec celles de l'Autriche, et qui, quoique beaucoup moins actif que M. de Lebzeltern, s'est honorablement associé à toutes ses démarches. L'organe de la Prusse était (dans l'absence par congé de son ministre) un jeune chargé d'affaires, qui, n'ayant d'autre règle que celle de marcher toujours sur la même ligne avec le ministre d'Autriche, s'est borné à l'appuyer fidèlement dans les questions décisives.

Il faut être juste ; le cabinet de Russie, en dépit de cette mauvaise humeur, compagne inséparable d'une fausse position dont on ne sait comment sortir, s'est conduit dans ces conférences avec beaucoup de loyauté et de mesure. Le comte Nesselrode, contrarié dans plusieurs de ses opinions par des arguments difficiles à réfuter, a toujours fini par dire que l'Empereur, quels que soient ses propres aperçus, était prêt à se rendre aux modifications proposées par ses alliés. L'Empereur a fait déclarer, entre autres, « que *dans aucune hypothèse* la Russie ne provoquerait des hostilités ; *dans aucune hypothèse* elle ne poursuivrait des intérêts exclusifs ; *dans aucune hypothèse* elle ne chercherait, elle n'accepterait même des avantages qui pussent rompre l'équilibre établi par les transactions de 1814, 1815 et 1818 ».

Deux questions particulières ont beaucoup occupé la conférence. La première était celle relative à une proposition d'*armistice*. La Russie tenait fortement à cet article, auquel, selon elle, le sort de la négociation était en grande partie attaché. Les autres ministres ont opposé à cette proposition, qu'ils la regardaient comme inadmissible et propre seulement à nous attirer des refus de côté et d'autre. Ils se sont cependant rendus aux instances du cabinet de Russie, mais avec la réserve expresse que

le refus de l'armistice n'influerait point sur les autres questions de la négociation.

La seconde question se rapportait aux démarches à essayer auprès des Grecs. Les ministres sont tombés d'accord que, ne fût-ce que pour obtenir des notions exactes sur l'état des pays insurgés, il était nécessaire d'y envoyer des personnes capables de recueillir ces notions et de sonder les dispositions des hommes marquants; que, toutefois, ces personnes n'auraient aucun caractère public, et que l'on préviendrait la Porte franchement et amicalement de leur envoi.

Dès la troisième conférence, les ministres des trois Cours ont, sur la demande expresse de celle de Saint-Pétersbourg, présenté un aperçu général de la marche à observer dans les négociations projetées.

Cette pièce a été de nouveau discutée dans les quatrième et cinquième conférences. Elle a éprouvé quelques modifications, mais aucune qui puisse être regardée comme essentielle. On en a fait une espèce de résumé ou procès-verbal qui a été signé par les quatre plénipotentiaires dans la sixième conférence.

Après cela, on est convenu de rédiger les instructions que l'on adressera aux plénipotentiaires des quatre Cours à Constantinople, en leur laissant une grande latitude pour le choix du langage et des

moyens. Cette rédaction (commune) devait être examinée et discutée dans quelques conférences subséquentes.

M. Stratford-Canning, se sentant extrêmement déplacé au milieu de cette transaction, a fait plusieurs démarches pour engager bientôt le comte Nesselrode, bientôt le comte Lebzeltern à lui donner au moins une connaissance générale de ce qui s'était passé aux conférences. Mais, comme il n'avait reçu (au moins jusqu'au 16 mars) aucune nouvelle instruction de son ministère, on s'est refusé à ses instances, et on a gardé en tout, vis-à-vis du corps diplomatique et du public, le plus profond secret sur tout ce qui s'est passé à ces conférences. . . .

Une circonstance qui m'a tranquilisé extrêmement, c'est que je vois de plus en plus que le ministère ottoman est décidé à suivre les conseils de la Cour de Vienne dans les négociations qui se préparent. Je viens de lire une dépêche de l'internonce qui ne me permet presque plus d'en douter. Le Reis-Effendi s'est exprimé dans des termes si obligeants et en même temps si positifs à ce sujet, qu'il me serait impossible de regarder ses déclarations comme de simples compliments ou des phrases de politesse. Il sait d'ailleurs (et il le sait par l'ambassadeur de France lui-même) que les Cours de Vienne et de Paris sont entièrement d'accord sur les principes

et sur tous les points essentiels de la pacification de la Grèce; et l'Angleterre ayant, comme de raison, perdu tout son crédit auprès de la Porte, il est tout simple que celle-ci s'en remette désormais avec confiance aux vues de l'Autriche et de la France réunies. Aussi l'internonce n'admet-il plus du tout la crainte que la Porte se refusât absolument aux propositions que lui adresseront les Puissances. Il se flatte qu'elle les recevra avec égards et sans amertume, sauf à leur opposer les difficultés qui existent indubitablement, non pas dans les caprices ou les fantaisies du Gouvernement turc, mais dans la nature des problèmes à résoudre. Si la Porte persiste dans ces dispositions, je ne crains rien pour le dénoûment. Je répéterai ici ce que j'ai déjà soutenu plus d'une fois : tout dépend aujourd'hui de la conduite de la Porte. L'affaire grecque est placée d'une manière *si favorable pour elle* (je parle *diplomatiquement*) que, si elle la traite avec prudence et modération, elle désarmera tout projet hostile que l'on pourrait nourrir contre elle. Ce ne serait que par des fautes impardonnables et telles que je ne suis pas autorisé à les présumer, qu'elle pourrait gâter son attitude.

Je dois encore informer Votre Altesse de deux objets plus ou moins désagréables, mais dont je ne suis pas sérieusement alarmé.

M. de Nesselrode, questionné à plusieurs reprises sur l'envoi de M. de Ribeaupierre à Constantinople, a finalement déclaré que l'Empereur ne pouvait pas encore consentir au départ de ce ministre. Parmi les obstacles qu'il a allégués, le principal, et, je crois, le seul réel, était que le Gouvernement anglais avait insisté sur l'envoi de M. de Ribeaupierre dans des termes si peu ménagés, que l'Empereur ne se sentait nullement enclin à une démarche qu'on lui avait demandée d'une manière aussi péremptoire. — La Porte se consolera aisément de ce délai, et j'avoue franchement que je ne le regrette pas non plus. Nous connaissons Minciacki ; mais nous ne savons pas quel sera Ribeaupierre !

L'autre objet concerne les plaintes que les Russes malveillants ne cessent de colporter sur la prétendue non-exécution des traités.

Lebzeltern n'a pas manqué de s'élever avec force contre tous ces bruits dans les conférences ; il en a appelé à ses collègues, si aucun d'eux avait eu la moindre notion de plaintes sur le pouvoir temporaire des beschli-agas, d'actes d'oppression qu'ils exerçaient, ou d'un tort réel quelconque qui eût été fait en dernier lieu au commerce de la Russie. — On n'a eu rien à lui répondre. Ce qui est certain, c'est que le cabinet de Saint-Pétersbourg

est aujourd'hui dans une ignorance également déplorable et inconcevable sur tout ce qui se passe, tant en Turquie qu'en Grèce.

.

VI

Vienne, 18 avril 1825.

Une dépêche de Londres (en date du 29 mars) porte que M. Stratford-Canning, après avoir signé le traité relatif à la fixation des limites dans le nord-ouest de l'Amérique, — traité qui était l'objet ostensible de sa mission, — avait fait demander à l'Empereur s'il avait de nouveaux ordres à lui donner; de sorte que l'on attendait le retour de ce ministre d'un jour à l'autre, « mais — ajoute la dépêche, — le Gouvernement anglais vient de recevoir la nouvelle *fort inattendue* que Sa Majesté Impériale, au lieu de congédier M. Stratford-Canning, *avait autorisé le comte Nesselrode à reprendre avec lui la discussion des affaires de la Grèce.* »

Voilà un incident que je suis hors d'état de m'expliquer, mais qui peut changer tout l'état de la question. Du moment que le ministre d'Angle-

terre est admis aux délibérations des quatre Cours continentales, il faut de deux choses l'une, ou bien que ce ministre adhère purement et simplement à tout ce qui a été arrêté dans les six conférences (ce qui n'est rien moins que probable), ou bien que les discussions recommencent et que l'on y trouve le moyen de s'entendre avec le Gouvernement anglais sur les différents points dont les autres cabinets étaient tombés d'accord. Dans ce dernier cas, l'affaire traînerait fort en longueur, et, comme M. Stratford-Canning n'aurait jamais le pouvoir de donner des instructions à la mission anglaise à Constantinople, il s'écoulerait beaucoup de temps avant que ces instructions pussent y arriver.

Votre Altesse se souvient sans doute de la manière sèche et brusque dont l'Empereur Alexandre fit annoncer au cabinet de Londres, par la fameuse dépêche du 26 décembre, « que toute discussion sur les affaires de Turquie et de Grèce était *fermée* avec le Gouvernement anglais ». Après cela, — sans me permettre d'autres observations sur un changement d'avis qui paraît s'être opéré en peu de jours, — je crois y trouver une nouvelle preuve de l'instabilité qui caractérise la marche du cabinet de Russie.

Je vous avoue, Monseigneur, que je suis au-

jourd'hui beaucoup plus tranquille que je ne l'étais il y a trois semaines. Les conférences de Saint-Pétersbourg avaient au commencement une physionomie orageuse et presque menaçante. On aurait pu craindre un moment que l'Empereur, fatigué de ses propres embarras, ne se livrât enfin à quelque coup de tête, en adoptant tout seul je ne sais quel moyen désespéré pour mettre fin à une lutte dont il se *croit* personnellement blessé. Ces inquiétudes se sont bientôt dissipées, lorsque j'ai vu que, malgré ses grandes paroles, M. de Nesselrode finissait toujours par entrer dans les modifications proposées par les autres ministres, et que l'affaire s'adoucissait et s'humanisait de séance en séance. Et si maintenant l'Angleterre doit encore être de la partie, qui pourrait imaginer que *cinq* Cours, dont les intérêts sont si peu les mêmes à cet égard, se réuniraient sur des projets quelconques de nature à donner des alarmes sérieuses à la Porte ?

Le Reis-Effendi, en se plaignant amèrement l'autre jour de la conduite, sans doute très-blâmable, des Anglais, a fait une observation parfaitement juste et sensée en disant : « Il est impossible que la Russie elle-même regarde d'un œil indifférent les empiétements progressifs d'une Puissance rivale, et je pense que les Russes, ne

pouvant plus espérer d'occuper la Morée pour eux-mêmes, *aimeront mieux la voir entre nos mains qu'au pouvoir des Anglais.* »

M. le prince de Metternich, avec cet instinct exquis qui lui est toujours propre, m'écrivit ¹, après avoir reçu les *premiers* rapports de Saint-Pétersbourg : « J'attends avec le plus grand calme le développement de cette affaire, et je vous conseille d'en faire autant. Vous savez que les boutades de certains cabinets ne m'effrayent pas. D'ailleurs, vouloir employer des moyens coercitifs contre la Porte est d'une absurdité si palpable, que je défie qu'on nous présente seulement une *forme* raisonnable pour exprimer une intention pareille. Voyons-les venir! »

VII

Milan, 6 mai 1825 ².

.
 Votre Altesse voudra bien se rappeler, par ma dépêche du 1^{er} avril, qu'à la sixième des confé-

¹ De Paris, où il était allé voir son épouse mourante, qui y avait suivi un traitement.

² M. de Gentz s'était rendu à Milan, où le prince de Metternich devait rejoindre l'Empereur François, qui faisait un séjour en cette ville.

rences de Saint-Pétersbourg les ministres des quatre Puissances avaient signé un procès-verbal réglant la marche que les représentants de ces Cours à Constantinople auraient à suivre dans leurs négociations avec les ministres de la Porte. Mon récit aura appris à Votre Altesse que les premières propositions du cabinet de Russie avaient été considérablement modifiées et modérées par les observations et les objections des trois autres interlocuteurs, et que déjà on était arrivé à des résultats qui ne donnaient pas lieu à craindre des complications fâcheuses.

D'après ce que l'on me mande de Vienne, les conférences subséquentes ont encore beaucoup amélioré et adouci la forme et la couleur des démarches qui doivent être faites. On a même abandonné le procès-verbal signé à la sixième conférence, et on y a substitué un autre¹ beaucoup plus général, plus court, et laissant aux ministres à Constantinople une latitude presque entière de procéder selon ce qu'ils jugeront conforme à la situation des choses au moment où ils s'adresseront à la Porte. Il n'est plus question de l'*armistice*, il n'est plus question de *langage sévère*, tout doit avoir un caractère de conciliation et de persuasion

¹ PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 161.

amicale. Le projet même d'envoyer des commissaires (ou pour mieux dire des émissaires) en Grèce, sans avoir été abandonné, semble ne pas devoir être exécuté très-promptement. Enfin, on m'assure qu'en lisant les derniers rapports de Saint-Pétersbourg, je serai complètement satisfait de la tournure qu'a prise une affaire qui menaçait un moment de nous créer de grands embarras.

Je vois d'un autre côté, par tous les renseignements que le Prince a eu la bonté de me transmettre de Paris, que le ministère français était absolument d'accord avec lui sur le but et les moyens de nos tentatives près de la Porte, que la France marchera en tout et partout de plein concert avec l'Autriche et que ses ministres ont reçu et recevront toujours des instructions analogues à celles des nôtres. L'heureux effet de cette identité de vues et de mesures s'est déjà manifesté dans les conférences de Saint-Pétersbourg d'une manière bien efficace et bien utile.

Il en sera de même de la Prusse. Et quant à la Russie, en supposant même (ce que je ne crois pas) que M. Minciacki ait envie d'élever sa voix au-dessus de celle de ses collègues, il se trouverait tellement lié par les résolutions prises d'un commun accord, qu'il ne lui serait guère possible d'agir différemment.

J'ai eu l'honneur de mander à Votre Altesse, dans ma dernière dépêche de Vienne, que, d'après des nouvelles de Londres, le comte Nesselrode avait été autorisé par l'Empereur à conférer avec M. Stratford-Canning sur les affaires de la Grèce, malgré tout ce qui avait eu lieu à ce sujet entre les deux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg. Le fait était vrai, mais il n'a eu aucune suite réelle. Voici les éclaircissements que j'ai acquis à cet égard.

1. M. Stratford-Canning, en annonçant à M. de Nesselrode son départ prochain, s'est livré à de vives plaintes sur le silence absolu que l'on gardait avec lui par rapport aux résultats des conférences. Le comte Nesselrode lui a demandé s'il avait reçu de sa Cour quelque nouvelle instruction à ce sujet. M. Stratford lui a dit que tel n'était pas le cas, mais que, pour peu qu'il fût informé de ce que l'on allait faire, il désirait, avant de partir, s'expliquer sur les principes de son Gouvernement relativement à ces affaires. M. de Nesselrode ayant rendu compte de cet entretien, l'Empereur lui a ordonné d'entrer en matière avec le ministre britannique. Mais, dès l'ouverture du second entretien, M. Stratford a déclaré qu'il serait inutile de traiter la question, si le cabinet de Russie ne lui donnait pas l'assurance préalable que les alliés

étaient, une fois pour toutes, décidés à renoncer, dans leurs démarches pour la pacification de la Grèce, à toute mesure coërcitive, soit contre la Porte, soit contre les Grecs. Le comte Nesselrode s'étant refusé à une déclaration pareille, — que probablement il eût trouvée contraire à la dignité de sa Cour — la conversation a fini, et M. Stratford-Canning a quitté Saint-Pétersbourg dans les premiers jours d'avril.

Quel qu'ait été le véritable objet de cette espèce de sommation de M. Stratford-Canning, les amis de la paix peuvent s'en réjouir, car elle prouve qu'en dépit de toutes les apparences, l'Angleterre ne se pressera pas de prendre un parti prononcé quelconque dans les affaires du Levant. . . .

Permettez, Monseigneur, que je vous fasse connaître l'opinion d'un grand homme d'État sur la situation présente du cabinet de Saint-Pétersbourg. Il me paraît impossible de rendre en peu de mots un aperçu plus clair et plus instructif :

« Les causes de l'embarras extrême dans lequel
« nous voyons aujourd'hui se débattre le cabinet
« de Russie ne sauraient être un secret pour ceux
« qui connaissent le fond des choses. Les hommes
« éprouvent toujours une grande répugnance à se
« rendre compte de vérités fâcheuses. Tel est le cas
« de ce cabinet. Il n'a pas la force de s'avouer que

« le temps, les événements, enfin sa propre conduite
« pendant la première époque de l'insurrection
« grecque ont amené un changement total dans les
« positions. La Russie n'a jamais désiré, n'a jamais
« pu désirer pour ses propres intérêts l'émancipa-
« tion absolue des Grecs ¹. L'insurrection a cepen-
« dant pris ce caractère, et il en est résulté en
« même temps que l'ancienne influence de la Russie
« sur la Grèce se trouve entièrement détruite.
« Toutefois, cette Puissance ne croit pas pouvoir
« rester étrangère au sort d'un pays dans lequel elle
« a si longtemps exercé une influence prépondé-
« rante. D'un autre côté, la Russie est si étroitement
« liée au système de ses alliés, qu'elle n'oserait
« rien entreprendre sans leur aveu et sans leur
« coopération. Elle cherche de nouveaux moyens
« d'action et elle n'en trouve pas. *Ce qu'elle veut*
« *sont des choses impossibles ; ce qui serait à sa*
« *portée, elle ne le veut pas.* — Voilà la clef de tous
« les embarras de cette Puissance ! »

D'après cela, vous voyez bien, Monseigneur, qu'il ne faut chercher aujourd'hui dans les résolutions du cabinet de Russie ni ensemble, ni conséquence, et que tout y est plutôt décousu et contradiction. .

¹ Proposée par l'ambassadeur d'Autriche dans la première conférence de Saint-Petersbourg, PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 157-161.

VIII

Milan, 25 mai 1825.

.

Arrivé à Paris dans des circonstances telles que je viens de les développer ¹, il était très-naturel qu'un homme d'État aussi supérieur que M. de Metternich les ait mises à profit, non pas pour agir sur le Gouvernement français dans des vues d'ambition exclusive, ni de jalousie contre personne, ni d'intérêt particulier quelconque, mais uniquement et sincèrement pour fortifier ce Gouvernement dans le système le plus sage et le plus salutaire qu'il ait jamais pu adopter. J'ai déjà observé, dans mes dépêches précédentes, que les premiers fruits du rapprochement intime entre les cabinets de France et d'Autriche s'étaient manifestés aux conférences de Saint-Pétersbourg; et l'uniformité entière des vues de ces deux cabinets ne peut manquer d'avoir beaucoup d'influence sur la marche des affaires du Levant, dont je vais à présent entretenir Votre Altesse.

Les objections faites par les ministres d'Autri-

¹ Le déclin de l'influence de la Russie, à la suite de la conduite peu modérée du général Pozzo.

che, de France et de Prusse contre les premières propositions de M. de Nesselrode, — notamment contre celle de l'*armistice* à demander comme condition préalable de toute négociation ultérieure, — et contre le langage menaçant à employer en cas de refus, — avaient si fort agi sur l'esprit du cabinet de Russie, que celui-ci, plusieurs jours après la signature du premier protocole (du 13 mars) réglant les démarches à faire par les ministres des Cours à Constantinople, annonça très-inopinément que, vu la divergence d'opinion qui paraissait subsister entre les cabinets, l'Empereur était résolu d'abandonner entièrement une intervention dont rien ne garantissait le succès, et laquelle, — avec les restrictions que l'on y mettait, — pouvait le compromettre de la manière la plus grave. MM. de Lebzelter et de la Ferronnays, ne voyant dans cette déclaration qu'un mouvement d'humeur pouvant conduire à des suites très-fâcheuses, eurent assez de sagacité pour le combattre par les arguments les plus pressants et les instances les plus vives. La discussion se prolongea pendant trois ou quatre séances ; enfin, le cabinet de Russie reconnut qu'il était impossible et incompatible avec la dignité des Puissances de ne faire suivre les conférences de Saint-Pétersbourg d'aucun résultat quelconque. Ne voulant cependant pas s'engager au

delà d'une certaine limite, dans l'incertitude si les autres Cours étaient disposées, ou non, à pousser la négociation, en cas de besoin, jusqu'aux dernières extrémités, il jugea plus convenable de se renfermer pour le moment dans les bornes les plus étroites. C'est ainsi que l'on arriva au protocole du 7 avril.

Il ressort de cette pièce que le cabinet de Russie, au lieu de « démarches *officielles et publiques* », — et on peut ajouter : *très-prononcées*, — que les ministres des Cours devaient faire auprès de la Porte, se contente pour le moment « *d'ouvertures verbales et confidentielles* », afin d'engager la Porte à admettre *spontanément* le principe de l'intervention de ces Cours.

Je n'ai pas besoin de m'étendre beaucoup sur les avantages nombreux que nous offre cette nouvelle phase de l'affaire.

Les instructions ¹ adressées aux représentants des quatre Cours près de la Porte sont absolument rédigées dans le sens du protocole du 7 avril. Elles ne sont pas littéralement identiques, mais elles s'accordent dans tous les points essentiels. .

Jusque-là, tout est bien. Mais, en portant ses regards sur l'avenir, il est impossible de se dissi-

¹ PROKESCH, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 163-170.

muler que les difficultés qui entourent cette affaire, loin d'être coulées à fond, ne sont que momentanément *suspendues*. Il me paraît clair qu'une des raisons principales qui ont déterminé le cabinet de Russie à modifier et à ralentir sa marche est celle de gagner du temps, d'attendre l'effet des premières ouvertures que l'on fera à la Porte, et, surtout, les résultats d'une campagne qui doit puissamment influer sur toutes les positions; le cabinet de Russie emploiera cet intervalle pour entamer (comme il est dit dans le protocole) « de nouvelles explications directes avec les cabinets ». Ces explications n'auront d'autre objet que d'obtenir des Cours alliées l'aveu de la *nécessité éventuelle* de recourir à des *moyens coërcitifs*, si la Porte s'obstinait à rejeter tous les projets de pacification présentés par les Puissances.

L'effet de cette démarche ne répondra pas aux vœux de la Russie. Aucune des trois autres Puissances ne se prêtera ni à un pareil aveu, ni à un engagement qui en serait la suite. La Russie ne sera donc pas plus avancée dans trois ou quatre mois qu'elle ne l'est aujourd'hui, si elle ne se décide pas à agir seule et séparée de ses alliés, parti pour lequel elle a constamment montré jusqu'ici une répugnance extrême. Mais je n'en tire point la conclusion que l'Empereur se désistera du

projet de pacifier la Grèce. Quelque chose qui arrive dans cette campagne, quand les Grecs seraient même totalement écrasés, il persistera à demander pour eux ce qu'il entend par une pacification juste et honorable. Il n'abandonnera pas ce projet; je dirai plus, il ne *peut* guère l'abandonner; et je vais en développer les raisons.

Il ne s'agit plus, dans cette question, de philanthropie, de religion, de liberté hellénique ou de tyrannie musulmane. Ces grandes phrases se retrouvent encore quelquefois dans les pièces russes, composées d'après le dictionnaire Capo d'Istria, mais sans que l'on y attache la moindre valeur. L'opinion même du public de Russie s'est extrêmement refroidie sur la cause des Grecs; et, quant à l'Empereur, — je sais ce qu'il en pense.

Mais, d'un autre côté, il s'agit tout aussi peu de plans d'agrandissement et de conquête. L'Empereur Alexandre ne veut obtenir aucun avantage *matériel* par la pacification de la Grèce. J'en ai la certitude intime; je voudrais en répondre sur ma tête.

Et, pourtant, il tient à cette pacification comme à une chose dont rien au monde ne pourrait le dispenser. Quelle est la clef de cette énigme? Je crois pouvoir la fournir.

La Russie a exercé pendant un demi-siècle une grande influence sur la Grèce. Cette influence était

non-seulement une affaire d'ambition, mais une source d'avantages réels, en augmentant le poids de l'ascendant du cabinet russe à Constantinople, et en servant de premier instrument au commerce des provinces méridionales de la Russie. La perte de cette influence, il est impossible d'en convenir, a pour la Russie toute la valeur d'une perte considérable de pouvoir ou de territoire.

Cette influence est détruite, et, pour les hommes qui jugent avec calme et qui savent approfondir les causes et les effets, *irrévocablement* détruite.

Le cabinet de Russie lui-même, quoique luttant contre la force d'une vérité aussi pénible, ne peut plus se la dissimuler; mais il ne peut ou ne veut renoncer à l'espoir (absolument illusoire) de *rétablir*, à quelque prix que ce soit, un état de choses qu'il regarde non comme un objet de fantaisie, mais comme un objet de nécessité positive pour son empire. Il ne voit, pour y arriver, qu'un seul moyen satisfaisant, celui *d'une pacification de la Grèce réalisée sous les auspices de la Russie, aux conditions et dans les formes dictées par elle.*

Tout autre dénoûment de la lutte actuelle équivaudrait, aux yeux de la Russie, à la plus cruelle défaite. Ce n'est pas la paix en elle-même, ou la cessation des troubles à quelque condition que ce soit, qu'elle désire avec tant d'ardeur; il lui faut

une paix telle qu'elle l'imagine, telle qu'elle la croit absolument nécessaire pour ses intérêts et son honneur. Elle ne veut point d'une paix forcée par les victoires des Turcs, et qui rendrait la Porte l'arbitre du sort futur des Grecs; la Russie se croirait déshonorée par cette issue, et elle ne saurait se cacher que ce serait là le terme final de ses espérances. Mais elle veut *beaucoup moins* encore du triomphe de l'insurrection et de l'indépendance des Grecs; ce serait pour le cabinet de Russie (de son propre aveu) la plus odieuse des perspectives, à laquelle il préférerait le retour même pur et simple de l'ancien régime. Le but auquel aspire la Russie est placé entre ces deux extrêmes; c'est une pacification moyennant laquelle les Grecs rentreraient sous la souveraineté de la Porte, en obtenant des concessions propres à leur assurer une existence heureuse et tranquille et ce que le cabinet de Saint-Pétersbourg se plaît à appeler une *indépendance civile et administrative*.

Le cabinet de Russie n'ignore pas que le chemin qui doit le conduire à ce dénoûment est hérissé d'obstacles et d'épines. Il voit bien que, pour réaliser des projets d'organisation tels, par exemple, qu'ils étaient consignés dans le fameux mémoire du 9 janvier 1824, il rencontrerait à chaque pas une opposition insurmontable de la part du Gou-

vernement turc. Il voit de même que les Grecs, à moins d'être totalement battus, ne souscriront pas à un plan de pacification qui ne partirait pas de la base de leur indépendance. Il reconnaît qu'il ne peut point employer des moyens coërcitifs contre les Grecs. Il en a sans doute plus d'un contre la Porte ; mais, outre l'absurdité de toute mesure qui ne ferait que hausser les prétentions des Grecs en affaiblissant le Gouvernement ottoman *en pure perte*, les alliés de la Russie protestent et ne cesseront de protester contre des mesures pareilles ; et l'Empereur ne veut pourtant pas agir seul ; il ne voudrait pas, pour tout au monde, s'engager dans une marche hostile sans le consentement et l'approbation de ses alliés ; ce qu'il craint par-dessus tout serait de se séparer de l'alliance !

Il est impossible de prévoir par quel fil la Russie sortira de ce labyrinthe de contradictions et de perplexités. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous aurons encore bien de mauvais moments à passer, bien des fatigues, des ennuis et des tracasseries à supporter, et que l'automne prochain nous offrira le retour des mêmes désagréments que nous avons traversés pendant le printemps.

.

IX

Vienne, 30 juin 1825.

Je crois avoir, dans ma dépêche de Milan du 25 mai, présenté à Votre Altesse un aperçu clair et complet de la situation singulière de la Russie vis-à-vis des Puissances ses alliées, relativement à une intervention commune dans la pacification de la Grèce. En acceptant le protocole du 7 avril, qui devait servir de base aux démarches des ministres à Constantinople, le cabinet de Saint-Pétersbourg s'était expressément réservé « d'entrer en nouvelles explications directes avec les cabinets ». Il n'a pas tardé à entrer dans ces explications. M. de Tatitscheff a reçu à Milan une dépêche de Varsovie qui lui enjoignait de représenter à notre cabinet combien il importait de convenir d'un plan *définitif* à adopter pour conduire l'intervention des Puissances dans l'affaire du Levant. On déplorait dans cette dépêche les résultats peu satisfaisants des conférences de Saint-Pétersbourg; on regrettait que l'Empereur, pour ne pas contrarier l'avis de ses alliés, pour leur donner une nouvelle preuve de sa déférence, eût été mis dans le cas de se soumettre à une marche dont il sentait très-bien

l'insuffisance. Mais on demandait en même temps quelle *suite* la Cour de Vienne pensait donner aux premières ouvertures faites à la Porte, soit que celle-ci les repoussât, soit qu'elle les accueillit en termes généraux. L'objet principal du cabinet de Russie était d'apprendre si les Cours alliées, et particulièrement la nôtre, admettaient *en principe* la possibilité d'employer tôt ou tard *des moyens coercitifs* contre la Porte, dans le cas qu'elle se refusât à tout plan de pacification que les Puissances pouvaient mettre en avant. L'Empereur Alexandre prévoit que, si ce point n'est pas réglé d'avance dans un sens conforme à ses vues, toute négociation avec la Porte, loin de le tirer de ses embarras, ne ferait que le compromettre davantage.

Votre Altesse verra, par la note ci-jointe¹, sous quel point de vue notre cabinet regarde cette proposition, et par quels arguments il décline tout engagement, *même éventuel*, qui pourrait le mettre dans le cas de prendre part à des *moyens coercitifs* quelconques dans une affaire que nous sommes décidés à ne jamais traiter que dans les voies de la conciliation et de l'amitié.

¹ Cette pièce, qui ne faisait pas partie du manuscrit, se trouve en entier dans l'ouvrage : PROKESCU, *Geschichte*, etc., t. IV, p. 172-175.

Notre système a acquis contre celui de la Russie une nouvelle force depuis que nous avons la certitude de l'opposition de cette Puissance à tout projet fondé sur l'indépendance des Grecs. Il est vrai que, à aucune époque, la Russie ne s'était déclarée en faveur de cette indépendance. Mais il nous était permis de croire que, vu l'immense intérêt qu'elle attachait à toutes ces questions, plutôt que de les abandonner, elle travaillerait directement ou indirectement à l'émancipation absolue même de la Grèce. Depuis les dernières conférences de Saint-Pétersbourg, il ne reste plus aucun doute sur ses véritables dispositions. Elle ne veut pas même entendre parler d'une Grèce indépendante; elle ne veut qu'une pacification dans laquelle elle ferait valoir autant que possible les projets qu'elle a conçus ou qu'elle concevra encore (car Dieu sait qu'elle n'en a pas eu de clairs et de fixes jusqu'à ce moment), et qui rétablirait, sous quelque forme que ce fût, l'influence qu'elle a jadis exercée sur les pays grecs. Par conséquent, comme il est évident que chaque démarche, chaque démonstration qui tendrait à augmenter les embarras de la Porte serait autant de gagné pour les prétentions et les succès des insurgés, il nous est bien facile, non-seulement de refuser notre concours à des mesures qui tueraient cette même pacification à laquelle

nous visons, mais encore de mettre le cabinet de Russie dans la plus flagrante contradiction avec lui-même.

Le terme de *moyens coercitifs* a d'ailleurs été articulé toujours d'une manière absolument vague et indéfinie. Dès que l'on veut y attacher un sens précis, on arrive à la conviction que, dans l'état actuel des choses, *il n'existe aucun moyen coercitif* contre la Porte qui ne soit de nature à faire aux Puissances qui l'adopteraient autant et, dans la vérité des choses, bien plus de mal qu'à celle contre laquelle il serait dirigé; aucun, en outre, qui ne détruirait sur-le-champ tout espoir de pacification du Levant.

Il serait inutile d'entrer ici dans un exposé de tous les malheurs qu'entraînerait une déclaration de guerre formelle contre la Porte. Nous pouvons nous en dispenser, puisque l'Empereur Alexandre a constamment et vigoureusement protesté que rien n'était plus contraire à ses principes et à ses vœux, et que d'ailleurs il ne se porterait jamais à une résolution de cette importance sans le consentement exprès de ses alliés. Or, la façon de penser de ses alliés n'est pas douteuse; aucune considération du monde ne les engagerait, à quelque prix que ce fût, à en venir à des hostilités contre la Porte.

Employer la perspective d'une rupture formelle comme moyen comminatoire dans les négociations, sans être décidé à réaliser la menace dans le cas d'une opposition insurmontable du côté de la Porte, serait une marche tellement incompatible avec la dignité des Puissances, qu'il n'est pas possible d'y penser sérieusement.

On a souvent agité deux moyens coercitifs *indirects*, dont les partisans du système de rigueur envers la Porte se sont promis de grands effets. L'un était l'occupation provisoire des Principautés, l'autre le rappel des missions de Constantinople.

L'occupation des Principautés n'a jamais été explicitement articulée; mais nous n'ignorons pas que, parmi les *demi-mesures* dont le cabinet de Russie s'occupait pour se faire jour dans ses perplexités, celle-ci tenait une des premières places. Il en a été question plusieurs fois dans des conversations et discussions confidentielles avec notre ministre à Saint-Pétersbourg, mais toujours avec la déclaration expresse que l'Empereur n'aurait jamais recours à cette mesure sans que l'Autriche en partageât l'exécution et la responsabilité avec lui.

Il ne fallait pas des raisonnements bien profonds pour signaler l'absurdité de ce soi-disant *moyen de négociation*. Il suffisait d'observer que, de quelque interprétation, de quelque manifeste que cette

occupation prétendue pacifique serait accompagnée, la Porte la regarderait nécessairement comme une déclaration de guerre et comme un acte d'hostilité réelle; que c'est ainsi qu'elle serait jugée par la totalité de l'Europe, les Grecs y compris; que les Puissances qui prendraient part à un expédient pareil se perdraient infailliblement dans l'opinion publique et ruinaient d'un seul coup la réputation de loyauté, de modération et de désintéressement dont elles jouissent aujourd'hui; enfin, qu'il était plus que probable que l'Angleterre répondrait à ce projet par quelque contre-projet bien plus dangereux encore, non-seulement pour la Porte, mais pour les premiers intérêts de l'Europe, et qu'ainsi, loin de faciliter la paix, loin d'obtenir un seul des objets raisonnables que les Puissances avaient en vue, on ne ferait que donner le signal d'une guerre interminable.

Je ne puis pas savoir si le cabinet de Russie, incapable de répondre à une seule de ces objections, reconnaît enfin lui-même que l'occupation des Principautés, dans le but de forcer la Porte à souscrire à tel ou tel plan de pacification, serait un des partis les plus funestes qu'il pourrait embrasser. Mais je suis bien persuadé que, quelque chose qui arrive, on ne tentera pas même de proposer au cabinet de Vienne de donner sa sanction à cette mesure.

Le rappel des missions de Constantinople est encore un de ces moyens violents que l'embarras et l'irritation du moment peuvent suggérer, mais qu'un examen tant soit peu réfléchi réduit en poussière. Ce serait bien la plus étrange des bévues politiques que de vouloir pousser une *négociation* en retirant les *négociateurs* ! La Russie elle-même, à moins qu'elle ne se décide à la fin à faire seule la guerre à la Porte, ne tomberait pas dans une faute pareille ; et, si elle pouvait y tomber, elle ne serait imitée par aucune autre Cour. Des intérêts trop graves et trop nombreux s'opposeraient invinciblement à toute résolution de ce genre ; et la seule chose qu'y gagneraient les Puissances, ce serait d'abandonner à l'Angleterre l'exploitation libre et exclusive de toutes les affaires du Levant.

Si une masse aussi imposante d'objections, tant contre le principe de ce que l'on appelle mesures coercitives en général que contre chacune de ces mesures en particulier, pouvait ne pas produire son plein effet, ce serait toujours un grand avantage que de les avoir énoncées sans réserve . . .

.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME



TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

DÉPÊCHES ADRESSÉES AU PRINCE ALEXANDRE SOUTZO

(SUITE)

1820

	Pages
I. Vienne, 4 janvier	3
II. Vienne, 18 janvier	7
III. Vienne, 1 ^{er} février	9
IV. Vienne, 14 février	10
V. Vienne, 30 mars	17
VI. Vienne, 31 mars	19
VII. Vienne, 2 mai	23
VIII. Vienne, 16 mai	28
IX. Vienne, 2 juin. Observations sur les négociations entre la Porte et la Russie	32
X. Vienne, 15 juin. Vues des principaux cabinets sur les affaires d'Espagne	53
XI. Vienne, 17 juillet	67
XII. Vienne, 30 août	71
XIII. Vienne, 20 septembre	81
XIV. Vienne, 14 octobre	83
XV. Troppau, 30 octobre	86
XVI. Troppau, 21 novembre	93
XVII. Troppau, 30 novembre	97
XVIII. Troppau, 12 décembre	100
XIX. Vienne, 31 décembre	101

1821

- I. Laybach, 22 janvier, continuée jusqu'au 29 janvier. . . . 121

TROISIÈME PARTIE

DÉPÊCHES ADRESSÉES AU PRINCE GRÉGOIRE GHIKA

1822

- I. Vérone, 6 décembre 139
 Marche du Congrès dans la question relative aux rap-
 ports entre la Russie et la Porte. 141
 II. Innsbruck, 26 décembre. Question d'Espagne. 160

1823

- I. Vienne, 15 janvier 165
 II. Vienne, 1^{er} février. 173
 III. Vienne, 17 février 178
 IV. Vienne, 16 mars 182
 V. Vienne, 31 mars 186
 VI. Vienne, 1^{er} avril. 190
 VII. Vienne, 1^{er} mai 193
 VIII. Vienne, 1^{er} mai 199
 IX. Vienne, 16 mai. 201
 X. Vienne, 4 juin 207
 XI. Vienne, 16 juin 212
 XII. Vienne, 18 juillet. 226
 XIII. Vienne, 1^{er} août 238
 XIV. Vienne, 16 août. 241
 XV. Vienne, 16 septembre. 245
 XVI. Vienne, 2 octobre. 253
 XVII. Vienne, 16 octobre. 259
 XVIII. Vienne, 1^{er} novembre. 266

TABLE DES MATIÈRES.

485

XIX. Vienne, 5 novembre	271
XX. Vienne, 17 novembre.	273
XXI. Vienne, 2 décembre.	276
XXII. Vienne, 15 décembre.	279

1824

I. Vienne, 16 janvier.	285
II. Vienne, 3 février.	290
III. Vienne, 16 février.	296
IV. Vienne, 27 février.	299
V. Vienne, 15 avril.	307
VI. Vienne, 17 avril.	312
VII. Vienne, 3 mai.	315
VIII. Vienne, 15 mai.	318
IX. Vienne, 18 mai.	323
X. Vienne, 1 ^{er} juin.	326
XI. Vienne, 16 juin.	330
XII. Vienne, 17 juin.	333
Extrait d'un mémoire du cabinet de Russie sur la pacification des Grecs.	341
XIII. Vienne, 18 juin.	344
XIV. Vienne, 3 juillet.	345
XV. Vienne, 16 juillet.	351
XVI. Vienne, 17 juillet.	358
XVII. Ischl, 10 août.	361
XVIII. Vienne, 30 août.	367
XIX. Vienne, 16 septembre.	377
XX. Vienne, 1 ^{er} octobre.	384
XXI. Vienne, 2 octobre.	385
XXII. Vienne, 19 octobre.	387
Relations entre la Russie et la Porte.	390
XXIII. Vienne, 1 ^{er} novembre.	396
XXIV. Vienne, 2 novembre.	400
XXV. Vienne, 17 novembre.	408
XXVI. Vienne, 1 ^{er} décembre.	410
XXVII. Vienne, 4 décembre.	420
XXVIII. Vienne, 15 décembre.	422

1825

I. Vienne, 3 janvier	42
II. Vienne, 15 janvier	433
III. Vienne, 14 février	442
IV. Vienne, 2 mars	449
V. Vienne, 4 ^{er} avril. Conférences de Saint-Pétersbourg..	450
VI. Vienne, 18 avril	458
VII. Milan, 6 mai	461
VIII. Milan, 25 mai	467
IX. Vienne, 30 juin	475

